LA

SEINE MARITIME

III.

ROUEN.

Quoniam non potest id fieri quod vis,
id velis quod possis.
Cic. *De officiis*. L. II.

Nous avons commencé l'exploration de la Seine maritime par la visite du Havre, et nous l'avons poursuivie en côtoyant le golfe allongé que forme l'embouchure de la rivière (1) : pour la terminer, il nous reste à considérer, en amont de Quillebeuf, la partie du bassin dont Rouen est la métropole. Le flot, depuis que l'élan s'en est accru par l'effet des travaux exécutés dans le chenal inférieur, remonte jusqu'au barrage éclusé de Poses, à 4 kilomètres au-dessus de l'embouchure de l'Eure. Nous nous arrêterons à cette limite.

I. — ÉTAT GÉNÉRAL DU BASSIN DE LA SEINE.

De Quillebeuf à Poses, la distance est de 53 kilomètres en ligne directe et de 132 en suivant les longs détours que décrit la Seine. Cet espace se divise, pour la navigation, en deux sections fort distinctes par les services auxquels elles se prêtent. Le point du cours

(1) Voyez les livraisons de la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1859 et du 15 août 1860.

d'une rivière à marées où la force décroissante du flot apporte encore de grands navires et commence à se prêter à la gaucherie de manœuvre des bateaux de rivière est la place naturelle d'un port de commerce : le nœud entre la navigation maritime et la navigation fluviale s'y forme de soi-même, et telle est la raison d'être originelle des ports de Hambourg sur l'Elbe, de Brême sur le Weser, de Rotterdam sur la Meuse, d'Anvers sur l'Escaut, de Nantes sur la Loire, de Bordeaux sur la Garonne, comme de Rouen sur la Seine. Dès les premières années du XIIe siècle, la démarcation entre les deux navigations a été établie à Rouen par un pont en pierre de treize arches, construit par la reine Mathilde sur l'emplacement du pont suspendu d'aujourd'hui. De nos jours, la ligne de démarcation est remontée au double pont de pierre qui s'appuie sur l'île Lacroix. Quoique l'importance de la navigation d'amont ne soit nullement comparable à celle de la navigation d'aval, l'avantage du renversement alternatif des courans qui desservent une ville de l'ordre de Rouen ne saurait être dédaigné, et cet avantage s'est notablement accru par l'aptitude des bateaux à vapeur venant de la mer à remonter jusqu'à Paris.

Le bassin de la Seine maritime ressemble à un sillon profond et sinueux creusé dans la grande formation crayeuse dont les falaises du pays de Caux montrent la tranche aux navigateurs. Le fleuve reçoit du sud l'Eure, la Risle, la Touques, et du nord l'Andelle et les petites rivières de Cailly et de Sainte-Austreberte. Les arêtes de ce bassin sont élevées de 150 à 200 mètres au-dessus de la mer, et le plateau qu'elles limitent s'abaisse par des pentes insensibles jusqu'auprès de la Seine, dont elles dominent encore le lit d'une centaine de mètres. Ce territoire, de plus d'un million d'hectares, est sillonné d'étroites et profondes vallées; la couche supérieure est très variée dans son épaisseur et ses élémens : les alluvions argileuses anciennes y prédominent; les grès, les falhuns, les marnes, s'y offrent de tous côtés pour amendemens, et les éboulemens des talus du plateau ont étalé sur les flancs et dans le fond des vallées des terres d'une fécondité exceptionnelle. Partout où le sol arable n'est point trop argileux, il est aisément pénétré par les pluies, et la puissance d'absorption du calcaire poreux auquel il est superposé constitue une sorte de drainage naturel; si quelque part l'interposition de couches de glaise arrête cette sécrétion salutaire, on la rétablit en les perçant. Cet appel souterrain, prévenant l'évaporation des eaux à la surface, affranchit le plateau d'une cause de refroidissement nuisible à la végétation, et en assure la parfaite salubrité. La rareté des eaux disponibles est le revers de ces avantages, et devient dans les sécheresses une véritable calamité. Il y

est imparfaitement pourvu par l'établissement de mares ombragées qui, remplies dans les saisons humides, tarissent trop souvent l'été. Le creusement de vastes citernes serait le seul remède complet à ce mal; mais il exige des capitaux dont la culture n'est point encore en possession. La masse crayeuse fait pour la contrée l'office d'un immense réservoir : les eaux du ciel que lui transmet la couche arable l'imbibent et la traversent lentement; puis, arrêtées par la couche compacte d'argile brune qui sert de base à la formation ou par le calcaire jurassique, elles reparaissent au jour dans le fond des vallées, fraîches, limpides et chargées de sels fertilisans. De là vient cette abondance de sources qui sourdent du pied des coteaux à un niveau presque constant, de là viennent aussi la fraîcheur et la fécondité proverbiales des vallées normandes.

Cette constitution du terrain n'est pas le seul avantage naturel dont soit en possession la Normandie. Les vents d'ouest lui distribuent les vapeurs tièdes du *gulfstream;* ils tempèrent ses étés, adoucissent ses hivers, et ne laissent jamais les sécheresses ni les gelées y interrompre longtemps la marche de la végétation. Ce concours de la perméabilité d'un sol riche et de la moiteur de l'air donne à la contrée dont il est le privilége une avance considérable sur celles qui ne jouissent que d'une seule de ces conditions; à égalité de surface et de qualité, la terre y produit beaucoup plu d'herbe et de feuillage, la saison de la végétation y est beaucoup plus longue que sous un ciel moins voilé. De cette active reproduction d'une herbe toujours vive, touffue, substantielle, découlent la force, la beauté, la multiplicité des animaux; l'abondance des engrais vient à la suite, et complète les circonstances naturelles favorables à la bonne culture.

Les contrées envers lesquelles la nature est le plus prodigue sont rarement celles où l'homme est le plus laborieux, et un vieux dicton reproche aux fermiers normands de ne savoir que regarder ruminer leurs bœufs. Le temps qui se perdait jadis se regagne aujourd'hui. L'emploi à larges doses de la marne, qui s'extrait le plus souvent tout près de la surface du sol, devient général; lorsque la marne est trop profonde ou trop éloignée, elle est remplacée par la chaux. Après les amendemens, on a multiplié les engrais; les jachères font place à toute sorte de cultures fourragères; les cheptels des fermes ont doublé et triplé; le produit moyen de l'hectare de blé, qu'on évaluait naguère à 15 hectolitres, est aujourd'hui dans les fermes bien cultivées entre 20 et 25, et il est en voie de s'élever à 30 comme en Angleterre. Parmi les causes de cet accroissement de produit, il en est une d'autant meilleure à signaler qu'il est partout facile de se l'approprier : c'est le soin apporté dans le choix

des semences. On ne s'est pas contenté de trier sur les lieux les grains les plus purs et les plus pesans : on a fait venir des bords de la Méditerranée, de la Mer-Noire, de la Baltique, de la Mer du Nord, les variétés les plus estimées, et des essais qui n'avaient d'autre but qu'une amélioration empirique des récoltes ont conduit à la connaissance d'une influence régulière que paraissent exercer sur la production les températures sous lesquelles sont nées les semences. Les blés du midi jaunissent péniblement sous le pâle soleil de la Normandie; ceux du nord au contraire gagnent visiblement à passer sous un ciel plus doux. La différence de latitude entre la Basse-Normandie et la Picardie suffit à la manifestation d'effets déjà sensibles, et, dans les expériences sur les propriétés respectives des semences que fait au Val-Richer M. de Witt, les blés d'Écosse sont ceux qui ont donné les meilleurs résultats. La principale propriété qu'aient mise en relief ces transplantations est la promptitude avec laquelle les grains du nord mûrissent en allant au sud; on dirait leur maturité rationnée à une dose fixe de calorique qui s'absorbe en moins de temps quand la température s'élève. A ce compte, les semences recueillies sur des montagnes élevées doivent se comporter dans les vallées adjacentes comme celles d'une latitude plus septentrionale, ce qui simplifierait pour beaucoup de provinces les embarras des transplantations lointaines. La précocité des moissons ne fît-elle qu'épargner aux céréales sur pied des chances de grêle et d'autres accidens et qu'allonger le temps disponible pour les secondes récoltes, elle serait une des plus précieuses conquêtes que pût faire l'agriculture du pays. On peut tirer d'un fait qui se produit sur d'autres végétaux en vue des côtes mêmes de Normandie un augure favorable. Les vergers de l'île de Jersey sont peut-être les plus productifs de l'Europe : ils n'empruntent point au midi leur plus riche parure, et les meilleurs fruits qu'on y cultive, notamment le raisin *black-Hamburg*, qui est aussi celui de la fameuse treille d'Hamptoncourt, sont originaires du nord. Les lois de la nature ne sont point capricieuses, et ce qui est vrai des fruits et des légumes doit l'être aussi des céréales.

Le progrès agricole est très loin d'être au même niveau dans toutes les parties du bassin de la Seine maritime; mais les bons exemples y sont assez multipliés pour entraîner ce qui reste en arrière. A considérer le pays dans son ensemble, le produit brut de la terre, qui n'était sous l'ancien régime que le double du produit net, en est successivement devenu là le triple, ici le quadruple, et, secondée par quelques circonstances favorables, l'ingénieuse économie des cultivateurs a constitué des capitaux dont la convergence vers une destination uniforme accroît singulièrement la puissance. En

rendant hommage aux travaux individuels, il y aurait ingratitude envers le passé à ne pas reconnaître qu'ils n'auraient pas pu s'accomplir sans une application de la loi du 15 avril 1836 sur les chemins vicinaux, qui a été aussi large qu'intelligente dans cette contrée. Cette loi, grâce à laquelle le bienfait des communications faciles fait circuler la vie dans les campagnes les plus reculées, est la mesure la plus efficace qu'aucun gouvernement ait jamais prise dans l'intérêt général d'un grand pays; elle féconde la production sur toute la surface du territoire et élève la condition de l'universalité des cultivateurs. Nous en recueillons les fruits dans nos finances aussi bien que dans notre agriculture et notre industrie, et nous devons à sa puissance modeste la plupart des ressources avec lesquelles ont été payées les fautes, les folies et les grandes choses que nous avons faites depuis douze ans.

Quand le cardinal de Richelieu voulut fortifier notre puissance navale sur la Manche, il comptait prendre l'abondance territoriale de la Normandie pour point d'appui des armemens. Nous avons à développer aujourd'hui la culture pour élargir les bases de l'établissement maritime. En dehors de l'alimentation des populations urbaines, de celle des masses d'ouvriers du district manufacturier de Rouen, les provisions de bord nécessaires aux équipages des navires constituent au Havre, à Rouen, à Honfleur, une exportation considérable de denrées. Les bâtimens qui partent annuellement de ces trois ports pour l'étranger portent au-delà de 50,000 tonnes, et les caboteurs, dont, il est vrai, la plus grande partie ne va qu'à de courtes distances, en portent plus de 30,000. Cette absorption locale des produits du sol explique comment les expéditions du bassin de la Seine pour l'Angleterre s'aperçoivent à peine auprès de celles des autres rives de la Manche; mais elle va toujours croissant, et, pour ne pas rester trop en arrière de la progression des besoins, l'agriculture ne doit pas cesser d'étendre et d'améliorer son domaine.

Sous ce point de vue, le pays ne pouvait pas faire de plus précieuse conquête que celle des atterrissemens qui se sont logés en arrière des digues longitudinales établies, — pour l'amélioration de la navigation de la Seine, — de La Mailleraie à Tancarville et à la pointe de La Roque. La longueur de ces digues est, sur la rive droite, de 31,100 mètres, sur la rive gauche, de 25,200 mètres; les surfaces limonées ont en tout une étendue de 4,402 hectares pour 563 hectomètres de digues. Dès que ces dépôts sont élevés au-dessus du niveau des marées ordinaires de vive-eau, ils se couvrent spontanément d'une riche verdure, et se rangent d'eux-mêmes parmi les meilleurs herbages de la vallée : la fertilité s'en maintient pendant

une dizaine d'années; puis, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, commence une période de décroissance d'une durée à peu près égale, et à la suite ils ne sont plus guère que des sables arides. Il faut alors renouveler le sol par le concours de labours très profonds, de colmatages bien dirigés et d'engrais très abondans. L'engrais ne manque pas, et si la Normandie possédait au même degré que la Flandre l'art de le multiplier, une partie de ce qui s'en perd dans les vidanges et les immondices des villes de Rouen et du Havre suffirait pour maintenir et augmenter la fécondité des atterrissemens endigués de la Seine; la rivière amènerait elle-même ces engrais aux lieux où ils seraient employés, et le transport en serait moins cher que dans les environs de Lille ou de Paris. Tels qu'ils sont, les atterrissemens ne sauraient être évalués à moins de 300 francs par hectare en produit brut annuel, de 3,000 francs en capital, et sur des points nombreux cette valeur est de beaucoup dépassée. Ils ont donc déjà, sans parler du développement de travail auquel ils offrent une base, ajouté 12 millions et plus au capital immobilier de la contrée, et ils lui livrent par récolte pour 1,200,000 francs de denrées. La dépense de premier établissement sera d'une dizaine de millions, répartis entre l'état et les propriétaires riverains, qui ont peut-être été favorisés avec exagération; mais quand une grande richesse est créée dans un pays, la manière dont elle se distribue est une question secondaire, et il y aurait mauvaise grâce à s'y appesantir. Nous ne sommes d'ailleurs pas assez accoutumés à voir l'administration faire un emploi reproductif des deniers des contribuables pour que de pareils résultats passent sans être applaudis.

La puissance d'envasement d'une rivière qui dépose en une dizaine d'années 4,402 hectares d'herbages est grande sans doute; mais, les matières terreuses que roulent ici les eaux de la Seine venant presque exclusivement de la mer, la densité en diminue à mesure qu'elles s'éloignent de leur source : le flot porte cependant assez de limon avec lui pour en déposer partout sur des bas-fonds en cuvette, dont l'exhaussement importe bien plus que celui des grèves. Ces bas-fonds sont les marécages dont les miasmes promènent dans la vallée les germes de fièvres endémiques. Le plus pernicieux de ces foyers d'infection est le Marais-Vernier, dont la pestilentielle influence n'a jamais été sérieusement attaquée que par ordre d'Henri IV. L'étendue à colmater en arrière et en contre-bas des dépôts formés sous l'influence des digues construites de Quillebeuf à la pointe de La Roque approche de 2,000 hectares, et pour l'élever par remblai au niveau des plus hautes marées d'équinoxe, il suffirait de creuser au travers d'un sol meuble un large canal d'amenée des eaux troubles. En amont, indépendamment de ce que

les atterrissemens ne sont pas partout à l'état de maturité, le marécage s'est maintenu dans les concavités des courbes que décrit la Seine devant Caudebec, devant La Mailleraie, à La Harelle, au sud de la presqu'île de Jumiéges, vis-à-vis Duclair, enfin sur plusieurs points des terres basses comprises entre Saint-Martin de Boscherville et Sahurs. La réunion des surfaces à assainir à divers degrés embrasse en dehors du Marais-Vernier au moins 2,000 hectares. Toutes ces cuvettes, d'où la maladie aiguë, la vieillesse prématurée et la mort se déversent sur le pays, doivent être ensevelies sous d'épaisses couches de terre salubre. Le moindre mal causé par les marais est l'appauvrissement du sol qu'ils occupent; les souffrances, la débilitation, l'incapacité de travail, la dégradation physique et morale des populations qu'ils avoisinent, en sont un beaucoup plus grand, et leur influence extérieure est bien pire que leur non-valeur propre. S'il est un ordre de travaux que recommande son caractère d'utilité publique, c'est celui qui rend à des régions très peuplées la salubrité dont elles sont déshéritées. Vainement objecterait-on les difficultés qu'opposent à ces entreprises les aberrations de l'intérêt particulier ou des habitudes. Le droit de propriété n'est nulle part le droit d'empoisonner autrui, à plus forte raison quand la propriété privée, loin d'avoir aucun sacrifice à faire à la santé publique, doit, comme ici, profiter des mêmes travaux.

L'endiguement de la Seine ne rend pas à la pêche autant de services qu'à l'agriculture. On voit avec étonnement, dans les chroniques des abbayes de Saint-Wandrille et de Jumiéges, pour quelle part considérable le poisson pris sur les lieux entrait au moyen âge dans l'alimentation des moines et de leurs vassaux, et, pour remonter moins haut, Noël de La Morinière écrivait à la fin du siècle dernier, sur la pêche de la Basse-Seine, des notices bien peu applicables à celle d'aujourd'hui. Des bandes de marsouins, si nombreuses que les eaux en étaient assombries vers Petiville et Norville, faisaient sous ses yeux invasion dans la rivière. Or le marsouin, le plus vorace des poissons, ne se montre jamais que dans les eaux où l'affluence de ses congénères lui assure une proie abondante; sa présence est toujours le présage d'une bonne pêche, et il se garde aujourd'hui, comme un gourmand de la table d'un amphitryon ruiné, de l'entrée d'une rivière où il risquerait de mourir de faim.

Naguère encore les eaux qui s'épandaient au loin entre le Marais-Vernier et l'embouchure du Bolbec attiraient le poisson par leur tranquillité, par la pâture que leur offraient des fonds herbeux, et les pêcheurs de Quillebeuf y tendaient rarement en vain leurs filets; ceux de Caudebec et de Duclair exploitaient dans leur voisinage des relais et des lagunes que ravivaient tous les jours les courans de

marée. Les digues ont resserré les eaux dans un canal où leur mouvement acquiert une grande vivacité, et l'on engraisse des bœufs sur les emplacemens des anciennes pêcheries : le poisson ne s'est point plié à ce nouveau régime; il est même devenu rare dans les parties de la rivière sur lesquelles ne s'est point étendu l'endiguement. La raison en est simple : les espaces colmatés étaient ceux où se formaient les frayères, et leurs essaims ne repeuplent plus le haut de la rivière. Le Rhône et le Rhin sont, sur une grande partie de leur cours, encaissés comme l'est aujourd'hui la Basse-Seine. Le poisson y quitte le lit principal pour frayer, et dépose ses œufs dans les affluens les plus tranquilles. Le petit nombre des affluens de la Seine maritime est encombré d'usines, et il faut ouvrir ailleurs des ateliers de reproduction. La réunion dans le canal ébauché de Tancarville de la masse des eaux qui, dans leur état de diffusion actuelle, sont inutiles à la navigation et nuisibles à la salubrité locale, la transformation du Marais-Vernier en une petite Hollande dont les canaux, ramifiés autour du bassin de Quillebeuf, lieraient à la Seine le lac intérieur appelé la Grande-Mare, rendraient au poisson une partie des abris qu'il a perdus; d'autres canaux d'assainissement des terres humides ou d'exploitation des tourbières de la vallée ajouteraient à ces ressources, et cet ensemble de travaux réclamés dans des intérêts beaucoup plus élevés concourrait efficacement au repeuplement de la rivière.

Les pêcheurs disséminés entre Poses et Quillebeuf, et j'en ai rencontré de remarquablement intelligens, sont unanimes à affirmer que tous les poissons qui fréquentent ces eaux, même les carpes, habitent alternativement les eaux douces et les eaux salées, et que leurs migrations sont principalement déterminées par les exigences du frai. Pour remonter la rivière, les poissons se rangent par espèces, à la manière des oiseaux voyageurs, en longues et étroites files; le secret du bonheur de la pêche consiste ainsi à savoir placer les filets sur la ligne suivie par l'éperlan, l'alose et même le saumon; mais ces caravanes aquatiques se heurtent depuis 1857 contre le barrage de Poses, et, ne pouvant plus chercher des frayères plus haut, elles tourbillonnent quelque temps au pied de l'obstacle jeté sur leur route, puis se dispersent, dépérissent ou du moins ne reviennent plus. C'est ce qui est arrivé dès 1858, année où l'affluence des saumons fut telle que le prix en était tombé à 70 centimes la livre. Quand les individus ainsi rebutés s'exposeraient plusieurs fois à de semblables mésaventures, ce que ne croient pas les pêcheurs, les empêchemens mis à la reproduction arrêteraient le peuplement de la rivière. Les moyens de remédier à ce mal, depuis longtemps recommandés par M. Coste, sont décrits, dans la nouvelle édition de

son exploration ichthyologique des côtes de France et d'Italie, avec des détails qui en rendent l'intelligence facile (1); ils consistent en escaliers et en échelles hydrauliques par lesquelles le poisson remonte les chutes d'eau, et l'application de ces moyens artificiels au bassin de la Seine y substituerait l'abondance à la pénurie. C'est là un service social qui ne peut être rendu que par les ingénieurs des ponts et chaussées. Ils ont privé, par les barrages qu'ils ont échelonnés de Poses à Paris sur la rivière, le poisson de la liberté de circulation : sans cette liberté, les bonnes espèces cessent de multiplier, et eux seuls peuvent réparer le tort dont ils sont les auteurs; mais l'indifférence de l'administration des travaux publics est quelquefois telle qu'elle a oublié que le décret du 23 décembre 1810 lui confère, en raison des travaux qu'elle a elle-même exécutés, la police de la pêche sur la Seine, et, en présence des besoins toujours croissans de Paris, elle la laisse dans les loyales et impuissantes mains de la régie des forêts.

Des eaux qui reçoivent les déjections de villes telles que Paris et Rouen offrent toujours au poisson une riche alimentation, et la pauvreté de celles de la Seine n'accuse que notre incurie. Des mesures fondées sur une connaissance exacte des faits naturels rétabliront un jour dans la rivière des espèces qu'elle livrait autrefois avec prodigalité : tels sont l'éperlan et l'esturgeon, qui sont à Hambourg une des bases essentielles de l'alimentation populaire. Des espèces nouvelles appropriées à l'état des eaux de la Seine peuvent aussi y être introduites, et si les succès obtenus dans cette voie à la suite des savantes leçons de M. Pouchet sont encore peu nombreux, ils sont assez positifs pour entraîner les retardataires par l'autorité de l'exemple. Les alimens qu'il importe de multiplier à la portée des districts manufacturiers sont ceux qui réunissent l'abondance à la salubrité, et la Seine maritime offre à cet égard un champ d'une valeur inappréciable à exploiter. Pour le faire avec succès, de patientes observations, de profondes études d'histoire naturelle sont indispensables; mais une pareille nécessité n'a rien d'effrayant dans une ville aussi riche en ressources scientifiques que Rouen.

II. — CAUDEBEC. — JUMIÉGES.

Après ce coup d'œil jeté sur l'ensemble du bassin de la Seine maritime, remontons-en le cours à la suite du flot; nous sommes en marée de quartier, et nous n'avons pour le moment rien à espérer

(1) *Voyage d'exploration sur le littoral de la France et de l'Italie*, in-4°, 1861. — Ce livre, rempli de faits instructifs, n'est point dans le commerce, et il serait fort à désirer qu'il y fût mis sous un format un peu plus maniable.

ni à craindre de ces phénomènes brutaux qui sont à des échéances écartées le grand spectacle et la désolation de ces rives.

De Quillebeuf à Rouen, la rivière enveloppe dans de longs méandres quatre presqu'îles qui sont autant de prolongemens du plateau dans lequel est découpée la vallée. Tantôt les escarpes du plateau s'éloignent du lit, tantôt elles s'en rapprochent : les terres basses sont en général d'une admirable fertilité; mais l'étage supérieur des presqu'îles, souvent maigre et graveleux, serait peu propre à la culture, et il est couvert de forêts qui n'occupent pas sur les versans immédiats de cette partie du cours de la Seine moins de 30,000 hectares. Cette masse de bois exerce sur l'état physique de la contrée la plus salutaire influence; elle absorbe les vapeurs tièdes dont est chargée l'atmosphère, et les rend en eaux limpides aux étages inférieurs. On dirait le sol forestier fatigué sur beaucoup de points de porter des bois durs : les jeunes chênes y sont mal venans et rabougris, tandis que les conifères semés en massifs de place en place, notamment dans la forêt de Roumare, y sont d'une remarquable vigueur. Le contraste que forment entre elles ces plantations montre qu'on n'a pas toujours assez tenu compte, dans l'aménagement de ces forêts, des lois d'assolement qui régissent les grands végétaux aussi bien que les petits. La terre, épuisée des sucs propres à l'alimentation de telles espèces, ne les renouvelle qu'en se reposant dans une production différente. Cette rotation s'établit sans intervention de l'homme dans les Alpes, où les essences diverses sont assez rapprochées les unes des autres pour que leurs semences se rencontrent sur les mêmes surfaces; le sol, dégoûté des anciennes, leur refuse la séve qu'il prodigue aux nouvelles; celles-ci étouffent promptement leurs devancières, et, après l'exploitation des futaies, les pins, les sapins, les mélèzes se substituent d'eux-mêmes aux chênes et aux hêtres, et réciproquement. Peut-être souhaiterait-on dans les semis, d'ailleurs fort bien entendus, d'arbres verts qui s'opèrent dans cette région un peu plus de variété et de choix des espèces. Le plateau produirait assurément sans effort les bois résineux les plus propres à la mâture et aux constructions navales. Parmi ces espèces privilégiées, il en est même qui affectionnent de préférence les sols les plus déshérités : tel est, pour les calcaires dénudés, le pin de la vallée du Danube, *pinus nigra austriaca*, dont les radicules traçantes pénètrent dans les moindres fissures des roches, ne laissent pas échapper un atome de terre végétale ou d'humidité, et élèvent sur les bases les plus ingrates des troncs droits, élastiques et résistans. Depuis que les Alpes carniques sont percées de voies faciles, ce bois est devenu l'un des principaux alimens des exportations du port de Trieste, et le voisinage de la

mer en doublerait ici le prix. Le pin noir d'Autriche semble l'arbre prédestiné à la mise en valeur des escarpes crayeuses du plateau qui se montrent à nu de tous côtés le long de la Seine et dans les vallées de ses affluens : le défaut de communications l'a longtemps isolé des lieux où il nous importerait le plus de le propager; mais aujourd'hui que la vallée du Danube n'est guère moins à portée de celle de la Seine que ne l'était, il y a trente ans, celle de la Loire, il ne faut, pour s'en approprier les végétaux, que la volonté de le faire. Les terres vagues susceptibles d'être ainsi boisées comprennent dans le bassin une étendue de 2,500 hectares.

Le revers oriental de la pointe de Quillebeuf est le point d'appui de la courbe de Vieux-Port et d'Aizier, ouverte du côté du nord; les navires y venaient autrefois étaler le mascaret : la convexité en est taillée dans le plateau du Roumois, et dans l'intérieur de riches pâturages recouvrent les alluvions récemment déposées par la mer montante. La Seine change bientôt de direction pour exposer au midi l'arc profond des escarpes du plateau cauchois, au milieu duquel est assis Caudebec. Joseph Vernet, qui s'y connaissait, prétendait n'avoir découvert nulle part un si magnifique panorama. La rivière, grossie par les marées, décrit, au pied de pentes boisées étagées comme les gradins d'un cirque, un demi-cercle de cinq lieues de diamètre; la concavité qu'elle embrasse est garnie de pâturages verdoyans; dans le lointain, les hauteurs du Roumois sont couronnées par la forêt de Brotonne, autrefois parsemée de villas romaines dont l'opulence oubliée se révèle dans les marbres et les mosaïques découverts sous les racines des futaies qu'on abat; les voiles des navires et le sillage aérien des pyroscaphes animent de leur vie ces campagnes incomparables de grandeur, de calme et de simplicité.

La conque verdoyante de Villequier, creusée dans le flanc du plateau cauchois, est un des plus gracieux accidens de ce paysage. Le village est étagé dans ce creux, et, disposés avec art, les débris des carrières ouvertes à côté pour la construction des digues de la Seine l'ont doté, presque sans dépenses, d'un petit port qui lui manquait. C'est en face de Villequier que le 4 septembre 1843 ont été submergés ensemble, pendant une promenade sur l'eau, la fille de M. Victor Hugo, son mari et son beau-père. Les deux époux furent tirés de l'abîme serrés dans les bras l'un de l'autre : ils avaient l'un vingt-cinq ans, l'autre dix-neuf, et ne connaissaient de la vie que ses jours de bonheur. Les trois tombes, réunies à l'ombre de l'église du village, portent simplement les noms, les âges différens et le jour de la mort simultanée de ceux qu'elles renferment.

Aucun atterrage de la Basse-Seine n'a subi plus de vicissitudes que celui de Caudebec. Le moyen âge n'avait point de service hy-

drographique pour enregistrer les variations des rivières à marées; mais Charles le Chauve ayant fait don en 840 du port et du péage de Caudebec à l'abbaye de Saint-Wandrille, les moines crurent avoir sur les îles qui se formaient dans l'étendue de leurs concessions des droits que leur disputaient les ducs de Normandie, et les documens sur l'état du fleuve se sont accumulés dans les archives du couvent, de la province et du parlement. Un fait en ressort, c'est que le tronçon du cours de la Seine qui baigne les murs de Caudebec a toujours été de ceux où le mascaret a déployé le plus de violence. Les eaux tumultueuses, repoussées de la rive septentrionale par des escarpes rocheuses, se rejetaient sur la rive gauche, formée d'alluvions qu'elles entamaient; elles élargissaient leur lit sans mesure, et y formaient des îles destinées à être tôt ou tard dévorées. Tel a été au commencement du XIe siècle, après plus de quatre cents ans de stabilité constatée, le sort de la fameuse île de Belcinac, dont l'étendue approchait de 200 hectares. La largeur du lit devant Caudebec avait pour conséquence naturelle l'insuffisance de la profondeur de l'eau, sauf dans un chenal étroit que la force centrifuge du courant maintenait le long de la rive droite. Deux beaux vallons ouvrent au nord une communication facile de la Seine au plateau d'Yvetot. Ce point de contact entre un atterrage toujours praticable et un territoire fertile appelait des habitans; une colonie de pêcheurs s'y forma au IXe siècle, et ce fut sans doute pour consacrer cette origine que la ville naissante prit pour armes trois éperlans argentés. Elle faisait au XIVe siècle un commerce considérable par terre et par mer. Sa richesse lui fit une nécessité et lui donna le moyen de s'envelopper de fortes murailles; elle était d'ailleurs considérée avec raison comme la clé de la Seine, puisque aucun navire ne pouvait passer devant sans raser ses quais. Tout ce que fit et souffrit la population de Caudebec pour la cause du pays pendant la première moitié du XVe siècle donne de sa puissance une idée à laquelle ne répond pas son état actuel. Elle soutint en 1419 un siège de six mois contre les armées d'Henri V d'Angleterre, et après une défense héroïque elle eut Talbot pour gouverneur. Elle prit une part glorieuse à l'insurrection de 1435 contre les Anglais, et reçut triomphalement Charles VII en 1449. L'expulsion des Anglais fut chez elle le signal d'un essor très remarquable de l'industrie. Plus tard, la ligue et la couronne se disputèrent avec acharnement Caudebec, dont la possession était alors une des conditions de la sûreté de Rouen. Ces temps de troubles passés, la ville conserva ses fabriques et ses relations de commerce avec l'Angleterre et la Hollande. En 1685, au moment de la révocation de l'édit de Nantes, elle fournissait tout le nord de l'Europe de ces chapeaux autour

desquels Boileau lisait la préface des livres que Cotin faisait contre lui. Les maîtres et les ouvriers furent dispersés à cette époque désastreuse, et Caudebec perdit en même temps son état industriel et son état militaire : ses fortifications, dominées de trois côtés et impuissantes contre l'artillerie, étaient vendues en 1687; il lui restait les avantages attachés au chef-lieu d'une élection; en 1791, ils furent transférés à Yvetot. Caudebec n'a fait que décliner depuis : il comptait encore 3,000 âmes sous le consulat, n'en avait plus que 2,750 au recensement de 1826, et 2,752 à celui de 1856.

L'ère municipale a légué au Caudebec de nos jours un hospice trop grand pour sa population actuelle, et une église qui est un chef-d'œuvre d'art gothique dans la plus riche de nos provinces en monumens. On a prétendu, parce qu'il y fut travaillé en 1426, qu'elle était un ouvrage de l'occupation anglaise : cette période fut au contraire celle de l'interruption des travaux. L'édifice, commencé en 1416, fut terminé en 1484 par Guillaume Letellier, de Fontaine-le-Pin, près Falaise, qui, dit son épitaphe, en fut *maistre-maçon* pendant trente ans. On aurait pu mettre sur le marbre de cet humble et grand artiste avec autant de justice que sur celui de sir Christopher Wren à Saint-Paul de Londres : *Si monumentum quæras, circumspice.* Notre-Dame de Caudebec montre dans son harmonieuse richesse combien les inspirations de l'architecture du xve siècle l'emportaient sur la froideur guindée de la nôtre; elle est aussi un témoignage plein de tristesse de la décadence de l'art. Ce que créait l'ancienne communauté, notre temps ne sait pas même l'entretenir, et, les sculptures du clocher s'étant lézardées, on n'a rien imaginé de mieux pour les consolider que de les envelopper dans un grossier briquetage. L'église, humiliée de cet appareil, fait, si j'ose le dire, l'effet d'une très belle et très élégante personne sur l'œil de laquelle serait mis un emplâtre d'hôpital qui aurait déjà servi à d'autres, et cet aspect a l'inconvénient de provoquer les comparaisons entre les œuvres de la centralisation administrative et celles des libertés municipales.

Caudebec ne reprend les apparences de son ancienne prospérité qu'aux jours de marché; mais il n'y a point dans un si riche pays de décadence irrémédiable. Si la rapidité actuelle des communications exclut les étapes et les entrepôts secondaires, qui sont autrefois entrés pour beaucoup dans le commerce de la ville, la facilité de recevoir et d'expédier par les courans alternatifs de la Seine toute sorte de matières premières et de produits manufacturés appellera tôt ou tard l'attention sur cet atterrage privilégié : peut-être suffira-t-il d'un seul succès individuel pour donner le signal d'une régénération complète. On ne voit, en attendant, d'amélioration

immédiate à procurer à Caudebec que celle de sa communication avec la presqu'île opposée, dont cette ville est le débouché naturel, et où l'agriculture est appelée à de grands progrès. Le passage est desservi par un bac du modèle que durent adopter sous Charles le Chauve les moines de Saint-Wandrille, et il serait temps d'y substituer un bac à chaîne sous-marine, tel qu'en installent dans des circonstances analogues les ingénieurs anglais.

A 3 kilomètres de Caudebec se cache, dans un repli de la vallée, la demeure, autrefois si peuplée, des bénédictins de Saint-Wandrille, presque aussi célèbre que sa voisine de Jumiéges et toujours associée à sa bonne ou à sa mauvaise fortune. Beau, brave, spirituel, Wandrille était le plus brillant chevalier de la cour dissolue de Dagobert Ier. Sa famille voulut le marier contre son gré; il lui céda, mais, reprenant sa liberté dans la bénédiction nuptiale, il fit vœu de chasteté aussitôt après l'avoir reçue et s'enfuit dans les forêts, où il mérita d'être canonisé. Il y fut rejoint, non par sa femme, mais par plusieurs de ses amis de la cour, et c'est ainsi que fut fondée l'abbaye de son nom. Il ne reste de l'église qu'un admirable débris gothique; mais le monastère, reconstruit à la veille de la dispersion des ordres religieux, s'est conservé dans toute son amplitude, et la distribution en est si bien appropriée à son ancienne destination, que notre temps n'a point su lui en trouver une différente.

En continuant à remonter la Seine, le navigateur a bientôt au-dessus de sa tête un spectacle d'une singulière majesté : c'est celui des ruines de l'abbaye de Jumiéges, si souvent mentionnée dans l'histoire de l'église et dans celle de la Normandie. Placées à mi-côte, elles semblent, du côté de la rivière, se détacher sur une crête; vues des hauteurs voisines, elles blanchissent au bord du vert foncé de la plaine. Après avoir quitté un peu plus haut le rivage de Duclair, la Seine forme un coude, se dirige vers le sud, puis revient à trois quarts de lieue de son point de départ, en embrassant, dans une courbe ovale de 19 kilomètres, la presqu'île de Jumiéges. Ce territoire, d'une étendue de 2,700 hectares, consiste en un soulèvement qui se dresse brusquement du côté de l'est, s'abaisse en pentes graduées sur le revers opposé, se prolonge au sud par des alluvions marécageuses, et se rattache à la rive droite par une large et profonde dépression.

La presqu'île n'était qu'un repaire de bêtes fauves, couvert de bois et de broussailles, lorsque, de 657 à 660, saint Philibert entreprit, sous le patronage et presque avec le concours du roi Clovis II et de la reine sainte Bathilde, d'en défricher le revers occidental et d'y fonder un monastère. Le couple royal cherchait dans cette œuvre l'expiation d'un jour d'horrible cruauté exercée contre

son propre sang. Pendant une expédition de Clovis, ses deux fils aînés s'étaient révoltés contre la régente leur mère, et ils avaient été vaincus. A son retour, le roi ordonna qu'on les tînt dans l'eau bouillante jusqu'à ce que cette cuisson infernale leur eût fait perdre complétement l'usage des pieds et des jarrets. Les deux princes étaient jumeaux, et le monastère qui leur fut donné pour dernier asile fut nommé JUM*iéges*, GEM*eticum*,

Jumegia ex natis Clodovæi dicta gemellis.

Ils furent, après leur mort, ensevelis ensemble dans une tombe isolée autour de laquelle des inscriptions latines, dont l'une comprenait le vers qui précède, rappelaient leur crime et leur malheur. Sur ce tombeau s'éleva plus tard la fameuse chapelle des Énervés (1), dont les débris subsistent encore.

Un poème latin du temps décrit l'heureuse transformation qu'éprouva la presqu'île sous les mains des compagnons de saint Philibert. Les blés et les arbres fruitiers y prirent la place des ronces, et elle devint, au milieu de la barbarie, une oasis où fleurirent la piété, la justice et le savoir. Les Normands remontèrent en 841 la Seine jusqu'à Rouen, renversant tout sur leur passage. Une partie des moines de Jumiéges, ferme dans la terreur commune, périt les armes à la main, en défendant contre les barbares le dépôt sacré mis sous sa garde :

Duxerunt satius forti succumbere letho
Quam sacra barbaricæ spurcanda relinquere genti.

Le monastère, pris et brûlé, renaquit bientôt, mais incomplétement, de ses cendres. Rollon le fit respecter en 895 par les siens, et l'aspect de ce monument d'une civilisation inconnue fut peut-être la source de ses premières aspirations à un changement d'existence. Son fils, Guillaume Longue-Épée, rétablit Jumiéges dans

(1) La légende des énervés, longtemps admise sans contestation, a été au XVIIe siècle l'objet de longues controverses; on a même prétendu la reléguer au rang des fables. Dom Adrien Langlais, grand-prieur de Jumiéges, en a soutenu la réalité dans un ouvrage fort savant, et le père Dumoustier, dont la critique est si judicieuse, trouve que, si dom Langlais ne donne pas une démonstration rigoureuse de l'événement, il s'appuie sur de si fortes présomptions et des traditions si anciennes, que son récit est parfaitement admissible. On a allégué contre l'authenticité de cette histoire que le vêtement des deux statues qui étaient sur la tombe des énervés est celui du temps de saint Louis; mais ces sculptures peuvent être d'une époque fort postérieure à la mort des deux princes, et pourquoi les artistes de ces siècles reculés se seraient-ils fait scrupule de donner à leurs figures les costumes qu'ils avaient sous les yeux, lorsque les Achille, les Oreste et les Britannicus de Racine ont commencé par être joués à Versailles en perruques à la Louis XIV?

toute sa splendeur, et songeait à s'y retirer, après vingt-cinq années d'un règne glorieux, lorsqu'il fut assassiné par le comte de Flandre.

Ce fut plus tard un honneur fort prisé que d'être inhumé dans l'enceinte consacrée de Jumiéges, et les cercueils des chevaliers de Charles VII à qui la Normandie dut sa délivrance y furent réunis. Le roi était entré à Rouen depuis plus de trois mois, et préparait à Jumiéges même l'expulsion des Anglais des dernières places qu'ils occupaient dans la vallée de la Seine, lorsqu'Agnès Sorel vint inopinément le joindre au Mesnil-la-Belle, domaine qu'elle possédait dans la presqu'île, à une lieue de l'abbaye. Quel dessein si pressant l'émouvait? Les chroniques du temps s'accordent à insinuer qu'elle accourait pour avertir le roi d'un complot tramé contre sa vie au profit du dauphin :

> Ici la belle Agnès, comme lors on disait,
> Vint pour lui découvrir l'emprise qu'on faisait
> Contre sa majesté... La trahison fut telle
> Et tels les conjurés qu'encore on nous les cèle (1)!

Peu de jours après, Agnès fut subitement prise de coliques, et mourut au Mesnil le 9 février 1449 (2). Le règne de Louis XI allait commencer.

Agnès n'avait pas à sa mort quarante ans révolus : elle était encore dans l'éclat de sa beauté; *placere simul et vivere desiit.* « Entre les plus belles, dit Monstrelet qui l'avait vue, elle estoit la plus belle. » La beauté est une des puissances de ce monde; celles qui lui durent une influence considérable sur les événemens de leur temps ont avec raison une place dans l'histoire, et cette place est rarement glorieuse. Agnès fut, il est vrai, l'une de ces pécheresses; mais elle fit d'un amant vulgaire un grand roi, et de son abaissement personnel une arme pour la délivrance de son pays. Qui pourrait être sans merci pour des fautes accompagnées d'une telle expiation? Qui sait si Agnès n'a pas souffert beaucoup pour l'accomplissement de sa mission, et qui a le droit de dire anathème sur l'instrument, peut-être sur la victime des desseins de la Providence? La charité d'Agnès était inépuisable; toutes les chroniques sont unanimes sur ce point. « Piteuse envers toutes gens, et qui largement donnoit de ses biens aux esglises et aux paovres, » elle

(1) Ces vers sont de Jean-Antoine de Baïf, ami de Ronsard, poète d'une singulière énergie. Ses œuvres ont été réunies en 1573 en un volume in-8°, aujourd'hui fort rare; elles comprennent un petit poème sur la mort d'Agnès Sorel.

(2) L'année commençait alors le 1er avril, et s'il s'agissait de compter des anniversaires, le quatre-centième de la mort d'Agnès se placerait en 1850.

s'efforçait de racheter par l'aumône le scandale de ses faiblesses, et la reine Marie d'Anjou elle-même, qui sans doute était en droit de la haïr, ne put s'empêcher de l'aimer.

Agnès rendit l'âme à cinq lieues de la place où s'était allumé le bûcher de Jeanne d'Arc. On a souvent opposé l'une à l'autre ces deux femmes de destinées si différentes : elles ne s'étaient jamais vues. Je ne veux point rappeler ici l'infamie commise par Voltaire; mais M. Casimir Delavigne, qui devait savoir l'histoire de sa province, n'a pas craint d'immoler au besoin qu'il avait d'une antithèse le plus beau côté du caractère d'Agnès. A l'entendre, ce fut à sa passion pour elle que Charles VII sacrifia

La vierge qui mourait pour lui.

Or Jeanne d'Arc monta le 30 mai 1431 sur le bûcher de Rouen, et le roi vit Agnès pour la première fois au mois de décembre suivant, à Vienne en Dauphiné, où elle accompagnait comme demoiselle d'honneur Isabéau de Lorraine, épouse de René d'Anjou. Il n'y avait plus alors à sauver Jeanne, il ne restait qu'à la venger.

L'abbaye de Jumiéges est tombée sous le marteau des révolutions, mais à la manière de ces temples antiques dont l'écroulement jonche le sol de débris généreux et lègue une carrière de matériaux aux générations qui ne les ont pas vus debout. Les travaux des bénédictins de la presqu'île sont partout, et, malgré des pertes incalculables, leurs livres et leurs tableaux sont encore la principale richesse des bibliothèques, des musées et des églises de la Haute-Normandie. Les démolisseurs du temps n'avaient pas le droit de reprocher aux Turcs les boulets qu'ils faisaient avec les marbres du Parthénon. Un ingénieur des ponts et chaussées envoyé à Jumiéges en 1807 trouva l'adjoint au maire bâtissant une loge à son chien avec des fragmens détachés de l'église, et la pierre tumulaire sous laquelle avait été déposé le cœur d'Agnès Sorel servait de marchepied à l'entrée du jardin de M. Dorgebled, maître de musique à Rouen. Le rapport est aux archives de la ville. M. de Caumont commença plus tard à mettre de l'ordre dans ces ruines, et on doit de la reconnaissance à M. Lepel-Cointel, propriétaire actuel de ce domaine historique, pour les soins qu'il consacre à la conservation de ce qui en reste.

Quand des crêtes de la forêt de Jumiéges on se voit presque enveloppé dans les bras argentés de la Seine, l'esprit est saisi de la pensée d'épargner par la coupure de l'isthme d'Yainville un pénible circuit à la navigation. Ces 19 kilomètres sont de tout le trajet de Rouen au Havre les plus lents à franchir à la voile, ne fût-ce que

parce que le même vent, arrière d'un côté de la presqu'île, est contraire de l'autre. Dans les circonstances de navigation les plus favorables, la coupure de l'isthme d'Yainville ferait gagner du Havre à Rouen un jour aux bâtimens à voiles, trois heures aux remorqueurs à vapeur : il n'en faut pas davantage, en raison des concordances qui s'établissent entre les durées des nuits et celles des mouvemens des marées, pour transférer aux jours de printemps et d'automne les avantages des jours d'été, aux jours d'hiver ceux des jours de printemps.

M. Frissard, dont la mémoire ne sera jamais oubliée au Havre, a proposé en 1824 de couper l'isthme par un canal de 3 kilomètres de longueur et de la section nécessaire au croisement de bâtimens de 200 tonneaux. Il en estimait la dépense à 1,320,000 fr.; mais depuis le lit de la Seine s'est approfondi, l'échantillon des navires qui le fréquentent a triplé, l'emploi des chemins de fer a changé tous les procédés de déblais des terres, les capitaux se sont multipliés, en un mot toutes les conditions de l'entreprise sont changées, et les anciens projets ne sont plus acceptables. Peut-être même est-il des personnes hardies qu'effraierait à peine la proposition d'ouvrir dans l'isthme un passage à la Seine tout entière; elles alléguerait l'avantage de livrer à la culture, par l'atterrissement du lit abandonné de la Seine, 600 hectares du plus riche terrain, d'allonger, par l'élan que donneraient aux marées la rectitude et l'abréviation de leur lit, leur portée en amont de Rouen, d'élever devant les quais de cette ville le niveau des hautes mers, d'étendre aux villes de Louviers et des Andelys le bienfait des renversemens alternatifs des courans de marée. Toutefois, indépendamment des questions de dépenses, auxquelles nous ne regarderions guère s'il s'agissait d'une chose inutile, la réduction des surfaces d'amoncellement des eaux de marée, dont le jeu maintient la largeur des passes de l'embouchure de la Seine, ne serait proposable qu'autant que des observations précises démontreraient que les vitesses des eaux mises en mouvement compenseraient cet inconvénient. La prudence ne permet en attendant de rien demander de plus que l'exécution du projet élargi de M. Frissard.

Le bourg riant de Duclair s'épanouit au débouché de la vallée de Sainte-Austreberte, et ses quais allongés sur la Seine deviennent en automne le rendez-vous de navires qui se chargent de fruits pour l'Angleterre : il sert toute l'année de marché aux denrées de la riche contrée qui l'environne, et concourt par là dans une forte proportion à l'alimentation des populations de Rouen et du Havre. Il n'est point déplacé de noter en passant que les canetons renommés de Rouen s'élèvent à Duclair, et principalement sur la Seine et dans

les terres humides de la rive opposée et de la presqu'île de Jumiéges. L'espèce ne se distingue par aucun caractère particulier, et la supériorité de sa chair sur celle des canards de basse-cour ordinaires ne tient indubitablement pas à d'autres causes que la liberté dont jouissent ici ces oiseaux.

Les escarpes du plateau crayeux se dressent brusquement au-dessus de Duclair, et il a fallu en entamer le pied pour ouvrir le long de la Seine la route qui conduit à Rouen. L'exploitation de la falaise ainsi commencée se poursuit de place en place et fournit par la navigation des matériaux aux constructions lointaines; les excavations qu'elle pratique sont souvent muraillées et converties en habitations. La solidité des produits si faciles à travailler de ce gisement est très supérieure à ce qu'annoncent les apparences; la preuve en est dans la belle église de pure architecture normande de Saint-Georges de Boscherville, qui, construite de 1050 à 1060 par Raoul de Tancarville, n'exige, au bout de huit cents ans de durée, que quelques travaux de consolidation. A l'extrémité orientale de ce soulèvement se dresse la chaise vénérée où s'asseyait Gargantua quand il se lavait les pieds dans la Seine, et avec un peu de bonne volonté on peut en voir les bras dans deux roches qui percent le terrain supérieur : la hauteur du siége est d'une cinquantaine de mètres, ce qui se rapporte assez bien à l'idée que se font les Parisiens de la taille du plus célèbre bourgeois de leur ville, et confirme la véracité de la tradition, qu'on serait mal venu de contester devant certains habitans de Duclair. Plus près du bourg et sur le front de la falaise, des terrassemens d'une destination plus authentique forment l'enceinte des *Catelins*, quadrilatère de 8 à 10 hectares garni de fossés à déblais retroussés dans l'intérieur et beaucoup plus profonds que ne les faisaient les Romains. Cette fortification ne peut être qu'un poste avancé de l'occupation de la presqu'île de Jumiéges par les Normands : comme l'attestent l'histoire et quelques vestiges de retranchemens tracés sur l'isthme, ils avaient fait de la presqu'île un de leurs repaires, et, maîtres de l'embouchure de la Seine, ils s'étaient appliqués à prendre des sûretés du côté de la terre et du haut de la rivière. C'est principalement dans le choix de ses positions que s'est partout manifesté le génie militaire de cette race.

Les bords tant célébrés du Rhône, du Rhin et du Danube sont à peine comparables, pour leurs beautés naturelles, à ceux de la Seine maritime; on le reconnaît surtout en approchant de Rouen. Au-dessous de l'étage occupé par les bois, les coteaux, chargés d'arbres fruitiers, se couvrent de gracieuses habitations; les prairies descendent jusqu'à la rivière; des îles à ombrages épais surgissent du sein des eaux, dépouillées de la vase qui les souillait plus bas; le mou-

vement maritime s'anime, et le bruit des marteaux, la fumée des hautes cheminées des usines signalent la présence des travaux de l'industrie entre ceux de la culture et ceux de la navigation. Rouen se découvre enfin dans toute sa majesté avec la forêt de mâts de son port, les arbres touffus de ses royales avenues, avec les flèches élancées de ses édifices, se projetant sur le fond du grandiose et verdoyant paysage dans lequel il est encadré.

III. — ROUEN.

César, Strabon ni Pline n'ont fait mention de Rouen : sans doute de leur temps le bassin de la Seine, couvert de forêts, n'avait point encore de navigation intérieure suffisante pour alimenter des établissemens commerciaux permanens; mais, une fois formés, ces établissemens grandirent rapidement. Lorsque Dioclétien divisa la Gaule lyonnaise d'Auguste en quatre provinces, Rouen fut donné pour capitale à celle du nord-ouest (1), qui comprenait Paris.

Après plusieurs siècles passés sous la domination romaine ou sous le sceptre des rois francs, la Neustrie devint au commencement du IXe siècle le but principal des déprédations des Normands. Ils dévastaient depuis longtemps la Frise, la Flandre, la Bretagne, et avaient obligé Charlemagne à organiser contre eux de puissans moyens de défense, lorsqu'en 804 ils attaquèrent Rouen pour la première fois. Revenant sans cesse à l'embouchure de la Seine, ils finirent par en faire leur quartier-général : ils remontaient par les fleuves dans l'intérieur des terres, et saccagèrent à plusieurs reprises Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn, Trèves, Metz, Bruges, Gand, Anvers, Amiens, Soissons, Troyes, Nantes, Tours, Orléans, Poitiers, Bourges, Limoges, Saintes, Angoulême, Bordeaux, Toulouse; ils assiégèrent trois fois Paris, et dans ces expéditions lointaines ils laissèrent partout une horrible trace de leurs cruautés.

Ces brigandages séculaires s'expliquent jusqu'à un certain point par les surprises que, maîtres de la mer, d'audacieux pirates pouvaient exercer sur des populations dépourvues de marine, par la terreur qui paralysait leurs victimes, par le morcellement de l'autorité dans les pays attaqués, par l'impossibilité de s'entre-secourir, faute de communications. Il est moins facile de dire comment, à partir de 912, les deux presqu'îles scandinaves, qui avaient alimenté jusque-là de si nombreuses émigrations, cessèrent tout à coup de déverser leur trop-plein sur le monde, et quels changemens opérés

(1) Ce territoire correspondait à peu près à celui des sept départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de l'Orne, du Calvados et de la Manche.

par le christianisme dans les mœurs de leurs habitans tarirent presque instantanément la source d'où s'élançaient ces hordes dévastatrices. Quoi qu'il en soit, elles avaient à leur tête, dans les dernières années du IXe siècle, un homme dont le génie égalait l'intrépidité. Ses compagnons l'appelaient Rhou, nom dont, après son baptême, on a fait ceux de Raoul et de Rollon. Ce chef profita de la terreur qu'il inspirait pour donner un établissement fixe aux bandes qui le suivaient : il se fit céder la Neustrie par Charles le Simple, reconnut sa suzeraineté, embrassa le christianisme, et se montra dès lors aussi habile fondateur qu'il avait été destructeur intraitable. Il enrichit et honora le clergé, instrument presque unique de civilisation de ce temps; il fit cesser parmi les siens le règne de la violence, inaugura celui d'une justice régulière, et la rendit quelquefois de ses propres mains, avec une rigueur sans doute indispensable pour la faire comprendre à des barbares. C'est ainsi qu'il fut surnommé *le Justicier*, et la clameur de *haro*, à laquelle tout Normand devait être à l'instant conduit devant le juge, n'était autre chose que la dégénération du cri : *Ha! Rhou!* qui était une invocation aux lois du premier duc. Rollon trouva la Normandie inculte et déserte; il la peupla de ses anciens compatriotes et des réfugiés qu'attira des provinces voisines la sécurité dont il la fit jouir.

Plusieurs des institutions auxquelles les navigateurs normands attribuaient la puissance de leurs armes s'implantèrent naturellement avec eux dans leur nouvelle patrie. Les coutumes scandinaves conféraient parmi les chefs tout l'héritage à l'aîné de la famille; les cadets n'avaient pour domaines que la mer à écumer, et pour capitaux que des barques, des filets et des armes. La polygamie était admise dans cette société, et comme les femmes y étaient très fécondes, les cadets y étaient fort nombreux. Les anciens chroniqueurs n'hésitent pas à voir dans cette organisation la source des flots de barbares qui désolèrent si longtemps les côtes de l'Europe. La translation du droit d'aînesse en Normandie n'a pas pu être étrangère à l'esprit d'aventure qui, sous l'ancienne monarchie, se maintenait si bien dans cette province. Lorsque Tancrède de Hauteville vit ses fils grands, il leur déclara que tous ses biens appartenaient à leur aîné, et que chacun des autres avait pour dot un cheval, une armure et une épée. Ils partirent et allèrent achever la conquête de la Pouille, préparée par Drengot-Osmond. Leurs succès attirèrent sur leurs pas une foule de leurs compatriotes, et, tout pliant devant leur audace réfléchie, ils furent bientôt maîtres de la Sicile et de la Grande-Grèce. Les rangs en tête desquels Guillaume le Bâtard gagnait la bataille d'Hastings et soumettait l'Angleterre en six semaines

étaient formés de cadets de Normandie. La révolution a fait disparaître jusqu'aux traces de ces anciennes institutions : les terres de Tancrède de Hauteville seraient aujourd'hui divisées en lots égaux, et au lieu de conquérir la Sicile, d'assiéger Constantinople et de faire trembler les soudans de Babylone, Guillaume Bras-de-Fer, Drogon, Robert Guiscard, engraisseraient des bœufs ou feraient courir des chevaux. Chacun vit aujourd'hui pour soi, et le monde en est plus tranquille. On ne saurait cependant considérer avec indifférence un état social dans lequel les habitans d'une de nos provinces ont vaincu la Pouille, la Sicile, Constantinople, l'Angleterre, et donné à un historien le droit d'écrire : *Normanni possident Apuliam, devicere Siciliam, propugnant Constantinopolim, inferunt metum Babyloni, Angliæ terra tota se eorum pedibus læta prosternit* (1).

La conquête de l'Angleterre, accomplie en 1066 par un duc de Normandie, rendait ce vassal trop puissant pour son suzerain, et les rapports entre le duché et la couronne de France furent, à partir de ce moment, le sujet de tiraillemens douloureux. Enfin en 1202 le roi Jean-sans-Terre, quatorzième duc de Normandie, est accusé d'avoir assassiné sur la terre de France son neveu Arthur, duc de Bretagne. Il avait affaire à Philippe-Auguste. Cité devant la cour des pairs, il refuse de comparaître et est déclaré déchu de son duché. Philippe en prononce la confiscation et exécute son arrêt à main armée. En 1203, il ne restait plus en la possession de Jean que les villes d'Arques, de Verneuil et de Rouen. Rouen se rend au mois de juillet 1204, et la Normandie revient tout entière à la France 292 ans après en avoir été détachée.

Rouen fut pris par les Anglais en 1419. « Le roy d'Angleterre, dit Alain Chartier, assiégea la ville en la saison nouvelle, et demoura l'espace de sept mois devant la ville. Et s'y gouvernèrent moult grandement ceux de ladite ville, gens d'armes et commun, et tellement qu'ils mangièrent les rats avant que eulx rendre. Monseigneur le daulphin ne les put secourir pour ce qu'il avoit assez à faire contre le duc de Bourgoigne et ses gens, et aussi que les Anglois tenoient tous les passages dessus la Seine depuis Paris en bas. » Le 31 mai 1430, Jeanne d'Arc était brûlée vive dans l'enceinte du Vieux-Marché, sous la garde des Anglais et aux yeux d'un clergé dont quatre siècles n'ont point atténué l'immortelle infamie. Aucun sacrifice, depuis celui du Christ, n'avait eu de plus sainte ni de plus noble victime. A la place où s'alluma le bûcher s'élève un monument qui n'est digne ni de l'héroïne ni de la ville, et il y a là trop à expier et trop à glorifier pour qu'un jour les voix unies de la reli-

(1) *Historia Conquestarum*, Guglielmi Pictavi.

gion, de la patrie et de la justice n'obtiennent pas une autre consécration du plus navrant souvenir de notre histoire.

« Au mois d'octobre 1449, le roy estoit à Pont-de-l'Arche et son ost près de lui : il envoya sommer ceux de Rouen qu'ils lui rendissent la ville; mais les Anglois qui dedans estoient ne voulurent souffrir que les héraults parlassent au peuple, les menacèrent très fort à faire mourir et les renvoyèrent à grand'hâte. Quand le roy sut ces nouvelles, il envoya devant ladite cité grant puissance et multitude de gens de guerre dont estoit conducteur le comte de Dunois. » Après une série de combats dans lesquels Anglais et Français firent très bien leur devoir, après un assaut repoussé, mais qui montra clairement les dispositions des habitans contre la garnison, la pression de la population de la ville sur les Anglais devint plus énergique, et le duc de Sommerset, se voyant entre deux ennemis, parla d'arrangemens et entra en rapport avec Dunois. Déjà les soumissions des plus considérables de la ville, l'archevêque en tête, arrivaient à Pont-de-l'Arche, et « les Anglois estoient très desplaisans, courrouchiez et marriz, connoissant à cette heure les grands desirs et volontés que le commun avoit au roy. » Ils jugèrent prudent d'abandonner l'intérieur de la ville pour mieux garder le château, les portes et les remparts. Bientôt cependant ils durent abandonner ces dernières positions devant lesquelles Dunois était venu mettre le siége, et le duc de Sommerset, après avoir résisté, puis parlementé, se retira. « Le roy, accompagné du roy de Sicile et des autres seigneurs, fit la feste de la Toussaint en grant joie et liesse au lieu de Sainte-Catherine. Et le dixième jour du mois de novembre, qui fut un lundi, se partit de là pour entrer en sa cité de Rouen accompagné des susdits seigneurs qui estoient en grants, riches et divers habillemens, les uns couverts eux et leurs chevaux de draps d'or et de velours, les autres de brodeures et d'orfévrerie et de draps de Damas et de satin en maintes guises et manières, entre lesquels estoient après le roy en plus riches habillemens les comtes de Saint-Pol et de Nevers. » Le premier de ces deux brillans seigneurs eut plus tard la tête tranchée par ordre de Louis XI, qui, alors dauphin, l'honorait de sa faveur particulière.

Peut-être y a-t-il un peu d'enfantillage dans le soin minutieux avec lequel le chroniqueur se complaît, après le récit de ces grands événemens, à décrire dans leurs moindres détails les costumes du roi et de ses compagnons. Cela intéressait évidemment beaucoup le public de ce temps. Le cortége, il faut en convenir, ne devait pas avoir mauvaise grâce, et l'enthousiasme du peuple devait être grandement excité par la vue de tant de braves chevaliers dont on se racontait les faits d'armes, et peut-être aussi, mais plus discrètement,

quelques abus du droit de la guerre commis sur les pauvres gens et les femmes.

Passons sur les épisodes sanglans des guerres de religion dont Rouen fut le théâtre de 1552 à 1582. La ville prit plus tard le parti de la ligue, et Henri IV l'assiégea en 1591. Il faut lire dans Agrippa d'Aubigné comment le roi fit à ce siége pâlir les plus braves par son audace. Il revint à Rouen cinq ans plus tard. Le récit de son entrée (1) n'est guère moins détaillé que la chronique d'Alain Chartier, et ce qu'on y remarque le plus, c'est la profusion de devises latines et grecques dont étaient ornés sur son passage les édifices publics et particuliers. Peut-être le roi n'était-il pas celui qui les comprenait le mieux; mais il ne ressort pas moins de cette circonstance que la ville de Rouen était, il y a deux cent soixante-dix ans, tout au moins aussi lettrée qu'aujourd'hui. Le grand Corneille y naissait sous ce règne béni, et l'énergique concision de son style est empreinte de la saveur des fortes études latines qu'il y fit. Le roi Henri logea à l'abbaye de Saint-Ouen, et son séjour à Rouen fut de dix-sept semaines : elles ne furent pas les moins occupées de sa vie; il ne cessa de travailler en réparateur aux affaires de la ville, de la province et du royaume. Il fut si heureux des témoignages d'amour qu'il y recevait et si frappé de l'importance de la position, qu'il voulut, dit la chronique, « y faire bastir un chasteau et ville neuve de l'autre costé de la rivière, dont il fit faire plusieurs devis et dessins par savans et experts architectes mandés exprès par son commandement pour cet effet. » La population entière l'accompagna à son départ jusqu'à une lieue de la ville, et en la congédiant « il l'assura derechef du désir qu'il avoit de faire bastir une maison en sa ville de Rouen pour s'y accommoder et y séjourner quelque saison de l'année. » D'autres soins l'entraînèrent, et cette parole de Gascon à Normands n'a jamais été tenue.

Tandis que les ténèbres et la violence régnaient sur l'Europe, la civilisation, le commerce, les arts se développaient à Rouen. Le plus populaire de tous, celui dont les œuvres exigent le plus le concours de la science, l'architecture, y brillait d'un éclat dont elle est aujourd'hui bien éloignée. La cathédrale a été reconstruite du commencement du XIIIe siècle à celui du XVIe. L'érection de l'église de Saint-Ouen, le chef-d'œuvre de l'art gothique, date à peu près du même temps (2). Jean Marcdargent, issu d'une famille de cultivateurs,

(1) *Discours de la joyeuse et triomphale entrée de très haut, très puissant et très magnanime prince Henri IVe de ce nom, très chrestien roi de France et de Navarre, faicte en sa ville de Rouen le mercredi 16e jour d'octobre 1596.*

(2) *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen*, par le père François Pommeraye, des bénédictins de Saint-Maur; petit in-folio, Rouen 1662.

qui fut abbé de 1302 à 1339, employa les seize premières années de sa prélature à la réunion des ressources nécessaires pour la construction de ce monument; il en jeta les fondations en 1318, et à sa mort plus de la moitié en était achevée. Après lui, cent soixante ans ont été employés à le porter au point où il était en 1830. Projet, dessin, matériaux, main-d'œuvre, tout dans cette entreprise provenait du pays; les quêtes et les dons des fidèles venaient en aide aux fonds de l'abbaye; des artistes et des artisans payés en prières et en indulgences dévouaient leur existence entière aux travaux de l'église. C'est ainsi que s'est élevé de la terre vers le ciel, dans un temps que nous réputons barbare, un monument aussi supérieur aux autres temples chrétiens que l'était le Parthénon d'Athènes à ceux de la Grèce et de Rome. Marcdargent valait Ictinus. Tout est motivé dans le vaisseau de Saint-Ouen, tout y est nécessaire, et il ne serait pas plus aisé d'en détacher une pierre que d'effacer un vers dans les grandes scènes de Corneille. Nous avons, il y a vingt ans, prétendu donner à l'église la façade qui lui manquait; mais nous n'étions pas inspirés du sentiment du fondateur de l'ensemble, et l'œuvre pénible du XIXe siècle s'est imparfaitement fondue dans l'harmonie de celle du XIVe (1).

Les ouvrages de l'église ne sont pas seuls à témoigner de l'état de la société à Rouen à l'époque de nos plus grands malheurs publics. Un marin d'un rang élevé, don Pedro Niño, que nous avons déjà rencontré à Harfleur, amenant à Charles VI les galères qu'envoyait à son secours le roi d'Espagne Henri III, vint hiverner en 1405 à Rouen : « c'est, dit-il, une puissante ville, où abonde tout ce qui importe à la commodité de la vie, » et il prend dans l'hospitalité qu'il y reçoit une idée trop flatteuse de notre caractère. « Les Français, ajoute-t-il, sont une noble nation; ils sont sages, intelligens, discrets, pleins de politesse et de courtoisie, élégans dans leurs meubles et leurs habits, sincères et généreux, aimant à plaire aux étrangers et à les honorer, tenaces dans leurs opinions, prompts dans leurs colères, mais sans méchanceté, ardens au plaisir. » Don Pedro ne voit qu'une ombre à ce portrait, c'est que nous sommes trop amoureux, et il attribue obligeamment ce travers aux malicieuses influences de la planète de Vénus. Voilà certainement le

(1) L'architecte du portail de Saint-Ouen aurait mieux fait de prendre simplement dans le livre du père Pommeraye le *plan du portail comme il doit être achevé*. Ce plan n'a pas, que je sache, une irrécusable authenticité; mais l'adoption en aurait été très préférable à ce qu'on a fait. Le constructeur de la façade peut toutefois invoquer une circonstance atténuante : c'est que son projet a été, à ce qu'on assure, six fois recommencé sous la pression du conseil des bâtimens civils, et pour peu qu'il ressemblât à Mme de Sévigné, qui ne se reprenait, disait-elle, que pour faire plus mal, il a dû finir par accepter de lassitude des idées qui n'étaient plus les siennes.

tableau d'une civilisation avancée. Dans un autre chapitre intitulé *Como son los Ingleses diversos y contrarios de todas las otras naciones de christianos*, le brave Niño ne se montre pas à beaucoup près aussi indulgent pour nos voisins d'outre-Manche (1).

La part du commerce dans le mouvement de la civilisation ne pouvait manquer d'être considérable en de pareils lieux, et elle témoigne de sa puissance d'autant mieux que les obstacles à surmonter étaient plus grands. Ils tenaient surtout à l'état intérieur du pays. En étudiant les travaux de M. de Fréville (2), on a peine à comprendre comment le commerce se mouvait sous le réseau de règlemens absurdes et de péages tortionnaires dont l'accablait la féodalité. Impudente et brutale entre les mains des seigneurs, elle était entre celles des moines habile à faire payer au-delà de leur valeur des services rendus, tels que des établissemens de bacs ou des entretiens de passages en rivière. Heureusement la Normandie a toujours été la province de France où l'on tire le mieux parti du silence ou de l'obscurité de la loi : on savait presque toujours amener à composition ces petits exacteurs locaux, et si les marchands laissaient quelques plumes dans le filet, ils n'y restaient jamais empêtrés. Il faut admettre l'existence d'un régime de fraudes et d'exemptions à peu près normal pour expliquer la circulation des marchandises entre Rouen, Paris et la mer au moyen âge.

Dès 1207, Philippe-Auguste, attentif à consolider l'incorporation de la Normandie à la France, accordait à la ville de Rouen, avec d'autres importantes franchises commerciales, le privilége du trafic avec l'Irlande. Le régime établi par ce grand prince a longtemps suffi aux besoins du pays. Une amélioration considérable y fut apportée sous Henri III dans « l'establissement d'un prieur et de deux consuls pour cognoistre, décider et juger en première instance des différends concernant le trafic et commerce. » Le commerce fut de la sorte affranchi des frais et des lenteurs de la justice ordinaire, et cette institution, étendue par Henri IV à la plupart des villes maritimes qui le demandèrent, est l'origine de nos tribunaux de commerce.

Pour voir l'industrie prendre à Rouen un essor auparavant inconnu, il faut passer au règne de Louis XIV. Colbert devient ministre; en 1662, il étudie; en 1664, il agit. Il commence par créer à Dunkerque, à Bayonne, à Nantes et à Rouen « des conseils de commerce dans lesquels les principaux marchands se réunissaient tous les six mois pour étudier les questions relatives aux intérêts

(1) *Cronica de don Pedro Nino conde de Buelna*. In-4°, Madrid 1782.
(2) *Histoire du Commerce de Rouen au moyen âge*, 2 vol. in-8°.

du commerce et de la navigation et proposer au roi les moyens de les favoriser. » Puis, comme l'intendant de la Haute-Normandie craignait que les protestans ne prissent de l'autorité dans ces assemblées, Colbert lui fait écrire par Seignelay « qu'on ne fait point de distinction dans les affaires du commerce des gens de la religion prétendue réformée, qu'ainsi les marchands de Rouen peuvent députer qui bon leur semble pour apporter les mémoires qui leur sont demandés. » En même temps le chevalier de Clerville, dont on se souviendrait davantage si Vauban n'était pas venu après lui, terminait à Rouen une reconnaissance des ports de la Normandie, et, guidé par les instructions de Colbert, il déterminait les négocians de la ville à former la première compagnie d'assurances maritimes qu'ait possédée notre pays. Une association de capitaux entre Rouen et Paris réunit un fonds de 1,400,000 livres, et les assurances, dont la Hollande et l'Angleterre avaient le monopole, leur furent enlevées. La compagnie prêtait ses fonds libres à 6 1/4 pour 100, à la condition d'exigibilité à volonté, et Clerville constata que les expéditions locales de toiles en Espagne payaient les laines et les métaux précieux que nous en tirions.

Le cardinal de Richelieu et Colbert après lui avaient, a-t-on dit, des espions qui allaient pour eux à la recherche des gens de mérite. Les ministres de nos jours ne sont pas réduits à cette extrémité; s'ils demandent un homme capable, il se forme à l'instant une émeute à la porte de leur cabinet. Les espions de Colbert ne le trompèrent pas le jour où ils lui dénoncèrent Fermanel, négociant de Rouen, dont il fit son correspondant et son agent le plus intime pour les affaires de la Normandie. La correspondance de ces deux hommes et les mesures qui en furent le résultat, de 1669 à 1679, sont un modèle d'intelligence quant au progrès de l'industrie et l'amélioration du sort des populations ouvrières; malgré deux siècles écoulés, on est souvent tenté, en parcourant la ville de Rouen, d'en recommander l'étude, comme celle d'une nouveauté, aux administrations publiques du pays.

Colbert mourut en 1683, et l'édit de Nantes fut révoqué en 1685, mesure fatale, dont les résultats devraient servir de leçon à tous les gouvernemens temporels qui s'immiscent dans la direction des consciences. On comptait deux cent mille religionnaires en Normandie, dont quatre mille à Rouen. Ils n'avaient pas toujours eu pour le culte catholique la tolérance qu'ils réclamaient pour le leur, et les torts des deux communions étaient au moins réciproques; mais le gouvernement, en excluant de fait les protestans des carrières publiques, les avait rejetés dans les carrières industrielles, et le vide qu'ils y firent, les forces qu'ils portèrent à l'étranger furent d'au-

tant plus considérables. L'intendant de la province faisait remarquer en 1699 qu'avant 1685 il abordait à Rouen beaucoup d'étrangers, surtout de Hollandais, qu'ils y formaient des établissemens, au grand avantage du commerce local, mais que presque tous s'étaient retirés, se voyant privés de l'usage de leur religion. Tout n'était pourtant pas perdu, car dans ce même mémoire l'intendant signalait une maison Legendre dont la fortune était de 4 à 5 millions, ce qui en vaudrait au moins 12 d'aujourd'hui, et dont les correspondances s'étendaient dans tous les lieux du globe où il y avait intérêt d'en avoir. Il n'est pas très sûr qu'aujourd'hui cette seconde condition soit remplie à Rouen par beaucoup de maisons.

Rapprochons-nous du temps présent : son inventaire comprend tout ce qui méritait d'être conservé dans l'héritage du passé.

En 1840, M. Cousin, s'appropriant pendant son court ministère une pensée qu'il a prêtée à Colbert, transférait de Rouen à Caen la faculté de théologie, dont les leçons étaient peu courues dans une ville de marchands; il la remplaçait par des cours de dessin linéaire, de géométrie appliquée, d'histoire naturelle, de chimie, et donnait à une industrie et à une agriculture pleines de vie les guides dont elles ont le plus besoin. La déposition de ce germe d'une réforme dont le développement complet serait si fécond prouve que la philosophie a du bon toutes les fois qu'elle n'est pas gâtée par les philosophes.

Le fait le plus considérable pour la ville de Rouen qui se soit réalisé depuis plusieurs siècles est l'endiguement de la Seine sur lequel nous reviendrons plus loin. Les conséquences de ce fait se résument dans un chiffre : les transports par eau, qui, du Havre à Rouen, revenaient à 12 francs par tonne, n'en coûtent plus que 6 ou 7. Qui ne croirait que le résultat d'un tel abaissement de prix a été un notable accroissement de circulation? Il n'en a rien été. Le mouvement des années 1846 et 1847, qui ont précédé les travaux, a été à Rouen de 801,451 et de 723,966 tonneaux; celui des années 1858 et 1859, qui en ont profité, s'est réduit à 603,933 tonneaux et à 564,862. Ce n'est pas que dans cette période le commerce maritime se soit en général affaibli. Au Havre, le tonnage des mêmes années a été pour les premières de 1,496,394 et de 1,674,921 tonneaux, pour les secondes de 2,081,355 et de 1,871,597. Tandis que Rouen descendait dans l'échelle de 100 degrés à 77, Le Havre montait de 100 à 124. Il ne faut ni exagérer ni amoindrir les conséquences de pareils faits. Le cabotage est l'élément de circulation qui s'est le plus réduit à Rouen; la raison en est simple : les chemins de fer se sont progressivement emparés d'une partie des marchandises qui alimentaient cette navigation, et, pour ne citer qu'un exemple, le bassin de la Seine tire de

grandes quantités de vins de la Provence, du Languedoc, de la Gironde : ces vins arrivaient autrefois par mer et par Rouen; ils se dirigent aujourd'hui vers leur but par des voies plus courtes et plus rapides. Revenir aux anciens erremens est impossible, et il ne peut plus être question que de chercher des compensations au vide qui se produit. Des administrateurs, qu'il faut bien ici distinguer des commerçans, en ont cru trouver une dans la création de docks et d'entrepôts de douane à Rouen. De pareils établissemens sont essentiellement du domaine de l'industrie privée; ils prospèrent par la clientèle de négocians qui aiment beaucoup mieux avoir affaire à leurs pairs qu'à des administrations dont le mouvement des marchandises n'est pas le métier, et partout où ils sont à leur place, les intelligences et les capitaux se tournent avec empressement vers eux. Des intelligences et des capitaux! Quelle ville est à cet égard mieux dotée que celle de Rouen? Cependant personne ne s'y est soucié d'y devenir fondateur de docks : soit qu'on n'y remarquât pas cette quantité d'entrepôts particuliers par laquelle se signale ordinairement l'opportunité de la création d'un entrepôt général, soit qu'on craignît la concurrence du Havre, où les affaires attirent les affaires, où l'assortiment sera toujours plus complet, où la rupture de charge est inévitable, tandis qu'elle a cessé de l'être à Rouen le jour où des remorqueurs à vapeur et des trains de chemins de fer ont fait passer debout sous ses murs des marchandises venues de la mer, soit par d'autres causes qui nous échappent, on a mis les docks au compte de la ville. La ville a d'autant moins résisté à prendre à sa charge cette conception qu'elle n'avait aucune avance à y consacrer, et l'on sait combien peu les villes et les jeunes gens qui se ruinent hésitent à se jeter dans les entreprises qui n'engagent que leur avenir.

Dans le bilan de l'endettement public qu'il vient de dresser si courageusement, M. Fould a oublié un chapitre : celui des dettes municipales. Il y aurait un livre à faire, et des plus instructifs, sur l'énormité des charges improductives imposées depuis quelques années à l'avenir des communes, et sur l'art avec lequel se groupent les chiffres dans des comptes dont ceux qui devraient en réprimer le désordre détournent complaisamment les yeux. Il suffit ici de rappeler qu'une loi du 14 juillet 1860 a ajouté pour treize ans 20 centimes additionnels au principal des contributions directes de la ville de Rouen, prolongé les surtaxes de l'octroi, et autorisé, en attendant mieux, une émission d'obligations municipales de 11,500,000 fr. Ces mesures financières ont mis la ville en état de terminer ses docks, de percer un certain nombre de rues, et personne n'a demandé si cette aggravation des charges locales ajouterait aux moyens qu'a le district manufacturier de Rouen de soutenir la concurrence anglaise, protégée par nos nouveaux traités de commerce.

L'administration s'est mise à l'ouvrage. Il a fallu, pour ouvrir les rues portées au programme, abattre des maisons. On dirait qu'une trombe de Malaunay est passée sur plusieurs quartiers de Rouen; mais il ne paraît pas, au peu d'empressement que mettent les riverains à reconstruire, que les nouvelles voies aient été tracées avec beaucoup de réflexion. Il est bon de donner du jour et de l'air à des populations entassées dans des rues étroites; mais pourquoi chercher du nouveau quand le but serait atteint d'une manière beaucoup plus heureuse par la simple continuation d'anciens projets? Ce qui distingue les monumens de la Grèce, c'est l'art avec lequel ils sont placés autant que la perfection de l'architecture. On voyait le Parthénon de tous les quartiers et de toute la campagne d'Athènes, et le temple du cap Sunium annonçait l'Attique aux navigateurs de l'Archipel. Cet art de doubler la valeur des monumens par la grandeur des perspectives n'a pas été celui des architectes normands, si ce n'est dans le choix de l'emplacement de la jolie église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, construite de nos jours sur des souscriptions particulières. Rouen possède des édifices qu'aucune capitale de l'Europe ne peut s'empêcher de lui envier; mais rien n'est plus obstrué que les abords, et il suffirait d'en dégager la vue et l'accès pour rendre la ville incomparable. C'est ce qu'avait compris M. de Crosne, l'intendant que la révolution trouva sur le siége de Rouen. Il voulait, disait-il, que du beau portail de l'Hôtel-Dieu on vît l'archevêque à l'autel de la cathédrale. Si l'on n'avait pas vu l'archevêque, on aurait au moins admiré, de toute la longueur d'une avenue de 1,100 mètres à percer entre les deux monumens, le merveilleux ensemble du temple. M. de Crosne en a ouvert 500 mètres. Le surplus serait facile à ouvrir, et le premier effet du complément de son projet serait de tirer de leur obscurité la place historique où fut immolée Jeanne d'Arc et celle où naquirent les deux Corneille. Si l'on avait employé à délivrer la cathédrale des ignobles masures entre lesquelles elle est resserrée le quart des fonds dépensés en démolitions jusqu'à présent stériles, outre d'admirables perspectives obtenues, le jour et la salubrité seraient rendus au quartier de la ville qui en a le plus besoin. — Le palais de justice est partout, et non moins en Normandie qu'ailleurs, un lieu de rassemblement: celui de Rouen, à demi construit par Louis XII, et judicieusement terminé de nos jours sans qu'on ait rien changé aux plans du premier architecte, est le plus beau dont se glorifie notre pays. La façade donne sur une rue de quatre mètres de largeur; elle se rattacherait par un percement d'une cinquantaine de mètres au prolongement de la rue de Crosne. Rouen est du très petit nombre de villes situées sur un fleuve qui n'aient point de grande voie parallèle au courant. Le tracé de M. de Crosne remplit cette condi-

tion, et il est, par sa direction aussi bien que par l'importance des ramifications qui s'y rattacheraient, destiné à devenir le centre et l'artère principale du mouvement de la cité. On le délaisse pour une rue parallèle, rejetée beaucoup plus loin, à laquelle on donne pour point de mire la grosse maçonnerie carrée de l'entrée de l'hôtel de ville. Un Athénien en aurait mis l'axe en face de la sublime tour couronnée de Saint-Ouen. En s'inspirant de la pensée de M. de Crosne et procédant avec mesure, on aurait relié sans grands frais les uns aux autres, par des lignes rattachées aux quais, les foyers naturels de la circulation : c'était le moyen de faire pour l'embellissement de la ville autant que les auteurs des monumens qu'on eût mis en relief.

Qu'on ne croie pas que, même pour les masses d'ouvriers des communes suburbaines dont les mains tissent les toiles qui convergent vers la halle de Rouen, la splendeur de leur métropole soit chose indifférente. Ce pays est un pays d'artistes : c'est celui de Marcdargent, du Poussin, de Jouvenet, de Boïeldieu, de Géricault; rien de ce qu'on y fera de grand et de beau ne sera perdu pour la foule, et peut-être des hommes faits pour ouvrir des routes nouvelles à nos arts et à notre industrie n'attendent-ils pour sortir de son sein et se révéler à eux-mêmes que la vibration produite par un sentiment de plaisir mêlé d'admiration. Aujourd'hui que notre industrie ne peut avoir de supériorité effective sur celle de nos voisins que par le bon goût, rien de ce qui doit en favoriser l'expansion ne peut être négligé. Ces vœux ne sont point ceux d'ennemis de l'embellissement des villes. Toutefois dans les pays d'industrie les besoins immédiats des populations ouvrières sont les premiers à satisfaire, et ce qui fortifie leur santé, ajoute à leur capacité de travail, doit passer avant les jouissances d'un luxe de bon goût. Sous ce point de vue, le peuple de Rouen n'obtient point de ses mandataires les égards qui lui sont légitimement dus. « La halle, a dit Napoléon, est le Louvre du peuple; » il la voulait spacieuse, salubre, éclairée, et l'amélioration des marchés de Paris a été l'un de ses premiers soins. Ces paroles et ces exemples n'ont point eu de retentissement à Rouen. Les archéologues y retrouvent encore les antiques parapluies de toile cirée sous lesquels s'abritaient les dames de la halle de Vadé, ainsi que l'humidité fangeuse du vieux charnier des Innocens : il ne manque à l'harmonie des lieux que le langage du *Catéchisme poissard*.

Il est fort louable, quand une ville a des fonds disponibles, de les employer à l'ouverture de nouvelles rues; il le serait davantage de pourvoir d'abord à la viabilité des anciennes qu'elle conserve. Hors des traversées de routes dont l'entretien est à la charge des ponts

et chaussées, le pavé de Rouen est des plus remarquables par son mauvais état. Les faux pas des piétons accoutumés à ses inégalités, les entorses des étrangers, les frais qui en résultent pour le camionnage local, ne sont rien auprès de l'insalubrité produite sous un ciel brumeux par l'humidité qui se maintient dans ses lignes disjointes. L'établissement d'un bon pavé était une des choses que Colbert recommandait le plus instammeut en 1670 dans l'intérêt de l'industrie de Rouen; il allait jusqu'à faire ouvrir dans le haut de la Seine des carrières pour cette destination. Il indiquerait aujourd'hui à la ville celles d'Erquy, dont le grès serré et impénétrable à l'humidité est d'une durée presque indéfinie, et il assurerait ainsi à une navigation dont le pays déplore l'amoindrissement un aliment que rien ne pourrait lui enlever (1).

Enfin c'est pitié de voir à Rouen, aux abords de filets d'eau intermittens qu'on décore par courtoisie du nom de fontaines, de pauvres gens se mettre à la queue pour remplir non un broc, mais une bouteille! La facilité de l'alimentation et l'aérage des logemens ne sont pas toutes les conditions de l'hygiène des familles d'ouvriers : il y faut encore l'abondance des eaux. L'Écosse et l'Angleterre l'ont depuis longtemps compris, et elles ont par là beaucoup ajouté aux forces vives de leur industrie manufacturière (2). Nous commençons à marcher dans cette voie : les villes de Toulouse, de Marseille, de Lyon, de Saint-Étienne, y sont entrées des premières. Rouen en est aux études et les a mises en excellentes mains; mais quand il s'agira d'exécuter, ne regrettera-t-on pas d'avoir égaré dans des entreprises d'un avantage problématique des moyens d'action réclamés par des besoins du premier ordre?

J'ai parlé de ce qui saute aux yeux du voyageur qui, sur la vieille réputation de la ville de Rouen, vient y chercher des modèles de bonne administration. Pour n'y point éprouver de mécomptes, peut-

(1) C'est ici le lieu de rappeler que l'élément calcaire est le seul qui manque à la fertilisation du sol granitique de la Bretagne. De Rouen à Quillebeuf, les bords de la Seine sont une longue carrière de pierre à chaux : il n'y aurait donc jamais de voyages à vide dans le trafic entre Erquy et Rouen.

(2) La ville de Glasgow a donné à cet égard un grand exemple : depuis 1859, elle s'est définitivement approprié le lac Katrine, dont Walter Scott a fait la demeure de sa dame du lac, et les lacs Vennachar et Drunkie. Ces lacs communiquent entre eux; la capacité totale en est de 46 millions de mètres cubes, et ils donnent par vingt-quatre heures à la population de Glasgow 227,000 mètres, ou à peu près 5 hectolitres par tête d'habitant. Le lac Katrine est à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer, et, pour arriver à leur destination, ses eaux font un trajet de 55 kilomètres, dont 21 en souterrains. Les travaux ont duré quarante-deux mois et coûté 17,500,000 francs; les expropriations et les indemnités aux entreprises qui desservaient auparavant la ville ont absorbé 37,500,000 francs, en sorte qu'un capital de 55 millions est immobilisé dans le système d'approvisionnement actuel.

être faut-il plus regarder au passé qu'au présent. Un avenir prochain donnera la mesure de ce qu'aura gagné la ville à se jeter dans la carrière des emprunts pour imiter ce que le commerce fait fort à propos au Havre, et l'administration fort inconsidérément à Paris. Le concours du traité de commerce avec l'Angleterre, de la guerre des États-Unis et de la cherté des subsistances ne donne pas à ses entreprises le mérite de l'opportunité. Ces circonstances sont, grâce à Dieu, passagères; mais, ne le fussent-elles pas, l'industrie et la population se seraient tout aussi bien trouvées d'une administration modestement appliquée à modérer les taxes municipales, à raffermir la santé publique, et préparant le surplus en comptant davantage sur le bénéfice du temps.

La filature et le tissage du coton, qui dominent tous les autres travaux dans le district manufacturier de Rouen, ne sont point concentrés dans la ville : ils occupent trente mille ouvriers dans les campagnes adjacentes et projettent au loin de fécondes ramifications; mais la ville est le cœur et le foyer de toute cette activité. C'est dans son sein que se mesurent les capitaux, que se combinent les organes mécaniques ou autres de la fabrication, que se distribuent les matières premières, que se réunissent les produits ouvrés, que se règlent les prix d'achat et de vente des marchandises; elle réagit ainsi sur toutes les veines de la vaste organisation dont elle est le centre, et rien de ce qui l'affecte dans sa puissance ou son économie n'est indifférent au plus humble hameau de son ressort.

IV. — ELBEUF, LOUVIERS, PONT-DE-L'ARCHE.

La marée, qui monte et descend sous le pont de pierre construit à Rouen par M. Lamandé, l'éminent ingénieur à qui Paris doit le pont d'Iéna, heurte, aux jours des syzygies, le barrage de Poses, et expire d'un côté dans l'Eure, de l'autre dans l'Andelle, au pied de la côte célèbre des Deux-Amans. Le flot embrasse sur tout cet espace des îles couvertes de bois et de pâturages; les forêts du Rouvray et de Pont-de-l'Arche couvrent les terrains graveleux de la rive gauche, et aux approches d'Elbeuf les coupes accidentées du terrain crayeux éclatent de blancheur aux rayons du soleil, ou apparaissent comme de gigantesques fantômes au travers de la brume. Le district manufacturier de Rouen s'étend dans cette partie du bassin par les industrieuses agglomérations d'Oissel, d'Elbeuf et de Louviers. Réuni à Rouen par la Seine, par une route facile et par le chemin de fer, Oissel en est presque un faubourg; il est un tributaire de sa halle aux toiles, et le nombre de ses grandes cheminées témoigne de l'activité dont y jouissent, dans les circonstances

ordinaires, la filature et le tissage du coton. Elbeuf et Louviers sont avec Sedan les métropoles de notre fabrication de draps dans le nord, et, tout en profitant beaucoup du voisinage de Rouen, ils s'appartiennent davantage. Colbert passe assez généralement pour le créateur de l'industrie de ces deux villes; il n'en a été que le fécondateur. L'heureuse situation, les laborieuses habitudes d'Elbeuf et de Louviers, une population ouvrière toute formée, offraient des élémens de succès qui ne pouvaient lui échapper, et qu'il mit en œuvre avec un rare bonheur. Ce ne sont point seulement la vivacité des couleurs, l'harmonie de la composition, la correction du dessin, qui intéressent dans les vitraux des vieilles églises de Normandie : on consignait souvent dans ces peintures inaltérables des traits de l'histoire locale, et elles sont quelquefois, pour l'éclaircissement des événemens ou des coutumes du passé, d'un secours qui vaut celui des inscriptions et des médailles. Tels sont à Elbeuf les vitraux des églises de Saint-Étienne et de Saint-Jean : on y voit quels étaient au xve siècle les procédés de la fabrication des draps. Des bateaux couverts y servent au lavage des laines; des tisserands y manœuvrent l'ourdissoir; une force à tondre les draps, des croisées de chardons pour les peigner, s'y montrent comme instrumens, et la figure de saint Roch, patron des tisserands, y est offerte à l'affectueuse vénération de ses confrères. Les règlemens de Colbert sont de 1667, par conséquent postérieurs d'au moins deux cents ans à ces manifestations de l'existence d'une industrie qui devait être beaucoup plus ancienne.

Lorsque Colbert se mit à l'œuvre, on ne fabriquait guère en France que des lainages grossiers; les draps fins se tiraient d'Espagne et d'Italie. Pour enraciner à jamais cette fabrication dans notre pays, il fallait s'en approprier la matière première. En 1671, Colbert chargea Fermanel, que nous connaissons déjà, de se procurer deux par deux, une par une, une quarantaine des plus belles bêtes à laine d'Angleterre; il donnait en même temps au consul de France à Cadix commission de faire transporter, en attendant mieux, à bord de vaisseaux du roi en croisière devant cette ville vingt-quatre béliers de Ségovie. Ce n'était pas alors une petite affaire que de tirer des étalons d'Angleterre ou d'Espagne : ces cas de contrebande étaient réputés crimes de lèse-majesté, et la potence attendait les coupables; mais ce ne fut point par là que manqua l'entreprise. Les vues économiques de Colbert étaient fort en avant des procédés d'acclimatation de ses contemporains; ses bêtes à laine ne se conservèrent pas, et l'on conclut des tentatives infructueuses qui furent faites après lui, pendant près d'un siècle, que le sol et le climat de la France se refusaient à la propagation des mérinos. Enfin

en 1766 M. Trudaine chargea Daubenton d'étudier ce grand problème, et, confiant dans les solutions données par ce naturaliste, Louis XVI obtint en 1775 du roi d'Espagne ce troupeau de Rambouillet, dont les rejetons semblent devenus chez nous des indigènes. Si vastes que soient aujourd'hui les résultats de cette amélioration, ils sont bien éloignés de pourvoir aux besoins de nos manufactures. Nous achetons annuellement pour 100 millions et plus de laines, dont les quatre cinquièmes sont des laines fines : Elbeuf et Louviers absorbent du quart au tiers de ces importations. Nous sommes maîtres de combler cet énorme déficit en étendant à l'Algérie la révolution agricole à laquelle Louis XVI a donné l'impulsion. La laine, si désirée chez nous, est la seule marchandise que produisent avec facilité les tribus d'une région qui ne comporte pas d'autre vie que la vie nomade. Leurs troupeaux s'enfoncent de nos jours, comme il y a deux mille ans (1), dans les solitudes du Sahara, rapportant de même les toisons dont ils s'y sont chargés vers la côte. L'Algérie ne nous envoie guère que des laines grossières; l'intérieur du pays en produit cependant, il est vrai en petite quantité, de comparables aux plus belles d'Espagne, et s'il n'est pas démontré que les mérinos de la Péninsule y soient venus d'Afrique, il est hors de doute qu'ils s'y propageraient sans le moindre effort. Quand nous saurons le vouloir, nous aurons sur la côte d'Afrique une Australie beaucoup mieux placée que celle des Anglais, et l'amélioration des races ovines algériennes établira entre nos ports, nos manufactures de la vallée de la Seine et les profondeurs du Sahara une connexion d'intérêts beaucoup plus efficace pour l'affermissement de notre possession qu'aucune de nos organisations civiles ou militaires.

Tous les obstacles qu'avait à surmonter Colbert ne venaient pas de la nature; souvent il trouvait la résistance aux lieux d'où il était en droit d'attendre de l'appui. S'il s'agissait d'élargir la fabrication de Louviers, les drapiers se mettaient en travers, le parlement leur venait en aide, et, pour qu'on pût bâtir une manufacture, Louis XIV était obligé d'interposer son autorité dans un bizarre conflit. « Le roi, écrivait Colbert le 18 août 1682 au premier président de Lamoignon, a appris que les lettres patentes qu'il a accordées à des particuliers pour l'établissement d'une manufacture de draps à Louviers ont été registrées depuis peu au parlement, nonobstant

(1) Sæpe diem noctemque et totum ex ordine mensem
Pascitur, itque pecus longa in deserta sine ullis
Hospitiis : tantum campi jacet! Omnia secum
Armentarius Afer agit, tectumque, Laremque,
Armaque..... (*Georg.*, l. III.)

une opposition des drapiers, et depuis l'arrêt d'enregistrement qu'ils ont été reçus opposans à son exécution. Sa majesté m'ordonne de vous faire savoir qu'elle désire que ces drapiers soient déboutés de leur opposition sans retardement, et elle m'ordonne en même temps de vous dire que les longueurs et les sollicitations depuis un si long temps ont fait un grand tort à cet établissement, et peuvent dégoûter d'autres particuliers de faire de pareils établissemens, qui sont toujours avantageux à ses peuples. »

Peu d'usages sont plus salutaires à propager dans notre pays que celui des vêtemens de laine. La fabrication d'Elbeuf, répandue dans les campagnes environnantes, témoigne par ses progrès que nous sommes à cet égard en bonne voie. La population de la ville était en 1826 de 10,200 âmes, celle du canton de 20,706; elles ont été trouvées au recensement de 1856 de 18,821 et de 34,335. Un embranchement des chemins de fer de l'Ouest est à la veille de fortifier, en rattachant directement Elbeuf aux ports de Rouen et du Havre, la clientèle que ces laborieuses cités apportent à notre navigation.

La dernière population urbaine qu'atteigne le flot de marée est celle de Pont-de-l'Arche, à 12 kilomètres au-dessus d'Elbeuf. La ville est étagée sur la rive gauche de la Seine, et son ancienne enceinte, construite pour un nombre d'habitans beaucoup plus élevé, en contient 1,660. La fondation de Pont-de-l'Arche remonte à Charles le Chauve, qui régna de 840 à 877. L'emplacement des établissemens de ce prince sur la Basse-Seine a été l'objet de longues discussions entre les plus savans hommes du XVIIe siècle. Si, au lieu de pâlir sur les livres, ils étaient venus voir le pays, ils se seraient aisément convaincus que ces établissemens ne pouvaient pas être ailleurs qu'ici. Charles avait à défendre la Neustrie contre ses frères, l'empereur Lothaire et Pépin, roi d'Aquitaine; il avait surtout à arrêter les incursions des Normands dans la vallée de la Seine. Il établit dans un lieu propice un pont de vingt-deux arches très étroites, sauf une seule, sous laquelle le resserrement des autres rejetait la masse des eaux et formait une chute de 60 centimètres de hauteur. Cette arche, seule praticable aux bateaux, était très difficile à passer, très facile à défendre. Ces dispositions ont paru de nos jours irréfléchies à cause des entraves qu'elles imposaient à la navigation; elles étaient fort bien entendues au IXe siècle, quand il s'agissait de faire échouer des attaques auxquelles la mer servait de base. Pont-de-l'Arche, fortifié, était ainsi devenu du côté de Paris la clé de Rouen et de la navigation de la Seine, et les avantages militaires attachés à cette position expliquent l'acharnement avec lequel on se l'est toujours disputée dans les guerres dont la Normandie a été le théâtre.

Ce fut à Pont-de-l'Arche que commença, en 1449, la série de revers au bout de laquelle les Anglais furent définitivement expulsés de la Normandie. Le duc de Sommerset avait enlevé Fougères en pleine trève; Alain Chartier raconte comment il fut tiré vengeance de cette trahison. « Pour commencement de faire la guerre pour le duc de Bretaigne, dit-il, messire Pierre de Brézé, du pays d'Anjou, Robert de Flocques, du pays de Normandie, Jacques de Clermont, du pays de Daulphiné, et Guillaume de Bigars eurent entreprise sur la ville et chastel de Pont-de-l'Arche par le moyen d'un marchand de Louviers, lequel menoit souvent son charroi par Pont-de-l'Arche. Et vindrent les dits seigneurs eulx embuschier de pied devers le pont Saint-Ouyn, et Robert de Flocques avec quatre ou cinq cents combattans à cheval dedans le boys du costé de Louviers. Le marchand lui troisième vint de Louviers un jeudi de mai passer une charrette par dedans le Pont-de-l'Arche, feignant d'aller à Rouen, et parla au portier du chastel pour lui ouvrir la porte pour retourner à Louviers, et lui promit donner le vin. Et retourna le marchand, comme à heure de mi-nuict, accompagné de plusieurs de l'embusche de pied, et logèrent en une hostellerie joignant le chastel, et incontinent saillirent pour venir au boulevard, dont icelui portier se doubta; mais le marchand lui dit qu'ils estoient de Louviers. Lors le marchand lui jeta à terre pour son vin deux bretons et une placque, et ainsi qu'il les levoit, le marchand le tua et laissa sa charrette sur le pont du boulevard. Ceux du chastel ouirent le bruit, et en descendit un homme hastivement en sa chemise qui cuida lever le pont du chastel pour ce que le boulevard était prins. Mais le dit marchand se hasta et le tua. Ainsi prindrent le chastel et vinrent au plus près du pont et prindrent la ville, et là furent que morts et que prins tous les Anglais, qui estoient de cent à six-vingts. Et quand ceulx de pied furent en la ville, ils ouvrirent la porte de Louviers, par laquelle entrèrent le bailly d'Évreux et le sire de Maugny et toutes leurs gens, et crioient : *Bretaigne et Saint-Yves!* » L'histoire n'a point conservé le nom du brave marchand de Louviers, et ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'elle ait oublié les petits à qui la victoire était due pour mieux glorifier les grands à qui elle profitait.

« Pont-de-l'Arche, continue le chroniqueur, est une moult belle place et un très fort chastel et beau pont assis sur la Seine. » Entrons dans l'église où Charles VII vint remercier Dieu de cette conquête : un des vitraux y représente le lieu de l'action racontée par Alain Chartier. Elle se passa sur la rive droite; l'île du bout du pont était alors entièrement occupée par des fortifications dont elle porte encore des vestiges, et le petit bras, qui faisait office de fossé,

était couvert par une forte tête de pont : le paisible hameau construit à la place de cet ouvrage a gardé le nom de *Fort*. Sur la rive gauche, on entrait en ville par une porte crénelée et flanquée de tours. Le passage d'un bateau sous l'arche marinière est peint sur le vitrail; une douzaine de chevaux et une foule de haleurs vêtus comme au xve siècle y sont attelés. — Jusqu'en 1812, aucun bateau n'a remonté autrement que par cette manœuvre la chute de la rivière sous le pont; pour un bateau de Seine de notre temps, il fallait deux cents hommes et cinquante chevaux. A l'apparition d'un bateau, la population des haleurs était convoquée à son de trompe. Pour être toujours prête à répondre à cet appel, elle n'acceptait aucune profession assujettissante, et il a suffi de cette coutume pour interposer pendant des siècles un nid de frelons oisifs entre les ruches laborieuses de Louviers et d'Elbeuf. En 1812, la conversion du fossé de l'ancienne fortification en un beau canal éclusé a changé la route de la navigation et conduit à la réforme des mœurs locales. Enfin en 1856 le pont de Charles le Chauve s'est écroulé après mille ans de service; il a été remplacé par un pont de neuf arches de 30 mètres d'ouverture chacune, sous lequel les eaux coulant sans contrainte ne forment plus aucune chute; l'allongement de la portée des marées y accroît en vive-eau la profondeur. L'écluse de 1812 est à son tour délaissée et les bateaux franchissent aujourd'hui, sans daigner ralentir leur marche, le passage autrefois si redouté.

Ne quittons point ce rivage sans rappeler un souvenir aussi éloigné de nous par le changement de direction des idées que par la course du temps. Colbert, qui ne négligeait rien de ce qui peut contribuer à polir les mœurs, voulait animer et embellir les abords de la ville de Rouen, et dès 1679 il recommandait à l'intendant de la province d'établir des troupes de cygnes sur les eaux de la Seine. « Vous savez, lui écrivait-il le 10 juin 1686, que le roy a fait mettre des cygnes sur la rivière de Seine. Étant sous la protection particulière de sa majesté, elle veut non-seulement qu'aucun n'y touche, mais même que chacun prenne plaisir à avoir un ornement de cette qualité sur cette rivière. J'apprends qu'il y a beaucoup de cygnes entre Pont-de-l'Arche et Rouen. Je vous prie d'envoyer un des gardes servant près de vous pour les reconnoître, et en même temps vous devez donner une ordonnance et la faire afficher dans toute l'étendue de la généralité sur les bords de la rivière, portant défense à toute personne de leur faire aucun mal. »

Combien de temps ces flottilles ailées ont-elles égayé les bords de la Seine? On l'ignore, et l'on a perdu jusqu'au souvenir de leur passage. Peut-être les éducations de canards de Duclair en sont-elles un pâle reflet : pourquoi ne remonteraient-elles pas en effet à

quelques ménagères cauchoises, qui, par un judicieux amendement des instructions de Colbert, auraient substitué à des palmipèdes d'une suprême élégance tant qu'ils nagent des congénères dont la supériorité devient incomparable dès qu'ils sont cuits? Sans attacher une importance exagérée à cette question historique, la Société d'agriculture de Rouen devrait examiner quels obstacles empêchent de nos jours l'industrie de Duclair de s'étendre à tout le cours de la Seine; elle n'en découvrirait probablement pas d'autres que l'incurie des riverains. La Hollande est parvenue, par la propagation des oiseaux aquatiques et du poisson dans ses canaux, à rendre ses eaux intérieures encore plus productives que ses terres. Appliquons-nous à suivre ses exemples; les besoins alimentaires de nos populations d'ouvriers talonnent partout notre agriculture, et le district de Rouen n'est pas celui où ils sont le moins pressans.

V. — LE CHENAL DE LA SEINE. — LE MASCARET.

Les travaux d'endiguement de la Seine maritime ont eu pour objet la fécondation de tout le bassin hydrographique que nous venons de parcourir, de ses campagnes et de ses villes secondaires aussi bien que de sa métropole. Ils devaient produire deux résultats, la conquête de terrains précieux et l'amélioration du chenal de la Seine.

On sait à quoi s'en tenir sur les dépôts des terres d'alluvion; ils ont surpassé les espérances de l'agriculture au point de causer quelques inquiétudes à la navigation. Quant aux résultats commerciaux de l'amélioration du chenal de la Seine, ils ont été résumés par la chambre de commerce de Rouen en termes d'une éloquente précision. « La marée, a dit la chambre (1), remonte aujourd'hui plus haut et plus longtemps qu'autrefois dans le port de Rouen; elle se fait sentir plus loin en amont, et favorise ainsi la navigation fluviale. — Aux marées de vive-eau, le chenal endigué de Caudebec à Tancarville offre de 6 à 7 mètres d'eau là où il n'y en avait autrefois pas plus de 3. — Il monte aujourd'hui à Rouen des navires calant 4m60, lorsque autrefois le maximum était de 3 mètres. — Du 1er janvier 1830 au 31 décembre 1851, il y a eu entre Tancarville et Caudebec 103 navires totalement perdus, coques et cargaisons, soit près de cinq par an, et les avaries des autres navires étaient évaluées à 75,000 francs par an. Depuis le complet endi-

(1) *Notice sur les Avantages et les Économies déjà recueillis de l'Endiguement de la Seine exécuté jusqu'à Tancarville, et sur ceux à recueillir si la baie était améliorée jusqu'à Berville*, in-8°; Rouen, décembre 1859.

guement, il n'y a plus de sinistres sur cet espace de 29 kilomètres. — L'assurance maritime se payait, pour Rouen, 1/4, 1/2 et 3/4 pour 100 de plus que pour Le Havre; aujourd'hui les primes sont les mêmes. Le mouvement annuel du port de Rouen comprend six mille navires, jaugeant 600,000 tonneaux, valant 120 millions, et portant 131 millions en marchandises. L'assurance revenait à plus de 450,000 francs qu'on épargne. — Le fret du Havre à Rouen coûtait 12 francs par tonneau; il ne se paie plus que de 6 à 7, et l'économie s'élève à plus de 2 millions. — Avant l'endiguement, les navires, obligés d'attendre les marées de vive-eau pour passer les traverses, mettaient de dix à douze jours pour remonter la Seine; aujourd'hui ils vont du Havre à Rouen en douze heures. — En récapitulant toutes les économies dues par le commerce et la navigation à l'endiguement, on arrive à une réduction de frais totale de 3 à 4 millions par an. » — On pourrait se contenter de pareils avantages; mais la chambre de commerce est plus exigeante.

Les travaux d'endiguement ont laissé subsister sur les eaux contenues entre leurs lignes un ennemi de la navigation. Cet ennemi, c'est le mascaret. De savans ingénieurs en proclamaient naguère l'abolition; mais un jour, sans que personne eût averti les riverains, il a repris possession de ses anciens domaines avec une violence accrue par le resserrement des entraves qu'on avait prétendu lui imposer. J'ai vu en 1860 les digues de la Seine bouleversées par le choc des marées de l'équinoxe du printemps. Le mascaret avait agrafé en passant les blocs de roches du revêtement, les avait arrachés de leurs places, et déposés comme par fantaisie en lignes inclinées, laissant entre elles des vides où se montraient à nu les alluvions. A basse mer, des kilomètres entiers du rivage ressemblaient de loin, avec les reflets alternativement sombres et blanchâtres du terrain et des roches roulés, à une bande étroite obliquement taillée dans une peau de zèbre. Les digues avaient coulé par places dans les affouillemens creusés sous leurs fondemens, et des échancrures grandes comme des champs étaient taillées dans les alluvions. Il n'en a pas coûté cette fois moins d'un million pour réparer les brèches ouvertes et les désordres commis en quelques heures.

J'avais assisté, dans des circonstances ordinaires, à la formation et à la course du mascaret sur la Dordogne et sur la Seine elle-même; j'ai tenu à voir à Caudebec celui du dernier équinoxe, et j'avoue n'avoir eu auparavant aucune idée de la puissance et de la majesté de ce phénomène. Je devrais peut-être en calquer la description sur les récits d'observateurs plus clairvoyans que moi : j'aime mieux dire simplement le spectacle que j'ai eu sous les yeux et les impressions que j'en ai rapportées.

C'était le 5 octobre 1861 : la mer devait s'élever au Havre de 8m10 et être pleine à neuf heures cinquante-neuf minutes du matin ; l'air était calme, et aucun vent ne paraissait devoir accélérer ou ralentir la marche de la marée. La brume qui couvrait au lever du soleil la vallée de la Seine s'était éclaircie peu à peu ; à huit heures et demie, les objets éloignés se distinguaient aisément, et j'étais établi seul sur un vieux mur formant quai à l'angle où le chemin de Villequier vient toucher à la Seine. Le jusant s'écoulait paisiblement, rien n'en émouvait la surface unie, et après quelques momens les embarcations assez nombreuses qui stationnaient devant Caudebec se détachèrent des quais et se portèrent en ordre sur la rive gauche, vis-à-vis le Château-Roulleau, où l'inflexion du lit détermine le flot à appuyer sur la rive droite. A neuf heures vingt minutes, des brisans tumultueux apparurent en aval de Villequier sur les deux bords ; entre eux marchait sans aucun bouillonnement une terrasse liquide. Cette masse glissait sans le moindre choc et avec la vitesse d'un cheval de course sur la surface de la rivière ; elle n'y pénétrait évidemment pas, et, le pied marqué par une frange d'écume à peine perceptible, elle envahissait l'espace, sans rider l'eau, à un décimètre devant elle. Le flot avançait en cascades et en élans alternatifs, formant d'un bord à l'autre des rangs et des sillons régulièrement disposés en arcs de cercle, la concavité tournée vers le haut de la rivière. Dans leur rapide passage, j'ai compté quatorze de ces rouleaux gigantesques ; ils brisaient sur chaque bord, et j'ai cru apercevoir au travers de l'écume des roches de la rive du sud jaillir et tomber, comme le galet des falaises quand il est fouetté par les lames. A 20 mètres du rivage, pas un tourbillon, pas un flocon d'écume sur les rouleaux ; l'extrême vitesse ne laissait pas à un atome de la masse emportée parallèlement à son axe la faculté de dévier d'une ligne. Autant qu'on puisse en juger sur des repères mesurés à vue d'œil, la hauteur des ondes n'était pas, du creux au sommet, de moins de 3 mètres, et la largeur des sillons en représentait au plus une fois et demie la profondeur. Au faîte et au niveau de ces sillons, le flot accumulé s'avançait horizontalement, et il ramenait à leur poste de Caudebec, avec rapidité et sans secousses, les embarcations réfugiées en face du Château-Roulleau. J'ai minutieusement noté les circonstances de ce passage, afin que chacun en tire comme il l'entendra les conséquences. A la rigoureuse régularité d'allures de ce bras de l'Océan s'allongeant subitement entre deux rivages, j'ai mieux compris pourquoi l'on avait appelé Dieu le grand géomètre, et rien, pas même une tempête en pleine mer, ne m'a donné de la puissance irrésistible de ses décrets une image aussi saisissante que l'a fait cette formidable et silencieuse invasion.

Pour apprendre à dompter le mascaret, ou, si la chose est impos-

sible, à nous résigner à son retour périodique, demandons-lui ce qu'il est, comment il se forme, et souvenons-nous que l'eau qui se montre alors si violemment animée n'a ni volontés ni caprices, qu'elle est en elle-même un corps inerte, obéissant par sa fluidité aux impressions les plus délicates, qu'enfin il n'y a pas dans le monde physique deux hydrostatiques. Si tout cela est vrai, si les lois de la nature sont immuables, la marche du mascaret ne nous semble incompréhensible que parce que quelques-unes des circonstances dans lesquelles il se produit échappent à notre attention.

En attendant une explication du mascaret qui puisse être acceptée par tout le monde, chacun est en droit de proposer la sienne. J'ai cru entrevoir une des données de ce phénomène dans le spectacle de l'invasion des marées d'équinoxe sur les grèves du Mont-Saint-Michel. Partout où la mer, agissant sur des matières maniables, règle elle-même le profil de son rivage, l'estran se divise en deux pentes séparées par une ligne correspondante au niveau des basses mers de morte-eau. La pente inférieure, et de beaucoup la plus inclinée, disparaît lentement sous la mer montante; la pente supérieure, plus ou moins rapprochée du plan horizontal suivant la largeur de la grève, est submergée avec une rapidité proportionnée à l'inclinaison. Dans la baie du Mont-Saint-Michel, où la largeur de la grève est de 12 kilomètres et l'amplitude des marées très grande, dès que la mer a franchi l'arête de séparation des deux pentes, elle envahit avec une vitesse inouie l'espace ouvert devant elle. Si, au lieu de s'épandre librement sur un plan où elle ne rencontre aucun obstacle, elle avait à s'engouffrer au milieu de sa course dans un goulet plus ou moins étroit, le flot gagnerait en hauteur une partie de ce qu'il perdrait en largeur, et du tumulte de cette contraction naîtrait une sorte de mascaret. Sur la Basse-Seine, la ligne qui sépare les deux pentes est à peu près à la hauteur de Quillebeuf : le flot passe d'une large baie dans le rétrécissement du chenal; il y trouve, au lieu d'un plan incliné, un plan qu'on pourrait dire horizontal, tant la pente en est faible, et au lieu d'une surface sablonneuse, une surface liquide. La vitesse avec laquelle il y glisse n'a rien de surprenant, et pour peu que le moment où il s'y précipite coïncide avec l'arrivée d'une des ondes interférentes dont la découverte est due à M. Chazalon, la formation du mascaret de la Seine est expliquée par la théorie qu'a exposée dans la *Revue* M. Babinet (1). Il reste pourtant à résoudre une grave difficulté. S'il en était ainsi, réduit au rôle d'un phénomène chronique, le mascaret se produirait à toutes les grandes marées : des séries d'années passent néanmoins sans qu'il se manifeste. Il y a donc dans les causes qui

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1852.

le produisent quelque chose de plus que l'attraction des astres et la configuration normale du lit de la rivière. Ce quelque chose ne peut être que le relief essentiellement variable des bancs de sable qui se forment dans le golfe intérieur de l'embouchure de la Seine au-dessous du débouché du chenal. Essayons de saisir ce qui se passe dans cette région.

Les sables qui remontent de la mer dans l'embouchure de la Seine ne s'y déposent pas en couches régulières; ils s'accumulent de préférence sur les points où le calme produit par la rencontre du flot et du jusant a le plus de durée, c'est-à-dire vers l'entrée du chenal de la Seine dans le golfe intérieur. Les bancs qui se forment ainsi s'appelaient autrefois *le Tot*; ils sont maintenant ensevelis dans les alluvions recueillies en arrière des digues de Petiville et du Mesnil; mais les causes sous l'influence desquelles ils étaient nés n'ont pas cessé d'agir : la marée se charge toujours le long de la côte du Port-en-Bessin, d'Arromanches, de Villers et de Trouville, des débris des falaises écroulées, et tant que la côte sera ce qu'elle est, le débouché du chenal aura toujours un banc du Tot devant soi. Ce banc gît en ce moment dans l'angle ouvert entre les digues du Marais-Vernier et le revers occidental du Nais de Tancarville, et la consistance en est depuis peu assez grande : la mer montante se divise en l'atteignant, court sur ses flancs en ondes rapides, et ces courans se retournent l'un contre l'autre après avoir dépassé le banc, se heurtent, s'exhaussent par le choc, et finissent par former en travers du golfe le bourrelet liquide que, dans leur langage expressif, les matelots appellent *la barre*. A sa place actuelle, la barre est inévitablement fortifiée par le remous des eaux qui rencontrent sur la rive gauche, dans la pointe de La Roque et l'extrémité de la digue du Marais-Vernier, un obstacle perpendiculaire de 2,700 mètres de longueur. Voilà donc le fond du golfe *barré* par l'amoncellement tumultueux d'ondes qui se combattent et s'élèvent au-dessus du niveau des eaux adjacentes; mais le flot qui vient de la mer grossit en arrière du barrage liquide: il le presse, il le pousse; l'équilibre se rompt, la masse d'eau dont la course était suspendue se précipite de haut en bas, comme une éclusée gigantesque, dans le chenal paisible de la Seine. Telle est, ou je m'abuse beaucoup, la condition complémentaire de la formation du mascaret. La transition de la largeur du golfe au rétrécissement du chenal et l'interférence des ondes de marées ne feraient en se combinant seules que pousser très vivement le flot en rivière. Pour lui donner la violence de la marée du 5 octobre, il faut une cataracte soudaine.

A la suite de l'endiguement de l'ancien banc du Tot, on a proclamé la suppression du mascaret : elle a duré juste le temps nécessaire pour le dépôt du banc actuel. Un décret a récemment pres-

crit de porter les digues au-delà de ce banc indiscipliné : la disparition immédiate du mascaret sera infaillible; mais pour combien de temps? On en sait assez aujourd'hui sur la puissance d'ensablement du flot pour calculer que le comblement des enclos ouverts en arrière des nouvelles digues et la formation d'un troisième *Tot* exigeraient de sept à huit ans. En poursuivant ce système de travaux, on arriverait, dans une période facile à déterminer, à rejeter toutes les alluvions sur l'atterrage du Havre et à convertir finalement en prairies les bassins de cet inestimable port.

Il y aurait quelque naïveté à imaginer que des travaux exécutés dans le fond du golfe ne peuvent rien compromettre à l'ouverture. Que fait-on lorsqu'on allonge le chenal endigué de la Seine? On rapproche de la mer le sommet du talus du golfe, et comme la pente et la longueur de ce talus sont réglées par des forces naturelles dont il n'appartient point à l'homme de changer l'action, elles resteront ce qu'elles sont. Le sommet du talus ne peut pas être avancé sans que le pied le soit également, et ce pied est déjà aux portes du Havre : qu'il soit poussé plus loin, et les grands navires qui apportent les cotons d'Amérique ou des Indes et n'entrent au Havre que par les marées vive-eau ne trouveront d'eaux praticables que dans les rades de Cherbourg ou de Brest. Il y a dans cette perspective de quoi donner à réfléchir aux manufacturiers de Rouen.

Le mascaret ne mérite pas qu'on lui fasse de si grands sacrifices. Il se montre une dizaine de jours dans l'année, et dans ces jours son action dure quelques minutes; son arrivée est toujours exactement prévue; les points sur lesquels il crée des dangers sont parfaitement connus, il est donc facile de l'éviter. Les capitaines de remorqueurs de la Seine, sur lesquels roule actuellement presque tout le mouvement de la rivière, n'ont jamais tenu compte du mascaret que pour le règlement de leurs heures de départ. Il est à peine une gêne pour la navigation. Il en est autrement de la conservation des digues, dont la valeur agricole et maritime a été appréciée dans le courant de cette étude; mais les bouleversemens auxquels elles sont encore sujettes cesseront lorsqu'elles se seront consolidées par le tassement, et l'on peut affirmer dès aujourd'hui que, si le talus en avait été un peu plus incliné, elles auraient été beaucoup moins vulnérables, sans être en fin de compte plus dispendieuses.

Une étroite connexion existe entre les intérêts des places du Havre et de Rouen. C'est la même qui est si bien comprise à Liverpool et à Manchester : en Normandie comme dans le comté de Lancastre, l'établissement industriel et l'établissement maritime se complètent et se font valoir réciproquement. Ce serait un enfantillage que de prétendre établir un antagonisme maritime entre la position du Havre et celle de Rouen; c'en serait un non moindre que de chercher à transférer

dans le voisinage du Havre les fabriques de coton qui sont si bien placées plus haut, et s'il fallait définir les bases les plus solides qui puissent être données à la puissance de l'industrie de Rouen, l'approfondissement du port du Havre serait en première ligne. Le secret de la prospérité générale est partout et toujours que chacun s'applique, sans porter envie à ses voisins, au développement des avantages spéciaux de sa position.

Nous sommes au terme de notre course, et cette exploration du bassin de la Seine maritime a embrassé une période de deux mille ans. Sans sortir de l'embouchure de la rivière, nous avons vu la mer montante corroder des caps, en charrier les débris dans les golfes voisins, transformer en pâturages les anciens mouillages des flottes, ensevelir sous le sable vaseux les établissemens maritimes de la domination romaine et du moyen âge, faire enfin sortir du sein des eaux les alluvions sur lesquelles sont bâtis Honfleur et Le Havre. Cette marche des atterrissemens domine toutes les vicissitudes de l'atterrage de la Seine : elle en explique le passé, elle en fait entrevoir l'avenir. Par une inconcevable singularité, un phénomène aussi fécond en conséquences a passé presque inaperçu dans les projets qu'on est prêt à exécuter à l'embouchure de la Seine, et au moment où l'on recueillait le bienfait agricole de la puissance des envasemens, on oubliait l'influence fatale qu'elle doit inévitablement exercer sur la condition de la navigation; on croyait faciliter l'accès du port de Rouen en compromettant celui du Havre, comme si Rouen pouvait ne pas se ressentir à la longue de l'exhaussement du seuil par lequel un port intérieur débouche sur la haute mer! Pour résoudre le problème, il fallait en envisager toutes les données. Il est possible, il est facile, non de tarir toutes les sources des alluvions qui se dirigent de la mer sur l'embouchure de la Seine, mais de les appauvrir assez pour éloigner de plusieurs siècles l'époque où elles deviendront dangereuses pour la navigation : il ne faut pour s'en convaincre que regarder ce qui se passe au pied des falaises disloquées de Trouville, dans l'intervalle entre la Touques et la Dives, sur quelques autres points de la côte du Calvados, et remarquer dans le voisinage les effets de procédés vulgaires par lesquels on écarte les courans de lieux non moins menacés. En attendant qu'on se décide à étudier les forces de la nature au lieu de prétendre les contraindre, il n'est plus à former qu'un seul vœu : c'est que les sables poussés par le flot dans la Seine aient pour les mesures décrétées contre eux en 1861 un peu plus de ménagemens que n'en eut pour le trône du roi Canut la marée qui remontait dans la Tamise.

J.-J. BAUDE, de l'Institut.

L'AUTRICHE EN 1861

SES DIÈTES ET SON PARLEMENT

Depuis un an, l'Autriche offre un intéressant spectacle. Les patentes impériales du 20 octobre 1860 et du 26 février 1861 ont fait succéder à un régime absolu et centralisateur un système de représentation sincère et de libertés publiques compatibles avec tous les progrès. Ce n'est point toutefois sur les avantages généraux ni sur les imperfections de détail de ce nouveau système qu'il est opportun d'insister. Derrière la lutte des partis politiques, il faut surtout étudier la lutte des nationalités, auxquelles les patentes d'octobre et de février semblent n'avoir rendu des droits que pour leur fournir des armes.

Émouvante dans tous les lieux où elle se produit, où une race opprimée aspire à reprendre son rang parmi les nations vivantes, la question des *nationalités*, comme on a coutume de dire aujourd'hui, inspire en Autriche une curiosité d'autant plus grande que les élémens en sont plus variés. Sans doute, et en dépit de quelques symptômes assez récens, la lutte n'y revêt pas, comme en Italie ou en Pologne, le caractère de ces incompatibilités irrémédiables et de ces haines mortelles qui, même chez l'observateur le plus superficiel, excitent des préoccupations douloureuses. L'âme n'y est point troublée par l'attente de ces événemens déplorables dont les États-Unis d'Amérique sont menacés de devenir le théâtre. En revanche, l'esprit trouve, dans la diversité des mœurs, des intérêts, des besoins moraux ou matériels des populations, les nombreux élémens de comparaisons économiques à côté des plus hautes questions po-

litiques. A tant de motifs de sérieuses recherches, est-il permis d'ajouter le charme que présente aux yeux une terre où les beautés naturelles les plus opposées rapprochent leurs contrastes, où les hommes accusent des origines et des aptitudes si différentes, depuis les montagnards du Tyrol et de la Styrie, depuis le Ruthène de la Russie-Rouge, le Hongrois venu d'Asie, le Tzigane né sur les bords du Gange, jusqu'au Roumain fils des soldats de Trajan et à l'Uscoque de l'Adriatique?

L'empire d'Autriche est occupé par quatre races principales, la race slave, la race allemande, la race magyare et la race gréco-latine : de là quatre nationalités distinctes; mais ces races se subdivisent, et les races subdivisées prétendent elles-mêmes à l'autonomie. C'est ainsi que la question slave, si l'on peut ainsi parler, se compose de la question bohême, de la question polonaise, de la question croate et même de la question dalmate. Les Tchèques, les Polonais, les Croates et les Dalmates sont en effet descendus d'une souche commune. La race à laquelle ils appartiennent, la plus nombreuse de l'empire, compte plus de quinze millions d'individus, les Tchèques de Bohême, les Slaves de Moravie et de Hongrie, les Polonais et les Ruthènes de la Galicie, les Wendes de la Styrie, de la Carniole et de l'Istrie, les Croates, les Serbes de la Dalmatie, du banat de Temesvar et de l'Esclavonie; mais quelles séparations la religion, la politique, la géographie même, n'ont-elles pas établies parmi ces familles, qui sortent d'un tronc commun! Les Polonais et les Ruthènes, qui habitent la même province, sont séparés par des haines séculaires et des inimitiés religieuses. Entre le Slave de la Moravie, le Tchèque de la Bohême et le Serbe de la Croatie, il y a toute la longueur de la Hongrie magyare, toute l'antipathie du grec russe contre le catholique romain. Les Slaves, il est vrai, ont gardé au nord comme au sud le souvenir d'un passé meilleur : au nord, l'histoire du puissant royaume féodal de la Bohême, celle même du royaume de Moravie, vivent dans la mémoire des populations; au sud, les Serbes se souviennent aussi du temps où les souverains de la Serbie avaient, dès le xe siècle, conquis l'Esclavonie, la Croatie et la Dalmatie. Sous le nom de *slavo-illyrisme*, on a donc rêvé l'établissement d'une ligue des Styriens, des Carniolais, des Croates, des Esclavons, des Dalmates en Autriche, des Bosniaques, des Serbes, des Monténégrins en Turquie, qui, joints aux Bohêmes et même aux Slaves du nord, réaliseraient l'union de toutes les races issues de la même souche. Il suffit néanmoins de se rappeler les différences de langue et de religion qui existent entre elles, la distance géographique qui les sépare, et surtout la résistance qu'elles éprouveraient de la part des autres races auxquelles

elles se trouvent mêlées, pour faire justice de ces espérances chimériques.

La raçe allemande au contraire, qui ne compte pas plus de huit millions d'hommes, réside principalement dans des pays où elle se trouve non-seulement en majorité, mais sans mélange. Elle occupe, comme une forteresse centrale, le cœur même de l'empire, et a pu, comme en autant de postes avancés tous reliés entre eux, pousser en avant des colonies puissantes dans les pays limitrophes, la Bohême, la Styrie, la Moravie, la Hongrie elle-même. Lorsqu'aucune autre circonstance ne militerait en faveur de la race allemande, lors même qu'elle ne serait pas la plus avancée dans les arts, dans le commerce, dans l'industrie, il suffirait de se rendre compte de cette position géographique, de considérer cette agglomération, cette cohésion cimentée par l'unité de langue, de religion, de traditions historiques, pour y trouver la loi de la suprématie de la race allemande sur toutes les autres, et la raison qui a réuni sur la tête d'un prince allemand les treize couronnes de l'empire.

La race magyare, venue d'Asie, ne compte pas cinq millions d'individus. Comme la race allemande, elle est concentrée principalement dans un même territoire, mais elle ne l'occupe pas seule : à peine dans la Hongrie proprement dite se trouve-t-elle en nombre égal aux autres populations, puisque sur 8,055,000 habitans elle ne figure que pour le chiffre de 4,015,000. Sans discuter dès à présent les droits que les Magyars revendiquent sur les provinces autrefois annexées à la couronne de saint Étienne, telles que la Transylvanie, la Croatie, l'Esclavonie et la Dalmatie, il est impossible, même en ce qui concerne la Hongrie, de ne pas signaler comme un sérieux obstacle au droit de prééminence de la race magyare la coexistence sur le même sol de près de 2 millions de Slaves, de 1 million d'Allemands, de 500,000 Ruthènes et de 600,000 Roumains. L'adhésion libre de toutes ces races étrangères pourrait seule justifier la suprématie magyare selon les maximes du droit moderne.

Enfin la race gréco-latine comprend (en ne tenant pas compte des 2 millions et demi d'Italiens du Mantouan et de Venise) au plus 3,200,000 individus, dont les Roumains forment plus des trois quarts. Ceux-ci habitent presque tous la Transylvanie, le banat de Temesvar et les comitats de la Hongrie qui touchent à la Transylvanie. De toutes les races qui forment la population de l'empire, c'est de beaucoup la moins éclairée et celle dont il importe le plus d'élever le niveau moral. Le voisinage des principautés danubiennes, l'existence indépendante qu'elles doivent à l'avénement du prince Couza, ont excité dans le cœur des Valaques autrichiens des désirs qu'une sage politique commande de satisfaire.

Nous ne mentionnerons pas comme formant une cinquième race le million de Juifs répandus en Galicie, en Bohême et en Hongrie. La situation des Israélites dans l'empire, les préjugés dont ils sont victimes, les sentimens que la basse classe de Prague, la diète du Tyrol et les deux chambres de la diète de Hongrie viennent tout récemment encore de manifester à leur égard, fournissent néanmoins un argument de plus en faveur de la prééminence de la monarchie autrichienne et de la race allemande, qui n'ont pas craint de briser avec de regrettables traditions. Cependant, si du court tableau qui précède ressort en quelque sorte la supériorité géographique de l'Autriche proprement dite, la faiblesse numérique des Allemands, jointe aux vices d'un gouvernement absolu, suffit à expliquer pourquoi les autres races se sont maintenues dans une existence séparée, et aspirent aujourd'hui à jouir de plus de droits que la nouvelle constitution ne semble leur en conférer.

La patente du 20 octobre 1860, œuvre du comte Goluchowski, paraissait mieux que la patente du 26 février 1861 se conformer aux diverses prétentions locales, par cela même qu'elle constituait au centre de l'empire un pouvoir législatif mal défini, composé d'une seule assemblée de 100 membres nommés par l'empereur sur la présentation des diètes, tandis qu'elle avait octroyé à chaque province un statut différent. La patente du 26 février, œuvre de M. de Schmerling, en appliquant à tous les états autres que la Hongrie un statut identique et en constituant un véritable parlement central, composé de deux chambres et pourvu de tous les pouvoirs législatifs, a semblé plus favorable aux idées unitaires que celle de son prédécesseur, et a par cela même soulevé plus de critiques. La constitution du 20 octobre a succombé sous le mécontentement du libéralisme allemand; ce sont les passions nationales que rencontre maintenant en face de lui le système de M. de Schmerling. Est-il destiné à vaincre ou à périr? La monarchie constitutionnelle se fondera-t-elle ou n'aura-t-elle eu qu'une existence d'un jour dans cet empire, jouet d'orages incessans? L'Autriche elle-même continuera-t-elle de former un faisceau de races diverses, ou bien sa dislocation ouvrira-t-elle en Europe une succession plus dangereuse que la dissolution de l'empire ottoman? Questions graves assurément, que nous avons déjà pressenties ou abordées ici même (1), que nous avons récemment entendu traiter en Autriche avec la calme assurance d'un succès prochain et que l'on se propose, non de résoudre, mais d'examiner en suivant dans leur jeu régulier les institutions nouvelles de l'Autriche, en cherchant d'abord dans les diètes provinciales l'ex

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1857 et du 1er mars 1860.

pression des prétentions locales, pour voir ensuite introduire devant le *Reichsrath* de Vienne (conseil de l'empire), appelé au rôle de juge suprême, les ardentes réclamations de ces diverses nationalités.

I. — LES DIÈTES PROVINCIALES.

Au nombre des décrets importans promulgués le 26 février 1861 par le gouvernement autrichien, il faut compter l'ordonnance royale en vertu de laquelle les diètes provinciales de tous les états de l'empire devaient être réunies le 6 avril suivant, et le conseil de l'empire le 29 du même mois. Le rapprochement de ces deux dates révèle la pensée du gouvernement impérial. C'est par les diètes provinciales que sont nommés les membres de la deuxième chambre du *Reichsrath* de Vienne; la nomination des députés devait donc former, sinon la seule, au moins la principale affaire des assemblées, dont les sessions ne pouvaient se prolonger au-delà de vingt jours. Il allait de soi que les diètes provinciales, après avoir envoyé leurs représentans au parlement viennois, ne continueraient pas leurs travaux. Ce n'était pas dans une première et si courte réunion qu'elles auraient eu le loisir d'aborder la rédaction des statuts locaux dont le soin leur était confié. Il y eut là un premier motif de plainte pour ceux qui accusaient le gouvernement d'être trop favorable au système de centralisation. Cependant on était si impatient de voir sérieusement à l'œuvre le nouveau régime constitutionnel que les sentimens de satisfaction l'emportèrent de beaucoup sur les impressions contraires, et que dans toutes les provinces, — sans y comprendre bien entendu les pays hongrois, dont la situation exceptionnelle doit être observée à part, — les élections des membres des diètes se firent avec une remarquable tranquillité. Dans la plupart des pays situés au-dessus de la Leitha, la question électorale ne pouvait guère donner lieu à aucun débat. Les statuts provinciaux accordent en effet aux différentes classes de la population des moyens de représentation directe, et permettent ainsi aux différentes opinions de se produire. La politique du gouvernement obtint dans ces assemblées une approbation générale, et les députés qu'elles envoyèrent au *Reichsrath* apportèrent au ministère l'appui d'une majorité dévouée et satisfaite.

Dans la Galicie pourtant, les élections se firent avec une certaine passion, et les résultats pouvaient en être douteux. Le souvenir indélebile de la nationalité perdue n'allait-il pas profiter de cette première occasion pour dicter contre le gouvernement complice du partage de la Pologne une de ces protestations qui dégénèrent souvent en appel à la force? Les événemens de 1846 avaient provo-

qué des ressentimens qui se feraient peut-être jour dans la lutte électorale; enfin l'animosité des Slaves ruthènes contre les Slaves polonais, c'est-à-dire des grecs russes contre les catholiques, n'allait-elle pas faire explosion dans ce contact forcé entre des races irréconciliables? L'issue des élections prouva que la situation s'était beaucoup améliorée depuis quelques années. Dans le système dont l'empereur Joseph II était l'auteur, la noblesse galicienne se trouvait chargée du recensement et de la levée des impôts ainsi que de l'administration de la justice en première instance. Ce régime avait inspiré au peuple attaché à la glèbe et soumis aux corvées une haine dont les sauvages fureurs s'étaient déchaînées en 1846; mais depuis que les priviléges féodaux avaient été abolis et rachetés dans tout l'empire à l'aide de ces obligations de la terre (*Grundentlastung*) dont on a souvent expliqué le système, les rapports s'étaient beaucoup adoucis entre les anciens seigneurs et les paysans : ils s'amélioreront encore sous l'influence du nouveau régime constitutionnel proclamé par l'empereur François-Joseph. Tout en conservant l'espoir de reconstituer un jour la patrie commune, les Polonais eux-mêmes ne pourront méconnaître ce que la patrie restreinte, si l'on peut ainsi parler, a obtenu de garanties sérieuses, et combien le sort de la Galicie est devenu préférable à la condition du duché de Posen et du royaume de Varsovie. A l'heure des élections, le choix des communes fut en grande partie favorable à la politique allemande; mais dans la classe des grands propriétaires, dans celle des habitans des villes, le parti national ou polonais l'emporta, et il obtint en définitive la majorité dans la diète. Dès la première séance, après le vote d'une adresse de remerciement à l'empereur, un grand propriétaire polonais, le comte Adam Potocki, provoqua une déclaration contre le rétablissement de la corvée, et un député paysan proposa de nommer dans chaque commune des arbitres pour régler la question, très grave en Galicie, de la propriété et de l'usage des bois et pâturages communaux. On ne tarda pas à procéder à l'élection des membres du *Reichsrath*, ce qui fut fait avec un grand esprit d'équité, et l'assemblée, présidée par le prince Léon Sapiéha, dut se proroger en exprimant le vœu que, dans une session plus longue et prochaine, elle pût enfin procéder à l'accomplissement de la tâche législative qui lui avait été confiée pour restaurer les droits nationaux de la Galicie, tels que l'indépendance administrative, la liberté de l'instruction, et en première ligne l'usage officiel de la langue polonaise.

La Bohême ne présenta pas le spectacle d'un esprit aussi prudent et d'une politique aussi habile. A vrai dire, les griefs spéciaux de la Bohême contre le gouvernement autrichien étaient généralement

ignorés, et il est peut-être permis de douter qu'ils fussent très sérieux. Que le despotisme de Vienne ait mérité de soulever contre lui l'opinion publique, il n'était pas plus lourd à Prague que partout ailleurs; il y a même ceci de particulier, que ce despotisme avait trouvé en Bohême un grand nombre de serviteurs et de partisans passionnés. Ce sont de vrais fils des anciens propriétaires du sol que tous ces grands seigneurs dont les armées et la cour de Vienne étaient peuplées. Si le souvenir d'exécutions cruelles, de luttes religieuses sanglantes, de guerres civiles atroces, se mêle dans notre esprit au nom de la Bohême, cette lugubre histoire remonte à des âges assez éloignés pour que toute trace de ressentiment soit effacée et que la légitimité des représailles soit prescrite. Cette Bohême des Hussites et de Wallenstein nous paraît presque aussi vieille que la Bohême de Samo, de Premysl et de saint Wenceslas. Loin de penser que la civilisation moderne eût rien de particulier à revendiquer en Bohême, on n'envisageait guère ce pays qu'au point de vue archéologique et pittoresque, du même œil enfin que l'on visite dans Prague, cette ville si riche en souvenirs féodaux, le Hradschin, à la fois église, forteresse et palais, qui ne semble plus destiné qu'à abriter des souverains descendus du trône, Charles X de France et l'empereur Ferdinand d'Autriche. Les événemens de 1848 révélèrent toutefois l'existence d'un profond sentiment national, qui, un moment confondu avec des opinions démocratiques et socialistes, s'en distingue cependant à quelques égards. L'idiome tchèque, fixé par Jean Huss, oublié par les hautes classes de la société passées au service de l'Autriche, avait été religieusement conservé dans les classes inférieures. Ce n'est guère qu'à partir de 1818 que la langue bohême devint l'objet de recherches académiques, manifestées par la fondation du musée national dû aux comtes de Sternberg. En 1827 parut le premier numéro d'un journal tchèque, et rien n'annonçait que cette innocente restauration littéraire dût porter des fruits dangereux lorsque les événemens de 1848 firent éclater à la fois toutes les haines et surtout les ambitions excitées par trente années de propagande. Une révolte éclata à Prague; un moment l'autonomie tchèque fut une réalité, l'empereur Ferdinand ayant concédé pour la Bohême, comme il avait fait pour la Hongrie, la réunion d'un parlement national et la formation d'un ministère siégeant à Prague; mais bientôt d'opprimés les Tchèques devinrent oppresseurs : la *Svornost* (légion de la concorde) ne tarda pas à s'opposer à la nomination des députés au parlement de Francfort; les Allemands furent menacés, les Juifs maltraités, et l'épée du maréchal Windischgratz fit avorter finalement cet essai de restauration nationale.

Après douze années de silence, la convocation de la diète de 1861, les séances de cette diète, enfin l'attitude des députés tchèques au *Reichsrath* de Vienne, vinrent confirmer de nouveau l'existence d'une question nationale, la question bohême. Si l'on fait attention à la proportion réciproque des races qui habitent la Bohême et la Moravie (1), on s'étonnera que, dans les élections diétales, les Allemands, qui ne forment pas la moitié de la population, aient obtenu la majorité; mais il faut dire que la race slave est de beaucoup inférieure à la race allemande sous le rapport des lumières et de la richesse. Tous les représentans de l'industrie sont Allemands, et l'industrie est très développée en Bohême et en Moravie. Tel industriel de Brünn lutte sur les marchés étrangers, en Amérique surtout, avec les fabricans français, belges, anglais même. La grande propriété est aux mains d'une aristocratie dont les membres, quoique professant des opinions plus ou moins libérales, ne peuvent compter ailleurs que dans le parti allemand. C'est donc seulement dans les communes rurales que les Tchèques ont pu choisir leurs représentans. Toutefois il s'est produit dans les élections et dans la diète de Bohême un rapprochement singulier qui prouve une fois de plus que les extrêmes peuvent se toucher. Entre certains membres de cette aristocratie, qui combattait en 1848 avec le prince Windischgratz, et les démocrates tchèques, dont M. Rieger, avocat à Prague, est l'orateur le plus éloquent, une certaine entente s'est établie pour la revendication d'une autonomie dont le résultat possible serait le rétablissement des grandes influences locales aussi bien que la création à Prague d'importantes fonctions administratives. Dans la session de la diète de Prague, présidée par le comte Nostitz, cette entente s'est tout d'abord dissimulée sous l'apparence d'un désir unanime de conciliation. L'adresse à l'empereur, conçue en termes sympathiques, fut votée par acclamation; mais elle fut accompagnée d'un vote qui autorisait l'envoi à l'empereur d'une députation pour lui rappeler la nécessité de venir ceindre à Prague la couronne sacrée de Wenceslas. Cette proposition était ouvertement inspirée par une pensée d'autonomie bohême. Enfin cet accord fut surtout visible, lorsqu'en retour de l'appui prêté aux prétentions tchèques par les grands seigneurs de la Bohême, ceux-ci obtinrent des représentans des paysans eux-mêmes quelques paroles favorables au rétablissement d'anciens priviléges. Toutefois le parti libéral allemand eut plutôt des inquiétudes à concevoir que des griefs à formuler, et, après l'élection des membres du *Reichsrath*, la diète de Bohême suspendit ses séances.

(1) En Bohême, on compte 1,766,000 Allemands contre 2,925,000 Tchèques, en Moravie 1,325,000 Tchèques contre 483,000 Allemands, enfin, pour la Silésie jointe à la Moravie, 235,000 Allemands, 92,000 Tchèques et 132,000 Polonais.

Les prétentions tchèques développées à Vienne par M. Rieger, qui s'en fit l'interprète infatigable, peuvent se résumer ainsi. — Le parlement de Vienne constitue en réalité le pivot sur lequel tourne et repose tout l'édifice monarchique. La diète, dans chacun des royaumes de l'Autriche, devrait être le pivot sur lequel tournerait et reposerait chacun des systèmes provinciaux dont l'ensemble forme l'empire. Chacune de ces diètes provinciales par conséquent devrait être pourvue de droits souverains et exercer dans sa plénitude le pouvoir législatif, sauf sanction impériale, pour tout ce qui touche aux intérêts provinciaux. — De cette mesure à un ministère provincial, à l'autonomie, à l'union personnelle, il n'y a qu'un pas. A première vue, ces prétentions paraissent excessives; on les trouvera même entièrement injustes, si l'on se rend compte de l'esprit qui serait apporté dans l'exercice de ces prétendus droits nationaux. D'un côté en effet, la noblesse poursuit le rétablissement de ses priviléges, et de l'autre quelques hommes nouveaux rêvent la création à Prague d'un gouvernement dont ils occuperaient les emplois. Enfin les classes inférieures voient dans cette indépendance provinciale la satisfaction des sentimens les moins libéraux. Il est de toute équité que les élèves des écoles puissent être instruits dans leur langue maternelle; mais lorsque le conseil municipal de Prague instituait dans chaque quartier des écoles tchèques, il repoussait, à la majorité de 33 voix contre 20, la proposition d'un de ses membres qui tendait à ouvrir en même temps des écoles allemandes. Quelques jours après, la majorité revint, il est vrai, sur ce vote; il n'en reste pas moins comme un symptôme significatif. On sait enfin de quelles violences le quartier des Juifs dans cette même ville a été tout récemment le théâtre. On ne peut donc, en face de pareils faits et de semblables espérances, que faire des vœux pour le succès de la politique conservatrice et libérale inaugurée par la constitution du 26 février 1861, car, tout en laissant de libres développemens à l'esprit provincial, elle garantit à toutes les races des droits égaux et une protection efficace par l'établissement d'un pouvoir central et supérieur auquel il est permis de recourir en cas de danger.

La diète du Tyrol, pays traditionnellement fidèle à la cause impériale, fit cependant entendre aussi ses protestations, mais sur des sujets d'un ordre bien différent. Elle adopta, sur la proposition de l'évêque de Brixen, le projet d'une supplique à l'empereur pour lui demander d'interdire aux protestans l'exercice de tous droits dans le Tyrol et d'éloigner les Juifs. L'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur et gouverneur du Tyrol, félicita même la diète de sa résolution; mais plus tard, et sur une interpellation adressée au sein du *Reichsrath*, M. de Schmerling protesta contre les sentimens manifestés par la diète d'Inspruck, et l'archiduc Louis fut remplacé

dans ses fonctions par le prince Lobkovitz. Les élections pour le *Reichsrath* donnèrent lieu d'ailleurs dans le Tyrol à quelques incidens. Les districts de la partie méridionale du Tyrol qui confine à l'Italie, composant les cercles de l'Adige, de Trente et de Roveredo, renferment une population de 325,000 Italiens, qui se sont refusés à nommer des députés à la diète même d'Inspruck. Dans l'Istrie, dont les habitans sont mi-partis Slaves et mi-partis Italiens, la diète provinciale s'est réunie; mais, sur son refus réitéré de nommer des députés au *Reichsrath*, elle a été dissoute par décret impérial. En vertu de l'article de la constitution de 1861 qui autorise le gouvernement à faire procéder directement au choix des députés au conseil de l'empire par les électeurs provinciaux dans le cas où les diètes ne rempliraient pas leur mandat, les districts illyriens furent invités dans les premiers jours du mois de septembre 1861 à nommer directement leurs représentans. Sur douze députés des communes rurales, on en compte six favorables à la politique ministérielle.

Les statuts provinciaux promulgués le 26 février ne s'appliquaient ni à la Hongrie, ni à la Croatie et l'Esclavonie, ni au royaume de Transylvanie. Le diplôme du 20 octobre avait en effet déjà stipulé les dispositions nécessaires pour rétablir dans ces pays l'exercice des anciennes constitutions; mais il avait fallu mettre ces lois antérieures en harmonie avec le diplôme impérial, et les renfermer dans les limites imposées par cet acte : c'est ainsi que le gouvernement avait créé des positions particulières à la Hongrie, à la Croatie et l'Esclavonie, enfin à la Transylvanie, en les séparant, il est vrai, les unes des autres et en s'opposant à leur réunion. La Dalmatie au contraire se trouvait comprise dans les états auxquels les statuts provinciaux étaient applicables. Néanmoins, dans l'ordonnance générale du 26 février, l'empereur, considérant que la position du royaume de Dalmatie vis-à-vis de la Croatie et de l'Esclavonie n'était pas encore définitivement décidée, déclara que le statut pour le royaume de Dalmatie ne pourrait pas encore entrer complétement en vigueur. La Dalmatie était en effet revendiquée comme une annexe par la Croatie, de même que cette province, ainsi que la Transylvanie, était l'objet des réclamations hongroises. Si l'on se rappelle cependant que le principal but de la réunion des diètes provinciales était la nomination des députés au *Reichsrath*, il convient de comprendre la Dalmatie au nombre des provinces qui exercèrent leurs droits constitutionnels conformément à la volonté du souverain. En effet, tandis que les diètes d'Agram et de Pesth refusaient d'envoyer des députés à Vienne, la Dalmatie nomma ses représentans au conseil de l'empire, et l'un d'eux protesta devant la seconde chambre contre les prétentions croates, au nom des principes mêmes du libé-

ralisme, dans un discours prononcé en allemand, qui fit une vive impression sur l'assemblée.

Tandis que les diètes locales s'assemblaient, soit en vertu du statut provincial décrété en 1861, soit conformément aux anciennes constitutions, seule de toutes les provinces, la Transylvanie ne fut ni pourvue d'un statut particulier, ni autorisée à convoquer une diète locale. Bien que le rétablissement de la chancellerie transylvaine eût déjà signalé le dessein d'accorder à ce pays des satisfactions analogues à celles des autres états de la monarchie, il y avait là une situation délicate à respecter. La Transylvanie en effet n'a été réunie à la Hongrie que dans la période révolutionnaire de 1848, et en vertu d'une déclaration antérieure d'une diète transylvaine dont les termes ambigus n'ont jamais été ratifiés par l'assentiment public. Depuis lors, les Roumains de la Transylvanie avaient plus d'une fois protesté contre les prétentions des Magyars. De son côté, le gouvernement impérial s'était formellement déclaré contre toute réunion de la Transylvanie à la Hongrie. Il était donc inutile de compliquer par un nouvel élément de discorde la situation, déjà très tendue, de la Hongrie vis-à-vis de la Croatie et de la Dalmatie. Aussi, pour sauvegarder les droits des Roumains, dont les Magyars établis en Transylvanie auraient peut-être fait bon marché dans une diète locale, le cabinet impérial différa la réunion de la diète transylvaine.

En se décidant plus tard à convoquer cette diète pour le 4 novembre 1861, le ministère autrichien a fait encore preuve de prudence. Les Magyars qui habitent la Transylvanie forment la classe des grands propriétaires; ils occupent les onze comitats dont Klausenbourg est la ville principale. Les Roumains au contraire sont surtout agglomérés dans les neuf siéges dont Hermanstadt, autrefois la capitale du pays tout entier, est encore le chef-lieu. Le gouvernement impérial a décidé que les séances de la diète transylvaine n'auraient lieu ni à Hermanstadt ni à Klausenbourg, mais bien à Karlsbourg, ville de onze mille âmes, sur la Marosh. Il importe toutefois de remarquer que cette ville appartient à l'un des onze comitats hongrois. Par contre, en fixant à 8 florins le cens électoral, il a été stipulé qu'on tiendrait compte de tous les impôts directs. Les Magyars prétendaient que l'impôt foncier fût seul compté pour le cens. L'ouverture de la diète de Karlsbourg, qui doit envoyer trente-six députés au conseil de l'empire, n'a pu encore avoir lieu. Des difficultés locales l'ont fait ajourner une première fois au 25 novembre. En effet la majorité des membres du gouvernement transylvain s'est tout d'abord refusée à publier l'édit de convocation d'une diète qu'elle considérait comme illégale, puisque en 1848 la Transylvanie

a été réunie à la Hongrie. On a dû par conséquent réorganiser l'administration supérieure, et l'empereur a nommé le 7 novembre chancelier de Transylvanie le comte François Nadasdy, qui, lors de la réorganisation des comitats de Hongrie, avait donné sa démission de ministre de la justice. On a paru même pendant quelques momens décidé à retarder indéfiniment l'ouverture de la diète et à faire procéder directement à la nomination des députés au *Reichsrath* de Vienne sans l'intermédiaire de l'assemblée de Transylvanie. Enfin, et grâce à l'impulsion énergique du nouveau chancelier, la convocation des cent cinquante membres de la diète transylvaine est définitivement résolue. Dans le cas où les efforts du gouvernement impérial réussiraient à décider les Roumains à se choisir des représentans, il ne restera donc plus en dehors du parlement viennois que les députés hongrois et croates, si toutefois les difficultés qui existent entre l'Autriche et la Hongrie ne peuvent se résoudre par voie amiable.

Ce sont ces difficultés dont nous voulons enfin aborder l'examen, en lui donnant les développemens qu'il comporte. La question polonaise et la question bohême peuvent en effet créer quelques embarras au gouvernement, mais elles ne présentent point de dangers sérieux. Le public européen l'a compris en n'accordant pas une attention particulière aux réclamations de la Bohême, en ne comprenant pas dans le douloureux problème posé à Varsovie la question polonaise restreinte à la Galicie. Il en est tout autrement de la question hongroise, à laquelle se rattachent les questions croate, dalmate et transylvaine. Après des alternatives diverses, des espérances prises et perdues de solution pacifique, le différend austro-hongrois semble toujours gros d'événemens, et mérite qu'on s'y arrête. En tout cas, le spectacle singulier de l'énergique obstination avec laquelle un peuple libéral comme le peuple magyar persiste à se tenir entièrement distinct de l'Autriche devenue constitutionnelle est de nature à frapper vivement les esprits et à inspirer des doutes sur la solidité du nouvel édifice.

II. — LA DIÈTE DE PESTH.

Lorsque, dans le conseil d'état renforcé de 1860, l'on vit les magnats hongrois convoqués par l'empereur François-Joseph répondre avec loyauté à l'appel de leur souverain et revendiquer avec fermeté, mais sans violence, les droits de leur pays, on ne pouvait guère s'attendre à ce que, quelques mois plus tard, ce pays tout entier se soulèverait contre les satisfactions obtenues, les qualifierait de dérisoires, et pousserait le mécontentement jusqu'à déclarer rompus tous liens entre la Hongrie et son souverain. Telle est pourtant,

en peu de mots, l'histoire du mouvement hongrois dont il s'agit de retracer les incidens. Au début, ce mouvement se trouve personnifié dans quelques hommes qui, comme le baron Eotwos, auteur d'un important ouvrage sur les rapports des couronnes hongroise et autrichienne, exposèrent dans le conseil renforcé les réclamations de leurs concitoyens en termes dignes et mesurés. Le comte Szeczeen, M. de Maylath, le comte Apponyi surtout, invoquèrent les clauses du traité bilatéral conclu entre la diète hongroise et l'empereur Ferdinand Ier, ils rappelèrent les sermens renouvelés au couronnement de chaque nouveau souverain, ils relatèrent les stipulations de la pragmatique sanction pour établir le droit imprescriptible de la diète hongroise à exercer seule, sous la sanction royale, le pouvoir législatif en ce qui concernait les intérêts de la Hongrie; mais ils se gardèrent de comprendre dans les actes légaux, sacrés pour le souverain comme pour les sujets, les lois de 1848 et les décisions d'une diète qui avait déclaré déchue la dynastie de Habsbourg-Lorraine. Au moment où l'empereur demandait à de fidèles conseillers les moyens de réparer les maux d'un pays dont douze années d'absolutisme n'avaient point lassé la patience et découragé le libéralisme, ces mêmes conseillers ne lui adressaient point encore pour réponse le déni injurieux de ses droits souverains.

Si donc les vœux formulés par ce que l'on peut appeler les hommes de 1860 ont été exaucés, l'on se demande ce qui peut justifier les protestations de 1861. La Hongrie maudissait surtout le régime bureaucratique et arbitraire de 1852; or ce système a été radicalement aboli : à l'exception des agens du fisc, tous les employés autrichiens disparurent *en un seul jour* de la surface du pays. La Hongrie répudiait la législation autrichienne : sous ce rapport, la condescendance fut poussée si loin que non-seulement deux jurisprudences souvent contraires ont été appliquées à la fois, mais qu'un certain nombre de comitats purent, dans un amour regrettable des traditions, abolir les lois les plus conformes à l'esprit moderne et restaurer les plus fâcheux usages. A Pesth, on a rétabli les métiers et les jurandes du moyen âge. Un comité de jurisconsultes n'a pas craint de porter le désarroi dans les relations commerciales en supprimant la loi sur les lettres de change, d'origine autrichienne, il est vrai, et en rouvrant la porte à une usure effrénée, traditionnelle en Hongrie. Le comitat d'Unghvar a revendiqué pour les Magyars le privilége nobiliaire de ne plus payer de péage; le comitat de Stuhlweissenbourg a rappelé que la loi hongroise ne reconnaît pas de mariage civil; tous les comitats, sans distinction, ont exclu les Juifs des assemblées électorales. Aujourd'hui encore on refuse à Pesth de leur délivrer le diplôme d'avocat. Nous ne mentionnerons pas, dans la restauration des anciennes lois, le rétablissement de la baston-

nade non-seulement comme pénalité, mais même comme moyen d'arracher des aveux. Tous ces exemples prouvent enfin avec quelle liberté d'user et d'abuser la Hongrie avait été remise en possession du pouvoir judiciaire. Le rétablissement de la loi électorale de 1848, avec ses comités de salut public, démontre à quel point la liberté des élections était restituée à la Hongrie. Enfin le gouvernement de Vienne n'a fait aucune objection à l'organisation administrative des comitats. Par une disposition toute particulière à la Hongrie, tandis que les premiers fonctionnaires administratifs, les *obergespän* ou comtes suprêmes, sont nommés par le souverain, qui les choisit parmi les grands propriétaires résidant souvent hors du pays, les deux *vice-gespän* placés sous leurs ordres, et en qui réside le pouvoir effectif, sont élus, ainsi que tous les autres fonctionnaires, par l'assemblée générale des comitats. Ces congrégations désignent en outre une commission permanente, véritable comité de salut public chargé de surveiller la conduite des autorités administratives. Or, tandis que les *obergespän* faisaient partie d'une aristocratie qui, dans le mouvement hongrois, ne s'est point séparée de ses compatriotes, mais qui était attachée à l'Autriche par des liens de tout genre, il faut reconnaître que les *vice-gespän* et les autorités élues ont été recrutés surtout parmi les hommes de 1848, et c'est dans cette organisation que l'on doit chercher l'explication de tout le mouvement hongrois. Ces concessions faites à d'anciens usages devaient plus profiter au despotisme des passions qu'à la liberté. Elles témoignent en tout cas de l'étendue des restitutions concédées par le gouvernement impérial. Enfin, avec l'usage officiel de la langue nationale, les formes traditionnelles de l'administration, le rétablissement des lois anciennes, la Hongrie voyait se rouvrir son parlement, composé de deux chambres : celle des magnats, où rentraient, par le droit de leur naissance, tous les anciens membres de la chambre haute, et la chambre des députés, dont la nomination se fit conformément à une loi que la couronne pouvait à la rigueur considérer comme révolutionnaire. Un divorce aussi complet avec la politique des années précédentes, un abandon aussi formel des principes qui avaient dirigé la conduite des ministres qu'on appelle *unitaires*, en un mot des concessions aussi importantes témoignent ou une grande faiblesse dans le gouvernement dont elles émanent, ou une grande bonne foi dans ses déclarations. On conçoit que les ennemis intérieurs ou extérieurs du gouvernement autrichien aient cru à sa faiblesse; les hommes influens dont nous venons de parler, et avec eux les conservateurs libéraux hongrois ou allemands, devaient croire à sa bonne foi.

Nous venons de prononcer le mot de *concessions*; c'est là, aux yeux de beaucoup de gens, le vice qui tue dans son germe l'œuvre

du 20 octobre comme celle du 26 février. De l'empereur François-Joseph à la Hongrie, il n'y avait pas de concessions possibles, mais bien l'exécution de traités solennels. On peut transiger sur des traités, on ne se rend point à des concessions. Écartons au moins, en nous reportant à cette première phase du mouvement hongrois, le grief théorique dont il s'agit. Sous forme de concessions ou de transactions, les hommes influens de 1860 auraient accepté du gouvernement impérial un arrangement à certains égards moins radical. Il est même profondément regrettable qu'à ce moment des négociations plus suivies n'aient pas permis d'arrêter des moyens d'exécution plus détaillés et plus pratiques : bien des mesures que l'opinion de l'Europe entière devait fortifier de son approbation eussent pu faire l'objet d'une première entente, et l'on eût évité ainsi des causes de trouble et de querelle; mais, sous forme de transaction pas plus que sous forme de concession, les hommes dont l'influence ne tarda pas à se substituer à celle des magnats du conseil renforcé n'auraient admis les réserves que le gouvernement autrichien crut devoir insérer dans la nouvelle constitution, pour sauvegarder la situation de l'empire telle que l'avaient faite les événemens contemporains et les nécessités de l'équilibre de l'Europe.

En réalité, ce sont les hommes de 1848 qui, dans les comitats et par suite dans la diète, se sont emparés de l'influence; ce sont les lois de 1848 qui forment tout le fond du débat; c'est la Hongrie de 1848 dont on revendique la restauration, et non la Hongrie historique et traditionnelle, dont le souvenir n'est invoqué qu'à titre d'argument. Dans la Hongrie et dans les hommes de 1848, il faut toutefois distinguer deux nuances et deux partis, l'un séparatiste, mais conservateur, l'autre plus radical, plus passionné et franchement hostile à la dynastie. Le premier semble jusqu'ici mener le mouvement hongrois; au fond, il obéit à l'autre, ou du moins il sert ses desseins. Les hommes de 1848 appartenant à cette première nuance qui vient d'être indiquée ont pour chef et pour organe M. Deak, ancien membre du cabinet hongrois dont M. Kossuth faisait partie, que présidait l'infortuné comte Bathyany, et qui fut nommé par l'archiduc palatin après les concessions obtenues de gré ou de force de l'empereur Ferdinand. M. Deak, député de Pesth, est jusqu'à présent l'interlocuteur officiel de l'empereur lui-même dans le débat soulevé entre la Hongrie et son souverain. Les séances de la diète n'ont eu pour principal objet que de discuter les termes des requêtes et d'entendre les réponses dont se compose ce dialogue entre un sujet orateur d'un seul peuple et un roi défenseur de vingt races diverses. Qui l'emporte jusqu'ici dans ce débat en raison politique, en sagesse, en éloquence, du sujet ou du roi?

La diète hongroise, convoquée pour le 6 avril 1861, s'ouvrit ce

même jour à Bude, conformément au rescrit impérial. Jusqu'à la dernière heure, on douta que l'assemblée commençât ses travaux, et il fallut, pour en arriver là, de longues négociations suivies de concessions mutuelles. Se réunir en un parlement où ne siégeraient ni les députés de la Croatie et de l'Esclavonie, ni les représentans de la Transylvanie annexée en 1848, n'était-ce point reconnaître l'abrogation même de ces lois de 1848, dont la nation magyare revendique la conquête libérale comme désormais imprescriptible? Le gouvernement impérial, dont la résolution primitive avait été de tenir même séparés de la Hongrie la voyvodie serbe et le banat de Temesvar, céda plus tard sur ce point. Ces deux anciennes et premières annexes de la couronne de saint Étienne furent rendues à la Hongrie, à la condition toutefois qu'une congrégation réunie à Carlowitz, sous la présidence du patriarche, serait appelée à manifester les vœux de la nation serbe. Cette première concession et la déclaration que la diète croate aurait à stipuler elle-même pour les destinées du pays furent acceptées comme un motif suffisant de transaction, et la réunion de la diète fut décidée. Mais où se réunirait-elle? Le rescrit impérial désignait Bude, ville officielle, siége du gouvernement, séparée seulement de Pesth par le Danube, sur lequel a été jeté un magnifique pont suspendu. Inutile de dire que le patriotisme hongrois réclamait Pesth comme siége du parlement. Une transaction intervint encore pour calmer le débat. Le 6 mai 1861, les deux chambres furent convoquées à Bude; le *judex curiæ* (chef de la justice) lut devant un petit nombre de magnats et de députés un discours d'ouverture pour expliquer l'esprit du système du 20 octobre, et en même temps il annonça que le gouvernement, se conformant aux désirs du pays, autorisait la réunion des chambres à Pesth. Celles-ci s'assemblèrent en effet le même jour sur l'autre rive du Danube.

Une fois la session ouverte, surgit une grave question dont les débats révélèrent l'existence des deux partis qui forment l'opposition hongroise. Au fond, l'unanimité était complète en ce qui touche la revendication des lois de 1848; chez tous existait le ferme projet de prendre une revanche légale de la victoire que l'Autriche n'avait remportée qu'avec l'aide de l'étranger. Dans la forme à donner à cette pensée, on se divisa. La partie modérée de la chambre des députés voulut présenter au souverain ses vœux sous la forme d'une adresse; la fraction la plus violente demanda que les droits de la nation fussent affirmés dans une résolution. M. Deak était le chef des premiers opposans, le comte Téléki des seconds. Un suicide dont la cause n'a point été révélée priva la gauche de la chambre hongroise d'une direction dont le patriotisme éprouvé lui a peut-être fait grand défaut. Le parti modéré l'emporta après un débat où quarante orateurs furent entendus, et M. Deak put renouveler dans

un projet d'adresse solennelle, c'est-à-dire en parlant au nom de toute l'assemblée, les déclarations qu'il avait déjà faites pour son compte personnel dans son fameux discours du 3 mai 1861. L'orateur avait posé trois questions. 1° Il fallait que les lois de 1848 fussent préalablement rétablies dans toute leur intégrité : elles avaient été adoptées par la diète, sanctionnées par le roi de Hongrie, cet empereur Ferdinand qui avait tout concédé au mouvement hongrois comme à l'insurrection bohême. Or l'indépendance de la Hongrie, stipulée dans l'accord intervenu entre la diète nationale et l'empereur d'Allemagne en 1322, consacrée par le serment solennel de tous ses successeurs, serait une lettre morte, si des lois régulièrement rendues disparaissaient à la suite d'une occupation violente. Sans doute les lois de 1848 devaient être l'objet d'une révision; mais c'était à la diète elle-même d'y pourvoir. 2° Le diplôme du 20 octobre n'avait rendu à la Hongrie qu'une partie de ses droits, celui de s'administrer intérieurement, celui de faire les lois qui lui étaient spécialement applicables; mais, en établissant qu'un conseil d'empire siégeant à Vienne, dans lequel, il est vrai, étaient appelés des députés hongrois, pourrait seul statuer sur les questions d'impôt, d'enrôlement, sur les affaires extérieures, ce diplôme s'exposait à faire décider par des députés non hongrois les questions qui concernent la Hongrie : c'était violer sa souveraineté. Si la couronne de Hongrie repose sur la tête du monarque qui gouverne aussi l'Autriche, elle n'est point inférieure à la couronne autrichienne, elle est indépendante et souveraine. 3° Enfin la Hongrie n'était pas même complète et entière, puisque les parties annexées, c'est-à-dire la Croatie et l'Esclavonie, conquises par ses armes, et la Transylvanie, réunie en 1848 par une décision de la diète, en demeuraient encore séparées : le parlement en un mot n'était qu'un parlement restreint.

Serré dans la forme, net au fond, ce projet d'adresse ne parut point encore à la majorité de la diète suffisamment énergique. Après une discussion dans laquelle l'œuvre de M. Deak fut singulièrement altérée, le comte Varady fit adopter un amendement où une quatrième question était posée, celle de l'irrégularité de la prise de possession du trône par le souverain actuel. L'empereur Ferdinand, son oncle, et l'archiduc François-Charles, son père, dans leur acte d'abdication, n'avaient ni l'un ni l'autre renoncé spécialement à leurs droits au trône de Hongrie; la diète hongroise n'avait point été informée de cette renonciation. François-Joseph lui-même ne procédait point à la cérémonie indispensable du couronnement. L'adresse ainsi amendée fut adoptée, malgré les protestations de M. Deak, à cinq voix de majorité, et contre toute attente la chambre des magnats ne lui fit subir aucune modification.

L'empereur refusa de recevoir une adresse qui méconnaissait ses droits souverains. Mises en demeure de la présenter sous une forme plus convenable, les deux chambres de Pesth déclarèrent n'avoir voulu attenter en rien à l'autorité royale, et, en maintenant toutes les questions de fond, elles se bornèrent à exprimer le vœu que le roi de Hongrie voulût bien rendre conforme aux anciens usages la prise de possession du *pouvoir légitime* qui lui avait été transmis. Un nouveau rescrit impérial répondit à l'adresse ainsi amendée.

L'empereur reconnaissait qu'il pouvait y avoir quelques difficultés à établir par tout l'empire un régime constitutionnel uniforme et à le rattacher en même temps aux institutions particulières à la Hongrie. C'était pour écarter ces difficultés qu'il avait convoqué la diète. Sans doute le diplôme du 20 octobre 1860, par lequel le régime constitutionnel est établi, ne permet pas que la diète hongroise délibère sur les intérêts communs à l'empire, sur le contingent militaire, sur les questions d'impôt; mais cela ne détruit pas l'autonomie hongroise: elle sera fortifiée au contraire par l'entente des représentans hongrois avec les représentans librement élus des autres nationalités siégeant au conseil de l'empire. Le diplôme du 20 octobre a en outre plus étendu qu'il n'a restreint les pouvoirs de la diète hongroise, puisqu'il a confié à l'examen de cette assemblée toutes les contributions publiques, dont une faible partie était précédemment soumise à son contrôle. L'empereur, en donnant à la Hongrie une administration particulière, reconnaît ses droits à l'autonomie; mais à côté de l'autonomie hongroise il y a l'unité, l'indivisibilité des couronnes que Charles VI voulut assurer par la pragmatique sanction. Cette unité, cette indivisibilité n'existent qu'avec le commandement des armées, la direction centrale des finances et la représentation unique de l'empire à l'étranger. Depuis longues années, on a toujours respecté ces conditions essentielles à l'indissolubilité de l'empire, et l'union de la Hongrie et de l'Autriche a été cimentée par des faits historiques et des liens bien autrement étroits que ce lien personnel dont parle l'adresse. Ce sont les lois de 1848 qui ont voulu pour la première fois établir l'union personnelle; on sait où cette union a conduit. De ces mêmes lois, le diplôme du 20 octobre a sanctionné ce qui était acceptable, l'abrogation des priviléges de la noblesse, l'abolition des corvées, l'égalité civile, la liberté électorale; mais elles renferment des prescriptions incompatibles avec la pragmatique sanction, funestes pour le repos de l'empire, mortelles à son intégrité: elles doivent donc être révisées. Pourquoi dès lors présenter comme une condition d'entente essentielle la reconnaissance entière de lois qu'il faut d'ores et déjà supprimer ou amender en partie? — La Hongrie réclame l'annexion de la Transylvanie, consommée en 1848 sans le

libre consentement des Roumains et des Allemands qui l'habitent. L'empereur a ordonné le rétablissement provincial de ce pays, parce qu'il ne peut sanctionner une annexion repoussée par les habitans et sans aucun précédent historique. Quant à la Croatie et à l'Esclavonie, qui faisaient partie autrefois de la Hongrie, mais qui s'en sont séparées volontairement en 1848, la diète d'Agram est invitée à s'entendre à cet égard avec la diète de Pesth, et à revenir, s'il y a lieu, sur la précédente décision. En cas d'entente, on pourra décider sous quelle forme définitive aura lieu l'union constitutionnelle de la Croatie avec la Hongrie. Enfin, en ce qui touche ses propres droits souverains, l'empereur ne saurait reconnaître aucune irrégularité dans la renonciation de son oncle et de son père à *tous les royaumes* dont ils étaient les rois légitimes. Il n'a pas encore procédé à son couronnement : il le fera lorsque l'entente sera rétablie sur tous les points, et il proclamera avec bonheur à cette occasion une amnistie générale pour tous les griefs qu'il est si désireux d'oublier.

Ce rescrit, dont l'opinion en Europe approuva le ton ferme et modéré, fut accueilli par les chambres hongroises avec de tout autres sentimens. M. Deak, chargé une fois encore d'y répondre, le fit en reproduisant les argumens qui ont été déjà exposés, et l'assemblée adopta sans discussion, de même que la chambre des magnats, une nouvelle adresse qui déclarait tous liens rompus avec le gouvernement impérial, et reconnaissait que les travaux de la diète hongroise, tant que durerait cette scission complète, n'avaient plus aucun objet.

Le gouvernement ne pouvait plus hésiter, et la diète elle-même lui dictait la conduite à tenir. L'empereur se contenta d'adresser aux chambres de Pesth un court message dans lequel, considérant que le parlement hongrois avait méconnu son mandat, il le dissolvait, et ajournait à six mois, s'il y avait lieu, la convocation d'une nouvelle assemblée. Cette résolution, brièvement exprimée afin de couvrir la dignité de la couronne, ne pouvait suffire au gouvernement de Vienne, désireux d'en appeler au jugement du conseil de l'empire et à l'opinion publique. En conséquence, le ministère communiqua aux deux chambres une solennelle déclaration dans laquelle étaient énumérés les motifs de la grave mesure prise dans la plénitude du pouvoir impérial. Le chef de l'état déplorait les désordres de la Hongrie. Les dispositions de la patente du 20 octobre avaient mis en oubli le crime du 14 avril 1849 contre la dynastie et la pragmatique sanction : cet acte méritait donc un autre accueil. Tout ce que l'équité vis-à-vis de la Hongrie exige, ce que la justice impose envers les autres provinces de l'empire, ce que commande le développement de la grandeur de l'état, l'empereur l'avait fait. Il avait rétabli la

constitution hongroise avec toutes ses institutions libérales, il avait restitué à la nation son autonomie sous l'unique condition que l'exercice de ses droits politiques ne préjudiciât point à l'unité de l'empire, c'est-à-dire en réservant comme devoirs solidaires entre tous les peuples les devoirs militaires et le paiement de l'impôt. La révolution hongroise, en s'écartant de l'ancienne constitution, avait sans doute autorisé le gouvernement à faire ces réserves; mais elles lui étaient surtout commandées par les nécessités de la position de l'Autriche comme grande puissance. La diète hongroise aurait dû comprendre les besoins de cette situation et réviser les lois de 1848 dans un sens conforme à l'intérêt général et aux exigences de la civilisation moderne. Au lieu de cela, elle a prétendu obtenir la pleine reconnaissance des lois de 1848 en maintenant les clauses qui violent les prérogatives de la couronne, les droits de l'empire entier et les intérêts des nationalités non magyares, bien que l'application de ces clauses dût nécessiter l'emploi de la force contre la Croatie, l'Esclavonie et la Transylvanie. Il y a plus : invitée à entrer en négociation pour un arrangement, la diète s'y est refusée et a déclaré les négociations rompues. L'empereur, fermement décidé à maintenir, même en Hongrie, les principes constitutionnels, a pris les résolutions suivantes : — 1° Les lois d'octobre et de février restent en vigueur; aucun changement constitutionnel ne saurait avoir lieu sans le consentement du *Reichsrath*. Chaque province conserve la faculté d'y envoyer des députés, et la non-participation d'une province quelconque ne saurait empêcher l'exercice des droits d'autrui. 2° Toutes les stipulations de la législation de 1848 qui sont d'accord avec la constitution octroyée seront reconnues; les stipulations contraires seront abrogées. 3° La diète hongroise actuelle est dissoute; une nouvelle diète sera convoquée aussitôt que possible. Des instructions pour le rétablissement ou le maintien de l'ordre sont données aux agens du pouvoir.

Les deux chambres du *Reichsrath* approuvèrent par une adresse à l'empereur, votée à une grande majorité, la politique du gouvernement. Les deux chambres du parlement de Pesth acclamèrent à l'unanimité et sans discussion la résolution rédigée par M. Deak : elles cédaient à la force en protestant. Dans la chambre des magnats, les bancs étaient presque vides; dans la chambre des députés, une dernière résolution fut aussi adoptée à l'unanimité sur la proposition de M. Tissa. La diète, dans une session trop courte, n'avait pas eu le temps de promulguer les lois les plus nécessaires, mais elle déclarait comme mesures urgentes : 1° *la satisfaction à donner aux prétentions des nationalités demeurant en Hongrie, pourvu qu'elles ne fussent pas en opposition avec l'intégrité terri-*

toriale et politique du pays; 2° la reconnaissance de l'égalité des cultes, l'abolition des mesures restrictives prises contre les Israélites; 3° la suppression de tout titre de possession ayant une analogie avec les fiefs, mais moyennant indemnité et rachat.

Ainsi, au moment suprême où une déclaration de guerre pour ainsi dire était lancée par elle, la diète de Pesth se proposait de suivre vis-à-vis des nationalités coexistantes sur le sol hongrois la même politique qu'elle reprochait à l'Autriche de pratiquer à son égard, et dans son acte de volonté dernière elle ne trouvait d'autres mesures sociales à promettre pour l'avenir que celles-là mêmes que le gouvernement autrichien avait adoptées récemment.

La dissolution de la diète hongroise fut immédiatement suivie d'actes également significatifs. Nous avons déjà parlé des élémens contraires dont se composait l'administration des comitats; les autorités issues de l'élection, les *vice-gespän*, véritables dépositaires du pouvoir, avaient dû manifester des opinions plus avancées que les *obergespän*, choisis par le souverain. Pour calmer les défiances populaires, ceux-ci s'étaient empressés, il est vrai, de déclarer leur résolution formelle de ne point se séparer de leurs compatriotes dans la lutte; mais, plus encore qu'au sein de la diète, les moyens extrêmes prévalaient dans les comitats. Lorsque la diète négociait encore avec le gouvernement autrichien, les comitats avaient déjà déclaré traître à la patrie quiconque acquitterait l'impôt, que la diète hongroise avait seule qualité pour voter. Aucun propriétaire n'osait, sans l'excuse de la présence des garnisaires, acquitter sa part de contributions. Une fois la diète dissoute, le gouvernement autrichien rendit publique la résolution de faire rentrer les sommes dues. Il suffit d'une simple démonstration pour qu'à Pesth même les recettes fussent opérées sans retard. Le nouveau chancelier de Hongrie, le comte Forgach, successeur du baron Vay, démissionnaire, profita d'un acte illégal de quelques comitats, celui de Pesth entre autres, pour les remplacer par des commissions nommées par l'autorité centrale, auxquelles recommandation expresse fut adressée de respecter autant que possible les usages du pays, mais de le délivrer de la pression exercée par les opinions extrêmes sur une grande partie de la population. Cette mesure, étendue à tous les comitats qui protestèrent contre la dissolution de la diète, amena la retraite des fonctionnaires hongrois. La question du recrutement provoqua aussi des marques d'opposition légale, parmi lesquelles il faut citer la protestation du cardinal-primat de Hongrie. En même temps que les fonctionnaires administratifs cessaient leurs fonctions, les autorités judiciaires menaçaient d'interrompre les leurs. L'anarchie, qui s'était tout d'abord établie par le conflit de deux jurispru-

dences, s'étendait par la démission des juges et l'absence de toute législation. Le gouvernement impérial dut prendre un parti extrême. L'empereur se résolut à dissoudre le conseil de la lieutenance et à confier tous les pouvoirs au comte Palffy, nommé son lieutenant. On suspendit tous les municipes, et les commissions des comitats encore existantes furent dissoutes. En outre le pays fut divisé en douze juridictions, dans lesquelles devaient siéger des tribunaux militaires chargés de connaître de tous les crimes, tels que les définit un décret du 5 novembre 1861, et qui rentrent presque tous dans la catégorie des crimes politiques. Ces mesures de rigueur assimilaient beaucoup la situation de la Hongrie à l'état de siége, bien qu'elles n'aient été accompagnées d'aucune forme blessante, mais pratiquées au contraire avec sagesse et modération. Du côté des Magyars, on a protesté avec calme et dignité. Bientôt, avec ce sens droit propre aux Magyars, et cet esprit qu'on pourrait appeler conservateur même au milieu des entraînemens révolutionnaires, le langage sincère et loyal du nouveau lieutenant du roi, invoquant la nécessité de pourvoir aux besoins administratifs et judiciaires du pays, a trouvé de nombreux échos. La *curie* de Pesth a invité les autorités judiciaires à reprendre et à continuer leurs fonctions, les administrations ont été réorganisées, de nouveaux *obergespän* ont prêté serment de fidélité au souverain. Il y a plus, les impôts se paient et le recrutement pourra même s'opérer. L'opposition semble donc, d'un consentement mutuel, se renfermer sur le terrain politique, et faire trève jusqu'au jour où elle trouvera l'occasion légale de se produire. C'est un succès pour la cause de l'ordre et de la conservation sociale, ce n'est point encore un triomphe pour la politique du gouvernement autrichien. Qu'une nouvelle diète soit convoquée, que des élections se fassent, et sans nul doute les résolutions de la diète récemment dissoute prévaudraient encore. On ne peut jusqu'à présent se faire à cet égard aucune illusion.

Avant de chercher à prévoir quelle peut être la conclusion d'événemens dont nous venons de retracer les phases principales, on nous permettra de revenir sur la valeur des argumens produits dans le débat, et par conséquent sur la légitimité des prétentions exprimées. Le spectacle de tout un peuple ou du moins d'une moitié compacte de la population d'un grand pays revendiquant ses droits anciens, luttant contre un puissant empire pour faire respecter des titres inviolables, cette susceptibilité nationale qui ne se contente pas seulement d'une grande somme de libertés, mais qui ne souffre pas qu'on les *lui donne* et veut qu'on lui rende le bien qui lui a été injustement ravi, toutes ces luttes dont nous avons entendu le retentissement soutenues pour un avantage purement moral, méritent au plus haut degré l'attention et commandent la sympathie. En pa-

reille matière, l'erreur même est louable. Recherchons donc où se trouve la vérité.

Si les conventions diplomatiques se jugeaient comme des matières de droit strict, si les précédens historiques tombaient seulement sous l'interprétation des légistes, les prétentions de la Hongrie et les argumens de M. Deak seraient sans réplique. La Hongrie s'est donnée à un souverain, non à un pays. Ce souverain a proclamé dans une loi célèbre, *reconnue par les pouvoirs hongrois*, l'*indivisibilité* de toutes ses couronnes; mais il n'a pu proclamer l'*indivision* du gouvernement et de l'administration. La Hongrie était libérale et indépendante quand l'empire germanique était féodal, elle est même restée en dehors de la confédération germanique quand l'Autriche y est entrée avec ses provinces héréditaires. En un mot, la Hongrie a fait un pacte avec une dynastie pour un droit de succession, elle n'a point fait une union politique avec des provinces. Soumettre l'établissement des impôts, l'effectif de l'armée à un pouvoir qui n'est pas hongrois, à une assemblée composée des représentans d'autres provinces que la Hongrie, c'est établir l'union politique de ces provinces et violer l'indépendance de la Hongrie.

Ce langage est logique, mais il appartient plus à un légiste qu'à un homme d'état. Que dit en effet la raison politique invoquée en Autriche par les hommes éclairés de toutes les classes de la société, par ceux que n'aveugle point une passion intéressée? La Hongrie et l'Autriche se sont unies sous un seul souverain pour terminer des luttes intestines et repousser un ennemi commun, pour mettre un terme à une effroyable effusion de sang humain. Elles se sont abritées sous une même forme monarchique, avec l'esprit du temps et sans réserves, parce que la monarchie d'alors n'en comportait point. Ce ne sont pas seulement les droits souverains qui se sont unis alors sur une même tête, ce sont deux peuples qui se sont associés et mêlés pour se protéger en commun. Le premier acte de cette union sous un même souverain, union réelle, parce que le souverain pouvait dire : « L'état, c'est moi! » n'a-t-il pas été en effet la délivrance de Bude, la capitale hongroise, reprise aux Turcs par l'empereur Léopold? Guerres, traités de paix ou d'alliance, tout a été depuis lors non-seulement décidé par le même souverain, mais encore commun entre les deux peuples. L'union réelle au début s'est cimentée de façon à devenir indissoluble. Les luttes soutenues par l'Autriche contre la plupart des puissances européennes, les emprunts contractés, la politique suivie à l'étranger, tous ces actes de la vie d'un peuple ont été accomplis sans que la Hongrie ait rien stipulé pour sa gloire particulière ou son intérêt privé. On peut dire que, depuis plusieurs siècles, l'histoire ne connaît plus la Hongrie comme une individualité distincte, et la conscience de l'Europe protesterait

contre ses prétentions à l'irresponsabilité dans les obligations que le gouvernement autrichien a contractées ou les conventions qu'il a souscrites.

On ne peut guère citer qu'un exemple complet de l'union personnelle entre deux états telle que l'entend M. Deak, c'est celle du Hanovre et de la Grande-Bretagne alors que les deux couronnes reposaient sur la même tête. Or le Hanovre n'a point participé aux luttes de l'Angleterre. Il n'a point été lié par les mêmes traités politiques et commerciaux; il n'avait ni le même pavillon, ni le même drapeau; il n'a point été représenté à l'étranger par les mêmes ambassadeurs. A coup sûr, la Hongrie n'a jamais joui d'une situation semblable, et le comte Apponyi, l'oncle du *judex curiæ* qui siége encore à Pesth, quand il représentait son souverain auprès du cabinet des Tuileries, n'a jamais cru défendre simultanément les intérêts distincts de la Hongrie et de l'Autriche. Mais, dira-t-on, le souverain seul est représenté à l'étranger; soutenir les mêmes luttes ou contracter les mêmes obligations, cela prouve l'accord, non l'union entière. Chacune des deux nations a manifesté librement la même volonté et poursuivi un but commun. S'il s'agit de paix ou de guerre, c'est par le vote des subsides et des soldats que les nations prouvent l'indépendance de leur libre arbitre. Or les diètes hongroises ont toujours conservé le droit de voter les impôts et le contingent militaire. Au fond, cette assertion ne nous semble pas bien exacte.

Jusqu'en 1848, en matière de finances, dès que le roi le *postulait*, le chiffre de l'impôt direct, qui consistait uniquement dans la contribution de guerre, était voté par la diète, qui en ordonnait en outre la répartition et en assurait la rentrée par l'intermédiaire de la lieutenance. Cette prérogative ressemblait beaucoup à celle de nos anciens pays d'états, lorsqu'ils votaient leur part de contributions sous le nom de *don royal*, sans se croire pour cela indépendans. L'emploi de la contribution votée et versée au trésor échappait complétement à la diète. Les contributions indirectes, consistant dans le revenu des droits régaliens, des taxes, des douanes, du produit des mines, n'étaient pas soumises à son contrôle. Tout était réglé par la chambre aulique des finances avec le concours de la chambre aulique générale de Vienne. Enfin le boni résultant de la gestion des finances hongroises était versé au trésor allemand pour faire face aux besoins généraux de la monarchie. N'est-ce point là une véritable union en ce qui concerne les finances? Et ce qui le prouve, c'est que le gouvernement de Vienne a toujours contracté seul tous les emprunts et traité toutes les affaires de crédit et de commerce. La patente des finances de l'empereur François en 1811 et le privilége de la banque nationale intéressaient la Hongrie comme les

autres provinces, et les diètes de Pesth n'ont jamais eu à s'en occuper.

Quant à l'armée, toute la compétence de la diète se bornait au droit de voter le contingent des recrues et de le fournir par l'intermédiaire des comitats. Les recrues étaient ensuite placées sous le commandement général, impérial et royal, et le conseil aulique de guerre siégeant à Vienne décidait de leur destination selon les besoins communs de l'empire.

En 1848, l'esprit public devint plus exigeant, et la diète hongroise interpréta dans un sens plus étroit les constitutions antérieures, ou, pour mieux dire, elle aspira à fonder un ordre de choses tout nouveau. Organiser une armée hongroise, un trésor hongrois, former à Pesth un ministère responsable devant le parlement national, assurer aux chambres le pouvoir législatif et concentrer l'exercice du pouvoir exécutif entre les mains de fonctionnaires nommés par le roi de Hongrie, mais dont l'existence constitutionnelle dépendait de la majorité de la diète, c'était en réalité créer une Hongrie indépendante et souveraine, mais une Hongrie toute nouvelle. L'empereur consentit d'abord à une partie de ces innovations, tout en refusant de concéder des ministères spéciaux pour la guerre, les finances et les affaires étrangères. Sous la pression des événemens, il céda, et l'union personnelle fut ainsi établie jusqu'au moment où la diète de Debreczin rompit ce lien fragile avec la dynastie.

Si à la lettre les lois de 1848, revêtues de la sanction royale, ne présentent aucune irrégularité et ne soulèvent aucune objection, en est-il de même quant à l'esprit, et le consentement de l'empereur Ferdinand, chassé de Vienne par l'émeute, peut-il passer pour un de ces consentemens libres et volontaires sans lesquels aucune adhésion valable ne saurait être donnée? Nous n'irons pas jusqu'à justifier le régime absolu inauguré pendant dix années en Hongrie, sous le prétexte que la révolte avait déchiré tous les contrats, et qu'il n'y avait plus à appliquer à ce malheureux pays que le droit du vainqueur. Il serait facile de répondre qu'en introduisant l'étranger en armes sur le sol sacré de la patrie, la dynastie, elle aussi, avait déchiré tous les pactes. Laissons de côté des récriminations inutiles, mais reconnaissons toutefois que les précédens de 1848 ne peuvent être invoqués au même titre que l'acte en vertu duquel la diète de Presbourg, pour mettre fin à des rivalités de prétendans, dont l'un se faisait l'allié des Turcs, déclara la couronne de Hongrie héréditaire dans la maison du frère de Charles-Quint. L'esprit qui en 1848 a inspiré la création de l'union personnelle a fini par la rompre, et l'on ne saurait s'étonner que l'empereur François-Joseph en redoute les empiétemens; mais ce qui nous a singulièrement frappé, c'est

que ce même esprit soit encore, à ce qu'il semble et ce qui n'existait pas même en 1848, celui de l'unanimité des Hongrois.

Évidemment la maison régnante compte des partisans en Hongrie; un certain nombre des membres de la chambre haute l'ont servie, M. Deak lui-même passe pour avoir des opinions monarchiques. Comment se fait-il cependant que ces projets d'union personnelle n'aient pas trouvé un seul contradicteur? Serait-ce manque de clairvoyance? L'exemple donné en 1848 est pourtant encore présent à tous les esprits. Et comment est-il permis de supposer que la Hongrie, constituée comme le veulent les Magyars, c'est-à-dire avec toutes ses annexes et une population de 14 millions d'habitans, marcherait sans troubles et sans secousses dans une voie parallèle à celle de l'Autriche, à peine restée son égale en puissance, sous l'autorité nominale d'un même souverain? Des rivalités, des dissidences de vues politiques ne rompraient-elles pas bientôt un aussi faible lien, alors surtout qu'il existe en Hongrie un parti antidynastique compacte et ardent? Ce qui, selon nous, a pu réunir dans une même ligne de conduite des esprits divisés au fond par des opinions sincères, c'est d'abord la conviction qu'ils n'ont pas à recevoir une constitution octroyée, mais à rentrer dans l'exercice de droits imprescriptibles, c'est ensuite la défiance que peuvent inspirer et la mobilité et la faiblesse du gouvernement autrichien. A Vienne, le libéralisme est de fraîche date et peut ne pas encore paraître assez sincère pour qu'il n'y ait point de retours possibles vers un régime détesté. Il y a plus, le gouvernement de l'Autriche est assailli au dedans et au dehors par des ennemis acharnés; cette patrie officielle est minée par des embarras financiers, rongée par un déficit incurable, et au dire de bien des gens entraînée à sa perte par une politique à bout de voies. Faut-il donc lui sacrifier la patrie véritable et se jeter avec elle dans le gouffre où elle doit périr? Telles sont peut-être les réflexions qui sont venues à plus d'un conservateur hésitant entre sa loyauté et son patriotisme. En réalité, comme toutes ces nuances se confondent dans une seule, comme l'union personnelle aboutit infailliblement à la séparation, c'est cette hypothèse même qu'il faut apprécier, et le parti avec lequel il faut compter, c'est le parti extrême et révolutionnaire, qui a pour lui la force d'impulsion et la logique rigoureuse.

Les Magyars, nous ne disons point les Hongrois, forment une race militaire, intelligente et hardie, qui a la conscience de ce qu'elle vaut et l'ambition de réaliser ce qu'elle souhaite. Sans remonter à des époques éloignées, sans même invoquer des précédens historiques qui ne constituent pas toujours un droit pour le présent, les Magyars prétendent non-seulement à l'indépendance

vis-à-vis de l'Autriche dans les limites de la Hongrie, mais à la prééminence vis-à-vis des races qui l'habitent avec eux et vis-à-vis de voisins autrefois leurs tributaires, inférieurs encore à eux-mêmes par la civilisation, les Croates, les Dalmates, les Transylvains et les Serbes. Cette prééminence, ils veulent l'exercer en garantissant à toutes ces races les droits du citoyen, qui font l'homme. L'Autriche avait été appelée à cette grande mission, elle l'a négligée pour des projets égoïstes et condamnables; elle a laissé se dégrader dans l'ignorance et la corruption les peuples soumis à son absolutisme. Le rôle qu'elle a méconnu, les Magyars le revendiquent du droit du plus digne. Constituer la Hongrie de la Mer-Noire à l'Adriatique, à côté de l'Autriche ou sans elle, comme le souhaitent les plus modérés, la constituer contre l'Autriche même, comme le veulent les partis extrêmes, telle est la pensée sérieuse que le mouvement magyar a révélée sous toutes les formes, depuis les résolutions de la diète et les violences des comitats jusqu'à l'emploi exclusif de la langue et du costume national, adoptés par toutes les classes de la population.

On a vu cependant que les Magyars forment à peine la moitié de la population de la Hongrie, de même que les Tchèques ne font que la moitié de la population de la Bohême; mais tandis que les Tchèques sont la moitié la plus ignorante et la plus pauvre de la Bohême, les Magyars sont ou les plus riches ou les plus civilisés de la Hongrie. La terre autrefois en Hongrie était noble; les Magyars cultivateurs, fermiers ou propriétaires, appartiennent pour les sept huitièmes à la noblesse. Un berger hongrois vous montrera des armoiries suspendues dans sa cabane à côté de ses armes. De là ce sentiment de fierté, cet orgueil qui fait les peuples libres; de là aussi cette prépondérance sur les autres races qui habitent la même terre. Les Allemands, les Valaques, les Serbes, qui forment l'autre moitié de la population hongroise, descendent pour la plupart de colonies fondées sur des terres objet de *cessions royales*, et envoyées pour repeupler le pays après les ravages des Turcs. Ces colons n'étaient pas propriétaires et par conséquent ils n'étaient pas nobles; ils vivaient dans des villages tout à fait distincts, sans communication entre eux. Un village bulgare côtoyait un village allemand sans que les habitans eussent aucun rapport. Usages, langue, religion, tout au contraire les divisait (1). Quoi d'étonnant alors que les Magyars, c'est-à-dire la véritable aristocratie du pays, exerçassent toute prépondérance sur une terre qui n'appartenait qu'à eux? Seuls les Magyars étaient en évidence, et aujourd'hui encore, alors même que des Serbes et des

(1) Voyez l'étude de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue* du 1er juillet 1856.

Valaques peuvent, dans la diète de Pesth, représenter leurs concitoyens, comme on l'a vu dans la chambre récemment dissoute, où siégeaient vingt-trois Valaques et huit Serbes, seuls les Magyars sont en position de jouer un rôle.

La situation cependant a singulièrement changé depuis que la constitution de la propriété n'est plus la même. Les colons sont devenus propriétaires, les Valaques font partie du contingent militaire; ce qu'on appelait le *servum pecus contribuens* ne tardera pas à élever ses sentimens et ses prétentions au niveau de sa nouvelle fortune. Il faudra compter alors non-seulement avec les fils des colons allemands, mais avec toutes ces races inférieures qui réclament aussi leur autonomie et voudraient avoir une existence séparée. En concédant aux réclamations de la diète hongroise l'annexion de la voyvodie serbe et du banat de Temesvar, le gouvernement impérial avait autorisé la réunion d'un congrès national serbe à Carlowitz. Or ce congrès a émis sous forme d'adresse le vœu que la Voyvodie formât un territoire propre et un district distinct dans le royaume de Hongrie, qu'il pût élire librement son chef sous le nom de voyvode et s'administrer seul, que la nationalité, la langue et la religion fussent garanties. Ce n'est pas tout : comme il existe dans la Voyvodie, sur les confins de la Croatie, un petit pays appelé la Syrmie, le congrès de Carlowitz a demandé que la Syrmie ne fût pas réunie à la Hongrie, mais bien à la Croatie, aux mêmes conditions. C'est une question serbe à ajouter à toutes les autres.

On retrouve les mêmes sentimens dans les contrées voisines et les anciennes annexes de la Hongrie. La diète de Croatie proteste contre toute union et veut être indépendante. La Dalmatie envoie des députés au *Reichsrath* de Vienne, crime irrémissible aux yeux du patriotisme hongrois. Enfin la Transylvanie, dont la diète va s'ouvrir après tant d'hésitations et de retards, exprimera peut-être des vœux conformes à l'immense majorité de sa population, qui compte 1,300,000 Roumains contre 570,000 Magyars. Seule, la petite ville de Fiume, port sur l'Adriatique, a revendiqué son union avec la Hongrie, dont elle deviendrait le port militaire et le débouché commercial.

Il résulte donc des sentimens avoués ou secrets de toutes ces populations que les Magyars éprouveraient de leur part autant de difficultés pour les soumettre à leur prépondérance qu'ils en élèvent eux-mêmes contre les prétentions de l'Autriche. En vain ils invoquent d'anciens traités, des précédens historiques; aujourd'hui qu'ils n'ont pas même pour eux le droit de la force, qu'il faudrait au contraire, comme le porte la dernière communication de l'empereur au conseil de Vienne, employer la force pour leur rendre cette suprématie perdue, ce ne sont plus les droits du XIIIe et du

XIVe siècle qu'on doit invoquer, mais bien ce que commande l'état présent et ce qu'imposent les nécessités actuelles. Tant que les Magyars luttent pour des libertés personnelles, lorsqu'ils repoussent l'absolutisme autrichien, lorsqu'ils veulent parler, vivre et croire comme ont fait leurs pères, on peut souhaiter le succès de leurs efforts; mais lorsqu'ils luttent pour une ambition, pour un agrandissement que repoussent ceux-là mêmes qui en sont l'objet, lorsqu'ils refusent chez eux aux races non magyares l'autonomie complète et excessive que l'Autriche leur refuse à eux-mêmes, ce n'est plus de justice qu'il s'agit, c'est d'une entreprise dont nous devons examiner les résultats au point de vue des intérêts de l'Europe tout entière, pour qui la question de l'Autriche, fortifiée, compromise ou détruite, est l'une des plus grandes qui puissent peser sur les destinées générales.

Qu'on remarque d'abord tout ce que le projet d'une Hongrie séparée a de chimérique et de dangereux. L'Europe n'est pas si solidement assise que la dislocation de l'*empire du milieu* puisse impunément amonceler ses ruines à côté de celles dont nous menace l'Orient. L'Allemagne n'a pas besoin que l'ouverture de la succession des Habsbourg ajoute de nouveaux élémens de discorde à ceux qui la troublent. Enfin la race hongroise ne nous semble pas, pour l'amélioration de ces masses encore peu policées, de ces Croates, de ces Bulgares, de ces Valaques si arriérés, plus propre à remplir une mission d'initiation et d'enseignement que la race allemande, dont le seul tort est d'avoir trop longtemps supporté un gouvernement rétrograde. Le moment semble surtout mal choisi pour tenter une séparation dont l'utilité est plus que douteuse et l'équité discutable. Lorsque le gouvernement autrichien entre sincèrement, il faut le croire, dans la voie des réformes constitutionnelles, le mouvement hongrois se présente comme d'autant plus inopportun qu'il peut retarder la marche ou compromettre le succès de ces réformes. Bien des gens en effet espèrent qu'une lutte prolongée entre la Hongrie et l'Autriche amènera celle-ci à retirer des concessions qui n'auraient pas eu de prompts résultats, et, si le *Reichsrath* ne se constitue pas dans son intégrité, à revenir sur une combinaison malheureuse. On nous permettra d'être surtout touché de cette éventualité et de préférer au succès d'une partie des réclamations de la Hongrie le triomphe des idées libérales dans un empire qui occupe une si grande place en Europe. Une défiance motivée de la bonne foi du gouvernement de l'empereur François-Joseph pourrait seule justifier des vœux conformes aux prétentions hongroises. Rien dans ce qu'il nous a été donné de voir et d'entendre n'a pu nous inspirer ce sentiment, et il est pour nous de toute évidence que l'union réelle entre

l'Autriche constitutionnelle et la Hongrie rapportera toujours bien plus qu'elle n'aura coûté. Les faits que nous avons racontés et ceux qu'il nous reste à exposer ne permettent d'élever aucun doute à ce sujet.

III. — LA DIÈTE DE CROATIE. — LE REICHSRATH DE VIENNE.

Il n'était guère possible d'entrer dans quelques détails sur le mouvement hongrois sans indiquer en même temps les résolutions les plus importantes de la diète d'Agram. Il n'y aurait donc pas lieu d'en parler encore si l'une des deux grandes questions qui ont été agitées par les représentans de la Croatie ne fournissait matière à l'un de ces compromis par lesquels le cabinet de Vienne a dû ou doit assurer le succès de sa politique. La diète, ouverte le 15 avril 1861 à Agram par le cardinal Haulick, n'a terminé ses travaux qu'à la fin du mois de septembre; les deux sujets sur lesquels a roulé à peu près exclusivement la discussion sont la détermination des rapports de la Croatie avec l'empire ou avec la Hongrie et la restitution de l'autonomie complète de la Croatie, en lui incorporant la Dalmatie et les frontières militaires.

Dès le lendemain de l'installation pompeuse du ban à Agram, et à peine avait-il remis à la diète de Croatie les *litteræ regales*, en vertu desquelles le gouvernement hongrois invitait au nom de l'ancienne union vingt-huit magnats croates à venir siéger dans la diète de Pesth, qu'une clameur universelle s'éleva, et que l'assemblée déclara traître à la patrie quiconque prendrait part à la diète hongroise. Il est vrai que les mêmes sentimens se manifestèrent lorsqu'il fut question de nommer des députés au *Reichsrath* de Vienne, et si le gouvernement de l'empereur François-Joseph peut opposer aux prétentions annexionistes des Magyars les sentimens manifestés à Agram, la Hongrie à son tour se prévaut des protestations croates contre l'institution du *conseil de l'empire* (1). Est-il à présumer toutefois que la résistance soit aussi insurmontable à Agram qu'à Pesth? Il est difficile de le croire. Le royaume triple et un, formé

(1) La diète d'Agram a clos la série de toutes ses résolutions en adoptant la proposition de son comité central le 13 juillet 1861, par laquelle : 1° sont déclarés rompus tous liens législatifs, administratifs et judiciaires entre le royaume triple et un et le royaume de Hongrie jusqu'au jour *du couronnement du roi;* — 2° est réservée à des députations des deux diètes de Croatie et de Hongrie la rédaction du pacte qui doit régler les rapports des deux pays, et qui ne sera discutée que lorsque les deux royaumes auront établi leur indépendance réciproque; — 3° enfin est renvoyée à une diète complète, c'est-à-dire à celle où les représentans de la Dalmatie et des confins militaires auraient place, la mission de choisir les neuf membres du *Reichsrath*, après toutefois qu'une résolution à cet égard aura été prise d'accord avec la Hongrie.

des couronnes de Croatie, d'Esclavonie et de Dalmatie, même s'il s'étendait aux limites de l'an 1000, n'a pas l'importance du royaume de Hongrie. Sans la Dalmatie, qui repousse toute prétention d'assimilation avec la Croatie, il est de beaucoup inférieur. Enfin la race magyare l'emporte de beaucoup sur celle des Slaves qui habitent la Croatie et l'Esclavonie, et si les premiers n'avaient pas commencé la lutte, il est certain que les seconds ne la soutiendraient pas. Aussi n'est-il pas impossible d'amener la diète d'Agram à composer seule avec la cour de Vienne en concédant quelque chose sur la question d'autonomie.

Le gouvernement autrichien avait paru tout d'abord décidé à repousser péremptoirement l'union de la Dalmatie avec les deux autres parties du royaume triple et un; c'est en effet en soutenant la Dalmatie, qui veut rester séparée, que l'Autriche a prise sur les prétentions croates, comme elle a prise sur la Hongrie en protégeant la Transylvanie contre les revendications magyares; mais le gouvernement impérial n'avait pas à opposer les mêmes objections à la réunion des frontières militaires avec la Croatie. Les confins militaires ont été, dans la patente de février 1861, maintenus à titre de province séparée; ils n'avaient pas le droit d'envoyer des députés à la diète d'Agram : ils ont adressé à ce sujet une demande à l'empereur, qui leur a permis de nommer des représentans pour discuter seulement les questions politiques. On conçoit en effet qu'en maintenant aux confins militaires leur organisation spéciale, il n'y avait pas lieu de laisser leurs représentans se mêler à la confection des lois civiles. Dans un rescrit adressé à la diète d'Agram le 4 septembre 1861, l'empereur a maintenu cette décision et opposé ainsi une fin de non-recevoir aux résolutions par lesquelles la diète croate avait officiellement proclamé la réunion des confins militaires et l'abolition de leur organisation particulière; mais en même temps il annonça qu'il prendrait des mesures pour que les représentans des confins fussent convoqués en cas de besoin. Or, puisque des deux côtés on désire l'union, puisque l'organisation des confins militaires ne présente plus, au dire des hommes les plus compétens, les mêmes avantages par rapport à la composition de l'armée autrichienne, puisque cette organisation n'a plus sa raison d'être comme obstacle aux envahissemens d'un voisin puissant, aux invasions des Turcs, puisqu'elle prive enfin l'empire de grandes ressources et s'oppose au développement des forces productives d'un riche territoire, entravées dans leurs progrès par une constitution de la propriété qui a tous les inconvéniens du communisme, on s'est demandé s'il ne serait pas d'une sage politique pour le gouvernement impérial d'acheter par une concession importante une

entente précieuse par elle-même et surtout par l'exemple donné. La libération du sol qui appartient à l'état, et qui devrait être partagé entre les familles des régimens, présenterait sans doute quelques difficultés: l'Autriche a cependant réalisé déjà des mesures de ce genre. La dislocation des régimens-frontières dans leur forme actuelle amènerait peut-être une réduction momentanée de l'effectif militaire; mais de nouveaux régimens remplaceraient par d'autres qualités l'avantage du nombre que présentent les troupes croates, et cette réduction provisoire de l'armée serait en même temps le meilleur gage que le gouvernement impérial pût offrir de ses intentions libérales et pacifiques. Peut-être n'était-il pas opportun de différer une mesure que l'intérêt de la civilisation réclame à tous les points de vue, et devrait-on au contraire terminer par là cette question croate, qui en elle-même ne contient pas de sérieux dangers, mais qui, ajoutée à tant d'autres, crée des embarras, et dont la solution pacifique influerait aussi beaucoup sur la solution de la question hongroise.

La diète croate avait clos sa session par l'envoi d'une adresse à l'empereur le 7 septembre 1861. Le 12 novembre, le ban de Croatie a donné à la diète convoquée à cet effet et immédiatement prorogée lecture d'un rescrit impérial qui, sur la question des confins militaires, se borne à déclarer que le gouvernement maintiendra le système actuel en vigueur, mais néanmoins tiendra compte dans la limite du possible des vœux des habitans appuyés par la diète. Quant à la Dalmatie au contraire, l'empereur s'engage, aussitôt que la position légale de la Croatie et de l'Esclavonie vis-à-vis de la monarchie sera réglée d'une manière satisfaisante, à inviter la Dalmatie à envoyer des délégués à la diète d'Agram pour délibérer sur les moyens de relier étroitement toutes les parties du royaume triple et un. De ces paroles, suivies par la promesse de convoquer prochainement la diète, il est permis de conclure que le gouvernement impérial est décidé à payer l'envoi de députés à Vienne par une satisfaction complète donnée dans un temps plus ou moins rapproché aux prétentions de la Croatie.

Il faut arriver enfin au conseil de l'empire lui-même. Les incidens dont toutes les assemblées provinciales furent le théâtre vinrent nécessairement se refléter au sein du parlement de Vienne. Chose singulière, ce *Reichsrath* sur lequel repose tout l'édifice nouvellement élevé, dont l'existence a formé la principale préoccupation des diètes locales, dont le nom animait tous leurs débats, ne parvint pas à exciter à Vienne même un bien vif sentiment de curiosité. Peu de personnes se résignèrent à suivre des séances généralement ternes et sans vie. Ce fut pourtant un jour solennel, destiné

sans doute à prendre date dans l'histoire, que celui où l'empereur d'Autriche, le représentant d'une monarchie considérée comme vouée à l'absolutisme, prononça cette allocution grave, simple et franche qui conviait tous les états de son empire à l'exercice d'une liberté sérieuse, garantie par un pouvoir qui voulait rester fort. Les diplômes du 20 octobre 1860 et du 26 février 1861 pouvaient n'être que des promesses; la séance du 1er mai leur donna une consécration éclatante. Une fois constituées, les deux chambres du *Reichsrath* eurent à s'occuper de matières importantes, des orateurs éminens s'y firent entendre; mais par cela même que les véritables intéressés n'y voulurent pas comparaître, que le débat se vidait au dehors, l'intérêt des séances se trouva singulièrement amoindri, et, malgré la durée de la première session, les travaux du *Reichsrath* ne donnèrent que de médiocres résultats.

Trois partis se sont formés dans le parlement autrichien : celui des fédéralistes, composé des députés polonais et bohêmes, qui revendiquent pour les diètes provinciales les pouvoirs législatifs les plus étendus, et auxquels s'adjoignent quelques seigneurs jaloux d'exercer dans leurs localités des influences traditionnelles. C'est ainsi qu'on voit le comte Clam-Martinitz de la Bohême parler dans le même sens que le Tchèque Rieger et le Polonais Smolka. Après les fédéralistes vient le parti des centralistes, auquel appartiennent les hommes de l'ancienne administration et les libéraux irrités de l'opposition hongroise ou croate, pressés par conséquent de voir le *Reichsrath, restreint* de fait, sinon de droit, assumer la responsabilité de voter les lois communes à tout l'empire, et de fonder enfin pour tous le régime constitutionnel. Entre ces deux partis, la majorité dans les deux chambres, avec une nuance plus monarchique dans la chambre haute et des sentimens plus libéraux dans la chambre des députés, est dévouée à la politique du gouvernement, et suit de préférence la direction que M. de Schmerling lui imprime. Cette politique qui veut donner aux nationalités tout ce qu'il est permis de leur donner, non pas peut-être parce que c'est le parti le meilleur, mais parce que cela a été promis, qui maintient avec vigueur les prérogatives de la couronne et les conditions nécessaires à la grandeur de la maison d'Autriche, qui fait une grande part aux traditions et se montre réservée dans l'usage *pratique* des libertés dont elle proclame sans restriction la légitimité *théorique*, semble s'incarner tout entière dans la personne de M. de Schmerling. Le froid et sévère ministre de l'empereur François-Joseph ne s'anime sous aucune attaque et ne se trouble sous aucune contradiction. Homme de 1848, c'est un libéral ardent, tandis que, par sa naissance et sa situation, il reste un conservateur sincère.

Magistrat éminent, il a le respect du droit et la religion du serment. Enfin la carrière civile qu'il a parcourue le rattache aux intérêts de la civilisation moderne, dont les représentans de l'aristocratie militaire autrichienne ne passent pas en général pour avoir l'aptitude et le goût.

La majorité qui soutient la politique ministérielle a manifesté ses sentimens dans la première adresse en réponse au discours du trône, et surtout dans celle qui a été présentée après la communication faite au parlement des mesures prises contre la diète hongroise. Si la situation de *parlement restreint* que lui a faite l'absence des députés hongrois, transylvains et croates n'a pas permis au *Reichsrath* de voter un plus grand nombre de lois, la première session cependant n'a pas été stérile. A défaut de lois, on a étudié dans des commissions toutes les propositions du gouvernement, et sur ce terrain neutre les querelles de nationalité se sont éteintes. Les principes de la liberté des cultes, de la liberté de l'instruction, de la liberté de la presse même, ont provoqué des manifestations décisives (1). On peut citer parmi les lois présentées celle qui tend à l'abolition des fiefs, c'est-à-dire des terres provenant de dons royaux et soumises à certaines conditions d'hérédité et de retour, la loi sur la banqueroute, le code pénal, et surtout la loi de l'organisation des communes, qui a pour objet de régler la situation des grandes propriétés absorbant souvent et au-delà le territoire d'une commune, mais qui ne retranche rien des libertés électorales et administratives insérées dans la loi qui règle les nominations pour les diètes locales. L'initiative individuelle des députés a donné lieu à des propositions sur la liberté des personnes et la protection du foyer domestique; enfin l'édit de religion, s'il était adopté, sauvegarderait tous les droits de l'autorité temporelle dans un pays même que le dernier concordat a si fortement agité.

Dans l'état de transition et d'attente qu'il a traversé, le rôle du *Reichsrath* a dû cependant se trouver amoindri et pour ainsi dire suspendu. Il deviendra tout autre et entièrement conforme à l'étendue de ses prérogatives dès que le nombre de ses membres sera complété, ou lorsqu'au refus motivé des absens le conseil de l'empire aura pris la résolution d'exercer le pouvoir législatif dans toute sa souveraineté. Dans quel sens le problème encore indécis se résoudra-t-il, et quel sera le résultat de la seconde session qui vient de se rouvrir le 4 novembre 1861?

(1) Les propositions du gouvernement pour la loi sur la presse et les journaux feraient envie à plus d'un pays qui passe pour jouir d'un régime de liberté. Le régime des autorisations est supprimé et remplacé par un cautionnement qui, pour les villes les plus considérables, s'élève à 8,000 florins.

Pendant la courte suspension des séances du parlement et à la date du 8 octobre, l'empereur, par une patente émanée directement de son autorité, a ordonné la perception des impôts directs dans tout l'empire pour l'année 1862. A la première séance de la chambre des députés, M. de Plener, ministre des finances, a rendu compte de cet acte inconstitutionnel, justifié par la loi suprême du salut public, et donné l'assurance que la perception des impôts, faite conformément aux formes admises en 1861, pourrait être l'objet des modifications de l'assemblée. On s'est demandé à quelle époque le parlement serait mis en demeure de faire ces modifications, et si le *Reichsrath* actuel cesserait bientôt d'être un conseil de l'empire restreint et impuissant. Le gouvernement a tardé longtemps à répondre à cette question. Attendait-il que des élections directes en Transylvanie amenassent sur les bancs de la chambre les représentans d'une nouvelle nationalité, la nationalité roumaine? Espérait-il même convaincre les Croates et diviser les Hongrois? Mais, pendant ces délais, le parlement se consume dans un état de langueur qui ranime les espérances des adversaires des nouvelles réformes et peut décourager ses amis. Cette considération a préoccupé les membres du cabinet autrichien, et le budget va enfin être présenté au *Reichsrath*. Toutefois, et par un scrupule qui semble indiquer que toute résolution définitive n'est pas encore prise en ce qui concerne les rapports à établir avec la Hongrie, le gouvernement ne se propose que de consulter la chambre des députés de Vienne sur l'établissement du budget des recettes et dépenses de 1862, en promettant de prendre ses avis en grande considération, mais sans lui reconnaître dès à présent le pouvoir législatif dans toute son intégrité sur ce point.

Une telle résolution a ses inconvéniens et ses avantages. Il est à regretter que la consolidation du nouveau régime constitutionnel ne soit pas affirmée par un acte aussi éclatant que celui de la prise de possession du pouvoir législatif, en matière d'impôts, par la chambre des représentans de l'empire. Complet ou non, l'essentiel c'est que le parlement vive. D'un autre côté, tout ce qui peut servir à un rapprochement entre la Hongrie et l'Autriche mérite d'être essayé, et puisque le temps a déjà, comme on l'a vu, amené des résultats favorables, il faut accueillir tout ce qui sert à obtenir ce bénéfice du temps. Pour notre part et en dépit même des nouvelles mesures prises envers la Hongrie, et qui ressemblent à un véritable état de siége, nous n'avons jamais voulu croire à une lutte ouverte entre les Magyars et le gouvernement autrichien. Une telle éventualité serait si évidemment désastreuse pour les libertés hongroises qu'on n'a pu supposer que la force des situations l'emporterait sur

le dessein très arrêté de part et d'autre de ne pas recourir à la violence. Il est évident que la Hongrie ne pourrait aujourd'hui recommencer la lutte de 1848. Les régimens hongrois, commandés par des officiers allemands et mélangés de Valaques, ont tous été envoyés dans des garnisons lointaines. Les places fortes de Presbourg et de Comorn sont entre les mains de commandans énergiques, les armes mêmes manqueraient aux nouveaux *honveds*. Plus que tout cela, la direction du mouvement n'a pas cessé d'être imprimée dans un sens légal; la diète hongroise elle-même s'est séparée en protestant qu'elle cédait à la force. A défaut de lutte armée, la résistance passive n'en eût pas moins été déplorable; ne payer les impôts que sur réquisition militaire, n'entrer dans le contingent que comme contraint et forcé, s'abstenir de toute entreprise et de toute transaction, c'eût été un moyen sûr d'appauvrir le trésor autrichien, déjà si pauvre, et d'élargir le déficit, déjà si grand. Mais de quelles souffrances les populations hongroises n'auraient-elles pas payé une telle conduite! D'un autre côté, le gouvernement impérial ne doit pas souhaiter de vaincre la Hongrie par la lassitude et l'épuisement. La seule issue du différend qui les divise est une entente amiable. Si les Magyars n'ont aucun motif sérieux de repousser une union réelle avec l'Autriche, pourvu qu'elle leur accorde tout ce qui est compatible avec l'intégrité et l'unité de la monarchie, il est juste de reconnaître que comme punition de ses fautes passées l'Autriche ou plutôt le gouvernement autrichien doit se montrer très facile et prêt à tous les accommodemens. Le point important à Vienne, c'est que le *Reichsrath* puisse dans certains cas stipuler avec et pour la Hongrie; le point important à Pesth, c'est que l'accord soit ratifié par une diète hongroise. Sans cette ratification, la race magyare se croira vaincue, mais ne se sentira pas liée à la loi du vainqueur. Des deux parts, il est profondément regrettable qu'on ne se soit pas entendu dès le principe : le patriotisme hongrois pouvait avec quelques concessions de forme se rendre au système du 20 octobre; le gouvernement impérial n'aurait peut-être pas couru des dangers aussi grands que nous l'avons supposé en octroyant tout ce qui lui était demandé. Pendant de longues années, la couronne d'Angleterre a été réunie en effet à celle de l'Écosse, et le parlement d'Édimbourg siégeait en même temps que celui de Londres. La force même des événemens eût amené la réunion amiable de l'Autriche et de la Hongrie, qui au fond n'est point révolutionnaire, comme elle a amené sous la reine Anne la réunion des deux parlemens d'Écosse et d'Angleterre.

Aujourd'hui, selon l'aveu même échappé à M. Kossuth, il faut de toute nécessité qu'un compromis intervienne. Si l'empereur Fran-

çois-Joseph a raison de vouloir, pour maintenir l'Autriche au rang des grandes puissances européennes, que les intérêts extérieurs soient communs entre la Hongrie et l'Autriche, la nation magyare ne concédera rien de définitif sans l'assentiment d'une diète nationale. Or, en attendant que la réunion d'une nouvelle diète hongroise soit possible, la réouverture du parlement de Vienne apporte une nouvelle force aux prétentions de l'Autriche. En ce qui concerne la Hongrie, la politique du *Reichsrath* n'est pas douteuse. Dans la discussion de l'adresse en réponse à la communication du gouvernement sur les affaires hongroises, les représentans des *nationalités* ou se sont abstenus ou ont soutenu le gouvernement. Les députés polonais n'ont pas émis de vote; M. Rieger, le chef du parti bohême, a parlé dans un sens favorable à l'unité de l'empire. La droite dans la chambre des députés a gardé une attitude froide et silencieuse, parce qu'elle écoutait dans M. de Schmerling plutôt le libéral que le conservateur. La chambre haute au contraire, entraînée par l'éloquence militaire du comte Clam-Gallas, n'a pas ménagé son assentiment et son appui. Enfin, en dehors du parlement, l'opinion libérale de l'Autriche proprement dite et les sentimens monarchiques des provinces de l'ouest poussent le gouvernement dans une voie tout autre que celle de la conciliation.

Lorsque l'on juge la politique de l'Autriche et que l'on discute les actes de son gouvernement, on ne tient pas d'ordinaire un compte suffisant de l'état social et des sentimens d'une grande partie de ses populations. Celles de l'ouest en particulier possèdent des qualités trop sérieuses et trop attachantes pour qu'on les traite avec une indifférence injuste, lors même qu'elle ne serait pas impolitique. Le Tyrol, dont les montagnes sont habitées par une race non moins héroïque que les Magyars, la douce et poétique Styrie, le Salzbourg et le Salskammergut, ces pays que l'on peut préférer à la Suisse, même pour la variété des paysages, la profondeur des vallées, la limpidité et la grandeur des rivières et des lacs, sont encore pénétrés de sentimens monarchiques et religieux, dont la diète du Tyrol, comme on l'a vu plus haut, a manifesté l'exaltation. Sans doute le gouvernement impérial a dû résister à ces excès, mais il ne peut suivre une politique qui leur serait trop manifestement contraire. Ce n'est donc pas seulement à Pesth et à Vienne qu'il faut juger la conduite à tenir, mais aussi à Inspruck et à Salzbourg, et pour notre part nous sommes heureux, après avoir eu l'occasion de visiter ce qu'on peut appeler les pays libéraux, la Hongrie, la Bohême et l'archiduché d'Autriche, d'avoir fait connaissance avec les autres états héréditaires où les hommes sont restés fidèles au culte, aux mœurs, au costume de leurs pères, où les routes sont bordées

de chapelles et d'oratoires dans lesquels les passans prient en commun et à haute voix pour le très gracieux césar.

Ainsi donc, à droite, c'est-à-dire du côté des anciennes possessions de la maison d'Autriche, comme à gauche, à savoir du côté de la Croatie, toujours hostile aux Hongrois, aussi bien qu'au nord pour obéir aux tendances libérales des provinces allemandes, le gouvernement impérial est sollicité de résister aux prétentions extrêmes des Magyars. Ce sont là des obligations morales dont les hommes vraiment politiques de la Hongrie eux-mêmes doivent sérieusement tenir compte dans leur opposition, et auxquelles il faudrait avoir égard pour préparer un compromis acceptable et digne.

On a dit plus haut qu'au succès même des prétentions hongroises il fallait préférer la consolidation à Vienne du régime constitutionnel, qui seul peut développer les progrès intérieurs de tant de races arriérées, de tant de pays dignes d'intérêt, et imprimer à la politique étrangère de l'Autriche une direction désormais rassurante pour l'ordre européen. En réalité, ces deux causes sont connexes et ne sauraient être séparées. D'un côté, soit par la présence des quatre-vingt-cinq membres réservés à la Hongrie dans la chambre des députés à Vienne, soit que tout autre moyen prévale, un accord quelconque avec la Hongrie doit consolider le nouvel édifice constitutionnel, et d'un autre côté cet accord préserve à tout jamais la Hongrie du régime qui a pesé sur elle pendant douze années et l'a privée de l'usage de tous les droits qui, sauf deux seulement, lui ont été restitués. Utile à tous et à tant de titres, l'accord pour lequel nous faisons des vœux rencontre-t-il dans les antécédens historiques, dans la nature des choses, ces obstacles infranchissables qui ne permettront pas à la Russie par exemple d'anéantir la Pologne, et n'ont pas permis à l'Autriche elle-même de s'assimiler l'Italie? Comparer le sort de la Hongrie à celui des deux nations vaincues, mais insoumises, dont le réveil trouble l'Europe, ce serait émettre une opinion qui ne supporte pas l'examen. Quels que soient les griefs de la Hongrie, quelle que soit l'irritation que les Magyars manifestent contre l'Autriche, on ne peut oublier les liens volontaires qui les ont unies pendant de si longues années, les sacrifices qu'elles se sont imposés l'une pour l'autre. Famille, affaires, politique, tout a été commun entre elles, et il suffit de visiter Vienne même, à défaut de Pesth, où l'agitation s'est concentrée, pour se convaincre du mélange des intérêts hongrois avec les intérêts autrichiens. Sans prétendre indiquer les bases ou les conditions du compromis que nous souhaitons, il est donc permis de compter sur l'issue amiable d'un différend qu'aucun motif ne commande de faire dégénérer en rupture définitive. Si jamais on a pu dire qu'une

chose sera parce qu'elle doit être, nous avons la confiance qu'un accord interviendra entre la Hongrie et l'Autriche parce que tout le veut, l'intérêt bien entendu, les précédens historiques, le génie particulier, la position géographique elle-même, enfin les destinées ultérieures et nécessaires des deux peuples.

Au reste, quelle que soit la forme du mouvement populaire qui pousse le gouvernement impérial autrichien à suivre au dedans et au dehors une politique sage et libérale, on ne peut ignorer que la solidité du nouvel édifice constitutionnel dépend beaucoup de la volonté de l'empereur François-Joseph lui-même. Que doit-on attendre de ce prince qui fêtait le 18 août 1861, à Ischl, l'anniversaire de sa trente et unième année? L'éducation qui lui a été donnée n'est peut-être point celle qui aurait pu le préparer au rôle sévère que lui impose la situation de son empire. Les puérilités de l'étiquette, l'adulation des courtisans, les petitesses aristocratiques, toutes ces influences affadissantes qui, en Allemagne comme ailleurs, appauvrissent les races princières, ont peut-être exercé une action fâcheuse sur l'esprit du jeune archiduc appelé si brusquement à relever un état chancelant. Depuis lors néanmoins il a passé par des épreuves multipliées : l'homme, le prince et le soldat ont souffert en lui; sa raison et son courage ont pu se fortifier. Nous cherchions à lire ses pensées sur son visage dans la courte apparition qu'il fit, il y a quelques mois, à sa résidence d'été favorite, sur ces montagnes où, à peine adolescent, il méritait le nom du plus hardi des chasseurs de chamois. L'expression sérieuse et ferme de sa physionomie indiquait une énergie capable de supporter le poids des préoccupations les plus graves. D'après ce que l'on sait et ce que l'on voit, l'empereur François-Joseph est un prince instruit et surtout laborieux; il parle toutes les langues de son empire, il en étudie toutes les affaires importantes; il veut apprendre, s'éclairer lui-même, conditions nécessaires pour prendre un parti et y persévérer. On a rendu depuis longtemps justice à ce profond sentiment d'honneur militaire qui anime le jeune empereur; on pourrait souhaiter qu'il y joignît l'amour et la science des arts utiles, des arts pacifiques, qu'il songeât non-seulement à la gloire de son drapeau et au renom de son armée, mais qu'il leur préférât le développement des forces productives dont la Providence a si largement doté son pays. Pourquoi donc, en poursuivant à l'aide des principes de la civilisation moderne la régénération des peuples dont Dieu lui a remis la garde, l'empereur d'Autriche ne s'efforcerait-il pas de mériter non-seulement dans l'avenir les louanges de l'histoire, mais avant tout dans le présent les bénédictions de ses sujets?

BAILLEUX DE MARISY.

LES

ÉCOLES ITALIENNES

ET

L'ACADÉMIE DE PEINTURE EN FRANCE

I. *De l'Art chrétien*, par M. A. F. Rio, 1861. — II. *L'Académie royale de Peinture et de Sculpture, étude historique*, par M. L. Vitet, 1861.

L'histoire de l'art en France et en Italie est devenue, depuis quelques années, l'objet d'études plus attentives, de recherches plus patientes que jamais. Nombre d'anciens documens ont été remis en lumière, toutes les traditions ont été examinées de près, tous les détails biographiques soigneusement relevés. On peut dire néanmoins que ce mouvement de l'esprit critique est demeuré, pour beaucoup d'entre nous, un progrès presque stérile, parce qu'en accumulant ainsi les pièces authentiques, les érudits ont laissé à chacun la tâche de coordonner le tout, d'en dégager la signification essentielle, de discerner les choses qui importent à travers cette multitude de faits accessoires et de menues curiosités. A force de vouloir nous prémunir contre les informations erronées et les légendes, on nous a, un peu plus qu'à souhait, approvisionnés d'actes de naissance et de baptême, de comptes, de contrats, de vieux papiers de toute sorte, exhumés des archives et des greffes. L'histoire de l'art national par exemple s'est trouvée encombrée de pièces justificatives avant même que la marche de cette histoire eût été reconnue et retracée dans son ensemble, et sans nous renseigner autrement sur les

talens ou sur les œuvres, on s'est contenté trop souvent de rétablir l'orthographe des noms propres ou de restituer des dates inutiles.

Il était temps que les matériaux entassés trouvassent leur juste place et leur emploi, il était temps qu'un choix fût fait entre ces débris inégalement précieux, et qu'au lieu de les étiqueter un à un, au fur et à mesure des découvertes, on s'en servît pour reconstruire les lignes générales et pour nous rendre l'aspect du passé. C'est ce travail de recomposition vraiment historique qu'a entrepris M. Vitet, et qu'il a récemment mené à fin avec cette science affable, avec cette ferme bonne grâce qu'il apporte même dans l'examen des questions les plus compliquées et les plus arides. Celles qu'il s'agissait ici de résoudre pouvaient aisément devenir, sous une plume moins judicieuse ou moins courtoise, un prétexte à d'interminables confidences archéologiques, à cet étalage de renseignemens officiels derrière lesquels on a coutume de se retrancher aujourd'hui pour se dispenser de rien décider soi-même, de parler en son propre nom et de juger à ses propres risques. Rechercher les origines, la constitution et les aventures successives de l'*Académie royale de peinture et de sculpture* dans des actes de procédure oubliés ou inconnus, dans le fatras de mémoires, de requêtes et d'arrêts que nous ont légués les fondateurs, les adversaires ou les patrons de la compagnie, la belle occasion vraiment de faire montre d'abnégation et de conscience en transcrivant le tout jusqu'à la dernière virgule! quel moyen commode d'abriter sa responsabilité sous l'éloquence des pièces, dût cette éloquence tourner bien vite au verbiage et laisser dans l'esprit du lecteur moins d'instruction que de fatigue! Par ce temps de paléographie à outrance, la tentation eût été forte pour un écrivain quelque peu à court d'opinions fixes et de doctrines : c'est dire qu'elle ne devait pas même effleurer le talent si sûr auquel on doit l'étude sur *Lesueur* et tant d'autres travaux où le conseil trouve place à côté de l'exposé historique, où l'expérience de l'érudit vient seulement en aide à l'autorité de l'homme de goût.

M. Vitet, on le sait de reste, n'a pas coutume d'isoler les faits de la leçon qu'il convient d'en tirer, ni de subordonner en matière d'art l'intelligence d'une époque ou d'une école au dépouillement minutieux d'un dossier. En conclura-t-on que, pour écrire l'histoire de l'Académie de peinture, M. Vitet ait cru pouvoir faire bon marché des anciens documens, qu'il se soit refusé aux longues investigations, à l'étude attentive des textes, qu'il ait en un mot dédaigné de connaître tout ce qui avait été dit sur ce sujet avant de prendre à son tour la parole? Si la marche même du récit ne suffisait pour prouver le contraire, les pièces authentiques placées à la suite de ce récit

achèveraient d'en attester l'exactitude et d'en justifier les élémens. Seulement, au lieu de nous infliger toute la science de détail dont il lui a fallu se pourvoir, l'auteur entend ne nous donner que le résumé de ses recherches; au lieu de nous faire porter la peine de ses propres fatigues, il dispose à notre usage et utilise suivant leur valeur les renseignemens qu'il a recueillis. Il sait bien qu'en pareil cas l'impartialité systématique engendre facilement la confusion ou l'erreur, que, les informations une fois prises, il reste à en déduire les conséquences, et que la besogne du greffier ne saurait supprimer celle du juge. Comme il le dit lui-même dans un passage de son nouveau travail, « ce n'est pas tout de compulser de vieux cartons poudreux, il faut peser ce qu'on y trouve, mettre les choses à leur vraie place, les éclairer de leur vrai jour et ne pas prendre à tout propos des taupinières pour des montagnes. » En nous rendant les annales de l'Académie royale de peinture, M. Vitet a, une fois de plus, pratiqué ces principes et nous a préservés de ces méprises. Son livre est mieux qu'une chronique, mieux qu'un recueil de matériaux à l'adresse de quelques archéologues ou de quelques curieux; c'est, pour tout le monde, une leçon d'histoire et de goût, un examen succinct et facile dans les termes, mais studieusement approfondi, des questions que soulèvent les souvenirs et les exemples de l'ancienne académie : exemples qu'aujourd'hui encore on ferait bien de méditer, même en vue de certains emprunts; souvenirs intéressans à coup sûr, puisqu'ils résument tous les progrès, toute les évolutions, toute l'histoire de l'art français pendant un siècle et demi, et que, depuis Lesueur jusqu'à David, depuis Sarrazin jusqu'à Houdon, depuis Gérard Audran jusqu'à Moreau, ils se rattachent aux noms des peintres, des sculpteurs et des graveurs qui ont, à quelque degré que ce soit, honoré notre école.

Un peu avant l'époque où M. Vitet nous donnait cette belle étude sur l'histoire de l'art français, l'historien de *l'Art chrétien* en Italie, M. Rio, publiait sous sa forme définitive et dans ses proportions complètes l'important ouvrage dont les diverses parties avaient successivement paru dans le cours des dernières années. Certes, dans les travaux des deux écrivains, les sujets, les intentions, les procédés d'analyse et de critique, tout diffère trop radicalement pour qu'on songe à établir entre les œuvres mêmes un parallèle impossible. Ces différences toutefois n'impliquent-elles pas un enseignement, et ne peut-on, en vertu du contraste, apprécier d'autant mieux les caractères, les coutumes, les conditions de développement propres à l'art de chaque pays? Ce qui ressort, au point de vue historique, de l'étude de l'art italien, c'est la continuité de l'action individuelle sur les progrès qui s'accomplissent à diverses époques et en divers

lieux, c'est le fait d'une influence plus ou moins puissante, mais toujours exercée par des artistes sans association entre eux sur des groupes d'élèves isolés, comme leurs maîtres, des efforts ou des talens voisins. De là des traditions circonscrites dans les limites d'un atelier ou tout au plus d'une ville, de là ces entreprises en sens contraire qui se poursuivent, on sait d'ailleurs avec quel éclat, non-seulement à Florence et à Rome, à Venise et à Milan, mais jusque dans telle humble cité où le ciel a voulu qu'un maître naquît ou se fixât; de là enfin cette merveilleuse variété de manières, ces renouvellemens de tendances et de doctrines qui vivifient pendant trois siècles les écoles italiennes, et qui, loin d'en épuiser la fécondité, en développent de plus en plus les ressources. Considérées dans l'ensemble de leurs croyances et de leurs actes, ces écoles, si admirables qu'elles soient, ne représentent pas l'unité, la fixité d'un dogme pittoresque; elles ne constituent pas une église. Chaque point de foi, il est vrai, y a ses docteurs, et chaque apôtre ses disciples; mais l'orthodoxie des principes n'est consacrée ni par un consentement unanime, ni par la durée des convictions. Elle varie en raison des exigences locales et des aspirations du moment, ici l'ardent amour de la ligne, là le culte non moins passionné de la couleur; hier l'étude et l'analyse des vérités intimes, aujourd'hui la dévotion au fait extérieur, aux majestés de la forme, à la puissance absolue du style; partout et toujours la scission ou la lutte, partout cette noble inquiétude du mieux qui, en agitant l'art italien depuis Giotto jusqu'à Michel-Ange, depuis Jean Bellin et Mantegna jusqu'à Paul Véronèse et Corrége, lui révèle les secrets de la perfection dans tous les genres, suscite des rivalités immortelles, et produit une succession de chefs-d'œuvre sans similitude entre eux, comme sans équivalens au dehors.

Les progrès, les mouvemens, quels qu'ils soient, de l'art en France ont au contraire un caractère collectif. A certains momens, sans doute l'autorité d'un maître s'affirme et prédomine, un seul nom résume les efforts ou les entraînemens de tous. C'est ainsi qu'à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle l'école française semble s'être incarnée dans Lebrun, que Boucher, un siècle plus tard, porte la responsabilité de toutes les fautes commises autour de lui, et que David, en réagissant contre ces excès pittoresques, prend et garde l'ascendant d'un réformateur souverain. Quelque importance personnelle qu'ils dussent acquérir, ces novateurs toutefois obéissaient à des influences extérieures aussi docilement au moins qu'aux suggestions de leur propre fantaisie. Ce n'est pas de propos délibéré que Lebrun donnait à son style ces formes pompeuses, que Boucher enjolivait d'une grâce fardée la mythologie ou la campagne, et que

David avait fini par réduire la tâche du pinceau presque à l'imitation de la statuaire antique. Fort différens en cela de certains maîtres italiens qui apparaissent brusquement sur la scène de l'art et s'y installent de vive force, sans appel préalable ni connivence de l'opinion, les chefs de notre école puisent leur autorité et leurs droits dans l'attente générale, dans les tentatives déjà faites, dans les besoins intellectuels du milieu et du temps où ils vivent. Lors même qu'elle prétend afficher le plus d'audace, la peinture française exprime visiblement ces arrière-pensées prudentes; là où elle semble s'affranchir le plus résolûment des traditions et des exemples, elle se rattache au passé par des liens étroits, et ne fait que préciser, continuer sous une forme nouvelle ce qui avait été une première fois indiqué ou pressenti. Vien, en parlant de lui-même et de son illustre élève, disait : « J'ai entr'ouvert la porte, David l'a poussée. » Les plus aventureux entre nos peintres ont toujours de ces éclaireurs pour assurer leur marche et leur préparer le chemin. Malgré l'inégalité des talens et la dissemblance des manières, tout, au sein de l'école française, se développe et se succède dans un ordre logique. Les révolutions n'y sont presque jamais l'œuvre de quelques conjurés, le résultat imprévu d'un coup de main; elles s'opèrent avec le concours de tout le monde, parce qu'elles ont leur principe et leur raison d'être dans les exigences de l'opinion. En un mot, l'esprit de méthode et de discipline dirigeant jusqu'aux mouvemens les plus capricieux en apparence, une action d'ensemble décidant des progrès qui seraient dus ailleurs à l'action isolée, à la volonté d'un homme, voilà ce que l'histoire de l'art national nous révèle à chaque page, et ce que tant de monumens appartenant aux deux derniers siècles achèvent d'attester.

A quelle cause attribuer ces coutumes régulières, ces ambitions patientes, cette calme hardiesse? Le tout sans nul doute s'explique d'abord par les aptitudes naturelles de l'école, par ce rare bon sens qui lui vient non-seulement de Poussin, mais d'aïeux plus éloignés encore, et qui, dans le domaine pittoresque aussi bien que dans le champ littéraire, est le génie même de l'art français. Il est juste toutefois de tenir compte, et un compte sérieux, des institutions qui ont régi chez nous les peintres et les sculpteurs jusqu'à la fin du dernier siècle. Le travail de M. Vitet nous fournit sur ce point les plus sûrs enseignemens, comme le livre de M. Rio consacre la gloire et les caractères, très différens à tous égards, des écoles italiennes. Aux conditions anarchiques imposées à celles-ci par le génie indépendant et par les passions personnelles des maîtres, nous essaierons d'opposer la légalité en quelque sorte des talens qui se sont succédé dans notre pays, des efforts poursuivis en commun par les membres

de l'ancienne Académie de peinture. Nous ne prétendons pour cela ni surfaire la valeur de ces talens, ni exagérer le succès de ces efforts. Encore moins, avons-nous besoin de le dire? s'agit-il ici de formuler contre l'art italien une accusation aussi sûrement ridicule qu'elle serait foncièrement impie. La prééminence des écoles italiennes sur toutes les autres n'est pas un fait à discuter. La seule question qu'on puisse débattre encore concerne non l'excellence des œuvres, mais les influences en vertu desquelles ces œuvres se sont produites. C'est là ce que nous nous proposons de rechercher; c'est en se plaçant à ce point de vue que la critique a le droit de hasarder sans paradoxe une comparaison entre ces grands souvenirs de la renaissance à Florence ou à Rome et les souvenirs à la fois plus humbles et plus modernes que résume en France l'histoire de notre Académie.

I.

On peut diviser en trois périodes principales la série des progrès qui s'accomplissent en Italie à partir du jour où la peinture y est pour la première fois pratiquée par des maîtres jusqu'au moment où elle a trouvé ses moyens d'expression suprêmes et sa forme parfaite sous les pinceaux de Léonard et de Raphaël. L'époque des débuts, celle qui commence un peu avant le XIVe siècle pour prendre fin avec les premières années du XVe, a un caractère d'universalité dans les doctrines et d'obstination dans les procédés qu'on doit noter comme un contraste avec les libres tentatives, avec les divergences en tous sens, qui vont suivre. Cette uniformité toutefois des œuvres appartenant au XIVe siècle n'infirme pas le jugement qu'en face d'autres œuvres plus nombreuses encore et plus récentes, on pourrait porter sur les inclinations multiples des écoles italiennes. D'une part, l'uniformité a cette fois son excuse dans la timidité naturelle d'un art à peine sorti de l'enfance; de l'autre, elle s'explique par l'empire légitime que devaient exercer les premiers exemples et le génie du premier réformateur. Giotto en effet domine tout et marque tout à son empreinte durant cette période d'initiation et d'apprentissage; il apparaît ou il revit dans tous les travaux qu'on exécute d'un bout à l'autre de l'Italie. C'est lui qui, de sa propre main ou par la main de ses élèves, inscrit le nouvel évangile pittoresque sur les murs des églises, des cimetières, des couvens et des palais; c'est lui qui imagine, qui conseille ou qui inspire des plans pour les édifices, des projets pour la statuaire et l'orfévrerie; c'est lui enfin qui partout apporte la lumière, la règle, le zèle et l'intelligence de l'art.

A ne consulter que la chronologie, plusieurs noms, il est vrai, devraient trouver place, avant celui de Giotto, dans l'histoire des origines de la peinture italienne. Sans parler même de Cimabue, qui essaya, sinon de répudier, au moins de modifier les traditions byzantines, acceptées jusqu'alors à Florence comme des lois immuables, on pourrait surprendre chez d'autres peintres, à Pise, à Bologne, et principalement à Sienne, certaines velléités de progrès, certaines arrière-pensées d'indépendance, sous les formes consacrées de la pratique; mais le tout, de si près qu'on y regarde, demeure encore à l'état d'intention. Dans les œuvres de ces imitateurs plus ou moins dociles des Grecs, l'érudition moderne a su ou voulu discerner quelques symptômes d'une manière personnelle, quelques indices d'une habileté supérieure parfois au modeste savoir-faire de l'école, et, un peu de partialité municipale venant en aide à l'archéologie, on s'est appliqué en Italie à détourner sur telle ville l'honneur des réformes attribuées depuis des siècles à Florence. On s'est plu à venger la mémoire de tel artiste primitif oublié ou dédaigné par Vasari. Rien de mieux, à la condition pourtant de n'estimer qu'à leur prix ces timides essais d'émancipation, d'accorder un bien autre crédit aux témoignages de régénération formelle, et, tout en distinguant soigneusement entre les devanciers de Giotto, de sacrifier sans scrupule à la gloire du grand maître l'importance relative qui leur appartient ou l'intérêt qu'ils peuvent exciter.

C'est sous les mêmes réserves qu'il convient d'apprécier les titres, si méritoires qu'ils soient d'ailleurs, de quelques contemporains de Giotto ou des peintres formés directement à son école. Lui vivant, plus d'un noble talent surgit ou se développa, dont les œuvres sembleraient peut-être en mesure de rivaliser avec les siennes. Trois maîtres siennois surtout, Ambrogio Lorenzetti, Simone Memmi et le premier par l'âge comme par le mérite, Duccio, réussissent encore aujourd'hui à intéresser le regard qui vient de contempler les austères images tracées par le chef de l'école florentine. Et cependant qu'ont-ils découvert que celui-ci n'ait au moins pressenti? qu'ont-ils voulu traduire dans la nature qu'il n'ait lui-même plus vivement exprimé? Sauf une certaine originalité dans le choix des types et çà et là dans les formes du style, quelles preuves ont-ils données d'une inspiration assez forte pour lutter avec cette imagination puissante, avec cette robuste volonté? Non, s'il fallait trouver à Giotto un rival ou du moins un second digne de lui dans ce siècle sur lequel il règne, on ne devrait le chercher ni parmi les prédécesseurs immédiats, ni parmi les contemporains du maître. C'est lorsque la révolution entreprise a été conclue sous ses auspices, c'est lorsqu'il a disparu lui-même léguant à tous une doctrine sûre, des exemples

bien définis, qu'un autre artiste de génie, Andrea Orgagna, stimule le progrès à sa manière, et que les terribles fresques du Campo-Santo de Pise, la *Loggia de' Lanzi* à Florence et le *Tabernacle* d'Orsan-Michele apparaissent, comme pour ratifier dans tous les arts les conquêtes déjà faites, ou pour en agrandir le champ.

Le rôle d'Orgagna toutefois est très personnel, non-seulement parmi les héritiers directs de Giotto, mais en regard même de l'attitude que gardent les successeurs de ceux-ci. Plus tard en effet, une seconde génération de disciples continuera aussi pieusement que jamais la tradition inaugurée dès le commencement du siècle. Les élèves des premiers *giotteschi*, non moins confians que leurs maîtres dans l'excellence de cette tradition, n'essaieront même pas d'en rajeunir les termes, et, confondant systématiquement le fond avec la forme, ils s'appliqueront à maintenir, aussi bien que l'intégrité de la doctrine, le culte des procédés transmis. Bien plus : cent ans après la mort du régénérateur de l'école, un élève d'Agnolo Gaddi, un peintre qui par conséquent n'avait reçu que de troisième main cet enseignement classique, Cennino Cennini, recueillait, au profit des artistes futurs, les préceptes qu'il avait pratiqués à son tour et les enregistrait dans son *Traité de la Peinture* comme autant de règles invariables, comme autant d'articles de foi.

L'empire de Giotto sur l'art italien durant toute la première phase de la renaissance est donc un fait principal, exceptionnel par la durée aussi bien que par son importance même, et, comme le dit très justement M. Rio, « un prodige de vitalité qui ne se retrouve dans l'histoire d'aucun autre artiste ancien ou moderne. » Venu presque sans précurseurs, créateur de l'art et du métier tout ensemble, Giotto partage avec Dante, son contemporain et son ami, la gloire d'avoir, du jour au lendemain, révélé le beau à son pays par la poésie des inspirations comme par la précision des formes, d'avoir donné l'essor aux plus hautes facultés de l'imagination en même temps qu'il définissait, qu'il instituait les lois du style et du langage. Certes la grammaire pittoresque a subi depuis lors des modifications de plus d'une sorte : d'autres inspirations ont eu leur tour; un autre idéal, un autre ordre de sentimens ont exigé des ressources d'expression nouvelles; celles que Giotto avait popularisées pouvaient et devaient, à un moment donné, devenir insuffisantes. Toujours est-il qu'en vieillissant elles n'ont compromis pour cela ni la valeur des pensées qu'elles traduisent, ni l'éloquence propre du maître. On en jugeait autrement, je le sais, en France au siècle dernier; mais nous sommes à présent mieux informés et plus justes. Le temps est loin où le président de Brosses qualifiait sans marchander de « barbouilleur... ce grand maître si vanté dans toutes les his-

toires, » qui pourrait, ajoutait-il, « être reçu pour peindre un jeu de paume. » Aujourd'hui sans doute il semblerait plus opportun de lui confier la décoration d'un sanctuaire, et si l'on se rappelle, entre autres témoignages, ce qui subsiste dans les églises de l'*Annunziata nell' Arena* à Padoue, de Saint-François à Assise, de l'*Incoronata* à Naples, il faut convenir que le choix serait bon. En tout cas, l'auteur de *l'Art chrétien* y souscrirait avec autant d'empressement que personne. Bien qu'on puisse se trouver en désaccord avec M. Rio sur quelques points de détail, — sur l'insuffisance mystique notamment qu'il reproche à la grande *Madone* conservée aujourd'hui à Florence dans la galerie de l'Académie des Beaux-Arts, — on ne saurait, quant aux vues d'ensemble, quant à l'appréciation générale des talens, contester la justesse de ses jugemens. Les pages consacrées par lui à Giotto, à ses contemporains et à son école sont peut-être les plus instructives qu'on ait écrites en France sur ce sujet, et, mérite assez rare à notre époque, elles ne remettent en lumière que des noms faits pour l'histoire, des œuvres dignes de souvenir.

Tandis que la peinture italienne acceptait ainsi au début l'autorité absolue d'un maître, et que la sculpture, régénérée dès le siècle précédent par Nicolas de Pise, se soumettait avec la même docilité à l'empire de la tradition personnelle, notre école nationale, sans chef reconnu, sans exemples décisifs, sans autre élément de progrès que le zèle et la sagacité de tous, notre école avait produit déjà bon nombre de ces beaux ouvrages que nous admirerions plus résolûment peut-être, si nous en connaissions les auteurs. Aucun nom de peintre verrier, aucun nom de miniaturiste ne personnifie pour nous les succès, pendant les XIIIe et XIVe siècles, de deux arts que l'Italie elle-même a proclamés « des arts français. » Les statues qui ornent les porches latéraux de la cathédrale de Chartres et la façade de la cathédrale de Reims, bien d'autres morceaux encore appartenant à la même époque, attestent chez nos sculpteurs une habileté dont leurs contemporains au-delà des monts ne fourniraient pas toujours des preuves aussi sûres. Malheureusement, au lieu d'être, comme à Florence ou à Pise, le privilége éclatant de quelques-uns, cette habileté demeure presque inaperçue dans notre pays, par cela même qu'elle s'y trouve à peu près aux mains de tout le monde; elle a le tort surtout de n'apparaître ni recommandée par des particularités biographiques, ni environnée de ces souvenirs romanesques qui ailleurs ont immortalisé d'assez tristes héros. Si tel de nos artistes du moyen âge avait eu, comme Andrea del Castagno, le bon esprit d'assassiner ses amis, ou, comme Buffalmacco, l'adresse de les choisir parmi les chroniqueurs de l'époque, il est probable qu'une pareille précaution, en sauvant son nom de l'oubli, eût aussi bien qu'ailleurs assuré parmi

nous la popularité à ses travaux. Nos maîtres verriers, nos enluminieurs de missels, nos tailleurs d'images, si loyalement, si continuellement inspirés, se sont contentés de nous léguer leurs chefs-d'œuvre anonymes. Ils ont été punis de leur désintéressement par notre indifférence, de leur fécondité même par nos prédilections pour des œuvres, non pas plus vénérables toujours, mais plus rares, pour des talens étrangers, non pas mieux pourvus au fond, mais, grâce aux circonstances, mieux famés. A quoi bon insister au surplus? Qu'il nous suffise d'avoir rappelé le fait en passant, et d'avoir constaté dans les débuts de l'art français des indices de ce goût pour les efforts en commun, de ces mœurs fédératives en quelque sorte, dont l'établissement de l'Académie au XVIIe siècle sera comme l'expression légale et la suprême consécration.

L'école italienne, strictement *giottesca*, nous l'avons dit, même longtemps après la mort de Giotto, l'école italienne, durant toute cette première période, ne s'était pas seulement imposé la tâche de s'assimiler la manière extérieure du maître. Il semble qu'en se renfermant, à l'exemple de celui-ci, dans le cercle de certains sujets, en n'osant interpréter les textes sacrés que dans le sens exprès qu'il y attachait lui-même, elle ait fait presque d'un perfectionnement pittoresque une question d'orthodoxie. Et cependant le moment était proche, que dis-je? il était déjà venu où la peinture chrétienne, en se transformant sous le pinceau de fra Angelico, allait participer, elle aussi, à cette ambition de progrès, à ce mouvement dans les idées et dans la pratique qui s'annonce dès le commencement du siècle, s'enhardit de plus en plus jusqu'au jour des dernières conquêtes, et renouvelle partout les conditions du beau. Je m'explique : rien de moins hautain assurément, rien de plus contraire aux arrière-pensées de succès personnel et de gloire mondaine que l'art de fra Angelico. Imagination mystique par excellence, cœur ouvert seulement aux saintes passions, l'humble dominicain, dont le surnom caractérise si bien les inclinations et le génie, n'est un maître, au point de vue du talent, que sous l'empire de préoccupations tout autres, et pour ainsi dire malgré lui. Ce talent n'en a pas moins une valeur singulière, des formes d'expression très différentes des habitudes primitives du style florentin, et, sans revenir ici sur des mérites auxquels nous avons eu déjà l'occasion de rendre hommage (1), nous dirons que chez le peintre de la *Déposition de Croix*, du *Jugement dernier*, du *Couronnement de la Vierge* et de tant d'autres suaves chefs-d'œuvre, la parfaite originalité de la manière n'est pas moins évidente que l'exquise pureté

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1853.

du sentiment. C'est par là, c'est par ces infidélités, volontaires ou non, aux exemples pittoresques du passé que Fra Angelico appartient sans anachronisme à son époque, et que lui, l'artiste le plus ingénu peut-être, le plus spiritualiste qui fut jamais, il se rattache à un groupe de novateurs moins naïvement émus pour la plupart qu'habiles à scruter les secrets des choses, moins attentifs à la voix mystérieuse de l'infini qu'au spectacle des vérités naturelles et aux leçons de la réalité.

Qu'on ne s'exagère toutefois ni les caractères *naturalistes* du mouvement qui se manifeste au XVe siècle, ni l'antagonisme créé entre les maîtres de cette époque par la diversité des efforts et des travaux. Si Masaccio, Benozzo Gozzoli et un peu plus tard Domenico Ghirlandaïo réussissent à donner à la représentation de la figure humaine une vraisemblance, une correction imprévue, il ne suit pas de là, tant s'en faut, qu'ils sacrifient à ce progrès le respect de leur propre sentiment, à cette étude scrupuleuse du fait contemporain le droit d'en réviser ou d'en commenter les termes. Si Paolo Uccello et Luca Signorelli, si Botticelli et Filippino Lippi, si vingt autres maîtres poursuivent, chacun dans la mesure de ses aptitudes, un idéal particulier et un genre de beauté nouveau, doit-on voir nécessairement dans ces talens rivaux des talens en hostilité entre eux? En dehors de l'école florentine, même activité, même curiosité ardente, mêmes succès aussi, obtenus par des moyens contraires et au milieu des complications fécondes qu'amènent la découverte des monumens antiques, la popularité naissante de la gravure, les procédés de la peinture à l'huile, tous les exemples inattendus, tous les secours, toutes les ressources. Dans l'école ombrienne, que, soit dit en passant, l'auteur de *l'Art chrétien* nous semble doter bien généreusement d'une influence, d'une vertu infaillible, et à laquelle il rattache trop volontiers les faits ou les talens principaux qui se produisent ailleurs, le Pérugin malgré ses redites et la monotonie de sa pratique, Pinturicchio malgré l'élégance un peu grêle de son style, continuent ou plutôt reprennent à leur manière l'œuvre commencée déjà par Gentile da Fabriano et Piero della Francesca. A Venise et à Padoue, deux des plus grands maîtres qui aient paru jamais, Giovanni Bellini et Andrea Mantegna, — à Bologne Francia, — à Ferrare Lorenzo Costa, — partout des artistes spontanément ou studieusement inspirés fondent, accroissent ou renouvellent leur propre gloire et l'honneur de l'art dans leur pays. Il n'est pas jusqu'à Naples, d'ordinaire la plus inerte en ce sens, la moins favorisée des grandes villes de l'Italie, qui n'ait, avant la seconde moitié du siècle, son moment de ferveur pittoresque, et dans le Zingaro son peintre national. Et cependant cette

période de perfectionnement et de fécondité universelle n'est que la promesse ou la préface de succès bien autrement décisifs, d'une abondance de chefs-d'œuvre plus surprenante encore. Un instant, il est vrai, les efforts se ralentissent, le mouvement demeure comme suspendu. A la veille d'entrer dans sa phase la plus illustre, l'art italien, particulièrement à Florence, semble s'inquiéter, se repentir presque des découvertes qu'il a faites, des progrès qu'il vient d'accomplir. Tandis que, vaincus par la sainte éloquence de Savonarole, des peintres désavouent leur zèle pour la beauté profane, sauf à hésiter quelque peu sur les moyens de restaurer un culte plus pur, d'autres, vieillis ou morts déjà, laissent plus d'une place inoccupée dans des rangs si serrés, si bien remplis jusqu'alors. On dirait que, pressentant la venue des nouveaux prophètes, l'art italien se recueille dans l'attente de ses destinées prochaines, et que tout exprès il garde le silence.

Nous ne prétendons nullement, est-il besoin de le dire? recommander à l'admiration les merveilles du XVIe siècle, ni saluer d'un hommage banal à force d'être légitime la gloire souveraine des maîtres appartenant à cette dernière phase de la renaissance. A quoi bon mentionner une fois de plus des chefs-d'œuvre populaires entre tous, des noms présens à toutes les mémoires? Personne, — si ce n'est peut-être quelque apôtre de cette petite secte *préraphaëlite* qui s'agite, de l'autre côté du détroit, dans une entreprise sans issue comme sans danger, dans des défis seulement bizarres aux plus grands souvenirs de l'art et aux plus nécessaires traditions, — personne ne s'est avisé encore de nier, au point de vue du vrai et du beau pittoresques, l'excellence de pareils modèles, l'autorité de pareils noms. On accueille avec une vénération unanime les progrès que résument les travaux de Léonard, de Raphaël, d'Andrea del Sarto, de Corrége, de tous ces artistes incomparables auxquels Michel-Ange et Titien survivent presque jusqu'à la fin du siècle, comme pour retarder la décadence qui se prépare et confirmer la double révolution accomplie dans le domaine de la forme et dans celui de la couleur. Tout en s'inclinant devant la majesté extérieure des œuvres, on s'est cru néanmoins le droit d'en discuter la valeur morale, d'en accuser les inspirations intimes et l'esprit. Raphaël principalement, le plus compromis, il est vrai, par la perfection même de sa manière, dans le dernier mouvement de la renaissance italienne, Raphaël, à en croire quelques artistes et quelques écrivains allemands ou français, n'aurait réussi, au-delà des premières années de sa carrière, qu'à déterminer le triomphe du sensualisme sur l'idéal chrétien, à installer le paganisme dans l'art aussi bien que dans le sanctuaire.

Nous ne voulons pas dire que M. Rio soit, aujourd'hui surtout, disposé à se faire le patron ou le complice de cette stérile insurrection contre une des gloires les plus inviolables que le passé nous ait léguées. L'ordre chronologique des faits qu'il examine dans les trois volumes publiés jusqu'ici ne lui a pas permis encore d'aborder l'histoire de l'école romaine, et d'ailleurs les jugemens si sains qu'il porte sur Léonard, sur la grâce irrésistible de sa manière là même où cette grâce est assez ouvertement profane, ne laissent pas de nous rassurer sur la justice qu'il saura rendre au peintre de *la Transfiguration*. Pourtant, si nous nous rappelons bien certains passages de l'ouvrage primitif (1), certaines propositions incidentes où la défection prétendue de Raphaël était dénoncée, condamnée même au nom de la foi; si, d'une autre part, nous notons dans cette histoire de l'art chrétien, telle que M. Rio nous la donne aujourd'hui, quelques restrictions au moins sévères, quelques mots imprudens, — par exemple sur le caractère « prosaïque, » bien plus sur le « naturalisme tout pur » de telles figures peintes par fra Bartolommeo, — nous craignons un peu qu'aux yeux de M. Rio la peinture ne semble incliner déjà vers le matérialisme, lorsqu'elle n'a fait encore que diversifier plus résolûment les formes de l'idéal et en perfectionner l'expression. Nous pouvons craindre du moins qu'on n'interprète en ce sens la réserve ou les réticences du pieux écrivain, et que des disciples mal avisés, en exagérant sa poétique, n'arrivent à préconiser dans l'art l'immobilité hiératique, à imposer au génie même des lignes et des types une fois déterminés, à réduire enfin les conditions de la peinture chrétienne à je ne sais quelle uniformité farouche renouvelée des dogmes égyptiens.

Qu'y a-t-il d'ailleurs au fond de ces soupçons ou de ces critiques à l'adresse des maîtres du XVIe siècle? Quels signes, quels symptômes accusent l'insuffisance religieuse des œuvres appartenant à cette époque? Ce qu'on sait de la vie privée des artistes qui les ont faites, tel souvenir biographique médiocrement édifiant, il est vrai, exerce parfois en pareil cas un influence principale sur notre puritanisme esthétique. Bien des gens peut-être, si on ne leur avait rien dit de la Fornarine, admireraient sans difficulté la beauté robuste qu'ils reprochent à la *Vierge* dite *de François Ier*. On serait probablement moins sévère pour la *seconde manière* d'Andrea del Sarto, si elle ne coïncidait dans la vie du peintre avec de fâcheuses aven-

(1) *De la Poésie chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes. Forme de l'Art*, Paris 1836. — C'est ce premier essai que M. Rio a refondu et développé dans le nouveau travail auquel il a donné le titre moins compliqué de *l'Art chrétien*, et qu'il eût pu, avec plus d'exactitude encore, intituler *de l'Art chrétien en Italie*, puisqu'il y parle seulement des maîtres et des ouvrages italiens.

tures et un acte formel d'improbité. En revanche, l'ignorance où nous sommes des fautes ou des méfaits qu'ont pu commettre des artistes beaucoup plus éloignés de notre temps ne procure-t-elle pas assez souvent à ceux-ci le bénéfice d'une bonne renommée et à leurs œuvres une vertu d'élite? Ils nous apparaissent à distance comme sanctifiés par le contraste avec les mœurs plus ou moins mondaînes de leurs successeurs, de même qu'en rapprochant les témoignages de leur inexpérience des preuves d'habileté qui ont suivi, nous prêtons à ces esprits, en quête après tout et en travail, une sorte de quiétude systématique et d'imperturbable naïveté. On oublie ainsi que, par rapport aux tentatives précédentes, cette naïveté avait toute l'audace de la création, cette expérience incomplète toute la valeur scientifique d'un progrès. Si manifeste que soit la part du sentiment religieux dans les travaux de peinture antérieurs au XVIe siècle, la part faite aux moyens d'expression, au perfectionnement des procédés techniques, n'y est pas non plus équivoque. A ceux qui seraient tentés de proscrire comme suspectes de paganisme les innovations introduites par Raphaël et par ses contemporains, on pourrait donc demander s'il n'y a pas aussi quelque arrière-pensée hérétique dans les efforts tentés par les *quattrocentisti* pour faire mieux ou autrement que leurs devanciers, les disciples de Giotto. Giotto à son tour mériterait-il une pleine confiance, lui qui ne craignit pas de répudier les pratiques consacrées et de donner carrière à ses instincts là où l'on n'avait su ou voulu formuler encore qu'une sorte de liturgie pittoresque à l'usage des initiés? De proche en proche, on arriverait à n'accepter de l'art chrétien que ses origines, à n'attribuer de crédit qu'aux fresques des catacombes ou aux mosaïques byzantines, à juger en un mot de la signification religieuse d'une peinture sur ses imperfections mêmes et de son orthodoxie sur sa date. De leur côté, les peintres modernes, à l'exemple de leurs confrères les moines du Mont-Athos, devraient réduire leur tâche à une pieuse contrefaçon des images primitives, se réfugier dans l'archaïsme pour se préserver des erreurs ou des vanités humaines, et se raidir dans une attitude immobile de peur de faire fausse route en marchant.

De deux choses l'une pourtant. La peinture chrétienne n'est-elle, ne doit-elle être qu'un ensemble de signes abstraits, un mode d'ornementation muet et conventionnel où les personnages et les symboles évangéliques interviennent comme les oves ou les triglyphes dans les décorations architecturales? ou bien a-t-elle pour objet d'attendrir notre cœur, d'encourager notre foi, de venir en aide, suivant les moyens qui lui sont propres, à la voix et aux enseignemens de l'église? Dans le premier cas, nul doute qu'il faille ad-

mettre comme les lois mêmes du travail l'abnégation du sentiment personnel et l'immutabilité des formes; mais si, au lieu d'une représentation purement symbolique, la peinture chrétienne a le droit et le devoir de figurer des faits, de vivifier des préceptes par l'image des réalités, il lui appartiendra aussi d'en approprier l'expression aux besoins particuliers d'une société et d'une époque. Il lui faudra, sous peine de compromettre gravement son influence, choisir des procédés de définition en rapport avec les mœurs actuelles de l'art, avec les justes exigences des esprits, et, sans varier sur le fond des vérités dogmatiques, renouveler du moins la méthode d'exposition et le style. Que dirait-on d'un orateur ou d'un écrivain qui, pour instruire le peuple des vérités de la religion, les lui prêcherait aujourd'hui dans la langue de saint Jean Chrysostome ou dans celle de saint Thomas d'Aquin? Essayer de ressusciter la langue, morte aussi, des apôtres de l'art aux temps du bas-empire ou du moyen âge, ce ne serait ni une entreprise plus opportune, ni une prétention moins vaine. Je sais, — à n'envisager même que les conditions extérieures de la tâche, — l'importance des traditions et le danger de l'indépendance en matière de peinture religieuse; je sais qu'il n'est pas possible de répudier certains exemples, de transformer absolument certains types, de changer même les couleurs de certains vêtemens, sans fausser en même temps le sens et la physionomie de l'œuvre, sans en détruire ce qu'il serait permis d'appeler la vraisemblance sacramentelle. Quoi de plus difficile en pareil cas, quoi de plus nécessaire pourtant que de concilier avec le respect à des lois fixes la franchise des inspirations, que de garder une juste mesure entre l'imitation servile et l'infidélité expresse, entre les banalités de la routine et les licences de l'invention? De nos jours on y a réussi quelquefois, et nous pourrions citer à Paris même, dans les églises de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain-des-Prés, dans d'autres monumens encore, des témoignages remarquables de cette habileté à ne trahir ni le respect dû aux souvenirs, ni les droits non moins légitimes du sentiment; mais pourquoi ne pas choisir des exemples plus haut encore? Parce que dans les œuvres appartenant au XVIe siècle la conciliation est à tous égards plus facile, l'effort scientifique moins marqué, faudra-t-il n'attribuer à ces œuvres qu'une signification bornée, une vertu superficielle? Parce que, chez Raphaël, les apparences ont une beauté parfaite, devra-t-on crier à la profanation, condamner le fond en raison même de l'excellence de la forme, et faire porter à l'autorité morale du peintre la peine des séductions qu'exerce son pinceau?

Non, tout est à aimer, à admirer, à accepter sans réserve dans ce qui nous vient de ce bienfaisant génie; non, pour demander

aux monumens de la peinture des émotions pures et de pieux conseils, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à l'enfance de l'art, il n'est pas nécessaire de contempler, à l'exclusion du reste, les reliquaires ou les diptyques. Raphaël en Italie, comme plus tard Lesueur en France, est aussi saintement inspiré que le plus austère des peintres primitifs. Avec plus de naturel et de charme dans l'expression, il a la même sincérité dans le sentiment, la même certitude dans la pensée. Tout en poussant aussi loin que possible la recherche et la science du beau, lui et les autres grands maîtres de son pays et de son époque demeurent naïfs en face d'eux-mêmes, de leurs croyances, de leurs instincts. La preuve n'en est-elle pas dans la diversité de leurs travaux et dans la persévérance avec laquelle ils marchent vers un même but en suivant chacun une voie différente? Que l'on préfère tel d'entre eux à tel autre, rien de mieux. Que l'on relève même chez quelques-uns certaines fautes contre le goût, certaines inégalités dans le style : de pareils reproches peuvent être formulés sans offenser sérieusement aucune gloire; mais de grâce laissons là une bonne fois cette triste phraséologie en usage pour flétrir « le paganisme, le sensualisme, » toute la philosophie mensongère que recèlent, dit-on, les œuvres de Raphaël et des nobles artistes de son temps. Aussi bien la prudence commanderait-elle de ne pas insister sur des argumens qui, entre autres inconvéniens, ont eu déjà et auraient à l'avenir celui de ne convaincre personne. Jamais le bon sens public ne voudra s'accommoder de ce faux jansénisme pittoresque, de cette orthodoxie de fantaisie, de ce rigorisme à courte vue; jamais on ne consentira, en face des peintures et des peintres du XVIe siècle, à ne trouver que les simulacres du bien dans ces chefs-d'œuvre, des génies suspects dans ces intelligences bénies, ou des comédiens dans ces poètes.

Quelle nécessité au surplus de sacrifier toujours une époque à une autre époque, des talens à d'autres talens? D'où nous vient cette manie de n'admirer une œuvre ou une école qu'à la condition de déprécier ce qui l'avoisine? Le propre de tout ce qui est beau est de subsister en soi, et les grands exemples du passé, si variés qu'en soient les termes, peuvent apparaître côte à côte sans se détruire réciproquement et sans se nuire. La gloire des écoles italiennes résulte de cette variété même, de ces dissemblances infinies que présentent, suivant les temps, les lieux ou la trempe particulière des talens, tant d'ouvrages exquis chacun dans son genre, tant de maîtres, dessinateurs ou coloristes, réussissant chacun à découvrir et à révéler une des expressions du vrai, une des formes de l'idéal. En Italie, nous le disions en commençant, l'art ne se développe pas sous l'empire de certaines doctrines une fois admises, sous

une discipline commune et en vertu de certaines institutions publiques. Tout y est le fait de l'autorité personnelle, tout progrès dépend de l'action exercée par un homme. Chaque tentative dans un sens provoque, même sur place, quelque tentative, sinon contraire, au moins imprévue, ou correspond ailleurs à des efforts tout différens. Aussi à aucune époque de l'histoire et dans aucune ville les peintres italiens ne semblent-ils fort empressés de se réunir pour se communiquer leurs découvertes ou pour discuter leurs théories. Les confréries qu'ils fondent n'ont guère un autre caractère que celui d'une association pieuse ou d'un syndicat commercial. La première académie de peinture, si l'on veut, la confrérie de Saint-Luc, existe, il est vrai, dès l'année 1350; mais les membres, disent les statuts, ne devaient s'assembler que « pour chanter les louanges de Dieu et lui rendre des actions de grâce. » Il y a bien à Florence, à Sienne, à Venise, des corporations d'artistes, comme il y a pour les marchands l'*Arte della Lana* ou l'*Arte della Seta;* il s'établit même à Milan, au moment où Léonard y séjourne, une sorte de lycée dans lequel le maître ouvre, sur divers sujets, des conférences dont son *Traité de la Peinture* nous a conservé quelque chose. Enfin, lorsque les Carrache entreprennent à Bologne de suppléer à l'inspiration par l'esprit de système, lorsqu'ils prétendent, à force de science, galvaniser le génie éteint de l'art italien, un de leurs premiers soins est d'installer une académie où l'action sera préparée par la parole, où l'éclectisme de la pratique aura eu pour raison d'être et pour principe l'étude des conditions théoriques, de l'histoire et des variations du beau.

Quels que soient le rôle et l'importance relative de ces corporations ou de ces sociétés savantes en Italie, le tout, sauf l'académie bolonaise, n'engage guère l'indépendance des artistes au-delà de certaines mesures de police, ou, — s'il s'agit d'un groupe comme celui qui entoure Léonard, — au-delà d'une solidarité naturelle entre le maître et les élèves. En réalité, chacun étant libre d'agir à sa guise et chacun usant de cette liberté, la vie et le mouvement, au lieu de se concentrer dans un domaine officiel, se disséminent partout et résultent partout des efforts privés. C'est dans les ateliers des peintres, dans leurs *boutiques*, pour employer avec Vasari le terme consacré, que se préparent ou s'accomplissent les progrès qui se traduiront en œuvres éclatantes sur les murs des églises et des palais. C'est là que se déroule l'histoire tout entière de la peinture italienne depuis le jour où Cimabue surveille les premiers essais de Giotto jusqu'au jour, plus fortuné encore, où le futur peintre des *Stanze* révèle, sous les yeux du Pérugin, les premiers secrets de son génie. Plus tard, quand la décadence semble imminente en

raison de la hauteur même des sommets où l'on est parvenu, quand, les maîtres ayant tout exploré, tout parcouru, tout conquis, il n'y a plus un seul progrès à faire qui ne soit un excès, un seul pas qui n'aboutisse à une chute, on prétendra se cantonner dans un semblant d'activité, s'agiter sur place et faire mine d'occuper ce terrain qu'il n'est plus possible d'agrandir. Louis Carrache et les siens essaieront alors de s'y installer. Ils demanderont aux efforts combinés, à l'association des volontés et des talens, à des expériences en commun ou à des règlemens académiques le moyen de se maintenir là où d'autres, armés seulement de leur propre force, étaient arrivés un à un : tentative stérile, moins encore parce qu'elle était tardive que parce qu'elle impliquait une atteinte aux principes essentiels, aux conditions vitales de l'art italien! Une fois mis au régime des traditions, des théories, de l'érudition excessive en tout genre, les peintres ne furent plus que des beaux esprits dont le pinceau soutint des thèses et disserta sur ce que leurs devanciers avaient senti; une fois condensé en recette d'école, l'idéal s'immobilisa dans cette atmosphère épaissie, dans ces esprits enivrés d'étude, dans ces œuvres sans sincérité. Partout le système étouffa l'émotion, et le pédantisme la vraie science. Ainsi, en prétendant réunir dans une entreprise commune les forces éparses de l'art italien, en cherchant à le restaurer par la discipline, on n'arriva qu'à en épuiser les ressources, à en énerver la vigueur. L'art italien, à vrai dire, prend fin avec l'académie bolonaise, avec cet essai d'organisation où l'on avait cru trouver un remède, et qui n'eut tout au plus contre la décadence que la faible vertu d'un palliatif. Ce qui dans un autre pays réussira bientôt à constituer l'école, à en assurer pour l'avenir la vie et les progrès, ne sert ici qu'à marquer l'heure de ses funérailles, et, comme si le contraste devait emprunter de la chronologie un surcroît d'éloquence, c'est presque au lendemain du jour où l'art en Italie achève de s'affaisser et succombe que naît en France, avec l'Académie royale de peinture, un régime d'émulation féconde, de développement régulier et d'encouragement pour tous les talens.

II.

Lorsqu'en 1648, époque de la création de l'Académie, une distinction légale fut établie dans notre pays entre les artisans et les artistes, cette mesure, qui n'avait en apparence que le caractère d'un acte fort simple de justice, était en réalité une réponse ou une leçon à certains instincts plus secrets, à certaines dispositions plus particulières de l'esprit national. En France plus qu'ailleurs, l'art

a besoin de recommandations, de priviléges nettement définis, de garanties qui en protégent ce qu'on pourrait appeler l'état civil. Tous, plus ou moins, nous sommes enclins à juger de ses mérites, non sur ce qu'il nous en montre, mais sur ce qu'on nous en dit; tous nous proportionnons notre estime pour les talens à la renommée qu'on leur a faite ou au rang qu'on leur a assigné. Tant que les peintres dignes de ce nom et les statuaires avaient été confondus dans une même corporation avec les ouvriers, peu de gens s'étaient avisés sans doute de distinguer entre eux et même entre leurs œuvres; peu de gens attribuaient à l'homme qui savait peindre une chapelle ou sculpter un bas-relief une habileté fort supérieure à celle de l'artisan qu'on appelait pour badigeonner une chambre ou pour fabriquer un meuble. Les préventions ou les méprises formelles de nos aïeux sur ce point ne ressortent-elles pas de l'aridité même des documens historiques en ce qui concerne nos artistes du moyen âge et les successeurs de ceux-ci? Si au XIIIe siècle par exemple, — l'âge d'or de la sculpture française et de la peinture sur verre, — de bons juges s'étaient rencontrés pour estimer à leur prix les ouvrages qu'ils avaient sous les yeux, n'auraient-ils pas trouvé à propos d'en dire à la postérité quelque chose? Par malheur, l'histoire de l'art à cette époque se réduit à peu près pour nous aux statuts de la communauté des *paintres et tailleurs ymagiers à Paris* qu'Étienne Boileau a enregistrés dans son *Livre des métiers*. Si plus tard la miniature, telle que la traitaient avec Jean Fouquet, dont le nom a survécu par hasard, tant de maîtres aujourd'hui anonymes; si les portraits dessinés, les *crayons*, — morceaux souvent exquis où l'on retrouve les titres d'honneur appartenant en propre à notre vieille école, — si tous ces travaux et ceux qui les accomplissaient avaient paru aux contemporains mieux que des objets d'ameublement et des manœuvres, nous n'aurions pas l'humiliation de ne pouvoir opposer, en ce qui nous regarde, que l'ignorance absolue ou de vagues conjectures aux souvenirs positifs, aux témoignages précis qui abondent dans l'histoire de l'art étranger.

Dira-t-on que, par momens, des charges honorifiques, des titres de valet de chambre ou d'employé dans la garde-robe du roi, semblent attribuer aux peintres et aux sculpteurs une sorte de prééminence sur leurs prétendus confrères? Mais de pareilles faveurs tiraient d'autant moins à conséquence qu'on les accordait plus facilement, et qu'elles récompensaient aussi bien celui dont le pinceau traçait des ornemens sur les harnais ou sur les selles que l'*artiste* qui venait de peindre le portrait du roi. J'emploie à regret un mot qui n'avait pas cours alors. Comme le fait remarquer M. Vitet, « ce mot aujourd'hui si clair, ce mot qu'on dirait aussi vieux que la langue,

tant il est bien compris de tous, le mot *artiste*, n'existait pas à cette époque, ou, ce qui revient au même, n'avait pas l'acception qu'on lui donne aujourd'hui. Si le mot n'existait pas, c'est que l'idée qu'il représente était encore confuse et indéterminée... L'industrie était depuis des siècles organisée, classée, cantonnée en professions distinctes, et comme dans cette classification des arts libéraux les beaux-arts proprement dits n'avaient point une place à part, ceux qui les exerçaient étaient, par la force des choses, assujettis aux mêmes règles, aux mêmes conditions que s'ils eussent fait partie de certains corps de métiers. Les peintres et les statuaires par exemple, quel que fût leur génie, dépendaient de la maîtrise des peintres, sculpteurs, doreurs et vitriers : ainsi le voulaient les lois et les règlemens; ainsi l'entendaient le corps de la justice, les huissiers et les procureurs, le Châtelet et le parlement. »

En vain, sous les règnes de François Ier et de Henri II, certaines exceptions avaient été faites à ce régime avilissant. Quelques talens, reconnus hors de pair, s'étaient installés à la cour sur un pied fort différent à tous égards de l'humble condition imposée par la *coutume* à quiconque maniait bien ou mal la brosse ou le ciseau. En dehors du palais, les choses ne changeaient pas pour cela, et comme le plus souvent c'était à des maîtres étrangers qu'avaient été accordées les faveurs royales, on ne trouvait peut-être dans ce fait qu'un motif de plus pour tenir l'art national en suspicion ou en discrédit, et pour accepter sans scrupule le pêle-mêle légal où vivaient ici les artisans et les artistes. Ceux-ci toutefois commencèrent à comprendre et à faire valoir leurs droits. Depuis qu'ils avaient vu à Fontainebleau le Primatice et les siens accueillis et fêtés presque à l'égal des grands seigneurs, ils s'étaient demandé si, sans arriver d'Italie et pourvu qu'on eût du talent, on ne pouvait attirer sur soi quelque chose de cette considération et de ces égards. Ils s'étaient demandé s'il ne devait y avoir pour eux d'autre récompense que le salaire, d'autre association que la communauté des intérêts mercantiles, et si, en les condamnant, comme par le passé, au joug de la maîtrise, l'usage se montrerait plus intraitable que le bon sens, plus rigoureux que le roi lui-même. Aussi, à partir de ce moment, les voit-on travailler sans relâche à une réforme qu'ils n'obtiennent pourtant, définitive et complète, qu'après quatre-vingts années d'une guerre où l'on se bat de part et d'autre à coups de requêtes, d'assignations, de toutes les armes que peut fournir la procédure, où les lettres patentes successivement délivrées par Charles IX, par Henri III, par Louis XIII, pour retremper l'autorité de la maîtrise, ne réussissent guère qu'à susciter de nouvelles querelles et à irriter le zèle des combattans. Il faut lire dans le livre de M. Vitet l'histoire

de cette longue lutte, histoire aussi curieuse ici, aussi clairement résumée qu'elle apparaît dans les pièces du temps compliquée d'incidens, de redondances judiciaires et de fastidieux détails.

Tout commence à s'apaiser cependant, ou plutôt la résistance se déplace, lorsque la fondation de l'Académie royale est venue donner gain de cause aux assaillans. Affranchis par un arrêt du conseil en date du 20 janvier 1648, protégés contre un retour offensif de la maîtrise aux termes mêmes de cet arrêt, qui faisait défense à celle-ci « de donner aucun trouble, ni empeschement aux peintres et sculpteurs de l'Académie... à peine de 2,000 livres d'amende, » les opprimés de la veille étaient aujourd'hui bien et dûment vainqueurs. Restaient pour les *maîtres*, à défaut d'une attaque judiciaire en règle, les escarmouches de la chicane. Ils en essayèrent, et mal leur en prit. Assez durement traités par le chancelier Séguier, qui s'était déclaré le protecteur de la nouvelle compagnie, ils quittèrent la partie sur ce terrain, et se tournèrent vers des moyens de défense qui pouvaient, sans contrevenir aux ordres du roi, compromettre auprès du public, ruiner peut-être le crédit naissant de l'Académie. Pour combattre celle-ci, la maîtrise prétendit enrégimenter les siens dans des rangs et sous un titre conformes à ce qui venait d'être organisé contre elle-même. Elle se constitua en académie à son tour, en Académie de Saint-Luc, et sauf les talens, qu'elle ne pouvait emprunter comme le reste, elle eut bien vite fait de s'assimiler à peu près tout du programme et des mesures adoptées dans l'établissement rival. Que dis-je? elle enchérit sur ces pratiques, pensant par là augmenter d'autant son influence. A peine nommés, les douze fondateurs de l'Académie royale, les *anciens*, comme on disait alors, avaient ouvert dans un hôtel de la rue des Deux-Boules un cours de dessin d'après le modèle vivant, où, moyennant une rétribution de 5 sous, puis de 10 sous par semaine, les élèves travaillaient sous la direction d'un professeur. L'Académie de Saint-Luc, qui tout d'abord s'était donné vingt-quatre *anciens*, doubla aussi, dans sa maison de la rue de la Tixeranderie, le nombre des classes et des modèles, et fournit gratuitement le tout aux étudians, sans compter une épée à poignée d'argent ciselé, exposée sous leurs yeux et promise, à titre de récompense, au plus zélé d'entre eux.

Rien n'y fit toutefois. L'Académie royale, si dénuée qu'elle fût à cette époque de ressources pécuniaires, avait, pour se maintenir et pour attirer à elle les jeunes gens, la dignité personnelle, l'autorité des enseignemens et des exemples. Elle avait en outre, dans Lebrun et dans quelques autres, des tacticiens plus habiles, des avocats moins faciles à déconcerter et d'ailleurs mieux placés pour se faire écouter du pouvoir que ne l'étaient les académiciens de contre-

bande, les insurgés appartenant à la confrérie de Saint-Luc. Un peu plus tard, il est vrai, le seul artiste qui pût se croire en mesure de tenir tête à Lebrun, Pierre Mignard, essaiera de donner à cette insurrection l'importance et les proportions d'un combat régulier; mais le jour viendra aussi où la lutte cessera même de ce côté, où le chef des adversaires, ouvertement transfuge, échangera contre le titre de directeur de l'Académie ses inimitiés et sa résistance (1). Plus d'embarras sérieux dès lors, plus de conflits ni de rivalités possibles. Il y eut bien encore, de la part des membres de la maîtrise, quelques velléités de tracasserie parfois, quelques contraventions même au pacte établi : l'Académie était désormais trop sûre de ses forces, trop affermie dans ses conquêtes pour avoir rien à redouter du dehors. Elle laissa donc s'user d'eux-mêmes, et sans paraître s'en préoccuper, ces derniers efforts d'un parti aux abois. Les *maîtres*, de leur côté, finirent par se résigner à l'humble condition qui leur était faite. Dépourvus de priviléges et de moyens d'influence sur l'opinion, réduits, dans le siècle suivant, au droit de tapisser de leurs tableaux, à certains jours de l'année, les murs de la place Dauphine, tandis que la faveur d'une exposition dans un salon du Louvre était réservée aux ouvrages des académiciens, ils ne se recrutèrent plus que parmi les incapables, et n'existèrent plus, à vrai dire, pour les artistes et pour le public.

L'Académie royale au contraire ne comptait pas un demi-siècle d'existence que, depuis Lesueur jusqu'à Largillière, depuis Girardon jusqu'à Gérard Edelinck, tous les peintres, tous les sculpteurs, tous les graveurs dont les œuvres ont survécu, avaient tenu à honneur d'appartenir à la compagnie, quelques-uns assez tardivement sans doute, comme Mignard et Michel Anguier, la plupart aussitôt qu'ils s'étaient crus dignes d'être admis. Pourquoi, chez tous les artistes de quelque valeur, ces empressemens ou ces retours d'ambition? S'agissait-il seulement des prérogatives attachées au titre d'académicien? Certes elles avaient bien leur importance; mais ce qui n'importait guère moins, c'était l'avantage qu'on trouvait, au point de vue du progrès, dans une association intime avec ses pairs, dans un échange perpétuel d'idées et de doctrines, dans cet esprit de corps

(1) L'accommodement toutefois ne laissait pas de présenter dans les formes des difficultés assez graves. Pour mériter d'être appelé aux fonctions de directeur, il fallait, aux termes des statuts, avoir passé préalablement par les divers degrés de la hiérarchie académique. Or Mignard n'avait pas même le titre d'agréé. On prit le parti de le traiter à peu près comme ces enfans de grande maison qui, en entrant au service, recevaient coup sur coup les brevets de tous les grades jusqu'à celui de colonel. Afin de concilier avec les règlemens le choix qu'imposaient les circonstances, la compagnie abrégea autant qu'elle put la durée des épreuves, et Mignard, par ordre du roi d'ailleurs, fut élu dans la même séance agréé, académicien, recteur, chancelier et directeur.

enfin, bien différent de l'esprit de secte, qui, en intéressant le zèle de chacun, n'attente à l'indépendance de personne, et fait tourner même les dissidences partielles au profit de la dignité commune. L'art italien, nous l'avons vu, s'était mal trouvé d'un essai d'organisation en ce sens, non-seulement parce que cette expérience tardive contrariait des habitudes, mais aussi et surtout parce qu'elle répugnait à des instincts. En France, l'habitude de la discipline était dès longtemps prise; elle avait besoin seulement d'être mieux réglée dans ses effets, mieux appropriée à de justes exigences, et de plus la réunion centrale des talens, qui avait ailleurs tout paralysé, ne pouvait ici que ranimer cet esprit de méthode, ce goût pour les comparaisons et les calculs qui est l'inspiration même de l'art national.

Dans notre pays en effet, l'art n'a pas des origines absolument naturelles, une vie et une vertu involontaires pour ainsi dire. Il ne germe pas chez nous, comme en Italie, par la toute-puissance du sol : il est un effort de la raison bien plutôt qu'une suggestion du sentiment, un moyen acquis plutôt qu'une force spontanée. De là ses formes d'expression un peu recherchées parfois, mais le plus souvent exactes sans sécheresse, ingénieuses sans minutie; de là cette habileté de nos peintres à faire ressortir les caractères intimes d'une scène ou d'un portrait, à en définir la vraisemblance morale; de là enfin des qualités toutes particulières à l'école française, et dont on réussirait mieux à trouver les équivalens dans notre littérature que dans les œuvres peintes ou sculptées qu'ont produites les écoles étrangères. En vain, au siècle dernier, lorsque la mode était aux parallèles, prétendait-on mettre en regard les maîtres italiens et les artistes français. Certain livre par exemple où le marquis d'Argens s'évertuait de la meilleure foi du monde à rapprocher Jacques Blanchard de Titien, Santerre d'Andrea del Sarto et Lafosse de Paul Véronèse, montre assez à quelles erreurs peut aboutir cette manie, et, sans parler de l'extrême inégalité des forces, il suffit de se tenir aux intentions pour apprécier ce qui diffère entre des hommes si malencontreusement accouplés. Le mieux est donc de ne pas songer à détourner sur nous une gloire qui ne saurait nous appartenir, de laisser à qui de droit les priviléges de l'imagination, de la puissance innée, de l'inspiration et de la science faciles. Le mieux est de nous incliner devant la grandeur de l'art italien et d'en admirer les incomparables beautés sans réserve ni faux amour-propre, à la condition toutefois de ne pas pousser le désintéressement jusqu'à la distraction ou jusqu'à l'injustice envers nous-mêmes, à la condition de ne pas méconnaître, en face de cette poésie éblouissante, les rares mérites de notre prose, et de réserver

une part de notre admiration, non-seulement pour la majestueuse raison de Poussin ou pour la raison émue de Lesueur, mais pour ces facultés d'analyse, pour cette pieuse fidélité au bon sens qu'attestent dans notre école tant d'œuvres signées de moins grands noms.

Dès l'origine, l'Académie de peinture avait eu, entre autres avantages, celui d'offrir un encouragement ou une sanction à ces coutumes judicieuses de la pensée, à ces tendances presque littéraires en matière d'art qui apparaissent déjà au XVIe siècle dans les travaux de nos *portraitistes*, qui se confirment dans les œuvres de Philippe de Champagne, de Ferdinand et de quelques autres, et que les disciples de Vouet continuent eux-mêmes à leur manière. Aussi, sauf les affaires et les ennuis du dehors, tout se passa-t-il au mieux durant ces premières années (1). Chaque talent ayant déjà fait ses preuves semble emprunter un surcroît de certitude au contact des talens voisins; chaque jeune artiste qui se forme à cette école y puise, en même temps que le savoir, le goût des hautes entreprises, le dédain pour les petites ruses du métier. Même à l'époque où Lebrun exagère, par son autorité et par ses exemples, le triomphe de la cause académique, quelque chose de probe, de viril, de décidément français, s'affirme partout et se fait jour sous les apparences souvent fastueuses de la manière. Lebrun mort, rien n'est en péril encore, rien n'est compromis de ce caractère de dignité que les premiers membres et les premiers travaux de l'Académie avaient imprimé à l'art national. On dirait au contraire qu'en se recrutant, surtout parmi les peintres de portrait, de talens relativement sobres, en appelant à siéger d'abord, et bientôt à professer, des hommes comme Rigaud et Robert Tournière, la compagnie entend agir plus directement dans le sens de nos inclinations naturelles. Peut-être entend-elle aussi se prémunir contre certaines fantaisies pittoresques plus dangereuses que ne l'étaient les récentes exagérations du style épique, et accumuler ses moyens de défense en vue des agressions qui vont suivre. Le moment est proche en effet où,

(1) Si l'on est curieux de connaître, au-delà même de l'excellent résumé qu'en a donné M. Vitet, les détails relatifs aux démêlés de l'Académie royale avec les gens de robe et avec l'Académie de Saint-Luc, on les trouvera consignés tout au long dans des *Mémoires* publiés il y a quelques années par M. de Montaiglon et attribués par lui, avec une grande apparence de raison, au peintre Henry Testelin, un des académiciens primitifs. D'autres *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale*, imprimés d'après les manuscrits que possède l'École des Beaux-Arts, contiennent une suite de notices nécrologiques consacrées par les historiographes de la compagnie aux plus renommés des académiciens qui se succédèrent depuis 1648 jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Nous avons eu l'occasion de parler de cette publication et de l'intérêt qu'elle présente dans la *Revue* du 15 septembre 1854.

sous prétexte de faire justice des conventions, on essaiera simplement d'en changer les formes, où l'on enchérira même, par une pratique plus artificielle encore, sur ce que les procédés antérieurs pouvaient avoir de factice ou de suranné. Gillot vient déjà de paraître, et avec lui cette « peinture de sujets galans et modernes, » pour parler le langage du temps, qui doit, sous le pinceau de Watteau, se parer de gentillesses bien autrement séduisantes et conquérir de bien autres succès. Quelle mise en demeure pour l'Académie, gardienne des hautes traditions de notre école, et que n'allait-elle pas avoir à faire pour arrêter ou pour diriger le mouvement!

Rien de plus simple néanmoins et en même temps rien de plus habile que la politique adoptée par l'Académie en cette circonstance, et depuis lors invariablement suivie par elle. Au lieu de résister aux innovations, elle s'y associe tout d'abord et les consacre, afin de se trouver, le cas échéant, mieux en mesure d'en réprimer les excès. Au lieu d'irriter par ses dédains des talens facilement ennemis, elle s'empresse de les accueillir, elle les récompense de bonne grâce, sauf à les surveiller de près une fois qu'elle se les est attachés. C'est l'honneur de l'Académie de peinture d'avoir su ainsi participer toujours à temps au mouvement des idées, de ne s'être obstinée à nier aucun progrès, à méconnaître aucun genre de mérite, et d'avoir, en toute occasion, intéressé à sa propre cause ceux-là mêmes qui soutenaient en apparence une cause contraire, ou qui n'obéissaient qu'à leur caprice. Watteau avait à peine trente ans, Lancret n'en avait pas vingt-huit, que déjà ils étaient académiciens l'un et l'autre, sans que personne, même parmi les plus susceptibles, se formalisât de ce voisinage, mais aussi sans que personne se proposât d'ajouter jamais à leur titre le titre plus compromettant de professeur. Gillot était élu l'année même où mourait Louis XIV, comme si l'on avait eu hâte de démentir les récentes rigueurs du grand roi et d'accorder un droit de cité parmi nous à ces peintres de *magots* dont le talent avait offensé ses regards dans les œuvres de l'école flamande. Plus tard, lorsque le champ de la fantaisie pittoresque tend à s'élargir encore, lorsque, sous les pinceaux d'autres novateurs, la grâce dégénère en afféterie et la familiarité du style en véritable impertinence, les rangs de l'Académie s'ouvrent même pour ces faux talens, à mesure qu'on sent la nécessité de compter avec eux, et, comme dit M. Vitet, de « tempérer le désordre de cette émancipation téméraire. Qui peut dire, ajoute-t-il, à quels excès d'incorrection, de négligence et de monstrueux caprices les novateurs eussent été emportés, si, à peine au sortir de l'école, ils s'étaient vus, comme nos jeunes talens d'aujourd'hui, abandonnés à

eux-mêmes, sans frein, sans garde-fou, s'il n'y avait pas eu là cette ancienne et puissante institution, devenue leur famille, qui leur offrait à tous un appui, un contrôle, des devoirs, des honneurs, ou tout au moins des espérances? La licence fut grande malgré l'Académie; sans elle, il ne fût rien resté debout. »

Que l'on ne s'exagère pas au surplus l'étendue des concessions faites par la compagnie à l'esprit du siècle, ni l'influence de cet esprit même sur la marche de l'art contemporain. Boucher n'attend pas longtemps, il est vrai, le titre d'académicien, et de plus il lui arrive, vers la fin de sa vie, de s'asseoir en qualité de directeur dans le fauteuil qu'avaient occupé, depuis Lebrun jusqu'à Dumont le Romain, des gens mieux en mesure que lui d'y figurer avec éclat ou tout au moins d'y faire bonne mine. A la suite de ce peintre de boudoir, devenu le peintre des résidences royales, il n'est pas, j'en conviens, jusqu'aux peintres de petite maison, jusqu'à des hommes comme Baudoin, qui ne réussissent parfois à se faufiler dans le sanctuaire de l'art français, et à y introduire quelque chose de plus profane que les galanteries mythologiques, de moins aisément pardonnable que les faux agrémens ou les négligences du style; mais les complaisances de l'Académie sur ce point sont rares après tout. Elles trouvaient d'ailleurs leur correctif dans les choix faits la veille ou préparés pour le lendemain, dans le droit qu'on avait et qu'on exerçait sans relâche d'appeler à soi tous les talens dont le concours semblait utile, tous les artistes, quel qu'en fût le nombre, qui avaient donné déjà les gages ou les promesses d'une habileté sérieuse. Aussi se tromperait-on gravement si l'on jugeait seulement les doctrines et les œuvres de l'Académie au XVIIIe siècle sur ce que nous en apprennent les coquetteries pittoresques ou les idylles grivoises de l'époque. Il avait bien fallu faire la part aux apôtres de l'art nouveau, parce que ceux-ci représentaient une fraction notable de l'école française; mais il eût été aussi imprudent alors qu'il serait injuste aujourd'hui de leur attribuer le premier rôle.

A côté ou au-dessus des Boucher, des Fragonard et de ces autres talens mensongers qu'un retour de la mode a, depuis quelques années, beaucoup trop remis en honneur, il y avait des peintres profondément sincères comme Chardin, ingénieux comme Joseph Vernet et Greuze, hautement habiles comme Doyen. Il y avait, surtout chez les peintres et chez les sculpteurs de portrait, un fonds de véracité, de science sûre, une franchise dans le sentiment et dans les moyens d'exécution qui honorent bien autrement l'art national que ne le sauraient faire les grâces conventionnelles des artistes auteurs de toutes ces menues allégories ou de ces prétendues pastorales. Enfin, si l'on examine les publications scientifiques, les ouvrages sur l'his-

toire et sur les monumens de l'art que nous devons à certains *conseillers* ou *associés* de l'Académie, si l'on se rappelle les services rendus à l'archéologie, à la critique, par Caylus, par Mariette, par d'autres bons et savans esprits, on reconnaîtra que, depuis la seconde moitié du siècle jusqu'aux dernières années du règne de Louis XVI, c'est-à-dire pendant une époque livrée en apparence aux influences les plus frivoles, l'Académie travaillait et réussissait à perpétuer le goût des fortes études, le respect des nobles traditions.

Survient la révolution, et d'abord l'Académie n'est pas atteinte. Un moment dénoncée devant l'assemblée constituante, elle s'était empressée de publier, en réponse aux accusateurs, un mémoire sur l'*esprit des statuts et règlemens de l'Académie royale de peinture*. L'assemblée, occupée ailleurs il est vrai, lui avait facilement donné gain de cause, et depuis lors aucune menace sérieuse n'était venue remettre en question l'existence d'une institution que ses origines et ses priviléges semblaient désigner pourtant aux vengeances démocratiques. Même aux approches de la terreur, tout continuait de se passer dans l'ordre accoutumé, et l'on semblait si peu disposé à innover sur ce point qu'à la fin de l'année 1792 le ministre de l'intérieur, Roland, invitait par écrit les académiciens « à s'assembler pour choisir, à la pluralité des voix, un artiste peintre d'histoire en remplacement du directeur de l'école de Rome, qui venait de donner sa démission (1). » L'élection eut lieu dans ces termes et fut confirmée par le ministre, mais elle mécontenta assez vivement la minorité pour que celle-ci, David en tête, n'hésitât pas à faire alliance avec les ennemis du dehors. Bientôt ce groupe de factieux, qui avait pris le titre de *Société révolutionnaire des Beaux-Arts*, et qui, en attendant mieux, s'était emparé du local où l'Académie tenait ses séances, réclama et obtint de la convention un décret conforme à ses propres rancunes aussi bien qu'aux lugubres manies de l'époque. Ainsi fut renversée cette « bastille académique, » qui pourtant n'avait jamais tenu à la gêne ni les talens ni la foi de personne; ainsi, sous prétexte d'affranchissement, on ne fit en réalité que restreindre les moyens d'émulation, qu'introduire dans le présent et dans l'avenir l'esprit d'aventure et l'anarchie. La puissante association qui pendant un siècle et demi avait gouverné les arts dans notre pays appartenait désormais à l'histoire, et lorsque, dix

(1) *Notices historiques sur les anciennes académies royales*, par Deseine, statuaire, membre de l'ancienne Académie. Paris 1814. — Le nom de Deseine figure l'avant-dernier sur la liste chronologique des académiciens. Le dernier nom est celui du peintre Forty, élu le 25 juin 1792, treize mois par conséquent avant le jour où l'Académie fut supprimée (8 août 1793).

ans plus tard, la réorganisation de l'Institut rendit à quelques-uns des académiciens dépossédés leur ancien titre et leur place à la tête de l'école française, ni eux ni leurs successeurs ne devaient hériter du passé rien de plus que ces distinctions honorifiques.

Ne saurait-on souhaiter aujourd'hui que l'héritage fût plus largement réparti? Est-il possible de ressusciter quelque chose de ce passé dans le sens des attributions et des devoirs qui mettaient l'ancienne Académie en contact avec la masse des artistes? M. Vitet n'hésite pas à le penser et à le dire. L'avis, sans parler de la haute compétence de celui qui le donne, l'avis est bon en soi et mériterait d'être pris en sérieuse considération. L'éminente compagnie qui a remplacé en France l'Académie royale de peinture compte maintenant soixante ans d'existence. Que l'on compare l'influence qu'il lui a été donné d'exercer sur les mouvemens de l'art français durant cette période avec le rôle et l'action de l'ancienne Académie pendant un nombre d'années équivalent. La faute n'en est certes ni aux choix qui ont été faits depuis le commencement du siècle, ni à l'indifférence personnelle des maîtres pour ce qui s'est passé autour d'eux. Cette influence incomplète tient aux conditions mêmes de l'organisation actuelle, aux principes qui, en la recommandant à nos respects, l'isolent en même temps un peu trop de nous et de la sphère où nous sommes. La quatrième classe de l'Institut est un aréopage illustre, mais un aréopage le plus souvent sans justiciables, une sorte de Panthéon anticipé où quelques vivans d'élite siégent dans une confraternité officielle. Elle n'est pas, comme l'ancienne Académie, un corps où certains degrés hiérarchiques marquent l'importance relative des talens, en stimulent les efforts, en récompensent les progrès; elle ne peut, ses cadres une fois remplis, non-seulement accueillir un maître, si habile ou si renommé qu'il soit, mais grouper autour d'elle, s'attacher par les liens de l'adoption, *agréer* en un mot, comme sa devancière, les artistes auxquels appartient l'avenir. Sauf le privilége de décerner chaque année le prix de Rome à de jeunes talens qu'elle n'a pas formés et qui, à l'époque des concours, apparaissent sous ses yeux pour la première fois, hormis le droit, d'ailleurs si souvent et si injustement contesté, supprimé même à certains momens, de choisir les ouvrages dignes de figurer au Salon, quelles attributions a-t-on conférées à l'Académie qui lui permettent d'intervenir activement dans les affaires de l'art contemporain, dans les questions qui le divisent, dans les encouragemens qu'il reçoit, dans tout ce qui en est, à proprement parler, l'élément familier et la vie? Dira-t-on que, depuis quelques années, l'Académie des Beaux-Arts, reprenant à la fin de chaque salon les fonctions dont elle avait été investie au com-

mencement, est appelée à décider des récompenses comme elle a statué sur les admissions? Mais on ne lui laisse ici, on ne lui laissait du moins à une époque assez rapprochée de nous, qu'une voix consultative. Si nous sommes bien informé, ses arrêts n'ont pas toujours eu force de loi. En fait, la quatrième classe de l'Institut ne participe au gouvernement de notre école que par intervalles et dans une mesure sans proportion, soit avec l'autorité naturelle de la compagnie, soit avec les prérogatives que l'opinion lui attribue. Ce défaut de solidarité entre l'Académie et les œuvres de chaque jour, les membres peuvent un à un s'efforcer d'y remédier; ce vide qui la sépare de nos générations d'artistes, on peut chercher à le combler par les conseils officieux, par le crédit et les moyens d'action personnels; mais les occasions sont au moins rares de procéder avec ensemble et de continuer à cet égard les anciennes traditions.

En ce qui concerne l'enseignement, — grave question qui exigerait un examen à part, — nous constaterons seulement l'insuffisance numérique des professeurs attachés aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts et les avantages sous ce rapport qu'offrait l'organisation primitive. Qu'on ait cru devoir séparer l'École et l'Institut, sauf à ne rien changer d'ailleurs au fond des choses, qu'un artiste siége ici comme académicien, là comme professeur, au lieu de remplir, à l'exemple de ses devanciers, ces fonctions sous le même toit, peu importe, puisqu'il n'y a en réalité d'innovation que dans la forme. Ce qui est plus regrettable, c'est que les maîtres en titre n'aient plus à côté d'eux des maîtres agrégés, des seconds, pour les aider et les remplacer au besoin. Le petit nombre des professeurs en exercice peut diminuer d'année en année et se réduire presque à l'unité, à mesure que chacun d'eux a atteint la limite d'âge réglementaire, ou que la tâche lui est devenue trop lourde. N'y aurait-il pas lieu, dans l'intérêt de tout le monde, de reconstituer quelque chose d'analogue à cette classe d'*adjoints à professeurs* qui complétaient autrefois le corps enseignant?

Suit-il de ce qui vient d'être dit que nous entendions porter atteinte à la légitime aristocratie des talens, que nous proposions contre ce qui existe des mesures renouvelées de celles que réclamait contre l'ancienne Académie la *Société révolutionnaire des Beaux-Arts?* Nos vœux sont tout différens, puisque nous voudrions que l'Académie pût agrandir le cercle de son influence, et, sans descendre du haut rang qu'elle occupe, attirer plus habituellement à elle la vie et le mouvement de l'art contemporain. Voilà pourquoi nous demandons avec M. Vitet s'il n'est pas « encore temps, sans rien détruire et sans trop innover, de profiter des exemples du passé. » Qu'il nous soit permis d'ailleurs d'ajouter avec le savant écrivain :

« C'est dans l'Académie des Beaux-Arts elle-même que sont les juges de ces problèmes; nous leur livrons nos aperçus sans autre commentaire; ils sauront mieux que nous le parti qu'on en peut tirer... Aujourd'hui que tout semble prêt à s'éteindre sans être remplacé,... n'est-il pas permis de regretter qu'on ait quitté trop tôt la voie qu'avaient suivie nos pères, et ne peut-on se demander si, pour le corps illustre qui tient la place de l'ancienne Académie, aussi bien que pour notre jeunesse, il n'y aurait pas profit à faire quelques emprunts aux idées et aux statuts de 1648? »

Quelle que doive être au surplus, dans le domaine de la pratique, l'influence des exemples de l'ancienne Académie, les souvenirs qu'elle a laissés intéressent de trop près la gloire de l'art national pour qu'aucun de nous puisse les négliger ou les accueillir froidement. L'histoire de l'Académie est en effet l'histoire même de la peinture française, non pas depuis que notre école existe, — elle remonte bien au-delà, — mais depuis qu'elle est sortie de la période des essais pour se constituer au grand jour, pour se développer dans le sens exact de ses forces et de ses aptitudes. Les noms inscrits sur la liste des académiciens ne laissent pas de lacune dans la généalogie des talens qui se sont succédé en France depuis la seconde moitié du XVIIe siècle. Un seul, il est vrai, et le plus grand de tous, le nom de Poussin, manque dans ce livre d'or de notre école. Toutefois, suivant l'ordre chronologique, il avoisine de si près ceux qui y figurent les premiers, les doctrines dont on voulait d'abord assurer le succès procèdent si directement des principes émis par le noble maître que, même absent, Poussin semble, à vrai dire, le chef naturel et le patron de l'Académie. Le nom de David clôt à peu près la liste, comme, dans l'histoire des écoles italiennes, la longue série des artistes éminens aboutit au nom de Dominiquin, — sauf cette différence pourtant que le peintre bolonais n'a de commun avec ses aïeux que la célébrité, tandis que le peintre français se rattache au passé par les caractères mêmes de son génie, par ses aspirations, par ses travaux. A plus de cent ans d'intervalle, *la Mort de Socrate* venait continuer quelque chose de la poétique formulée dans l'*Eudamidas*, de même que, dans les portraits peints sous le règne de Louis XVI par Mme Lebrun et par d'autres membres de l'Académie, un vif souvenir survivait encore de la tradition léguée, au commencement du siècle, par les maîtres du genre.

Ainsi, contrairement à ce qui se passe en Italie, la filiation des talens n'a chez nous ni interruption, ni équivoque. La physionomie des descendans rappelle les traits des chefs de la race, les souvenirs de famille se retrouvent au fond des tentatives particulières, au fond des actes de chacun, et là même où ces tentatives semblent le plus

hétérogènes dans la forme, elles se relient entre elles par l'unité de l'esprit qui les a inspirées. Peut-être cette permanence des intentions morales qui fait la force intime de l'art français a-t-elle pour résultat d'en immobiliser parfois l'expression pittoresque, d'en appesantir un peu les dehors; peut-être ce besoin de penser et d'agir en commun, ces mérites plutôt doctes que spontanés, arrivent-ils dans notre école à prévaloir un peu trop sur le reste. En tout cas, s'il y a là quelque péril pour la verve et l'originalité personnelles, il n'y a rien qui ne corresponde aux instincts généraux de la nation, rien qui ne suffise pour contenter les exigences de notre esprit. A nos goûts littéraires, même en matière de peinture, il faut un aliment substantiel; à nos habitudes réfléchies, mais non rêveuses, à notre bon sens gaulois, ami des vérités pratiques, il faut autre chose que le pur spectacle du beau. Ce que nous voulons qu'on nous définisse partout, dans les musées comme au théâtre, ce que nos artistes de tous les temps ont réussi à formuler en parlant la langue commune des idées plutôt que la langue d'un art spécial, c'est la vraisemblance morale, la secrète signification des choses. Dans les œuvres italiennes au contraire, le charme, sans résider tout entier à la surface, apparaît à découvert et tient autant aux séductions extérieures, à la perfection de l'image, qu'au fond même des intentions. Rien qui accuse un long effort du raisonnement, un calcul de la volonté. On dirait que les peintres de Florence ou de Rome, de Parme ou de Venise, peignent pour le plaisir de peindre, comme plus tard et dans le même pays les musiciens chanteront pour chanter, chacun suivant ses inspirations propres et en proportion des dons reçus. De là cette variété infinie de talens, cette sincérité, cette aisance dans l'invention et dans le style qui assurent aux artistes de l'Italie la première place entre les artistes modernes. La gloire des écoles italiennes est d'avoir, sans corps de doctrines, sans unité de direction et par l'action isolée du génie, produit les plus grands maîtres et les plus belles œuvres que le monde ait vus depuis l'antiquité grecque. L'honneur de l'école française, — et ce succès est dû en grande partie à l'influence de l'Académie royale, — est de représenter dans l'art la discipline de la pensée, la raison, tantôt sévère, tantôt finement aiguisée, et de compter en foule, sinon des peintres dans le sens absolu du mot, au moins des moralistes pittoresques, des observateurs judicieux, qui se sont servis du pinceau, comme d'autres ont pris une plume, pour émouvoir notre cœur ou pour intéresser notre esprit.

HENRI DELABORDE.

LA

FILLE DU ROI BRUCE

RÉCIT DE LA VIE BOHÈME.

Friends of Bohemia, by E. M. Whitty. [1]

— Que n'avez-vous encore un jour à perdre? me dit le docteur Paul E... au moment où nous arrivions à la gare du chemin de fer.

— Eh bien! répondis-je, quand cela serait?...

— C'est qu'alors, au lieu de nous séparer en route, nous prendrions tous deux nos billets pour Beechton.

— Qu'est-ce donc que Beechton?

— Une fort jolie résidence dans un assez plat pays, le comté de Stafford. Nous y passerions quelques bonnes heures, et vous y seriez présenté à une femme vraiment remarquable, miss Mary Dasert.

— Hé mais! permettez donc, cher docteur; ce nom-là ne m'est pas absolument inconnu. Ne se rattache-t-il pas d'une assez étrange façon à celui de lord Slumberton?

— Vous l'avez dit; mais à votre accent je vois bien que vous ne connaissez pas l'histoire de ces deux personnages. Chemin faisant, c'est-à-dire si vous consentez à m'accompagner, je vous la raconterai. Est-ce convenu?

(1) Publié chez MM. Smith Elder and C^e^, Londres. — Le récit qu'on va lire, — simple épisode isolé et ramené aux proportions ordinaires de la *nouvelle*, — nous a paru compléter l'analyse par laquelle nous avons déjà essayé de recommander l'œuvre anglaise qui en a fourni la donnée. Nous usons encore ici d'un procédé qui, sans empêcher l'intervention de la critique, et lui venant au contraire en aide, permet d'étudier certaines productions étrangères dans leur mouvement et dans leurs formes originales.

— Ah! docteur, me prendre ainsi par mon faible, savez-vous que ce n'est pas bien agir?

— Compris. Je demande deux premières pour Beechton.

Voici maintenant le singulier récit de mon compagnon de route, et je déclare d'avance que je n'y changerai pas grand'chose. J'ai tâché de lui conserver le débraillé philosophique et parfois un peu cynique, il faut bien le dire, dont cet excellent homme avait contracté la déplorable habitude en ces régions *bohèmes* où presque toute sa jeunesse s'était écoulée. Qu'on le lui pardonne, et à moi aussi. Ce récit est de ceux qu'il faut ou supprimer ou accepter en bloc, avec ses allures plus ou moins *légitimes*. Il en est de lui comme de ces gens d'esprit qu'on n'aurait jamais chez soi, si on leur imposait la cravate blanche, l'habit noir et les gants paille : on les supporte donc en redingote et malgré leurs bottes parfois mouchetées de boue. J'ai ouï dire qu'on n'avait pas toujours à s'en repentir.

I.

Parmi les collines du Surrey, sur une vaste bruyère, il y a trente ans de cela, s'élevait, loin de toute autre habitation, un grand bâtiment en briques rouges, moitié palais, moitié ferme. Un marchand retiré du commerce l'avait commencé, une espèce de fermier contrebandier le termina; ce dernier avait pris à bail les landes environnantes, et fournissait Londres de marchandises françaises débarquées de nuit sur la côte du Sussex. Un médecin qui voulait faire sa fortune et s'était consacré, comme moi, au traitement des maladies mentales, vint y remplacer ces deux fondateurs. Les longues galeries furent aménagées en cellules; les vastes caves, où s'enfouissaient jadis les masses d'objets prohibés, devinrent autant de donjons souterrains. — On dirait qu'ils ont bâti tout exprès pour moi! se disait volontiers le docteur X..., trottant, au retour de sa chevauchée quotidienne, sur les collines du Surrey. Au fait, c'était une admirable maison de fous, et « l'isolement ne faisait qu'ajouter à ses autres mérites, » ainsi que l'avait remarqué mon habile confrère, profond observateur, et qui sans cela fût resté pauvre.

Savant, il ne l'était guère. Nous ne le comptions pas, je vous prie de le croire, au nombre des prédécesseurs de Forbes Winslow (1); mais à ceux qui le connurent il a laissé le souvenir d'un génie original, d'un vrai réformateur, homme d'un rare bon sens et d'une rare énergie. Sa sagesse expérimentale lui avait appris à gouverner les fous; sa forte volonté lui avait servi à faire accepter des sages, ou soi-disant tels, certaines théories passablement risquées qui pre-

(1) Célèbre aliéniste anglais.

naient sous sa plume une apparence d'autorité. Une fois admises, elles l'enrichirent, tout comme eussent pu le faire les vérités les mieux démontrées. Ces théories étaient d'une adorable simplicité : il niait carrément la possibilité d'une guérison. Partant de là, il s'attachait à démontrer qu'après deux ou trois « cruautés » inévitables, la bonté, la douceur réussissaient mieux avec les aliénés que les coups de poing ou les coups de bâton, fort en usage au siècle dernier, ainsi qu'en eussent au besoin témoigné les épaules royales de George III. — Non, disait-il à ceux qui réclamaient ses soins, je ne me charge pas de guérir, mais je me charge de « calmer » ces pauvres malades, et c'est déjà beaucoup de gagné, croyez-moi bien.

Parmi ceux à qui s'adressait ce langage, plus d'un était surtout séduit par cette partie du programme : « Je ne me charge pas de guérir... » Ils soupiraient, levaient les yeux au ciel, acquiesçaient en gémissant à la désespérante doctrine, et s'en allaient, enchantés au fond que le parent dont la mort civile les faisait héritiers fût à jamais retenu, en vertu des *lettres de cachet* du docteur, dans cette grande bastille rougeâtre. Quant à M. X..., il prenait pour fous bons et valables tous ceux qu'on lui présentait en cette qualité. Si les parens se trompaient, tant pis pour eux; il leur laissait l'erreur sur la conscience. Ainsi allaient les choses il y a trente ans, c'est-à-dire longtemps après l'établissement en ce pays de la religion réformée. On prétend qu'elles vont encore ainsi, — avec quelques légères atténuations, — aujourd'hui que les locomotives nous mènent à toute vapeur sur le *railway* du progrès.

Donc, quand on lui amenait un nouveau « malade, » le docteur tenait essentiellement à l'examiner seul à seul. Les plus violens ne lui faisaient pas peur. Dans cette première conférence, la plupart manifestaient des dispositions insubordonnées. Intrépide et robuste, le docteur marchait alors sur le rebelle, et d'un coup de poing l'étendait à ses pieds. Quelques-uns essayaient de se relever, de lutter, mais ils avaient affaire à un athlète consommé : pas un qui ne fût en définitive complétement vaincu et réduit. Une fois sa suprématie physique et morale ainsi établie, le docteur redevenait le meilleur garçon du monde, et procédait en toute loyauté au triage de ses « sujets. »

Son établissement comprenait pour ainsi dire trois provinces distinctes, qu'il appelait en riant ses *trois royaumes :* pour les furieux, le donjon, sans trop d'air ni de lumière; au rez-de-chaussée, les désobéissans, les agités; au second et troisième étage, les mélancoliques et les satisfaits, — en un mot les classes paisibles. Un système équitable de promotion graduée faisait passer de l'une à l'autre division, c'est-à-dire d'un étage à l'autre, ceux qui s'en montraient dignes par leurs progrès vers l'état de « calme » où le

docteur prétendait les amener tous peu à peu. Quant à franchir cette limite et à s'élancer du troisième étage pour reprendre son rang dans le monde extérieur, ceci était tout bonnement impossible. Que fût devenue, à ce compte, la théorie du bon docteur sur les guérisons impossibles? Que fussent devenus ses excellens rapports avec les héritiers par suite de mort civile?

Tout naturellement on descendait en vertu de la même loi, et du rez-de-chaussée on allait parfois au fin fond des donjons souterrains, où l'on demeurait tant que la fureur n'était pas calmée, ce dont s'assurait chaque jour le docteur en causant avec les furieux, — à travers les grilles, bien entendu. Beaucoup, une fois plongés dans ces cachots souterrains, n'en sortaient plus. De fait, sous le règne de M. X..., ces espèces de puits étaient toujours à peu près pleins, et un grand nombre d'aliénés y étaient déjà morts, qu'on avait pieusement logés en terre sainte, dans un petit cimetière annexé à l'établissement.

Un soir de Noël, au milieu de ces grandes landes désertes sur lesquelles passaient en gémissant des rafales chargées de pluie, la grande maison rouge prit un aspect inusité. Toutes ses fenêtres étincelaient. On voyait derrière les rideaux s'agiter des silhouettes sautillantes. Longeant de près les murailles, vous eussiez entendu vaguement de joyeuses musiques, et les parquets craquer en cadence sous les pieds des danseurs : phénomène étrange dans un hospice d'aliénés.

Le fait est que le docteur, pris d'une curiosité toute scientifique, hasardait une expérience absolument nouvelle : il donnait à ses malades une soirée dansante; je veux dire à ceux du second et du troisième étage, réunis ainsi pour la première fois depuis leur entrée dans l'établissement, et fort étonnés de l'aventure, à ce qu'il paraissait. Tous ou presque tous appartenaient aux classes distinguées de la société; tous ou presque tous avaient gardé quelques traditions du monde élégant, et le docteur X... avait pensé qu'un appel ne serait peut-être pas fait en vain à leurs instincts, à leurs souvenirs. En conséquence, et par manière d'épreuve, il les avait invités à venir danser, faire de la musique et jouer aux cartes dans un grand salon décoré, illuminé tout exprès pour la circonstance.

Il faut bien le dire, le succès de cette expérimentation se faisait attendre. Habitués à vivre très strictement séparés les uns des autres, les invités des deux sexes semblaient mal à l'aise, se regardant avec des airs effarés, et faisant bande à part dès que le docteur ne les contraignait pas, en organisant les quadrilles, à se donner la main et à se parler. Ils savaient fort bien les uns et les autres en quel endroit ils étaient, et la présence même de leur hôte, le souvenir de ses « rigueurs salutaires, » le leur eussent rappelé au

besoin. En somme, ils se repoussaient au lieu de s'attirer, les hommes ayant honte, les femmes ayant peur. Ceux-là seuls semblaient n'éprouver aucune gêne qu'on avait pu convoquer à faire partie de l'orchestre, et à qui on ne laissait pas un moment de repos. Le docteur, lui, sans cesse sur pieds, sans cesse allant d'un côté ou d'autre, plaisantait, riait, faisait le galant auprès des dames, animait, égayait, entraînait les cavaliers, bruyant, causant, jovial au possible, mais très inquiet au fond d'avoir tant risqué.

Sans cette réserve qui tenait les hommes et les femmes obstinément séparés aux deux extrémités du salon, sans mistress X..., qui, boudant sur un des sofas, n'avait aucunement l'attitude accueillante et gracieuse d'une maîtresse de maison, — cette salle de bal, enguirlandée de houx, eût ressemblé à tout autre salon où trente personnes du monde auraient été réunies pour passer une soirée d'hiver. Ajoutons cependant, comme différence assez notable, les gardiens de la maison, — six robustes gaillards assis dans l'antichambre avec leurs gourdins plombés, — et qui, après avoir furtivement, chacun à son tour, étudié l'aspect général de la fête, s'entre-regardaient de temps à autre avec des grimaces significatives. Ce soir-là, ils avaient en fort petite estime l'intelligence du grand aliéniste.

Depuis une heure, le malheureux docteur s'évertuait, en nage et tout essoufflé. S'essuyant le front, il vint s'asseoir enfin auprès de mistress X..., et là cherchait une honnête issue à cette situation qu'il avait voulu affronter. — Vous voyez, lui dit sa grondeuse moitié, vous voyez qu'ils ne comprennent rien à tout ceci. Laissez-moi emmener et coucher les dames. — Non, répondit le docteur, s'acharnant à son idée... Ils finiront par se familiariser... Attendons, voyons encore un peu!... — Et cependant, au fond du cœur, le docteur donnait raison à sa femme.

Tous les regards étaient sur lui. Fous et folles, lui trouvant l'air contrarié, se demandaient *in petto* ce qu'il attendait d'eux. Les joueurs, d'un commun accord, se levèrent de table. Sans s'être donné le mot, les trois violons fous quittèrent leurs pupitres, et la folle qui tenait le piano interrompit son quadrille pour regarder, elle aussi, le docteur. Restait un violon raisonnable, mais aveugle, qu'on avait loué pour la soirée, et qui, las, rebuté de faire sa partie dans un concerto où chacun jouait un air différent, cherchait vaguement de la main une bouteille absente, tout en se promettant de ne pas se griser pour ne point s'égarer ensuite dans les landes qu'il avait à traverser avant de rentrer chez lui.

Le silence s'était fait, — silence désagréable et gênant.

Un jeune homme s'avança tout à coup. Sa tête offrait d'étranges protubérances; ses yeux noirs avaient un éclat singulier, et son re-

gard, même au repos, menaçait. Élancé, de belle tournure et puissamment musclé, il avait pourtant cette démarche incertaine et *déviante* qu'on remarque assez ordinairement chez les aliénés.

— Docteur, dit-il avec un sourire et une inclinaison de tête fort respectueuse adressée à la maîtresse de la maison, quelques personnes m'invitent à chanter... Vous savez qu'au régiment je passais pour avoir une voix magnifique... Permettez-vous?

— Comment donc? s'écria M. X..., se redressant tout ranimé. Avec plaisir, mon bon ami... Que n'y avons-nous songé plus tôt?... Chantez, mon cher, chantez tant que vous voudrez!

Le jeune musicien, — qu'on désignait dans la maison sous le titre du « capitaine, » — exprima sa reconnaissance par un nouveau sourire. — Je vais donc, reprit-il, vous dire un air guerrier,... un air écossais... Ces airs-là vont à mon ancienne profession...

Les hommes aussitôt vinrent se grouper autour du sofa. Le docteur alla lui-même chercher les dames, qui se tenaient sur la réserve, et quand ce remue-ménage eut cessé : — Çà, dit le chanteur, il me faut le costume de mon rôle... Voudriez-vous, miss, me prêter un moment votre écharpe?...

Il s'adressait à une jeune fille de complexion délicate, et dont le regard vague indiquait une sorte d'imbécillité paisible. — Merci, continua le « capitaine. » Et vous, docteur, passez-moi votre canne à pomme d'or... Nous supposerons que c'est une épée... Fort bien, maintenant!... J'ai mon tartan autour des reins, je tiens en main ma *claymore*... Par le Dieu vivant, me revoilà soldat de la tête aux pieds!...

Il se mit, après cette exclamation, à marcher de long en large dans le salon, la tête baissée, absorbé dans ses réflexions, et se frappant parfois le front, comme pour évoquer un souvenir rebelle. Ce souvenir, à la traverse duquel s'interposaient de nouvelles pensées, parut lui être rendu tout à coup. Il s'arrêta soudain. Sa physionomie rayonna, ses regards s'animèrent, et d'une voix vibrante, — avec une sorte de cri sauvage qui fit tressaillir dans leur obscur abri les six gardiens étonnés, — il entonna le fameux chant de guerre des *compagnons de Wallace :*

Scots wha hae wi'Wallace bled...

Tout en chantant, il marchait, il gesticulait, dominé sans doute par l'illusion poétique, et se croyant au milieu des scènes sanglantes dont la vieille ballade a perpétué la mémoire. Évidemment un accès de fureur se déclarait; il était aussi complétement fou que le jour de son entrée dans l'établissement, et ce jour-là on l'avait emmené tout droit aux donjons. Lorsqu'entre deux couplets il se proclama

Robert Bruce (1), — *le* Bruce, comme il disait, — le docteur sentit un frisson lui courir dans le dos. Il se souvenait que, lors de leur première entrevue, *le* Bruce l'avait apostrophé en le qualifiant « d'orgueilleux Edward (2). » C'était donc bien un retour de l'ancienne manie. Oui, c'était bien cela, car le fou furieux venait de s'arrêter en face du docteur, qu'il foudroyait de ses regards : or entre le docteur et la porte la masse des assistans formait barrière.

Mais M. X... ne s'intimidait pas facilement : — il regardait son malade entre les deux yeux, comptant bien le dominer ainsi. Le chant guerrier cependant agissait sur les autres insensés. La contagion les gagnait; le sang leur montait à la tête. Mistress X,... déjà presque évanouie, s'était renversée sur le dos du sofa. Les folles semblaient satisfaites, et, toujours debout, du pied battaient la mesure.

« Il faut pourtant que cela finisse, » pensa le docteur, et il se leva... très tranquillement. A ce moment même, l'insensé qu'il avait en face de lui crut voir se dresser « l'orgueilleux Edward. » La canne à pomme d'or, — pomme plombée par malheur, — cette canne que le docteur appelait son « sceptre, » — s'abattit sur sa tête chauve qui rendit un affreux craquement d'os brisés. Le coup avait porté juste; le docteur X... tomba mort, et *le* Bruce continua son chant :

« Couchons par terre le fier usurpateur! — Chaque ennemi qui succombe, un tyran de moins! — Dans chaque coup, une liberté! — Sachons triompher ou sachons mourir (3) ! »

Et il avait, en déclamant ceci, un pied sur la poitrine du cadavre. Aussi l'air s'emplissait-il de folie; les autres insensés rugissaient en chœur le refrain de la ballade. Ils avaient pris le drame au sérieux, et la mort du docteur leur semblait toute naturelle. C'était bien là « l'orgueilleux Edward. » Il venait de leur laisser entrevoir la liberté après les avoir cruellement tenus sous son joug de fer.

La femme du docteur s'était enfuie en poussant des cris aigus. Les gardiens entrèrent aussitôt, — hésitèrent, épouvantés, — puis vinrent se ranger auprès du cadavre, dont les fous s'étaient écartés, toujours chantant et gesticulant. Une fois là, ils ne savaient trop que faire. « Les bâtons! » dit enfin le gardien-chef, et trois de ses

(1) Le représentant actuel de la race royale d'Écosse dont le nom de Robert Bruce rappelle les origines glorieuses est maintenant le comte d'Elgin et Kincardine, qui va remplacer lord Canning comme vice-roi de l'Inde anglaise à partir du mois de mars prochain.

(2) Édouard Ier d'Angleterre.

(3) Lay the proud usurper low;
Tyrants fall in every foe;
Liberty's in every blow; —
Let us do, or die!

hommes sortirent pour aller les prendre dans l'antichambre. *Le* Bruce, qui maintenant hurlait son chant de guerre avec un redoublement de haineuse emphase, surprit pourtant cet ordre donné à demi-voix, ou plutôt il le devina sur la physionomie des gardiens. Par un bond de tigre, il s'élança sur les pas de ceux qui sortaient. Juste ciel!... il venait de pousser les verrous massifs de cette porte solidement charpentée. Et il ne restait que trois gardiens dans le salon, — trois gardiens au milieu de quinze fous!

Seul, *le* Bruce était armé. Brandissant sa lourde *claymore*, et le dos appuyé à la porte qu'il venait de fermer, il défiait les Anglais et appelait toute l'Écosse autour de lui. « L'Écosse » accourait se ranger sous son drapeau. Les femmes avaient sagement battu en retraite, et dans deux petits boudoirs adjacens jouaient aux cartes, ou regardaient d'un air rêveur cette scène tumultueuse, qui ne leur disait absolument rien.

Ce fut pour les gardiens un moment de terrible angoisse. « Brisez la porte! » cria le chef. A cet ordre répondirent des coups violens, en vain frappés sur cette porte aux ais robustes, et un autre cri, parti de l'antichambre : « Ouvrez donc, vous autres!... » Ici les chants cessèrent tout à coup.

Le Bruce comprenait parfaitement ses devoirs et sa responsabilité comme général en chef. Il était redevenu calme et presque sérieux. Un des fous, — un vieillard, — grimpa sur une chaise, et on le vit s'emparer d'un bâton de rideaux. La seconde d'après, trois piques étaient ainsi improvisées. *Le* Bruce, du doigt, indiqua la cheminée, et en un clin d'œil une demi-douzaine de barreaux de fer passèrent entre les mains des « Écossais. » Déconcertés et stupéfaits, les gardiens n'osaient plus bouger. L'ennemi prenait sur eux un ascendant bien marqué. Cependant le vacarme, dans l'antichambre, devenait de plus en plus effrayant. On battait la porte maintenant avec quelque objet plus lourd que des bâtons plombés. *Le* Bruce reprit sa chanson; le chœur lui répondit de plus belle. On se jeta sur les trois gardiens. Ils moururent comme des hommes... — ou comme des rats.

La porte enfin céda. Deux domestiques étaient accourus à l'appel des trois gardiens isolés à l'extérieur du salon; mais les fous avaient la tête montée. Leurs antagonistes manquaient d'armes à feu, et ils avaient encore, eux, une grande supériorité de nombre. Les gardiens en avaient assommé deux, pas davantage, et ces deux étaient déjà vengés. Chaque gardien tombé à terre y restait, foulé aux pieds, rompu à coups de bâton ou de barre. L'un des survenans prit la fuite, et *le* Bruce de courir après lui. Le malheureux descendit jusque dans la cour, espérant de là gagner la lande; mais il fut rejoint. Une lutte s'engagea. *Le* Bruce le traîna jusqu'à l'orifice d'un

puits, où il l'introduisit, plié en deux, puis il le poussa,... et de celui-là on n'entendit plus parler.

Bref, en cette soirée de Noël, le grand bâtiment perché sur les collines du Surrey fut assiégé et pris par une petite armée de fous qui en demeurèrent les maîtres absolus.

II.

Le Bruce prit le commandement de la forteresse. Il fit tout d'abord clouer les portes et les fenêtres, et les servantes, qu'on avait trouvées dans les cuisines, à moitié mortes de peur autour de leur maîtresse évanouie, furent emmenées prisonnières dans la salle de bal. Les folles les y accueillirent fort poliment, et quelques-unes de ces dames, entrant de plain-pied dans la fiction du moment, se constituèrent en cour écossaise du moyen âge. Celles qui avaient tout simplement « l'esprit un peu faible » étaient trop effrayées pour accepter un rôle dans cette parade. Les imbéciles n'éprouvaient pas la moindre peur. Quelques-unes riaient aux éclats. « Qu'on serve le festin! » s'écria *le* Bruce, et on s'empressa de mettre le couvert. Les élémens d'un souper étaient réunis déjà dans une des pièces attenantes au salon. « Qui connaît le chemin des caves? — Moi! moi! — Partez donc, rapportez du vin à votre monarque, et nous boirons à notre victoire... Prenez place, mesdames!... La beauté, dans nos banquets, a droit de cité, comme le courage... »

On traîna dehors, sans autre cérémonie, les cadavres du docteur et des gardiens. Sa majesté *le roi* Bruce fit garder à vue les femmes attachées au service de l'établissement, et par son ordre elles donnèrent quelques soins aux blessés. Environ trente fous ou folles siégeaient au banquet royal. Si quelques-unes de ces dames négligèrent l'étiquette quand les bouteilles eurent plusieurs fois circulé, personne n'en sera surpris, et on leur trouvera aisément des excuses. Jamais, je crois, pareil *symposium* ne s'était vu depuis que le monde est monde.

Dans ce qui n'était auparavant qu'une foule, les individualités commencèrent à se faire jour. Il y eut d'autres rois que Robert Bruce, et on se mit en besogne d'alliances diplomatiques entre les divers souverains. Nous savons du reste comment se passent les choses dans toute maison de fous. Ainsi allaient-elles en cette soirée. Tous les convives n'étaient pas très versés dans les anciennes chroniques d'Écosse, et *le roi* Bruce avait grand'peine à inculquer leurs noms historiques dans la tête de ses « chevaliers. » A mesure qu'il buvait, ses ordres devenaient trop péremptoires. Il y eut des protestations, car les autres buvaient aussi. La conversation s'échauffait à faire peur. Les femmes chantaient, riaient, et parfois poussaient des cris féroces.

Un vieillard, assis en face de Bruce, à l'autre bout de la table, se leva et demanda la parole au *speaker*. Le malheureux avait toujours eu pour idée fixe de prononcer un discours à la chambre des communes. Il obtint un succès d'étonnement et quelques secondes de silence. Tous les regards se tournèrent vers lui, et les fous qui l'écoutaient, discernant fort bien sa folie, voulurent s'en égayer. *Hear! hear!* murmurait-on de tous côtés.

« Monsieur le *speaker*, reprit gravement l'orateur, je ne crois pas abuser des momens de la chambre en lui répétant ce que le docteur m'a dit bien des fois, — et nullement sous le sceau du secret, car il avait, Dieu merci! la voix assez haute, — à savoir que les trois pouvoirs sont représentés en cet établissement... (*Hear! hear!* reprirent les fous.) Eh bien! monsieur, sans provoquer à ce sujet un vote en forme, je demanderai pourquoi les trois pouvoirs ne sont pas représentés à ce souper... »

La question porta; elle souleva des applaudissemens unanimes. Hommes et femmes se ruèrent à l'envi hors de la salle et se répandirent sur l'escalier. Ils allaient ouvrir les donjons, ils allaient déchaîner les animaux féroces!... Les sentinelles y coururent comme les autres, de telle sorte que les servantes captives purent s'échapper par un escalier dérobé; elles s'enfuirent, la tête à peu près perdue, à travers les landes désertes. *Le roi* Bruce avait été le dernier à se lever de table. Il était couronné de houx, et l'ivresse doublait sa folie. — Laissez-moi me mettre à votre tête! criait-il, agitant sa claymore; mais personne ne l'écoutait. On entendait, dans les appartemens inférieurs, les hurlemens des convives, mêlés de chansons et de rires bruyans. Bruce n'avait plus qu'à les suivre, et il les suivait.

Comme il longeait le corridor d'un pas incertain et vacillant, les veines en feu, le regard ébloui, une jeune fille posa la main sur son bras. C'était justement celle dont, au moment de chanter, il avait revêtu l'écharpe. Des parens qui se disaient « fort malheureux d'en arriver là » l'avaient placée à l'hospice comme tout à fait idiote. Elle ne l'était qu'à demi, et les soins éclairés du docteur l'avaient presque rendue à la raison. Bien qu'elle n'eût pas compris grand'-chose à tout ce qui venait de se passer, une horreur instinctive l'avait fait se tenir à l'écart. Personne ne l'ayant appelée à prendre part au banquet, elle en était restée simple spectatrice. Le docteur cependant lui avait quelquefois parlé des « donjons, » et ses discours lui avaient laissé l'impression qu'ils étaient habités par des êtres immondes et redoutables. Aussi avait-elle pris peur en voyant qu'on se précipitait ainsi de ce côté. Maintenant elle tremblait comme la feuille. D'un autre côté, la belle physionomie du *capitaine*, ses chants, sa royauté d'un quart d'heure, l'avaient vivement émue :

elle se sentait attirée vers lui plus que vers tout autre, et venait affectueusement lui offrir quelques conseils.

Il la reconnut immédiatement, et dans les grands yeux noirs qu'il tenait arrêtés sur elle, une singulière expression de plaisir se peignit bientôt de plus en plus vive. Elle n'avait pas compté là-dessus; mais aussi le savait-elle fou à ce point? Une idée bizarre venait de traverser la cervelle du *roi* Bruce : *sa majesté* songeait à se marier. Or il y avait justement un ecclésiastique dans la maison. Son évêque et sa femme l'y avaient fait enfermer de bon accord, sous prétexte que ses vues sur « la régénération par le baptême » (vues qu'on a depuis lors appelées *puseyites*) prouvaient clairement son infirmité cérébrale. Il est vrai d'ajouter que ses façons d'agir et sa conduite venaient à l'appui de cette assertion hasardée et justifiaient presque la *lettre de cachet* médicale. Il avait toute la mine d'un franc imbécile. *Le* Bruce réunit à la hâte une petite assemblée de gentilshommes et de dames d'honneur que l'idée d'une noce charma tout à coup et mit hors d'eux-mêmes,— ceci se voit parfois chez les gens raisonnables, — et la jeune fille, plus tremblante que jamais, lui fut donnée pour femme, selon tous les rites de la religion anglicane. On se remit à table pour le festin des noces.

Les magistrats cependant rassemblaient tout leur courage et toutes les troupes disponibles pour marcher contre la forteresse gardée par les fous. Deux journées entières leur suffirent à peine pour les préparatifs de l'entrée en campagne; mais, dès le second jour, il y avait eu grande bataille au sein de la garnison. Les démons des donjons, une fois déchaînés, déclarèrent la guerre au Bruce. La grande maison fut incendiée pendant le conflit, et beaucoup de ceux qui s'y trouvaient enfermés périrent dans les flammes. *Le* Bruce, s'étant échappé à temps avec sa femme, erra trois jours durant de colline en colline; mais il avait reçu de graves blessures, et s'alla réfugier dans une ferme où une hémorragie que l'on ne sut pas arrêter le fit mourir peu à peu. On dut appeler un médecin pour la combattre, et ceci fit découvrir le *capitaine*, ainsi que la jeune fille ou femme qui, brûlée elle-même, couverte de meurtrissures et pour le coup à peu près folle, le soignait cependant avec un dévouement infatigable. Il paraît qu'au moment d'expirer — et, comme on dit, la mort entre les dents, — *le* Bruce appela près de lui cette malheureuse enfant pour murmurer à son oreille, d'une voix enrouée qui donnait la chair de poule, ce vers de la ballade écossaise :

Welcome to your gory bed.

« Bienvenu dans votre couche ensanglantée. » — Ce qu'il y eut de bizarre et d'imprévu, c'est que la jeune victime de cet hymen monstrueux, au lieu de l'exaspération qu'on pouvait redouter pour

son état mental, se montra dès lors parfaitement calme et facile à conduire. Elle fut soignée et guérie, dans la ferme en question, par une belle dame venue tout exprès de Londres, qui semblait lui être passionnément attachée, et la crut toujours, en dépit de tout, moins malade qu'on ne la disait.

Cette *lady*, — une mignonne *brunette*, disait le fermier, — était miss Dasert, de Beechton (Staffordshire), alors orpheline jeune et charmante, mais qui portait le deuil depuis le jour où notre fameux Bruce, son fiancé, avait perdu la raison. Elle finit par adopter la « veuve » de l'amant qu'elle avait ainsi perdu. Et quand l'infortunée jeune personne mourut en donnant le jour à une fille, cette enfant fut adoptée par miss Dasert, qui l'a laissée depuis, — vingt-cinq ans plus tard, — en possession du beau domaine de Beechton et de cinquante mille livres sterling placées dans les fonds publics. Le testament la désignait simplement sous le nom de « Mary Dasert, ma fille adoptive, » et ne mentionnait aucun des faits relatifs à sa naissance; mais, comme vous allez voir, *magna est veritas, et prævalebit.* La lumière finit toujours, — non, pas toujours, mais très souvent, — par se dégager des ténèbres, et quelquefois fort mal à propos.

Au fait, j'anticipe sur les événemens. J'aurais dû vous dire tout simplement que miss Dasert, se condamnant à jamais au célibat et se vouant à l'éducation de l'orpheline, de la fille de ce *roi* Bruce qu'elle avait tant aimé, l'éleva, jusqu'à sa dix-huitième année, dans l'ignorance la plus absolue des circonstances tragiques auxquelles elle devait d'être au monde. Aux personnes qui, dans des vues matrimoniales, venaient s'enquérir de la jeune *lady*, elle répondait invariablement : « Mary est la fille d'une de mes amies les plus chères. Son père et sa mère sont morts pendant qu'elle était encore au berceau... » Puis elle donnait de faux noms et déroutait ainsi toute recherche ultérieure. A coup sûr, tout ceci n'était pas conforme aux règles strictes de l'honnêteté. Miss Dasert cependant, honnête jusqu'au bout des ongles, et qui plus est très sincèrement religieuse, ne se faisait à cet égard aucun scrupule et n'éprouvait aucun remords de conscience. Et quand elle apprit que bien des gens, à bout de suppositions, lui attribuaient sur la jeune Mary des droits maternels incompatibles avec le chaste célibat qu'elle avait toujours gardé : « Voilà, s'écria-t-elle, la justice du monde; heureusement il y en a une autre... »

III.

Et maintenant transportons-nous, si vous le permettez, dans une cité allemande que nous appellerons du premier nom venu, — Footunder par exemple, — celle de toutes les villes germaniques où on

parle le plus pur tudesque, et où se sont le mieux impatronisées les traditions de la cuisine anglaise, grâce à feu son altesse royale le duc de G..., jadis vice-roi de ce pays charmant, lequel se chargea de les inculquer aux marmitons de la couronne (1). Pour l'une ou l'autre de ces raisons, — peut-être pour toutes deux à la fois, — la *mère*, la tutrice de Mary Dasert, y avait conduit cette pupille bien-aimée, alors âgée de dix-huit à dix-neuf ans. Elles habitaient tout simplement une maison meublée, la plus élégante de la ville, et pourvue d'un magnifique jardin. Là vint débarquer, pendant leur séjour, un beau jeune Anglais, blond, mince, poétique, — tel qu'on représente Milton à vingt ans, — et qui, arrivant de Londres, se rendait à l'université de Bierberg. Il voulait, avant d'affronter les railleries de ses futurs camarades, se prémunir de quelques phrases bien rédigées et le moins mal prononcées qu'il lui fût possible. C'est pour cela qu'il faisait halte quelques jours dans la capitale du royaume. Sa chambre arrêtée, et quand il eut distribué des coups de chapeau à tous ceux que le hasard amena sur sa route, il descendit pour flâner une demi-heure dans ce beau jardin dont les ombrages tentaient sa tristesse et son ennui solitaires.

Il n'y était pas depuis dix minutes, quand un fort joli spectacle attira ses regards. C'était, perchée comme un oiseau sur une branche de cerisier, la plus adorable petite blonde que jamais il eût eu la chance de rencontrer. Elle croquait des cerises avec un zèle, une assiduité admirables, sans remarquer assez qu'elle laissait voir, de la façon du monde la plus choquante, les fines attaches de son pied, même la naissance de sa jambe et la couleur rose-thé de ses bas de soie. Sa chevelure tombait en ondes épaisses et passablement en désordre sur la blanche mousseline qui recouvrait ses épaules, et que tigraient çà et là quelques gouttes de jus de cerise. Les branches de l'arbre avaient accroché plusieurs mèches de ses beaux cheveux, qu'elle cherchait de temps en temps à dégager par des mouvemens empreints d'une grâce mutine. Quand elle aperçut à son tour l'étranger, elle le dévisagea tranquillement, hardiment, laissant de ses yeux gris partir deux rayons purs et joyeux. Saxon Wornton, — celui que vous appelez maintenant lord Slumberton, — en me racontant cette matinée mémorable, me disait qu'il s'était cru un moment devant quelque toile splendide enlevée à un musée d'Italie. Il pensait à mille autres choses plus impossibles encore.

— *Wollen sie* (2)? lui dit en allemand la jeune fille après un long examen qu'aucun embarras n'avait paru contrarier. Et elle lui ten-

(1) Il n'est pas malaisé de reconnaître le Hanovre (*Han-over* ou *Hand-over*) sous cette appellation satirique de *Foot-under*. Le nom du roi Ernest, qu'on trouvera plus bas, ne laisse aucun doute à ce sujet.

(2) « Voulez-vous? »

dait, du haut de son arbre, un bouquet de cerises vermeilles, pensant que lui aussi les trouverait excellentes.

Elle le croyait Allemand, tout comme il la croyait Allemande.

— *Can't speak german* (je ne parle pas allemand), répondit-il en secouant la tête.

— Bonté divine! s'écria-t-elle,... un Anglais! Quelle ravissante aventure!... — Puis, cessant de manger et s'assurant sur son perchoir : — Excepté le desservant de la chapelle royale (ceci se passait du temps d'Ernest, fidèle adhérent au culte professé par son père George III, et qui ne mettait jamais le pied dans les églises luthériennes hantées par ses fidèles sujets),... excepté le chapelain et la chapelaine, voici tantôt six mois que je n'avais adressé la parole à un Anglais...

Saxon Wornton ne savait trop que dire. A l'âge qu'il avait alors, les *gentlemen* sont peu à leur aise avec les *ladies*. Plus tard, on s'y fait; mais l'épouvante qu'un jeune homme éprouve tout d'abord à l'aspect d'une jolie femme devrait bien, quand il arrive à maturité, le protéger contre la tentation.

Tout en renouant sa chevelure, la belle enfant continuait à dévisager le *student* britannique. — Çà, reprit-elle quand elle eut fini, vous m'allez descendre. Minna ne saurait tarder à venir; mais je ne veux pas rester ici plus longtemps... C'est Minna qui m'a aidée à monter...

Aucune timidité, aucune gêne. Pour la mettre à terre, il dut l'entourer de ses bras, comme Paul jadis, quand il aidait Virginie à traverser le ruisseau; mais dès que ses pantoufles brodées touchèrent le sol : — Merci! lui dit-elle simplement. Vous êtes plus fort que Minna... Suis-je bien lourde?...

Lourde? allons donc! N'était-il pas trop heureux de rencontrer une compatriote?... Et si belle encore!...

— Oui, reprit-elle, on dit que je suis jolie. Vous voir de cet avis m'est un vrai plaisir... Comment vous trouvez-vous ici?...

Il s'expliqua. Il ne faisait que d'arriver. Le commissionnaire du *British Hotel* l'avait amené. Quelle bonne chance!...

— C'est vrai... J'en suis aussi très contente... Maman le sera tout comme moi. Rentrons,... voulez-vous?

— Comment donc?... Vous offrirai-je le bras?

— Oh!... à Footunder, ceci n'est pas de mise. On nous prendrait pour deux amoureux *engagés* l'un à l'autre.

— Ma foi! s'écria le jeune homme dans un élan de franchise,... je donnerais gros pour que cela fût!...

— En vérité?... Comme c'est singulier!... Moi aussi, je ne demanderais pas mieux... Allons voir ce qu'en pense maman...

Saxon demeura tout étourdi, et sentit le sang lui monter aux joues. Au fait, voyez-le d'ici en face d'une jeune personne qu'il ne connaît que depuis cinq minutes, et qui reçoit, qui accepte comme proposition de mariage un compliment lancé à la volée. De plus, — circonstance fort aggravante, — il fallait immédiatement comparaître par-devant la maman de cette jeune personne. Sa première impulsion fut de quitter l'hôtel, et à toutes jambes; mais il était aventureux par caractère, et résolut de voir où cette affaire aboutirait... Peut-être bien, après tout, ne résolut-il rien de pareil. Toute initiative lui manquait. Nous parlons toujours de « résolutions prises » quand il n'y a, au fond, qu'événemens subis par nous.

Elle marchait à côté de lui par les longues allées, regardant beaucoup le sable jaune, mais beaucoup aussi le visage du jeune *gentleman*. Cette belle figure anglaise aux fins linéamens, aux riches couleurs, était une nouveauté pour elle. Avant qu'ils ne fussent arrivés au perron de l'hôtel, elle lui avait pris le bras.

— Voyons, lui chuchotait-il à l'oreille, ne vaudrait-il pas mieux ajourner cette démarche auprès de votre maman?... Elle sera fort étonnée, savez-vous?

— Oh! certainement,... très étonnée, lui répondit-on avec beaucoup de calme et sans aucun sourire..... Mais naturellement je lui dirai tout...

Jamais M. Wornton n'avait rien vu de pareil à l'assurance de cette demoiselle. Il en était de plus en plus abasourdi. Nos jeunes gens entrèrent à l'hôtel, montèrent au premier étage, et arrivèrent ensemble dans un salon où se tenait une dame, déjà d'un certain âge, en rigoureux demi-deuil. Il y a des femmes qu'on ne se figure pas autrement que dans ce costume, tant il est approprié à leur tournure : elle était de ce nombre, avec sa petite taille un peu courbée, ses yeux d'un noir brillant, son abondante chevelure mi-partie ébène et argent que surmontait un bonnet orné de rubans d'un bleu d'ardoise. Avec cela, de longues mains blanches. Elle tenait une plume, et copiait de la musique.

La jeune personne alla droit à elle et la baisa au front. — Maman, dit-elle ensuite, voici un jeune *gentleman* qui arrive d'Angleterre, et qui est descendu ici. J'ai eu grand plaisir à le voir, et j'ai pensé qu'il en serait de même pour vous... Il prétend qu'il voudrait bien *s'engager* à moi...

Après ce beau discours, elle s'assit sur un tabouret aux pieds de sa maman.

— S'engager à vous?... Que signifie?... Veuillez, monsieur, m'apprendre qui vous êtes et ce que vous avez dit à ma fille:..

La *maman* s'était levée dans un premier mouvement de surprise, et quand les dames sont déconcertées, elles ont aussitôt l'air de

personnes qui vont prendre la mouche. Saxon était tout à fait tenté cette fois de dégringoler au rez-de-chaussée. Il comprenait qu'il avait tout l'air d'un sot, et ceci l'humiliait profondément. Jamais il n'avait affronté une petite dame si imposante,... imposante par son air tout à fait comme il faut.

— Vraiment, madame,... je ne sais comment cela est arrivé... Je ne songeais point à mal, je vous assure... J'ai prêté assistance à mademoiselle votre fille, qui voulait descendre d'un arbre... Et son extrême franchise,... charmante d'ailleurs,... m'a peut-être rendu indiscret.

— Mais enfin, monsieur, qui êtes-vous?

— Mon nom, madame, est Saxon Wornton... Mon père est M. Wornton, de Wornton-Hall, Staffordshire. J'arrive justement de Hambourg et me rendais à Bierberg. Voici, madame, les lettres qui m'accréditent auprès de M. Blind, notre ministre plénipotentiaire.

— Votre parole à cet égard me suffit, reprit la petite dame sur un ton beaucoup moins sévère. Puisque vous êtes le fils de M. Wornton, votre grand-père a été un des *trustees* (1) de ma fortune. Nous sommes par conséquent amis intimes. Il est bien étrange que nous nous soyons ainsi rencontrés... Maintenant expliquez-moi ce qui vous a pris de vous proposer ainsi à ma fille... Il ne se peut point que vous la connaissiez depuis plus d'une demi-heure... Il n'y a pas ce temps-là qu'elle a quitté ce salon pour descendre dans le jardin... C'est véritablement la chose la plus inouie!... Comment donc tout cela s'est-il passé?

— Je... je ne sais pas... Il me semble que je n'ai pas cru... Certainement je n'aurais pas eu l'impertinence,... de but en blanc, à première vue... C'était un compliment, et pas autre chose...

La jeune personne ici quitta des yeux le visage de sa nouvelle connaissance, et, se tournant du côté de sa mère, lui répéta mot pour mot ce que Saxon avait dit, ce qu'elle lui avait répondu.

— Mais, chère petite, c'est très mal!... Quel absurde enfantillage!... Et, voyons un peu, monsieur, quel âge avez-vous?

— Bien près de dix-huit ans, madame.

— Miséricorde!... vous êtes plus jeune qu'elle!...

A ces mots, prononcés avec un sourire, la situation s'éclaircit. La dame âgée était évidemment fort égayée par cet incident inattendu.

— Quelle paire d'innocens!... reprit-elle. Allons, monsieur, asseyez-vous, et causons!... Savez-vous qui nous sommes?

— Je n'ai pas cet honneur, répliqua Saxon, qui prit un fauteuil, et se sentit beaucoup plus à l'aise.

(1) Les *trustees* sont des « curateurs aux biens » très fréquemment employés en Angleterre à veiller sur la fortune des mineurs, des femmes mariées, des interdits, etc.

— La bonne folie!... Vous demandez sa main à une jeune personne dont vous ne savez même pas le nom?... Voilà ce qu'on peut bien appeler « un coup de foudre! » Vit-on jamais rien d'aussi absurde?...

Et la bonne dame riait aux larmes. Saxon se mit à rire, lui aussi. La jeune personne était toujours très sérieuse. — Ah çà! maman, dit-elle d'un ton fort délibéré, vous m'avez souvent dit que le premier amour était le plus sincère de tous. Vous ne songez qu'à m'établir. Si M. Saxon Wornton... (elle avait fort bien retenu le nom), si M. Saxon Wornton désire m'épouser, et si ce projet m'est agréable, pourquoi vous en moquer?...

Les deux rieurs redevinrent aussitôt fort graves.

— Veuillez, ma chérie, vous retirer quelques instans chez vous...

— Oui, maman... — Et elle se leva. Il se leva aussi, et elle s'avança vers lui pour lui tendre une main qu'il saisit et serra galamment, mais avec un certain trouble; puis elle sortit.

Miss Dasert (je parle de la plus âgée) n'était point ce qu'on appelle « une femme du monde. » La conduite de sa fille, de son élève pour mieux dire, l'étonnait un peu, mais ne la choquait guère. Elle n'y voyait rien qui dût scandaliser personne, et n'avait pas conscience de l'étourdissement dans lequel Saxon était plongé. Bonne personne et un peu timbrée, cette chère miss Dasert!

— Vous comprendrez sans peine, dit-elle au jeune homme de plus en plus ébahi, que je ne puis admettre aucun entretien sur ce qui vient de se passer avant que vous ne vous soyez complétement renseigné à notre sujet. Vous n'avez qu'à demeurer ici pour en savoir long sur nos façons de vivre, et vous trouverez toujours bon accueil dans cette partie de la maison, sur laquelle j'ai des droits exclusifs... Les mariages précoces, ajouta-t-elle d'un air rêveur, sont, je crois, les plus heureux... Enfin nous verrons...

Puis ils bavardèrent de mille sujets, de la maison, de ceux qui l'habitaient, de Footunder, de l'Angleterre, des Allemands en général et des étudians en particulier, de la cuisine germanique, etc. En moins d'une demi-heure, le grand enfant avait fait la conquête de l'aimable vieille dame, et il était aux anges de lui avoir plu si vite.

Lorsque ces dames, après qu'il fut rentré dans sa chambre, s'expliquèrent ensemble sur son compte, miss Dasert l'aînée, avec une admiration toute juvénile, se déclara très enchantée de la rencontre dans le jardin, et ne dissimula ni l'admiration qu'elle éprouvait pour ce beau jeune homme, ni la confiance parfaite qu'elle avait en lui, en sa moralité, en ce qu'il avait dit de sa position sociale. Tout naturellement l'imagination de l'innocente jeune fille s'exalta de plus en plus, et, quand elle descendit à la table d'hôte, se regardant

déjà comme *verlobte* (fiancée), elle réfléchissait sur ce grand événement qui allait désormais changer sa vie. A ses yeux du reste, cette transition, prévue, inévitable, n'avait rien de plus extraordinaire que tout autre développement de son existence physique et morale.

Saxon prit place à table entre ses deux nouvelles amies, qui s'occupèrent tout le temps de le servir, et que sa conversation intéressait au plus haut degré. Il avait des manières de voir si hardies, des façons de parler si originales et si piquantes! C'était comme une langue nouvelle à laquelle s'initiait la jeune fille émerveillée. Avoir un amoureux si intrépide et si beau, quelle satisfaction, quel bonheur complet! Cette félicité se reflétait dans les regards caressans de ses grands yeux limpides, sans cesse fixés sur lui. En son bonheur cependant elle mangeait à peine, et n'était guère polie pour le demeurant des convives. Saxon ne s'expliquait pas ce sourire concentré dans le regard, et qui ne dérangeait aucun des muscles du visage; mais il était forcé de convenir que jamais il n'avait vu de si grands yeux.

A l'issue du repas, ils s'assirent à une table sous les tilleuls, et prirent là leur café. Saxon, sous cette ombre douce et par ce beau soir d'été, auprès d'une charmante fille vivement éprise de lui, rendit hommage intérieurement à la divine bonté. Il voyait la vie en rose, et c'était tout simple.

Puis ils se dérobèrent sous les feuillages touffus; un bras frémissant vint, comme le serpent d'Éden, s'enrouler autour de la taille fine et souple qui se prêtait à ses étreintes. Le jeune homme pressa la jeune fille contre son cœur; il baisa ses grands yeux et ses lèvres roses, et, le regard levé vers le ciel, où se mouraient quelques vagues clartés, il lui jura qu'elle pouvait avoir foi dans sa parole, qu'il lutterait pour l'obtenir et consacrerait sa vie à la rendre heureuse. En disant ceci, le brave garçon avait les yeux pleins de larmes. Elle le contemplait avec surprise, mais en même temps avec adoration, et, tout à fait calme, se sentait pourtant bien heureuse.

Pour que ce récit naïvement vrai ne paraisse pas trop invraisemblable, il faut se tenir pour dit, — si incroyable que cela paraisse, — que Mary Dasert, à près de vingt ans, n'avait jamais rien su du *métier* des coquettes ni des statistiques d'amour. Elle n'avait pour l'instruire ni sœur aînée ni amies intimes. En tête-à-tête continuel avec une femme étrangère à toute sentimentalité, elle manquait absolument de théories romanesques, et marchait au bord de l'abîme avec tout l'aplomb, toute la témérité d'une complète ignorance.

Minna, qu'on envoya chercher sa jeune maîtresse, la trouva tout au fond du jardin, assise sur un banc rustique, et la tête appuyée à l'épaule de son amoureux. La pauvre femme de chambre en faillit tomber à la renverse, mais prit soin de n'ajouter aucun commen-

taire au message dont elle était chargée. Au fond, Minna était ravie que sa maîtresse eût un *schatz* (un chéri); mais comme, en des temps plus heureux, Minna se souvenait d'en avoir eu plusieurs, elle savait à merveille que les opérations du siége marchaient cette fois un peu trop grand train.

Lorsque Mary, la tête sur les genoux de sa mère, eut achevé la prière du soir, et au moment où elle posait sur l'oreiller cette tête charmante : — Ah! maman, dit-elle, que je suis donc heureuse!... Il est si beau, si bon, si raisonnable surtout!... Je voudrais, savez-vous, dormir toutes les nuits la tête sur son épaule.

— Dispensez-vous de le lui dire avant que vous ne soyez mariés... D'ailleurs, ma chère Mary, je ne suis pas encore bien sûre de pouvoir vous donner à lui... En tout cas, il faut attendre... Songez donc qu'il est bien jeune.

— A la bonne heure; mais, comme toujours, souffrez que je vous dise tout ce qui me passe par la tête... Eh bien! je ne demande qu'à l'avoir près de moi... Être ce qu'on appelle *mariés*, habiter une maison à nous, ce n'est point là ce dont je me soucie... Pour cela, j'attendrai tant que vous voudrez... Mais il faut que je l'aie avec moi, toujours, comme je vous ai : lui et vous, toujours avec moi. Tenez, maman, depuis que je l'aime, lui, je crois que je vous chéris encore davantage...

Là-dessus, la vieille demoiselle entreprit une dissertation philosophique, la meilleure dont elle pût s'aviser, sur la tendre passion d'amour et les devoirs imposés aux jeunes personnes qui en sont atteintes; mais, à dire vrai, la pauvre fille n'y entendait pas grand'-chose, et dès lors elle ne procura aucun soulagement à l'aimable « malade. » Elles étaient innocentes presque à l'égal l'une de l'autre, et en somme la plus âgée des deux était de beaucoup la plus agitée, la plus déconcertée par ce nouveau développement de leur double existence.

IV.

Beechton, je vous l'ai dit, est une fort jolie résidence au milieu d'un assez vilain pays. Il y a bien six cents acres de domaines, y compris le parc, qui est boisé à ravir, — trop boisé, disent certains épilogueurs, — et où les hêtres surabondent. Autour de la petite maison est un vrai jardin anglais, aux cultures variées, aux riches parfums. C'est à Beechton que nous conduit le *railway*, et que nous trouverons très probablement, au débarquer, une dame d'une trentaine d'années, petite, mince et comme *réduite* par une combustion intérieure dont personne que moi n'a le secret. Elle aura sur la tête un vieux chapeau de paille qui protége mal contre les taches de

rousseur son col blanc et frêle. Et ce n'est pas pour les défendre du soleil, mais des épines, que vous lui verrez aux mains ces gantelets de jardinage. La porte du parc nous sera ouverte par la bonne Minna, mariée au cocher John, et entourée d'une nombreuse progéniture, dont le *Muttersprach* (l'accent national) trahit l'origine semi-allemande. Peut-être un *gentleman* du voisinage arrivera-t-il en même temps que nous sur un beau cheval bai frémissant sous la double action du mors et de l'éperon. Vous aurez peine à reconnaître, avec cette carrure athlétique, ce teint un peu rubicond, ces épais favoris blonds, ces façons de *sportsman*, l'amoureux presque idéal de Mary Dasert. Et pourtant c'est lui. C'est M. Saxon Wornton, que le cours des années a fait le propriétaire de Wornton-Hall, une magnifique propriété. Il compte pour beaucoup dans le pays. Il y est presque l'égal de lord Linchpin ou de lord Ploughby. Ne le sait-on pas désigné pour la pairie? Ne sera-t-il pas, à un jour donné, le baron Slumberton de Slumberton? Depuis l'époque de sa vie où je vous l'ai fait connaître, il a commis plus d'une extravagance. Il a « semé ses folles avoines, » comme nous disons, et les usuriers juifs en ont prélevé mieux que la dîme. Il a eu ses velléités d'ambition et s'est fait nommer au parlement comme représentant d'une *country town*; puis, n'étant pas né orateur, il s'est dégoûté du gouvernement parlementaire, et après une ou deux sessions s'est voué tout entier à l'existence patriarcale du gentilhomme campagnard. A présent, sa gourme jetée, il est excellent agriculteur, magistrat fort populaire, et dépense l'énergie qu'il a de trop pour ce rôle pacifique dans les rudes exercices du *sport*. Ce sont eux qui l'ont hâlé, rougi, épaissi, changé de tout point.

De tout point? Non vraiment. Pour Mary Dasert, il est toujours le même. Et Mary Dasert l'aime aussi comme au premier jour. — Bon, dites-vous, que n'ont-ils légitimé par le mariage ces amours si durables?... — Comment, maladroit, vous ne devinez pas? Feue miss Dasert, miss Dasert l'*aînée*, venant à décéder avant que le mariage projeté par les deux jeunes gens eût pu s'accomplir sous ses auspices, avait laissé, outre le testament qui instituait Mary sa légataire universelle, un exposé parfaitement exact de la naissance et de la filiation de cette enfant adoptive. Huit jours avant la célébration des noces, retardées par le refus de M. Wornton père, qui avait rêvé pour son fils un mariage plus avantageux, Mary prit connaissance de ce terrible document, et, le mettant sous les yeux de Saxon Wornton : — Jamais, lui dit-elle, *jamais*, entendez ceci, je ne serai votre femme!...

Il la connaissait assez pour savoir que cette décision était irrévocable. Aussi ne lui répondit-il pas un seul mot. Tous les préparatifs nuptiaux furent décommandés, et ils n'en partirent pas moins en-

semble pour le Staffordshire, qu'ils n'ont plus quitté depuis lors. Leur arrivée y fit scandale, comme vous pouvez le penser; mais quatre ans après, — lorsque je les y ai vus pour la première fois, — la position équivoque des deux jeunes gens était tacitement acceptée, sinon tout à fait établie. Ils faisaient tous deux tant de bien! Saxon était un propriétaire modèle; ses tenanciers l'auraient suivi à la guerre, comme autrefois, s'il avait fait appel à leur dévouement. Et Mary était devenue ce qu'on appelle une « renommée de comté, » tant elle s'occupait avec zèle de toute sorte d'améliorations sociales. Écoles, hôpitaux, établissemens de correction, souscriptions au profit des émigrans, elle était à la tête de tout, et se faisait adorer de tous,... si ce n'est peut-être de certains *clergymen*, sur les attributions desquels elle empiétait un peu trop audacieusement. Ajoutons qu'elle leur déplaisait par son indépendance d'esprit, qu'elle était abonnée à maint journal « mal pensant, » et qu'elle lisait, soit en allemand, soit en français, des ouvrages censurés par la *haute-église*. En somme, Saxon et elle menaient une vie sans doute irrégulière, mais au fond parfaitement irréprochable et, au point de vue purement humain, inoffensive tout à fait, car personne ne perdait rien à ce qui empêchait la félicité de ce couple bizarre d'être en même temps légitime et complète.

Tel il m'apparut il y a trois ans, tel je l'ai revu depuis à chaque visite qu'il me demande, et tel vous le trouverez d'ici à une demi-heure.

Ainsi avait parlé le docteur Paul E..., et pendant les sept ou huit heures que nous passâmes ensemble à Beechton, je pus vérifier de point en point l'exactitude du tableau qu'il m'avait tracé. Rien de plus ordonné, de plus correct, de plus riant, de plus calme, que ce séjour où deux bienfaisans parias menaient une existence condamnée. Seulement, à deux ou trois reprises, soit avant, soit pendant le dîner, le visage du docteur prit une expression que je connaissais bien et que je n'aimais pas à lui voir; mais tout aussitôt il semblait chasser un souci importun, et redoublait alors de gaieté, d'entrain, de saillies originales.

— Voilà, lui dis-je une fois repartis, voilà un véritable paradis sur terre... Voilà ce qu'on peut appeler des gens heureux.

— Vous trouvez! répondit-il après un silence, et pour le coup je ne pouvais me tromper à l'accent ironique de sa voix. Un triste pressentiment me glaça le cœur; mais, jugeant toute question indiscrète, je n'ajoutai pas un mot. Ce fut spontanément que le docteur, péniblement affecté lui-même, et cédant à ce besoin d'épanchement qui trahit une préoccupation extrême, se laissa entraîner à me faire part de ses motifs de crainte. D'imperceptibles symptômes

qu'il avait notés au passage, — et que l'œil et l'oreille d'un praticien expérimenté peuvent seuls rattacher à tout un système d'observations antérieurement recueillies, — lui révélaient, me dit-il, la marche lente et graduelle de la maladie mentale à laquelle miss Dasert, la fille du *roi* Bruce, se savait, par malheur, héréditairement vouée. Lors de l'avant-dernière visite du docteur, l'incertitude de ces menaçans pronostics l'avait encore laissé dans le doute. Maintenant il voyait clairement le danger, et se demandait par quel artifice il pourrait, sans donner l'éveil à ses deux intéressans cliens, risquer des prescriptions devenues indispensables, bien que le résultat de ces prescriptions demeurât à ses yeux fort peu assuré.

— Au premier mot, me disait-il, elle me devinera... C'est avec une fermeté stoïque qu'elle attend le coup,... mais elle l'attend, et je crains bien d'avoir pressenti ce qu'elle compte faire à cette heure décisive. Pour lui, je le tromperai sans peine, et jusqu'au dernier moment; je sais qu'elle m'y aidera de son mieux... Mais elle!... mais elle! répétait-il avec une véritable angoisse.

Cette angoisse, je la partageais, je dois le dire.

Nous arrivâmes à Londres, et une fois entraînés chacun de notre côté dans ce vaste tourbillon, nous demeurâmes près de quinze jours sans nous rencontrer. Quand je le revis, je me hâtai de lui demander s'il avait quelques nouvelles de Beechton.

— J'en ai, reprit-il d'un air contraint. Au moment où je cherchais à n'être pas deviné, j'aurais dû me dire que déjà je l'étais;... ils sont partis pour le continent trois jours après ma visite.

— Savez-vous s'ils comptent y rester longtemps?

Le docteur ici haussa légèrement les épaules.

— Je ne pense pas, reprit-il, qu'ils en reviennent jamais *tous les deux*...

Hier, 27 novembre, je lisais dans le *Morning Post*, sous cette rubrique à vignette spécialement consacrée au *fashionable world*, la mention suivante : — « Lord Slumberton, arrivant de Nice, est descendu à Brunswick-hotel, Jermyn-street, » et à la huitième page du même journal, au dernier paragraphe des *births, marriages and deaths* (1), on trouvait ceci :

« DASERT. — Le 20 courant, à Nice, dans sa trentième année, et *victime d'un empoisonnement accidentel,* miss Mary Dasert, enfant adoptive et unique héritière de miss Dasert de Beechton. »

Je ne crois pas, de cette tragédie intime, savoir jamais autre chose. J'estime d'ailleurs en savoir assez.

E.-D. FORGUES.

(1) *Naissances, mariages, morts.* L'aristocratie anglaise a, dans la feuille quasi officielle, ses registres de l'état civil, quotidiennement tenus à jour.

LES

MŒURS ET LES LETTRES

AU XVIIIe SIÈCLE

EN ANGLETERRE

II.

LE ROMAN ET LES ROMANCIERS.

Un nouveau genre apparaît au XVIIIe siècle, approprié aux penchans et aux circonstances publiques (1), le roman anti-romanesque, œuvre et lecture d'esprits positifs, observateurs et moralistes, destiné non à exalter ou amuser l'imagination comme les romans d'Espagne et du moyen âge, non à reproduire ou embellir la conversation comme les romans de France et du XVIIe siècle, mais à peindre la vie réelle, à décrire des caractères, à suggérer des plans de conduite et à juger des motifs d'action. Ce fut une apparition étrange et comme la voix d'un peuple enseveli sous terre, lorsque parmi la corruption splendide du beau monde se leva cette sévère pensée bourgeoise, et que les polissonneries d'Afra Behn, qui divertissaient encore les dames à la mode, se rencontrèrent sur la même table avec le *Robinson* de Daniel de Foe.

I.

Celui-ci, dissident, pamphlétaire, journaliste, romancier, tour à tour marchand de bas, fabricant de tuiles, comptable dans les

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1861.

douanes, fut un de ces infatigables travailleurs et de ces obstinés combattans, qui, maltraités, calomniés, emprisonnés, à force de probité, de bon sens et d'énergie, parvinrent à ranger l'Angleterre de leur parti. A vingt-trois ans, ayant pris les armes pour Monmouth, c'est grand hasard s'il n'est point pendu ou déporté. Sept ans plus tard, il est ruiné et obligé de se cacher. En 1702, pour un pamphlet entendu à contre-pied, on le condamne à l'amende, on le met au pilori, on lui coupe les oreilles, on l'emprisonne pendant deux ans à Newgate, et c'est la charité du trésorier Godolphin qui empêche sa femme et ses six enfans de mourir de faim. Relâché et employé en Écosse pour l'union des deux royaumes, il manque d'être lapidé. Un autre pamphlet, mal compris encore, le mène en prison, le force à payer une caution de huit cents livres, et c'est juste à temps qu'il reçoit le pardon de la reine. On le contrefait, on le vole et on le diffame. Il est obligé de réclamer contre les pillards faussaires qui impriment et altèrent ses œuvres à leur profit, contre l'abandon des whigs, qui ne le trouvent pas assez docile, contre l'animosité des tories, qui voient en lui le premier champion des whigs. Au milieu de son apologie, il est frappé d'apoplexie, et de son lit continue à se défendre. Il vit pourtant, et il en coûte de vivre; pauvre et chargé de famille, à cinquante-cinq ans, il se retourne vers la fiction et compose *Robinson Crusoé*, puis tour à tour *Moll Flanders*, *Captain Singleton*, *Duncan Campbell*, *Colonel Jack*, *the History of the Great Plague in London*, et d'autres encore. Cette veine épuisée, il pioche à côté et en exploite une autre, *le Parfait négociant anglais*, *Un Voyage à travers la Grande-Bretagne*. La mort approche, et la pauvreté reste. En vain il a écrit en prose, en vers, sur tous les sujets politiques et religieux, d'occasion et de principes, satires et romans, histoire et poèmes, voyages et pamphlets, traités de négoce et renseignemens de statistique, en tout deux cent dix ouvrages, non d'amplification, mais de raisonnemens, de documens et de faits, serrés et entassés les uns par-dessus les autres avec une telle prodigalité que la mémoire, la méditation et l'application d'un homme semblent trop petites pour un tel labeur; il meurt sans un sou, laissant des dettes. De quelque côté qu'on regarde sa vie, on n'y voit qu'efforts prolongés et persécutions subies. La jouissance en semble absente, l'idée du beau n'y a point d'accès. Quand il arrive à la fiction, c'est en presbytérien et en plébéien, avec des sujets bas et des intentions morales, pour étaler les aventures et réformer la conduite des voleurs et des filles, des ouvriers et des matelots. Tout son plaisir fut de penser qu'il y avait un service à rendre, et qu'il le rendait. « Celui qui a la vérité de son côté, dit-il, est un sot aussi bien qu'un lâche, quand il a peur de la confesser à cause du grand nombre des opinions des autres hommes. Certainement il est dur à un homme

de dire : Tout le monde se trompe, excepté moi; mais si en effet tout le monde se trompe, qu'y peut-il faire? » Rien, sinon marcher tout droit et tout seul à travers les coups et les éclaboussures. De Foe ressemble à l'un de ces braves soldats obscurs et utiles qui, l'estomac vide, le dos chargé, les pieds dans la boue, font les corvées, emboursent les coups, reçoivent tout le jour le feu de l'ennemi et quelquefois par surcroît celui de leurs camarades, et meurent sergens, heureux quand de rencontre ils ont accroché la croix d'honneur.

Il avait le genre d'esprit qui convient à un si dur service, solide, exact, absolument dépourvu de finesse, d'enthousiasme et d'agrément (1). Son imagination est celle d'un homme d'affaires et non d'un artiste, toute remplie et comme bourrée de faits. Il les dit comme ils lui viennent, sans arrangement ni style, en manière de conversation, sans songer à faire un effet ou à combiner une phrase, avec les mots de métier et les tournures vulgaires, revenant au besoin sur ses pas, répétant deux et trois fois la même chose, n'ayant pas l'air de soupçonner qu'il y a des moyens d'amuser, de toucher, d'entraîner ou de plaire, n'ayant d'autre envie que de décharger sur le papier le trop-plein des renseignemens dont il s'est muni. Même en fait de fiction, ses renseignemens sont aussi précis qu'en fait d'histoire. Il donne les dates, l'année, le mois, le jour; il marque le vent, nord-est, sud-ouest, nord-nord-ouest; il écrit un journal de voyage, des catalogues de marchandises, des comptes d'avoué et de marchand, le nombre des *moïdores* (monnaie portugaise), les intérêts, les paiemens en espèces, en nature, le prix de revient, le prix de vente, la part du roi, des couvens, des associés, des facteurs, le total liquide, la statistique, la géographie et l'hydrographie de l'île, tellement que le lecteur est tenté de prendre un atlas et de dessiner lui-même une petite carte de l'endroit, pour entrer dans tous les détails de l'histoire et voir les objets aussi nettement et pleinement que l'auteur. Il semble que celui-ci ait fait tous les travaux de son Robinson, tant il les décrit exactement, avec les nombres, les quantités, les dimensions, comme un charpentier, un potier ou un matelot émérite. On n'avait jamais vu un tel sentiment du réel, et on ne l'a point revu. Nos réalistes aujourd'hui, peintres, anatomistes, hommes de métier et de parti-pris, sont à cent lieues de ce naturel; l'art et le calcul percent dans leurs descriptions trop minutieuses. Celui-ci fait illusion, car ce n'est point l'œil qu'il trompe, c'est l'esprit, et cela à la lettre; son récit de la grande peste a passé plus d'une fois pour vrai, et lord Chatam prenait ses *Mémoires d'un Cavalier* pour une histoire authentique. Aussi bien il y aspirait. « L'éditeur, disent

(1) Voyez ses poèmes si plats.

les vieilles éditions de *Robinson*, croit que ce livre est une vraie histoire de faits. Du reste, on n'y voit aucune apparence de fiction. » C'est là tout son talent, et de cette façon ses imperfections lui servent; son manque d'art devient un art profond; ses négligences, ses répétitions, ses longueurs, contribuent à l'illusion; on ne peut pas opposer que tel détail, si petit, si plat, soit inventé; un inventeur l'eût supprimé; il est trop ennuyeux pour qu'on l'ait mis exprès; l'art choisit, il embellit, intéresse; ce n'est donc point l'art qui a mis en monceau ce paquet d'accidens ternes et vulgaires, c'est la vérité.

Qu'on lise par exemple *la Relation véritable de l'apparition d'une mistress Real, le jour d'après sa mort, à une mistress Bargrave, à Cantorbery, le 8 septembre 1705, apparition qui recommande la lecture du Livre des Consolations contre la crainte de la mort, par Drelincourt* (1). Les bouquins de six sous qu'épellent les bonnes femmes tricoteuses ne sont pas plus monotones. Il y a un tel appareil de détails circonstanciés et légalisés, un tel cortége de témoins cités, désignés, contrôlés, confrontés, une si complète apparence de bonne foi bourgeoise et de gros bon sens vulgaire, qu'on prendrait l'auteur pour un brave bonnetier retiré, trop borné pour inventer un conte; nul écrivain soigneux de sa réputation n'eût composé cette fadaise d'almanach. En effet, ce n'est point de sa réputation que de Foe est soigneux; il a d'autres vues en tête; nous ne les devinons pas, nous autres écrivains : c'est que nous ne sommes qu'écrivains. En somme, il veut faire vendre un livre pieux qui ne se vend pas, le livre de Drelincourt, et par-dessus le marché confirmer les gens dans leur foi en persuadant qu'il revient des âmes de l'autre monde. C'est la grande preuve qu'on offre alors aux incrédules; le grave Johnson lui-même tâchera de voir un revenant, et il n'y a point d'événement qui en ce temps-là soit mieux approprié aux croyances de la classe moyenne. Ici comme ailleurs, de Foe, comme Swift, est un homme d'action; l'effet le touche et non le bruit; il compose *Robinson* pour avertir les impies, comme Swift écrivait la vie du dernier pendu pour faire peur aux voleurs. « Cette histoire, dit la préface, est racontée pour instruire les autres par un exemple, et aussi pour justifier et honorer la sagesse de la Providence. » Dans ce monde positif et religieux, parmi ces bourgeois politiques et puritains, la pratique est de telle importance qu'elle réduit l'art à n'être que son instrument.

Jamais l'art ne fut l'instrument d'une œuvre plus morale et plus anglaise. Robinson est bien de sa race, et peut l'instruire encore au-

(1) Comparer au *Cas de M. Waldemar*, par Edgar Poe. L'Américain est un artiste malade, et de Foe un bourgeois sensé.

jourd'hui. Il a cette force de volonté, cette fougue intérieure, ces sourdes fermentations d'imagination violente qui jadis faisaient les rois de la mer, et qui aujourd'hui font les émigrans et les *squatters*. Les malheurs de ses deux frères, les larmes de ses proches, les conseils de ses amis, les remontrances de sa raison, les remords de sa conscience, ont beau le retenir : « il y a une inclination fatale dans sa nature; » sa tête a travaillé, il faut qu'il aille à la mer. En vain à la première tempête le repentir le prend : il noie dans le vin ces « accès » de conscience. En vain un naufrage et le voisinage de la mort l'avertissent, il s'endurcit et s'obstine. En vain la captivité chez les Maures et la possession d'une plantation fructueuse lui conseillent le repos: l'instinct indomptable se réveille; « il est né pour être son propre destructeur, » et il se rembarque. Le vaisseau périt, il est jeté seul dans une île déserte; c'est alors que l'énergie native trouve son canal et son emploi; il faut que, comme ses descendans les pionniers d'Australie et d'Amérique, il refasse et reconquière une à une les inventions et les acquisitions de l'industrie humaine : une à une, il les reconquiert et les refait. Rien n'enraie son effort, ni la possession, ni la lassitude. « J'avais maintenant, dit-il après avoir fait et chargé onze radeaux en treize jours, le plus gros magasin d'objets de toute sorte qui eût jamais été amassé, je crois, pour un seul homme; mais je n'étais point encore satisfait, car tant que le navire était debout dans cette posture, il me semblait que *je devais* en tirer tout ce que je pourrais. Et véritablement je crois que si le temps calme eût continué, j'aurais emporté tout le navire pièce à pièce. » A ses yeux, le travail est chose naturelle. Quand, pour se barricader, il va couper dans les bois des pieux qu'il enfonce, et dont chacun lui coûte un jour de peine, il remarque que « cet ouvrage était très laborieux et très ennuyeux; mais quel besoin avais-je de considérer si une chose que je faisais était ennuyeuse ou non, puisque j'avais assez de temps pour la faire, et que je n'avais point d'autre occupation?... Mon temps et mon travail étaient de peu de valeur, et ainsi ils étaient aussi bien employés d'une façon que de l'autre. » L'application et la fatigue de la tête et des bras occupent ce trop-plein d'activité et de forces; il faut que cette meule trouve du grain à moudre, sans quoi, tournant dans le vide, elle s'userait elle-même. Il travaille donc tous les jours et tout le jour, à la fois charpentier, rameur, portefaix, chasseur, laboureur, potier, tailleur, laitière, vannier, émouleur, boulanger, invincible aux difficultés, aux mécomptes, au temps, à la peine. N'ayant qu'une hache et un rabot, il lui faut quarante-deux jours pour faire une planche. Il emploie deux mois à fabriquer ses deux premières jarres, il met cinq mois à construire son premier canot; ensuite, « par une quantité prodigieuse de travail, » il aplanit le terrain depuis son chantier jusqu'à la mer, puis,

ne pouvant amener son canot jusqu'à la mer, il tente d'amener la mer jusqu'à son canot, et commence à creuser un canal; enfin, calculant qu'il lui faudrait dix ou douze ans pour achever l'œuvre, il construit à un autre endroit un autre canot, avec un autre canal long d'un demi-mille, profond de quatre pieds, large de six. Il y met deux ans. « J'avais appris à ne désespérer d'aucune chose. Dès que je vis celle-là praticable, je ne l'abandonnai plus. »

Toujours reviennent ces fortes paroles d'indomptable patience (1). Cette dure race est taillée pour le travail, comme ses moutons pour la boucherie et ses chevaux pour la course. On entend encore aujourd'hui ces vaillans coups de hache et de pioche dans les *claims* de Melbourne et dans les *log-houses* du Lac-Salé. La raison de leur succès est la même là-bas qu'ici : ils font tout avec calcul et méthode; ils raisonnent leur acharnement; c'est un torrent qu'ils canalisent. Robinson ne procède que chiffres en main et toutes réflexions faites. Quand il cherche un emplacement pour sa tente, il numérote les quatre conditions que l'endroit doit réunir. Quand il veut se retirer du désespoir, il dresse impartialement, « comme un comptable, » le tableau de ses biens et de ses maux, et le divise en deux colonnes, actif et passif, article contre article, en sorte que la balance est à son profit. Son courage n'est que l'ouvrier de son bon sens. « En examinant, dit-il, et en mesurant chaque chose selon la raison, et en portant sur les choses le jugement le plus rationnel possible, tout homme avec le temps peut se rendre maître de tout art mécanique. Je n'avais jamais manié un outil de ma vie, et cependant avec le temps, par le travail, l'application, les expédiens, je vis enfin que je ne manquerais de rien que je n'eusse pu faire, surtout si j'avais eu des outils. Même sans outils je fis quantité de choses. » Il y a un plaisir sérieux et profond dans cette pénible réussite et dans cette acquisition personnelle. Le *squatter*, comme Robinson, se réjouit des objets non-seulement parce qu'ils lui sont utiles, mais parce qu'ils sont son œuvre. Il se sent homme en retrouvant partout autour de lui la marque de son labeur et de sa pensée; il est satisfait « de voir toutes les choses si prêtes sous sa main, et tous ses biens en si bon ordre, et son magasin d'objets nécessaires si grand. » Il rentre volontiers chez lui, parce qu'il y est maître et auteur de toutes les commodités qu'il y rencontre; il y dîne gravement « en roi. »

Voilà les contentemens du *home*. Un hôte y entre qui fortifie ces inclinations de la nature par l'ascendant du devoir. La religion apparaît, comme elle doit apparaître, par des émotions et des visions, car ce n'est point une âme calme que celle-ci; l'imagination s'y dé-

(1) « I bore with this. I went through that by dint of hard labour. Many weary stroke it had cost. This will testify that I was not idle. »

chaîne au moindre heurt et l'emporte jusqu'au seuil de la folie. Le jour où il voit les traces des sauvages, il est « comme frappé de la foudre; il fuit comme un lièvre effarouché à son gîte; » ses idées tourbillonnent, il n'en est plus maître; il a beau s'être barricadé et caché, il se croit découvert; il veut lâcher ses chèvres, abattre ses enclos, retourner son blé. Il entre dans toute sorte de rêveries; il se demande si ce n'est pas le diable qui a laissé cette empreinte de pied, et il en raisonne. « Je considérai que le diable aurait pu trouver quantité d'autres moyens de m'effrayer, » si c'était là son envie. « Comme je vivais tout à l'opposé de ce côté de l'île, il n'aurait jamais été si simple que de laisser cette marque à un endroit où il y avait dix mille chances contre une que je ne la verrais pas, dans le sable surtout, où la première houle par un grand vent l'eût effacée. Tout cela ne paraissait pas s'accorder avec la chose elle-même, ni avec les idées que nous nous faisons ordinairement de la subtilité du diable (1). » Dans cette âme passionnée et inculte qui « huit années durant est restée sans pensée et comme stupide, » enfoncée dans le travail manuel et sous les besoins du corps, la croyance prend racine, nourrie par l'anxiété et la solitude. Parmi les hasards de la toute-puissante nature, dans ce grand roulis incertain, un Français, un homme élevé comme nous, se croiserait les bras d'un air morne, en stoïcien, ou attendrait en épicurien le retour de la gaieté physique. Pour lui, à l'aspect des épis qui viennent de pousser à l'improviste, il pleure et commence par croire que Dieu les a semés tout exprès pour lui. Un autre jour il a une vision terrible; pendant la fièvre, il se repent; il ouvre la Bible, il y trouve des paroles qui conviennent à son état : « Invoque-moi dans tes jours d'angoisse, et je te délivrerai. » La prière alors vient à ses lèvres, la vraie prière, qui est l'entretien du cœur avec un Dieu qui répond et qu'on écoute; puis, relisant ces paroles : « jamais, jamais je ne t'abandonnerai,— à l'instant l'idée me vint que ces paroles étaient pour moi, car pourquoi m'auraient-elles été adressées de cette façon, juste au moment où je m'affligeais de ma condition, me croyant abandonné de Dieu et des hommes? » Désormais pour lui la vie spirituelle s'ouvre. Pour y pénétrer jusqu'au fond, le *squatter* n'a besoin que de sa Bible; il emporte avec elle sa foi, sa théologie et son culte; tous les soirs il y trouve quelque application à sa condition présente; il n'est plus seul, Dieu lui parle, et fournit à sa volonté la matière d'un second travail pour soutenir et compléter le premier, car il entreprend maintenant contre son cœur le combat qu'il a soutenu contre la nature; il veut conquérir, transformer, améliorer, pacifier l'un comme il a fait l'autre. Il jeûne, il observe le sabbat; trois fois par jour il lit

(1) Nos anciennes éditions françaises suppriment tous ces détails caractéristiques.

l'Écriture. A force de travail intérieur, il obtient « de son esprit non-seulement la résignation à la volonté de Dieu, mais encore la gratitude sincère. » — « Je lui rendis d'humbles et ferventes actions de grâces pour avoir bien voulu me faire comprendre qu'il pouvait pleinement compenser les inconvéniens de mon état solitaire et le manque de toute société humaine par sa présence, et par les communications de sa grâce à mon âme me soutenant, me réconfortant, m'encourageant à me reposer ici-bas sur sa providence et à espérer sa présence éternelle pour le temps d'après. » Dans cette disposition d'esprit, il n'est rien qu'on ne puisse supporter ni faire; le cœur et la tête viennent aider les bras, la religion consacre le travail, la piété alimente la patience, et l'homme, appuyé d'un côté sur ses instincts, et de l'autre sur ses croyances, se trouve capable de défricher, peupler, organiser et civiliser des continens.

C'est par hasard que de Foe, comme Cervantes, a rencontré ici un roman de caractères; d'ordinaire, comme Cervantes, il ne fait que des romans d'aventures; il connaît mieux la vie que l'âme, et le cours général du monde que les particularités de l'individu. Le branle est donné pourtant, et maintenant les autres suivent. Les mœurs chevaleresques se sont effacées, emportant avec elles le théâtre poétique et pittoresque. Les mœurs monarchiques s'effacent, emportant avec elles le théâtre spirituel et licencieux. Les mœurs bourgeoises s'établissent, amenant avec elles les lectures domestiques et pratiques. Comme la société, la littérature change de cours. Il faut des livres qu'on lise au coin du feu, à la campagne, en famille; c'est vers ce genre que se tournent l'invention et le génie. La séve de la pensée humaine, abandonnant les anciennes branches qui sèchent, vient affluer dans des rameaux inaperçus qu'elle fait tout d'un coup végéter et verdir. Et les fruits qu'elle y développe témoignent à la fois de la température environnante et de la souche natale. Deux traits leur sont communs et leur sont propres. Tous ces romans sont des romans de caractères; c'est que les hommes en ce pays, plus réfléchis que les autres, plus enclins au mélancolique plaisir de l'attention concentrée et de l'examen intérieur, rencontrent autour d'eux des médailles humaines plus vigoureusement frappées, moins usées par le frottement du monde, et dont le relief intact est plus visible qu'ailleurs. Tous ces romans sont des œuvres d'observation et partent d'une intention morale; c'est que les hommes de ce temps, déchus de la haute imagination et installés dans la vie active, veulent tirer des livres une instruction solide, des documens exacts, des émotions efficaces, des admirations utiles et des motifs d'action.

On n'a qu'à regarder alentour, le même penchant commence de tous côtés la même œuvre. Le roman pousse de toutes parts, et sous

toutes les formes montre le même esprit. C'est à ce moment (1) que paraissent le *Tatler*, le *Spectator*, le *Guardian*, et tous ces essais agréables et sérieux qui, comme le roman, vont chercher le lecteur à domicile pour l'approvisionner de documens et le munir de conseils, qui, comme le roman, décrivent les mœurs, peignent les caractères et tâchent de corriger le public, qui enfin, comme le roman, tournent d'eux-mêmes à la fiction et au portrait. Addison, en amateur délicat des curiosités morales, suit complaisamment les bizarreries aimables de son cher sir Roger de Coverley, sourit, et d'une main discrète conduit l'excellent chevalier dans tous les faux pas qui peuvent mettre en lumière ses préjugés campagnards et sa générosité native, pendant qu'à côté de lui le malheureux Swift, dégradant l'homme jusqu'aux instincts de la bête de proie et de la bête de somme, supplicie la nature humaine en la forçant à se reconnaître dans l'exécrable portrait du Yahou. Ils ont beau différer, tous deux travaillent à la même œuvre. Ils n'emploient l'imagination que pour étudier des caractères et suggérer des plans de conduite. Ils rabattent la philosophie dans l'observation et l'application. Ils ne songent qu'à réformer ou à flageller le vice. Ils ne sont que moralistes et psychologues. Ils se confinent tous deux dans la considération du vice et de la vertu, l'un avec une bienveillance sereine, l'autre avec une indignation farouche. Le même point de vue produit les portraits gracieux d'Addison et les épopées diffamatoires de Swift. Leurs successeurs font de même, et toutes les diversités des tempéramens et des talens n'empêchent pas leurs œuvres de reconnaître une source unique et de concourir à un seul effet.

Deux idées principales peuvent régir la morale et l'ont régie en Angleterre. Tantôt c'est la conscience qu'on accepte pour souveraine, tantôt c'est l'instinct qu'on prend pour guide. Tantôt l'on a recours à la grâce, tantôt l'on se fie à la nature. Tantôt on assujettit tout à la règle, tantôt on abandonne tout à la liberté. Les deux opinions ont tour à tour régné en Angleterre, et la constitution de l'homme en ce pays y a justifié tour à tour leur ruine et leur succès. Les uns, alarmés par la fougue d'un tempérament trop nourri et par l'énergie des passions insociables, ont regardé la nature comme une bête dangereuse, et posé la conscience avec tous ses auxiliaires, la religion, la loi, l'éducation, les convenances, comme autant de sentinelles armées pour en réprimer les moindres saillies. Les autres, rebutés par la dureté d'une contrainte incessante et par la minutie d'une discipline morose, ont renversé gardiens et barrières, et lâché la nature captive pour la faire jouir du plein air et du soleil, loin

(1) 1709-1711-1713.

duquel elle étouffait. Les uns et les autres, par leurs excès, ont mérité leur défaite et relevé leurs adversaires. De Shakspeare aux puritains, de Milton à Wycherley, de Congreve à de Foe, de Sheridan à Burke, de Wilberforce à lord Byron, le déréglement a provoqué la contrainte, et la tyrannie la révolte; c'est encore ce grand débat de la règle et de la nature qui se développe dans les écrits de Fielding et de Richardson.

II.

« *Paméla ou la vertu récompensée*, suite de lettres familières, écrites par une belle jeune personne à ses parens, et publiées afin de cultiver les principes de la vertu et de la religion dans les esprits des jeunes gens des deux sexes, ouvrage qui a un fondement vrai, et qui, en même temps qu'il entretient agréablement l'esprit par une variété d'incidens curieux et touchans, est entièrement purgé de toutes ces images qui, dans trop d'écrits composés pour le simple amusement, tendent à enflammer le cœur au lieu de l'instruire. » On ne s'y méprendra pas, ce titre est clair (1). Les prédicateurs se réjouirent en voyant l'aide leur venir du côté du danger, et le docteur Sherlock, du haut de sa chaire, recommanda le livre. On s'enquit de l'auteur. C'était un imprimeur, fils de menuisier, qui, à l'âge de cinquante ans et pendant ses momens de relâche, écrivait dans son arrière-boutique : homme laborieux qui, à force de travail et de conduite, s'était élevé jusqu'à l'aisance et à l'instruction, du reste délicat, doux, nerveux, souvent malade, ayant le goût de la société des femmes, habitué à correspondre pour elles et avec elles, d'habitudes réservées et retirées, n'ayant pour défaut qu'une vanité craintive. Il était sévère de principes et se trouvait perspicace par rigorisme. En effet, la conscience est une lumière; un moraliste est un psychologue; la casuistique chrétienne est une sorte d'histoire naturelle de l'âme. Celui qui par inquiétude de conscience s'occupe à démêler les motifs bons ou mauvais de ses actions apparentes, qui aperçoit les vices et les vertus à leur naissance, qui suit le progrès insensible des pensées coupables et l'affermissement secret des résolutions honnêtes, qui peut marquer la force, l'espèce et le moment des tentations et des résistances, tient sous sa main presque toutes les cordes humaines, et n'a qu'à les faire vibrer avec ordre pour en tirer les plus puissans accords. En cela consiste l'art de Richardson; il combine en même temps qu'il observe; il y a en lui un méditatif qui développe les idées du moraliste. Nul en ce siècle ne l'a égalé pour ces conceptions détaillées et compréhen-

(1) 1741.

sives qui, ordonnant en vue d'un but unique les passions de trente personnages, enchevêtrent et colorent les fils innombrables de toute la toile pour faire ressortir une figure, une action et une leçon.

Ce premier roman est une fleur, une de ces fleurs qui n'éclosent que dans une imagination vierge, à l'aurore de l'invention primesautière, dont le charme et la fraîcheur surpassent tout ce que la maturité de l'art et du génie peut cultiver ou arranger plus tard. Paméla est une enfant de quinze ans élevée par une vieille lady, demi-servante et demi-favorite, et qui, après la mort de sa maîtresse, se trouve exposée aux séductions et aux persécutions croissantes du jeune seigneur de la maison C'est bien véritablement une enfant naïve et bonne comme la Marguerite de Goethe, et du même sang. Au bout de vingt pages, on voit involontairement cette fraîche figure rose, toujours rougissante, et ces yeux sourians, si prompts aux larmes. Aux moindres bontés, elle est confuse; elle ne sait que dire, elle change de couleur, elle fait la révérence en baissant les yeux; ce pauvre cœur innocent se trouble ou se fond. Nulle trace de la vivacité hardie et de la sécheresse nerveuse qui sont le fond d'une Française. Elle est, « comme un agneau, » aimée, aimante, sans orgueil, ni vanité, ni rancune, timide, toujours humble. Quand son maître entreprend de l'embrasser par force, elle s'étonne, elle ne veut pas croire que le monde soit si méchant. « Le *gentleman* s'est rabaissé jusqu'à prendre des libertés avec sa pauvre servante! » Elle a peur d'en prendre avec lui; elle se reproche, en écrivant à ses parens, de dire trop souvent *il* et *lui*, au lieu de *son honneur;* « mais c'est sa faute si je le fais, car pourquoi a-t-il perdu toute sa dignité avec moi? » Nul outrage ne vient à bout de sa soumission; il lui a si fort serré le bras que ce bras est « tout noir et tout bleu; » il a essayé pis : il s'est conduit comme un charretier et comme un coquin; par surcroît, il la calomnie longuement devant les domestiques; il l'insulte, et redouble, il la provoque à parler; elle ne parle pas, elle ne veut pas manquer à son maître. « Monsieur, répond-elle doucement, vous avez le droit de dire ce qui vous plaît; moi, mon devoir est de dire seulement : Dieu bénisse votre honneur! » Elle s'agenouille et le remercie de la renvoyer. Mais parmi tant de soumissions quelle résistance! Tout est contre elle : il est son maître; il est *justice of the peace*, à l'abri de toute intervention, sorte de Dieu pour elle, avec tout l'ascendant et l'autorité d'un prince féodal. Bien plus, il a la brutalité du temps; il la rudoie, lui parle comme à une négresse, et se croit encore bien bon. Il la séquestre seule, pendant plusieurs mois, avec une mégère, sa complaisante, qui la bat et la menace. Il l'attaque par la crainte, l'ennui, la surprise, l'argent, la douceur. Enfin, ce qui est plus terrible, son cœur est contre elle : elle l'aime tout bas; bien plus, ses vertus lui nuisent;

elle n'ose mentir quand elle en aurait tant besoin, et la piété la retient au bord du suicide quand le suicide semble sa seule ressource. Une à une les issues se ferment autour d'elle, tellement qu'elle n'espère plus rien, qu'on la croit perdue, et qu'on voit venir la dernière violence. Mais cette innocence native a été trempée dans la foi puritaine. Elle voit des tentations dans ses faiblesses, elle sait que « Lucifer est toujours prêt à pousser en avant son ouvrage et ses ouvriers; » elle est pénétrée de la grande idée chrétienne qui nivelle toutes les âmes devant la rédemption commune et le jugement final; elle se dit que « son âme est égale en importance à l'âme d'une princesse, quoique sa qualité soit inférieure à celle du moindre esclave. » Blessée, frappée, abandonnée, trahie, il n'importe; la conscience et la pensée d'une éternité heureuse ou malheureuse sont deux défenses que nul assaut ne peut emporter. Elle le sait bien, et n'a pas d'autre moyen pour expliquer le vice que de les supposer absentes. « Sûrement, dit-elle en parlant de l'entremetteuse, cette femme est athée. Ne pensez-vous pas qu'elle l'est? » La croyance en Dieu, la croyance du cœur, non pas la phrase du catéchisme, mais l'émotion intime, l'habitude de se représenter la justice toujours vivante et partout présente, voilà le sang nouveau que la réforme a fait entrer dans les veines du vieux monde, et qui seul s'est trouvé capable de le rajeunir et de le ranimer.

Elle en est remplie; aux plus périlleux momens comme aux plus doux, ce grand sentiment lui revient, tant il s'est enlacé à tous les autres, tant il a multiplié ses attaches et enfoncé ses racines dans les derniers replis de son cœur! Il songe à l'épouser à présent, et veut être sûr qu'elle l'aime; elle n'ose lui rien dire, elle a peur de lui donner prise sur elle; elle est toute troublée de sa bonté, et pourtant il faut qu'elle réponde. La religion arrive dans un demi-aveu sublime pour voiler l'amour. « Oh! monsieur, je ne crains pas, avec le secours de la grâce de Dieu, qu'aucune marque de bonté me fasse jamais oublier ce que je dois à ma vertu; mais ma nature est trop franche et ouverte pour me faire souhaiter d'être ingrate, et si je devais connaître une chose que je n'aie point encore apprise, avec quel regret descendrais-je dans mon tombeau de penser que je ne saurais haïr l'auteur de ma perte, et qu'au grand dernier jour je dois me lever comme accusatrice de la pauvre malheureuse âme que je souhaiterais pouvoir sauver! » Il est attendri et vaincu, descend de cette hauteur immense où les mœurs aristocratiques l'ont placé, et désormais, jour par jour, les lettres de l'heureuse enfant racontent les préparatifs de leur mariage. Au milieu de cette gloire et de ce bonheur, elle reste humble, dévouée et tendre; son cœur est plein, et de toutes parts la reconnaissance y afflue encore. « Cette pauvre, pauvre sotte fille sera dans quelques heures aujourd'hui aussi bien sa femme que

s'il épousait une duchesse! Oh! le cher charmant homme! » Elle s'enhardit, elle prend la liberté de lui baiser la main. « Mon cœur est si complétement à vous que je ne crains rien, sinon d'être plus empressée que vous ne le souhaitez. » Sera-ce lundi, ou bien mardi, ou bien mercredi? Elle n'ose dire oui; elle rougit et tremble; il y a une grâce délicieuse dans cette pudeur effarouchée, dans ces effusions contenues. Pour cadeau de noces, elle obtient la grâce des mauvaises gens qui l'ont maltraitée. « Je mis mes bras autour de son cou, et je n'eus pas honte de l'embrasser une fois, deux fois, trois fois, une fois pour chaque personne pardonnée. » Alors ils parlent de leurs projets : elle restera au logis, elle ne fréquentera point les assemblées, elle n'aime point les cartes. Ce sera elle qui tiendra les comptes de la maison et distribuera les charités de son mari; elle aidera la femme de charge à faire les confitures, les conserves, les friandises, le linge fin; elle surveillera le déjeuner et le dîner, surtout quand il y aura des convives; elle sait découper; elle attendra son mari, qui peut-être voudra bien lui accorder quelquefois une heure ou deux de sa conversation, « et sera indulgent pour les effusions maladroites de sa reconnaissance. » En son absence, elle lira, « afin de polir son esprit pour se rendre plus digne de sa compagnie et de son entretien, » et priera Dieu, afin d'être plus exacte à remplir envers lui son devoir. Richardson esquissait ici le portrait de l'épouse anglaise, ménagère et sédentaire, studieuse et obéissante, aimante et pieuse, et Fielding allait l'achever dans *Amélia*.

Ceci est un combat, en voici un plus grand. La vertu, comme toute force, se mesure aux résistances, et il n'y a qu'à la soumettre à des épreuves plus violentes pour lui donner un relief plus haut. Cherchons dans les passions du pays des ennemis qui puissent l'assaillir, l'exercer et la raidir. Le mal comme le bien dans le caractère anglais, c'est la volonté trop forte (1). Quand la tendresse et la haute raison y manquent, l'énergie native se tourne en dureté, en opiniâtreté, en tyrannie inflexible, et le cœur devient une caverne de passions malfaisantes acharnées à rugir et à se déchirer. C'est contre une telle famille que doit lutter Clarisse Harlowe. Son père « n'a jamais voulu être contrôlé ni même persuadé. » Jamais « il n'a cédé sur un point auquel il croyait avoir droit. » Il a brisé la volonté de sa femme et l'a réduite au rôle de servante silencieuse; il veut briser la volonté de sa fille (2), et lui imposer pour mari un sot brutal et sans cœur. Il est chef de famille, maître de tous les siens, despote et ambitieux comme un patricien de Rome. Il veut fonder une maison. Il s'est raidi dans ces deux sentimens âpres et tonne

(1) Voyez déjà dans *Paméla* les rôles de M. B. et de lady Davers.
(2) *He told he would break some body's heart.*

contre la rebelle. Par-dessus les éclats de sa voix, on entend les clameurs furieuses du fils, sorte de bouledogue sanguin et trop nourri, enfiévré de rapacité, de jeunesse, de fougue et d'autorité prématurée; les cris aigres de la fille aînée, laideron grossière et rougeaude, inexorablement jalouse, haineuse, et qui, dédaignée par Lovelace, se venge de la beauté de sa sœur; le grondement hargneux des deux oncles, vieux célibataires bornés, vulgaires, entêtés par principe de l'autorité masculine; les instances douloureuses de la mère, de la tante, de la vieille bonne, pauvres esclaves timides, réduites, une par une, à devenir des instrumens de persécution. « Ils se sont liés les uns aux autres par un écrit signé, et engagés à pousser à bout leur entreprise en faveur de M. Solmes, et pour la défense de l'autorité du père. » A présent la chose est une affaire de politique et de guerre. « Puisque vous avez déployé vos talens et tâché d'ébranler tout le monde, sans être ébranlée vous-même, c'est à nous maintenant de nous tenir plus fermes et plus serrés ensemble. » Ils forment « une phalange rangée en bataille, » où chaque conviction alourdit les autres de tout son poids. Il ne s'agit plus ici de raisonnement; leur volonté devient machinale. A force de se répéter entre eux la même idée, ils la fixent dans leur cervelle, et s'exaspèrent quand on essaie de la leur ôter. « Nous sommes sept et vous êtes seule : qui doit céder de toute la famille ou d'une seule personne? » Elle offre toutes les soumissions. « Non, nous ne nous payons pas de respects. » Elle consent à abandonner son bien. « Non, nous ne voulons pas de transactions. » Elle propose de s'engager pour toujours au célibat. « Non, c'est le mariage avec Solmes que nous avons demandé, et c'est ce mariage qu'il nous faut. » Ils se sont butés à ce projet, ils l'exécuteront. Les engagemens sont pris, c'est un point d'honneur.

Une fille, une jeune fille sans expérience, sans importance, résister à des hommes, à des vieillards, à des gens établis, considérés, à toute sa famille, cela est monstrueux! et ils poussent en avant, en brutes qu'ils sont, aveuglément, serrant l'écrou de toutes leurs stupides mains réunies, ne voyant pas qu'à chaque tour ils rapprochent cette enfant de la folie, du déshonneur ou de la mort. Elle les supplie, elle les implore tous un à un avec toutes les raisons et toutes les prières; elle s'ingénie à inventer des concessions, elle s'agenouille, elle s'évanouit, elle les fait pleurer. Rien n'y fait. L'indomptable volonté écrasante appesantit tous les jours sur elle sa masse qui croît. Il n'y a pas d'exemple d'une torture morale si variée, si incessante, si obstinée. Ils s'y aheurtent comme à une tâche et s'irritent de trouver qu'elle leur rende la tâche si longue. Ils refusent de la voir, ils lui défendent d'écrire, ils ont peur de ses larmes. Arabella surtout, avec la rancune venimeuse d'une femme laide offensée, raffine les insultes :

« La pieuse Clarisse éprise d'un viveur! Ses parens obligés de l'enfermer à clé pour qu'elle ne coure pas dans ses bras! Dites-moi, ma chère, quelle est maintenant la distribution de votre journée? Combien d'heures sur vingt-quatre donnez-vous à votre aiguille? combien à vos prières? et combien à l'amour? Je crois, je crois, ma petite chérie, que ce dernier article est comme la verge d'Aaron, il avale le reste... Vous plierez ou vous romprez, voilà tout, mon enfant. » Là-dessus elle va prendre la harpe, et se met à chantonner en s'accompagnant pour montrer son indifférence : « Ma douce sœur Clary! mon cher cœur! mon petit amour! conduirai-je votre seigneurie en bas de l'escalier? Allons, ma chère maussade silencieuse, dites-moi un seul mot; vous en direz bientôt deux à M. Solmes. » Puis, voyant Clarisse éclater en sanglots, elle lui essuie les yeux avec une tendresse dérisoire : « Parfait! parfait! un cri de roman, le cri d'un tendre cœur qui saigne! » — « Tenez, voici les échantillons des étoffes; celui-ci est joli, mais cet autre est tout à fait charmant. A votre place, j'en ferais une robe pour ma nuit de noces. Et que diriez-vous d'un vêtement de velours? Cela ferait une grande figure dans une église de village. Du velours cramoisi, je suppose. Un si beau teint que le vôtre, comme cela le fera ressortir! Vous soupirez, mon amour? Mais du velours noir! Du velours noir, belle comme vous l'êtes, avec ces yeux charmans, brillans comme un soleil d'avril à travers un nuage d'hiver? Est-ce que Lovelace ne vous dit pas que ces yeux-là sont charmans? » Puis lorsqu'on lui rappelle qu'il y a trois mois elle ne trouvait point Lovelace si méprisable, elle suffoque de fureur; elle veut battre sa sœur, elle ne peut plus parler, elle crie à sa tante d'une voix sifflante : « Partons, madame, laissons la créature s'enfler jusqu'à ce qu'elle crève de son venin! » On croit voir une meute de chiens qui courent une biche, qui l'atteignent, la blessent et s'acharnent encore, d'autant plus féroces qu'ils ont déjà goûté son sang.

Au dernier moment, quand elle croit leur échapper, voici qu'une nouvelle chasse commence, plus dangereuse que l'autre. Lovelace a toutes les mauvaises passions des Harlowe, et par surcroît du génie pour les aiguiser et les empirer. Quel caractère! Combien anglais! combien différent du don Juan de Mozart ou de Molière! Avant tout, la superbe intraitable, le désir de plier autrui, l'esprit militant, le besoin de triomphe; les sens ne viennent qu'ensuite. Il épargne une jeune fille innocente, parce qu'il la sait facile à vaincre, et que la grand'mère l'a supplié de ne point la tenter. Sa devise est « d'abattre les superbes. » « J'aime l'opposition, » dit-il ailleurs. Au fond, l'orgueil, l'orgueil infini, insatiable, insensé, est le premier ressort, l'unique ressort de tout son être. Il avoue quelque part qu'il se croit l'égal de César, et que c'est par pur caprice qu'il se rabat à des conquêtes privées. « Que je sois damné si je voudrais épouser la

première princesse de la terre, sachant ou même imaginant qu'elle a pu balancer une minute entre un empereur et moi! » On le trouve gai, brillant, causeur; cette pétulance de la verve animale n'est qu'un dehors; il est barbare, il plaisante atrocement, froidement, en bourreau du mal qu'il a fait et qu'il veut faire. Voyez de quel air il rassure un pauvre domestique inquiet de lui avoir livré Clarisse : « Mon cher Joseph, ne vous tourmentez pas. On a tort de me faire une mauvaise renommée. Je n'ai rien à me reprocher vis-à-vis de miss Betterton. J'ai pris le deuil pour elle, quoiqu'à l'étranger; distinction que j'ai toujours accordée aux dignes créatures qui sont mortes en couches de moi. » Il faut dire qu'en ce pays, les viveurs de cette époque jettent la chair humaine à la voirie : tel gentilhomme ami de Lovelace détourne une jeune fille innocente, l'enivre, passe la nuit avec elle dans une maison publique, l'y laisse pour payer l'écot, et se frotte les mains tranquillement en apprenant quinze jours après que la maîtresse l'a mise en prison, et qu'elle y est morte folle. Les débauchés chez nous ne sont que des drôles (1), ici ils sont des scélérats; la méchanceté y empoisonne l'amour. Lovelace hait Clarisse encore plus qu'il ne l'aime. Il a un livre sur lequel il tient note de toutes les offenses qu'il a reçues d'elle et des Harlowe. Il le relit quand il est près d'être attendri; il s'irrite qu'elle ose se défendre : « J'enseignerai à la chère charmante créature à rivaliser avec moi en inventions; je lui enseignerai à ourdir des toiles et des complots contre son vainqueur! » Ils sont aux prises, « c'est une lutte à qui des deux défera l'autre. » Ni trève, ni relâche. « Lorsqu'il entreprend une chose ou qu'il y met son cœur, il est le plus industrieux mortel et le plus persévérant sous le soleil. » Il l'assiége et l'obsède; il passe des nuits autour de sa maison, il donne aux Harlowe des valets de sa main, il forge des histoires, il amène des personnages supposés, il fabrique des lettres. Il n'y a point de dépense, de fatigue, de machinations, de déloyautés qu'il n'entreprenne. Toutes les armes lui sont bonnes. Il creuse et combine à distance dix, vingt, cinquante souterrains, qui tous se réunissent dans la même mine. Il remédie à tout, il est prêt sur tout, il devine tout, il ose tout, contre tout devoir, toute humanité, tout bon sens, en dépit des prières de ses amis, des supplications de Clarisse, des remords de son propre cœur. La volonté excessive devient ici, comme chez les Harlowe, un engrenage d'acier qui tord et broie ce qu'il devrait plier, jusqu'à ce qu'enfin, à force d'impétuosité aveugle, il se brise lui-même par-dessus les débris qu'il a faits.

Contre de tels assauts, quelles ressources a Clarisse? Une volonté égale. Elle aussi est armée en guerre. « Après un strict examen de

(1) *Mémoires* du maréchal de Richelieu.

moi-même, dit-elle quelque part, je trouve que j'ai en moi presque autant du sang de mon père que de ma mère. » Quoique douce, quoique promptement rabattue dans l'humilité chrétienne, il y a de l'orgueil dans son fait; elle a « espéré être un exemple pour les jeunes personnes de son sexe; » elle est homme pour la fermeté, mais surtout elle a une réflexion d'homme (1). Quelle attention sur soi! quelle vigilance! quelle observation minutieuse et infatigable de sa conduite et de la conduite d'autrui! Il n'y a pas une action, une parole, un geste volontaire ou non de Lovelace qu'elle ne remarque, n'interprète et ne juge avec la perspicacité et la solidité d'esprit d'un diplomate et d'un moraliste. Il faut lire ces longues conversations où nulle parole n'est lâchée sans calcul, véritables duels renouvelés tous les jours, avec la mort, bien plus avec le déshonneur en face! Elle le sait, elle n'en est point troublée, elle reste toujours maîtresse de soi, elle ne donne jamais de prise, elle n'a point d'éblouissemens, elle combat pied à pied, sentant que tout le monde est pour lui, que personne n'est pour elle, qu'elle perd du terrain, qu'elle en perdra davantage, qu'elle tombera, qu'elle tombe. Et néanmoins elle ne fléchit pas. Quel changement depuis Shakspeare! D'où vient cette idée de la femme, si originale et si neuve? Qui a cuirassé d'héroïsme et de calcul ces innocentes si abandonnées et si tendres? Le puritanisme devenu laïque. « Elle n'a jamais pu regarder un devoir avec indifférence, » et elle a passé sa vie à regarder ses devoirs (2). Elle s'est posé des principes, elle en a raisonné, elle les a appliqués aux différentes circonstances de la vie, elle s'est munie sur chaque point de maximes, de distinctions et d'argumens. Elle a planté autour d'elle comme des remparts hérissés et multipliés l'innombrable rangée des préceptes inflexibles. On ne peut plus pénétrer jusqu'à elle qu'en renversant tout son esprit et tout son passé. Voilà sa force et aussi sa faiblesse, car elle est tellement défendue par ses fortifications qu'elle y est prisonnière; ses principes lui sont un piége, et c'est sa vertu qui la perd. Elle veut garder trop de décorum. Elle refuse d'avoir recours au magistrat, cela ébruiterait des discordes de famille. Elle ne résiste pas en face à son père; cela serait contre l'humilité filiale. Elle ne chasse pas Solmes violemment et comme un chien qu'il est; cela serait contre la délicatesse féminine. Elle ne veut pas partir avec miss Howe; cela pourrait effleurer la réputation de son amie. Elle réprimande Lovelace quand il jure; une bonne chrétienne doit protester contre le scandale. Elle est raisonneuse et pédante, politique et prêcheuse; elle ennuie, elle n'est point femme. Madame, quand le feu est dans une

(1) Entre autres choses voyez son testament.
(2) Voyez entres autres, p. 196, VIII, 49e lettre.

chambre, on en sort pieds nus, et on ne s'amuse point à demander des pantoufles. J'en suis bien fâché, mais j'ajoute bien bas, tout bas (j'espère qu'elle n'en saura rien), que la sublime Clarisse est un petit esprit; sa vertu ressemble à la piété des dévotes, littérale et scrupuleuse (1). Elle n'entraîne pas, on lui voit toujours à la main son catéchisme de bienséances; elle n'invente pas son devoir, elle suit une consigne; elle n'a pas l'audace des grands partis-pris, elle a plus de conscience et de fermeté que d'enthousiasme et de génie (2). Voilà l'inconvénient de la morale poussée à bout, quelle que soit l'école, quel que soit le but. A force de régulariser l'homme, on le rétrécit.

Le pauvre Richardson, sans s'en douter, a pris la peine de mettre la chose dans tout son jour, et il a composé sir Charles Grandisson, « le modèle des *gentlemen* chrétiens. » Je ne sais pas si ce modèle a converti beaucoup de monde. Rien d'insipide comme un héros édifiant. Celui-ci est correct comme un automate; il passe sa vie à peser des devoirs et à saluer. Quand il va visiter un malade, il s'inquiète de voyager le dimanche; mais il rassure sa conscience en se disant que c'est pour une œuvre de charité. Croiriez-vous qu'un pareil homme soit amoureux? Il l'est pourtant, mais à sa manière. Par exemple il écrit à sa fiancée : « Et maintenant, ô la plus aimable et la plus chère des femmes, permettez-moi d'attendre de vous l'honneur d'un mot qui me dira combien de jours de cet ennuyeux mois vous aurez la bonté de réduire. Mon extrême gratitude vous sera pour toujours engagée par cette condescendance, quel que soit ce jour, ce jour précieux pour moi jusqu'à mon dernier soupir, qui me donnera la plus grande bénédiction de ma vie, et confirmera ce que déjà je suis à jamais, votre Charles Grandisson. » Une image de cire ne serait pas plus convenable. Tout est du même goût. Il y a huit carrosses au mariage, chacun de quatre chevaux; sir Charles est attentif pour les personnes âgées; à table, les messieurs, une serviette sous le bras, servent chacun une dame; la fiancée est toujours prête à s'évanouir; il se jette à ses pieds dans toutes les formes. « Eh bien! mon amour, par égard pour les meilleurs des parens, reprenez votre présence d'esprit habituelle; autrement, moi qui vais me glorifier devant mille témoins de recevoir l'honneur de votre main, je serai prêt à regretter d'avoir acquiescé de si grand cœur aux désirs de ces respectables amis qui ont souhaité une célébration publique. » Les révérences commencent, les complimens bourdonnent, l'essaim des convenances voltige comme une bande de petits chérubins amoureux, et leurs ailes dévotes viennent sanc-

(1) Niceties.
(2) C'est tout le contraire pour les héroïnes de George Sand.

tifier les tendresses bénies de l'heureux couple. Les larmes pleuvent; Harriett s'attendrit sur sa rivale sacrifiée, et sir Charles « d'une façon caressante, tendre et respectueuse, mettant son bras autour d'elle, lui prend son mouchoir, sans qu'elle résiste, pour essuyer les pleurs qui coulent sur ses joues. — Douce humanité, dit-il; charmante sensibilité, ne réprimez point cette effusion touchante! Rosée du ciel (et il baise le mouchoir), rosée du ciel, larmes d'un cœur doux comme le ciel et compatissant comme lui! » C'en est trop, on est excédé, on a envie de l'accompagner sur la mandoline. Le plus patient des mortels se sent écœuré quand il a, pendant trois mille pages, avalé ces fadeurs sentimentales et tout ce lait sucré de l'amour. Pour comble, sir Charles, voyant Harriett embrasser sa rivale, trace le plan d'un petit temple dédié à l'amitié qu'on bâtira dans le lieu même; c'est le triomphe du rococo mythologique. A la fin, les couronnes pleuvent comme à l'Opéra, tous les personnages chantent à l'unisson et en chœur les louanges de sir Charles; on lui récite sa litanie : « Comment pourrait-il être autre chose que le meilleur des maris, lui qui fut le plus soumis des fils, qui est le plus affectionné des frères, le plus fidèle des amis, et qui est bon par principe dans chacune des relations de la vie? » Il est grand, il est généreux, il est délicat, il est pieux, il est irréprochable, il n'a jamais fait une vilaine action ni un geste faux. Sa conscience et sa perruque sont intactes. Amen. Il faut le canoniser et l'empailler.

Et vous non plus, mon cher Richardson, quoique grand homme, vous n'avez pas tout l'esprit qu'il faut pour en avoir assez. A force de vouloir servir la morale, vous lui faites tort. Savez-vous l'effet de ces affiches édifiantes que vous collez au commencement et à la fin de vos livres? On est rebuté, on perd l'émotion, on voit le prédicateur en robe noire sortir en nasillant de l'habit mondain qu'il avait pris pour une heure; on est mécontent de la tromperie. Insinuez la morale, ne l'infligez pas. Souvenez-vous qu'il y a un fonds de rébellion dans le cœur de l'homme, et que si on s'applique trop visiblement à le claquemurer dans une discipline, il s'échappe et va prendre l'air dehors. Vous imprimez à la suite de *Pamela* le catalogue des vertus dont elle donne l'exemple; le lecteur bâille, oublie son plaisir, cesse de croire, et se demande si la céleste héroïne n'était pas un mannequin ecclésiastique arrangé pour lui débiter une leçon. Vous racontez à la fin de *Clarisse* la punition de tous les méchans, grands ou petits, sans en épargner un seul; le lecteur rit, dit que les choses se passent autrement dans le monde, et vous invite à insérer ici, comme Arnolphe, la peinture « des chaudières où les âmes mal vivantes vont bouillir en enfer. » Nous ne sommes point si sots que vous le pensez. Nous n'avons pas besoin qu'on fasse la

grosse voix pour nous faire peur; nous n'avons pas besoin qu'on inscrive la leçon à part et en majuscules pour la démêler. Nous aimons l'art, et vous n'en avez guère; nous souhaitons qu'on nous plaise, et vous n'y songez pas. Vous transcrivez toutes les lettres, vous minutez toutes les conversations, vous dites tout, vous n'élaguez rien, vos romans ont huit volumes; de grâce, prenez des ciseaux; soyez écrivain, et non pas greffier archiviste. Ne versez pas votre bibliothèque de documens sur la voie publique. L'art diffère de la nature en ce qu'elle délaie et ce qu'il concentre. Vingt épîtres de vingt pages ne montrent pas un caractère, et une vive parole le fait. Vous êtes alourdi par votre conscience, qui vous traîne pas à pas et terre à terre; vous avez peur de votre génie; vous le bridez, vous n'osez trouver aux momens violens les grands cris, les franches paroles. Vous tombez dans les phrases emphatiques et bien écrites; vous ne voulez pas montrer la nature telle qu'elle est, telle que la montre Shakspeare, lorsque, piquée par la passion comme par un fer rouge, elle crie, se cabre et bondit par-dessus vos barrières. Vous ne savez pas l'aimer, et votre punition est que vous ne pouvez pas la voir.

III.

C'est pour elle que Fielding réclame, et certes, à voir ses actions et sa personne, on l'eût cru fabriqué exprès pour cela : un grand vigoureux gaillard, haut presque de six pieds, sanguin, avec un excès de bonne humeur et de verve animale, loyal, généreux, affectueux et brave, mais imprudent, dépensier, buveur, viveur, ruiné de père en fils, ayant roulé par la vie dans les hauts, dans les bas, éclaboussé, mais toujours dispos; « en somme, disait lady Mary Wortley Montague, plus heureux qu'un prince, et capable d'oublier sa goutte, ses soucis et ses dettes, pour peu qu'il eût sous sa main une bouteille de champagne et un pâté de gibier. » Le naturel domine en lui, un peu grossier, mais riche. Il ne se réprime pas, il se laisse aller, il coule sur sa pente, sans trop choisir son lit, sans se donner de digues, bourbeux, mais à grands flots et à pleins bords. Dès l'abord, le surcroît de santé et d'impétuosité physique le jette dans la grosse débauche joviale, et la séve intempérante de la jeunesse bouillonne en lui jusque dans le mariage et dans l'âge mûr. Il est gai, il s'égaie; il est insouciant, il n'a pas même la vanité littéraire. Un jour, Garrick le prie de supprimer une scène maladroite, et lui dit que sinon on sifflera infailliblement : « Au diable! qu'ils la trouvent eux-mêmes! » On siffle, et l'acteur, fort mal à l'aise, vient avertir l'auteur, qui buvait et fumait sa pipe. « — Qu'est-ce qu'il y a? — Eh bien! on me siffle à outrance. — Ah!

ah! le diable les emporte! Ils l'ont trouvée, n'est-ce pas qu'ils l'ont trouvée? » — C'est avec ce franc rire qu'il prenait les mésaventures. Il allait de l'avant sans trop sentir les meurtrissures, en homme confiant qui a le cœur épanoui et la peau dure. Sitôt qu'il a fait un héritage, il festine, traite ses voisins, entretient une meute, s'entoure de magnifiques laquais à livrée jaune. En trois ans, il a tout mangé; mais le courage reste, il achève ses études de légiste, écrit deux in-folio sur les droits de la couronne, devient *justice*, détruit des bandes de voleurs, et gagne dans la plus insipide besogne du monde « le plus sale argent de la terre. » Les dégoûts ne l'atteignent pas, la lassitude non plus; il est trop solidement bâti pour avoir des nerfs de femme. Tout déborde en lui, la force, l'activité, l'invention, et aussi la tendresse. Il a pour ses enfans une idolâtrie de mère, il adore sa femme, il devient presque fou quand il la perd, il ne trouve d'autre consolation que de pleurer avec la servante, et finit par épouser cette bonne et brave fille pour donner une mère à ses enfans : dernier trait qui achève de peindre ce vaillant cœur plébéien (1), prompt aux effusions, exempt de répugnances, et qui, hormis la délicatesse, eut tout le meilleur de l'homme. On lit ses livres, comme on boit un vin franc, sain et rude, qui égaie, fortifie, et auquel il ne manque que le parfum.

Un pareil homme devait prendre Richardson en déplaisance. Celui qui aime la nature tout expansive et abondante chasse loin de lui, comme des ennemis, la solennité, la tristesse et la pruderie des puritains. Pour commencer, il tourne Richardson en caricature. Son premier héros, Joseph, est le frère de Paméla et résiste aux propositions de sa maîtresse, comme Paméla à celles de son maître. La tentation touchante dans une jeune fille devient comique dans un jeune homme, et le tragique tourne au grotesque. Fielding rit à pleins poumons, comme Rabelais, et aussi comme Scarron. Il contrefait le style emphatique; il chiffonne les jupes et fait sauter les perruques; il bouscule de ses rudes plaisanteries toute la gravité des convenances. Si vous êtes raffiné ou seulement bien habillé, ne l'accompagnez pas. Il vous mènera dans les prisons, dans les auberges, sur les fumiers, dans la boue des grands chemins; il vous fera patauger parmi les scandales réjouissans, les peintures crues et les aventures populacières. Il est fort en gueule, et il n'a pas l'odorat sensible. M. Joseph, au sortir de chez lady Booby, est assommé, laissé dans un fossé sans habits et pour mort; une diligence passe, les dames font les haut-le-corps à l'idée de recueillir un homme vraiment nu, et les *gentlemen*, qui ont trois paletots, les trouvent trop neufs pour les salir sur le corps du pauvre diable. Ceci n'est qu'un début, jugez

(1) Il était pourtant fils d'un général et petit-fils d'un comte.

du reste. Joseph et son ami le bon curé, M. Adam, donnent et reçoivent une infinité de horions; les coups de bâton trottent; on leur jette à la tête des poêlons pleins de sang de porc; les chiens mettent leurs habits en pièces; ils perdent leur cheval. Joseph est si beau qu'il est assailli par la servante, obligé de la prendre à bras-le-corps et de la déposer à la porte; ils n'ont jamais le sou; on veut les mener en prison. Ils avancent pourtant d'une façon gaillarde, comme leurs confrères des autres romans, le capitaine Booth et Tom Jones. Ces orages de coups de poing, ces clabauderies d'hôtellerie, ce retentissement de bassinoires cassées et d'écuelles lancées à la tête, ce pêle-mêle d'incidens et cette grêle de mésaventures, finissent par former la plus joyeuse musique. Tous ces braves gens se battent bien, marchent bien, mangent bien, boivent mieux encore. Il y a plaisir à regarder ces puissans estomacs; le *roastbeef* y descend comme dans sa place naturelle. Ne dites pas que ces bons bras fonctionnent trop sur la peau du prochain; la peau du prochain est solide, et en tout cas se raccommode vite. Décidément la vie est bonne, et avec Fielding nous ferons en riant le voyage, la tête cassée et le ventre plein.

Ne ferons-nous que rire? Il y a bien des choses à voir en route; le sentiment de la nature est un talent comme la conception de la règle, et Fielding, le dos tourné à Richardson, s'ouvre un domaine aussi large que celui de son rival. Ce qu'on appelle nature, c'est cette couvée de passions secrètes, souvent malfaisantes, ordinairement vulgaires, toujours aveugles, qui foisonnent et frétillent en nous, mal recouvertes par le manteau de décence et de raison sous lequel nous tâchons de les déguiser; nous croyons les mener, elles nous mènent; nous nous attribuons nos actions, elles les font. Il y en a tant, elles sont si fortes, si entrelacées les unes dans les autres, si promptes à s'éveiller, à s'élancer et à s'entraîner, que leur mouvement échappe à tous nos raisonnemens et à toutes nos prises. Voilà le domaine de Fielding; son art et son plaisir, comme celui de Molière, consistent à lever un coin du manteau; ses personnages paradent d'un air raisonnable, et tout d'un coup, par une ouverture, le lecteur aperçoit le fourmillement intérieur des vanités, des folies, des concupiscences et des rancunes secrètes qui les font marcher. Par exemple, quand Tom Jones a le bras cassé, le philosophe Square vient le consoler par une application des maximes stoïciennes; mais en lui prouvant que la douleur est chose indifférente il se mord la langue et lâche un ou deux jurons, sur quoi le théologien Thwackum, son commensal et son rival, lui assure que sa mésaventure est un avertissement de la Providence, et tous deux manquent de se battre. Une autre fois le chapelain de la prison, ayant déchargé son éloquence et engagé le condamné au repentir, accepte de lui

un bol de punch parce que l'Écriture ne dit rien contre cette liqueur, et lui récite après boire son dernier sermon contre les philosophes païens. Ainsi déshabillés, les instincts ont une tournure grotesque; les gens s'avancent gravement, la canne à la main, et pour nous ils sont tout nus. Sachez qu'ils sont nus tout à fait; aussi certaines de leurs attitudes sont bien gaies. Les dames feront sagement de ne pas entrer chez lui. Ce puissant génie, tout franc et réjoui, aime comme Rubens les kermesses; les rouges trognes reluisantes de bonne humeur, de sensualité et d'énergie dansent chez lui, remuent et se choquent, et les instincts dévergondés y viennent accoupler leurs violences. C'est avec eux qu'il compose ses premiers personnages. Il n'y en a point chez lui de plus vivans que ceux-là, de plus largement tracés à grands traits et d'un élan, d'une couleur plus saine. Si les gens réfléchis comme Allworthy restent effacés dans un coin de sa vaste toile, les personnages instinctifs comme Western s'y détachent avec un relief et un éclat qu'on n'a point vus depuis Falstaff. Western est un *squire* de campagne, bonhomme au demeurant, mais ivrogne, toujours à cheval, inépuisable en jurons, prompt aux gros mots, aux coups de poing, sorte de charretier alourdi, endurci et enfiévré par la brutalité de la race, par la sauvagerie de la campagne, par les exercices violens, par l'abus de la grosse mangeaille et des boissons fortes, tout imbu d'orgueil et de préjugés anglais et rustiques, n'ayant jamais été discipliné par la contrainte du monde, puisqu'il vit aux champs, ni par celle de l'éducation, puisqu'il sait à peine lire, ni par celle de la réflexion, puisqu'il ne peut pas mettre deux idées ensemble, ni par celle de l'autorité, puisqu'il est riche et *justice*, et livré, comme une girouette qui siffle et grince, à tous les coups de vent de toutes les passions. Sitôt qu'on le contredit, il devient rouge, il écume, il veut rosser les gens : « Défais ton habit (1)..... » Il faut même l'empoigner à bras-le-corps pour l'arrêter de vive force. Il court chez Allworthy pour se plaindre de Jones, qui ose faire la cour à sa fille. « Il a eu de la chance que je n'aie pas pu l'empoigner; je l'aurais roulé, j'aurais dérangé son miaulement; j'aurais appris à ce fils de gueux à mettre la main au plat de son maître. Il n'aura jamais un morceau de mon plat, ni un liard pour en acheter. Et si elle le veut, elle, une chemise sera toute sa dot. J'aimerais mieux mettre mon bien dans la caisse d'amortissement, pour qu'on l'envoie en Hanovre et qu'on corrompe notre nation avec. » — Et comme Allworthy dit qu'il en a bien du chagrin. — « Au diable votre chagrin! il me servira joliment quand j'aurai perdu ma seule enfant, ma pauvre Sophie, qui était la joie de mon cœur, et toute l'espérance, et toute la

(1) Nous abrégeons ici la traduction.

consolation de mes vieux jours; mais je suis décidé à la mettre à la porte : elle mendiera, elle crèvera de faim, elle pourrira dans la rue. Pas un sou, pas un sou! elle n'aura jamais un sou de moi! Ce fils de chienne a toujours été bon pour tirer le lièvre au gîte. Le diable le crève! Je ne savais guère la minette qu'il avait en vue; mais ce sera le plus mauvais gibier qu'il ait levé de sa vie. Il n'en aura que la carcasse; sa peau est tout ce qu'il en aura! »

Sa fille essaie de le raisonner, il tempête. Alors elle parle de tendresse et d'obéissance; d'allégresse il saute par la chambre, et les larmes lui viennent aux yeux. A ce mot, elle reprend ses supplications; il grince les dents, il serre les poings, il frappe du pied. « Tu l'épouseras, tu l'auras! le diable m'emporte! tu l'auras, quand tu te pendrais le lendemain matin! » Il ne peut pas trouver une raison, il ne sait que lui dire d'être bonne fille. Il se contredit, il défait ses propres projets : il est comme un taureau aveugle qui butte à droite, à gauche, revient sur ses pas, n'atteint personne et piétine en place. Au moindre bruit, il fonce en avant, outrageusement, sans savoir pourquoi. Ses idées ne sont que des frémissemens ou des élans de la chair et du sang. Jamais l'animal physique n'a plus entièrement recouvert et absorbé l'homme. Il en devient grotesque, tant il est naïf et près de la brute; il se laisse mener, il a des mots d'enfant : « Je ne sais pas comment cela arrive; mais le diable m'emporte, Allworthy, si vous ne me faites pas toujours faire justement ce qu'il vous plaît. Et pourtant j'ai un aussi bon domaine que vous, et je suis *justice* aussi bien que vous-même. » Rien ne tient en lui ni ne dure; il est tout de prime-saut; il ne vit que pour le moment. Rancune, intérêt, aucune des passions à longue portée n'a de prise sur lui. Il embrasse les gens que tout à l'heure il voulait assommer. Tout disparaît pour lui dans la fougue de la passion présente; elle lui arrive au cerveau comme un flot soudain qui noie le reste. A présent qu'il est réconcilié avec Tom, il n'a pas de cesse que Tom n'ait sa fille. « C'est Tom qui la chiffonnera. Sus, sus, mon garçon, en avant sur elle! Voilà ce que c'est, mes petits agneaux. Eh bien! est-ce convenu? Sera-ce demain ou le jour d'après? Ce ne sera pas une minute plus tard que le jour d'après, j'y suis décidé. Allons donc, Tom, je te dis que ce sont des grimaces. Par le sang-Dieu! elle voudrait que le mariage fût pour cette nuit; elle le voudrait de tout son cœur. N'est-ce pas, Sophie, que tu le voudrais? Vois-tu, Allworthy, je te parie cinq guinées contre un écu que de demain en neuf mois nous aurons un garçon! Écoute! dis-moi, qu'est-ce que tu choisis? du bourgogne, du champagne, ou bien quoi? Par Dieu! nous ferons ripaille cette nuit. » Et lorsqu'il devient grand-père, il passe son temps auprès des nourrices, déclarant que « le babil de la petite fille est une mu-

sique plus douce que les aboiemens de la plus belle meute d'Angleterre. » Voilà la pure nature, et personne ne l'a lâchée à travers champs plus débridée, plus impétueuse, plus ignorante de toute règle, plus abandonnée à l'afflux de la séve corporelle que Fielding.

Ce n'est pas qu'il l'aime à la façon des grands artistes indifférens, Shakspeare et Goethe; au contraire il est moraliste par excellence, et c'est un des grands signes du siècle que les intentions réformatrices se rencontrent aussi décidées chez lui qu'ailleurs. Il donne à ses fictions un but pratique, et les recommande en disant que le ton sérieux et tragique aigrit, tandis que le style comique « dispose les gens à la bienveillance et à la bonne humeur (1). » Bien plus, il fait la satire du vice; il considère les passions non comme de simples forces, mais comme des objets d'approbation ou de blâme. Il nous suggère à chaque pas des jugemens moraux; il veut que nous prenions parti; il discute, excuse ou condamne. Il écrit un roman entier en style ironique (2) pour persécuter et assommer la friponnerie et la trahison. C'est plus qu'un peintre, c'est un justicier, et les deux rôles en lui sont d'accord; car une psychologie engendre une morale : là où il y a une idée de l'homme, il y a un idéal de l'homme, et Fielding, qui a vu dans l'homme la nature par opposition à la règle, loue dans l'homme la nature par opposition à la règle, en sorte que, selon lui, la vertu n'est qu'un instinct. La générosité, selon lui, est comme toutes les sources d'action, une inclination primitive; comme toutes les sources d'action, elle coule sans que les catéchismes et les phrases y ajoutent rien de bon; comme toutes les sources d'action, elle coule parfois trop pleinement et trop vite. Prenez-la comme elle est, et n'essayez pas de l'opprimer sous une discipline ou de la remplacer par un raisonnement. Monsieur Richardson, vos héros si corrects, si compassés, si soigneusement empaquetés dans leur attirail de préceptes, sont des bedeaux de cathédrale bons pour nasiller dans une procession. Monsieur Square et monsieur Thwackum, vos tirades sur la vertu philosophique ou la vertu chrétienne sont des exercices de parole utiles pour digérer au dessert. La vertu est dans le tempérament et dans le sang; l'éducation bavarde et le rigorisme monacal n'y ajoutent rien. Donnez-moi un homme, non un mannequin de représentation ou une serinette à phrases. Mon héros est l'homme qui naît généreux, comme le chien naît affectueux, et comme le cheval naît brave. Je veux un cœur vivant, plein de chaleur et de force, non un pédant sec occupé à aligner au cordeau toutes ses ac-

(1) Préface de *Joseph Andrews*.
(2) *Jonathan Wild*.

tions. Ce naturel ardent pourra l'emporter trop loin; je lui pardonne ses écarts. Il s'enivrera par mégarde, il ramassera une fille sur la route, il donnera volontiers un coup de poing, il ne refusera pas un duel; il souffrira qu'une grande dame le trouve beau garçon, et il acceptera sa bourse; il sera imprudent, il gâtera sa réputation comme Jones; il sera mauvais administrateur et fera des dettes comme Booth. Excusez-le d'avoir des muscles, des nerfs, des sens, et ce bouillonnement de colère ou d'ardeur qui précipite en avant les animaux de noble race. Mais il souffrira qu'on le batte jusqu'au sang plutôt que d'exposer un pauvre garde-chasse. Il pardonnera à son mortel ennemi sans effort, par bonté pure, et lui enverra de l'argent en cachette; il sera loyal envers sa maîtresse, et lui gardera sa fidélité, en dépit de toutes les offres, dans le pire dénûment et sans la moindre espérance de l'obtenir; il sera libéral de sa bourse, de ses peines, de sa souffrance, de son sang; il ne s'en vantera pas; il n'aura ni orgueil, ni vanité, ni affectation, ni dissimulation; la bravoure et la bonté surabonderont dans son cœur, comme la bonne eau dans une bonne source. Il pourra être balourd comme le capitaine Booth, joueur même, dépensier, incapable de conduire ses affaires, capable par tentation d'être un jour infidèle à sa femme; mais il sera si sincère dans son repentir, son erreur sera si involontaire, il sera si soigneusement, si véritablement tendre, qu'elle l'aimera avec excès, et qu'en bonne foi il le mérite. Il se fera auprès d'elle garde-malade, nourrice, maman; il l'accouchera lui-même; il aura pour elle des adorations d'amant, toujours, en présence de tout le monde, même devant miss Matthews, qui l'a séduit. « Je déclarai que, si j'avais le monde, je serais prêt à le mettre aux pieds de mon Amélia. Et Dieu sait que je le ferais, quand ce seraient dix mille mondes! » Il pleure comme un enfant en pensant à elle; il l'écoute comme ferait un petit enfant. « Je répète ses propres paroles, car il m'arrive ordinairement de retenir ce qu'elle dit. » Il s'habille en cachette lorsqu'il est obligé de partir pour son régiment, et, « chantant, sifflant, se secouant, essayant toutes les façons de ne pas penser, » il s'enfuit pendant qu'elle dort, parce qu'il ne saurait soutenir ses larmes. Dans ce corps de soudard, sous cette épaisse cuirasse de tapageur, il y a un vrai cœur de femme qui se fond, qu'un rien trouble lorsqu'il s'agit de ce qu'il aime, timide dans sa tendresse, inépuisable en dévouement, en confiance, en abnégation, en effusions. Quand un homme a cela, passez sur le reste; avec ses excès et ses folies, il vaut mieux que tous vos dévots gantés.

A cela nous répondrons : Vous faites bien de défendre la nature; mais que ce soit à la condition de n'en rien supprimer. Un point manque dans vos gens si bien membrés, la finesse; les rêveries dé-

licates, l'élévation enthousiaste et la délicatesse frémissante sont aussi bien dans la nature que la grosse vigueur, l'hilarité bruyante et la franche bonté. La poésie est vraie comme la prose, et s'il y a des mangeurs et des boxeurs, il y a aussi des artistes et des chevaliers. Cervantes, que vous imitez, et Shakspeare, que vous rappelez, ont eu cette finesse, et l'ont peinte; dans cette large moisson que vous rapportez à pleins bras, vous avez oublié les fleurs. On finit par se lasser de vos coups de poing et de vos comptes d'hôtellerie. Vous êtes trop à l'aise dans les étables, parmi les drôleries ecclésiastiques de Trulliber. On voudrait vous voir plus de ménagemens pour vos héroïnes; les accidens du chemin lèvent bien souvent leurs collerettes, et Fanny, Sophie, mistress Heartfree ont beau rester pures, on se souvient malgré soi des coups de main qui ont attaqué leur vertu. Vous êtes si rude que vous ne sentez pas l'atroce. Vous persuadez à Tom Jones faussement, mais pour un instant, que mistress Williams, dont il a fait sa maîtresse, est sa mère, et vous laissez longtemps le lecteur enfoncé dans l'infamie de cette supposition. Enfin vous êtes obligé de vous guinder pour peindre l'amour; vous ne trouvez que des épîtres compassées; les transports de votre Tom Jones ne sont que des phrases d'auteur. Faute d'idées, il débite des odes. Vous ne connaissez que l'élan des sens, le bouillonnement du sang, l'effusion de la tendresse, mais non l'exaltation nerveuse et le ravissement poétique. L'homme tel que vous le concevez est un bon buffle, et c'est peut-être le héros qu'il faut à un peuple qui s'est appelé lui-même John Bull, Jean Taureau.

IV.

En tout cas, il est puissant et redoutable, et si en ce moment vous rassemblez en votre esprit les traits dispersés des figures que les romanciers viennent de faire passer devant vos yeux, vous vous sentirez transporté dans un monde à demi barbare et dans une race dont l'énergie doit effaroucher ou révolter toute votre douceur. A présent ouvrez un copiste plus littéral de la vie : sans doute ils le sont tous, et déclarent, Fielding entre autres, que, s'ils imaginent un trait, c'est qu'ils l'ont vu; mais Smollett a cet avantage, qu'étant médiocre il décalque les figures platement, prosaïquement, sans les transformer par l'illumination du génie; la jovialité de Fielding et le rigorisme de Richardson ne sont plus là pour égayer ou ennoblir les tableaux. Regardez chez lui les mœurs face à face, écoutez les aveux de cet imitateur de Lesage, qui reproche à Lesage d'être gai et de badiner avec les mésaventures de son héros; voyez l'âpreté de cette rancune, qui veut « soulever l'indignation du lecteur contre le caractère sordide et vicieux du monde et montrer le mérite modeste aux prises avec l'é-

goïsme, l'envie, la malice et la lâche indifférence de l'humanité. » Ce ne sont plus seulement les coups de poing qui pleuvent, mais aussi les coups de couteau, d'épée, de pistolet. Dans ce monde-là, quand une fille sort de chez elle, elle court risque de rentrer femme, et quand un homme sort de chez lui, il court risque de ne pas rentrer du tout. Les femmes enfoncent leurs ongles dans la figure des hommes; les *gentlemen* bien élevés, comme Pérégrine, sanglent les gens à coups de fouet. Ayant trompé un mari qui refuse de lui demander satisfaction, Pérégrine le fait prendre par ses gens et tremper dans un canal. Dénoncé par un vicaire qu'il a rossé, il le fait rouer de coups par un aubergiste, qui de plus lui arrache avec les dents un morceau de l'oreille. Je citerais de mémoire bien d'autres attentats commencés ou achevés. Les injures atroces, les mâchoires cassées, les coups de bâton assénés sur les gens abattus par terre, la hargneuse dureté des conversations, la grossière brutalité des plaisanteries, donnent l'idée d'une meute de bouledogues acharnés à se battre, et qui, lorsqu'ils entrent en gaieté, s'amusent encore à s'enlever des morceaux de chair. Un Français a peine à supporter l'histoire de Roderick Random ou plutôt celle de Smollett quand il est sur le navire de guerre. Il est *pressé*, c'est-à-dire empoigné de force, jeté par terre, à coups de bâton et de couteau, lié comme un ballot et roulé sanglant à bord devant les matelots, qui rient de ses blessures et disent, en voyant ses cheveux collés comme des ficelles, qu'il a ses cordes rouges sur la tête au lieu de les avoir sur le dos. Il prie ses voisins de tirer son mouchoir de sa poche pour arrêter le sang qui coule de sa tête; les voisins tirent le mouchoir et le vendent d'un grand sang-froid à la pourvoyeuse moyennant un quart de gin. Le capitaine Oakum déclare qu'il ne veut plus de malades à bord, les fait monter sur le pont à coups de fouet, crachant le sang, défaillant de faiblesse; plusieurs deviennent fous, beaucoup meurent, et de soixante et un il n'en reste que douze. Pour pénétrer dans ce noir hôpital suffocant qui pullule de vermine, il faut ramper sous les hamacs pressés et les écarter à la force des épaules avant d'arriver jusqu'aux patiens.

Lisez encore le récit de miss William, une jeune fille riche et de bonne naissance réduite au métier de courtisane, rançonnée, affamée, malade, grelottante, errant dans les rues pendant de longues nuits d'hiver, parmi « les misérables créatures nues, en haillons crasseux, entassées comme des pourceaux dans le coin d'une allée sombre, » qui appellent les matelots ivres pour obtenir de quoi « apaiser avec du gin la rage de la faim et le froid, et descendent dans l'insensibilité bestiale jusqu'à ce qu'à la fin elles aillent mourir et pourrir sur un fumier. » Celle-ci est jetée à Bridewell avec le rebut de la ville, soumise aux caprices d'un tyran qui lui impose des tâches

au-dessus de ses forces et la punit de ne pas les remplir, fouettée jusqu'à s'évanouir, puis à coups de fouet tirée de son évanouissement, pendant ce temps volée de tout ce qu'elle a sur elle, bonnet, souliers, bas, « mourant de faim et aspirant à mourir vite. » Une nuit, elle essaie de se pendre. Deux de ses voisines qui la guettaient l'en empêchent. « Le lendemain matin, je fus punie de trente coups de verges. La douleur, jointe au désappointement et au désespoir, me priva de ma raison et me jeta dans un délire de fureur pendant lequel j'arrachai la chair de mes os avec mes dents et je me lançai la tête contre le pavé. » En vain vous vous retournez du côté du héros pour vous reposer d'un tel spectacle. Il est sensuel et grossier comme ceux de Fielding, sans être comme ceux de Fielding bon et joyeux. « L'orgueil et le ressentiment sont les deux principaux ingrédiens de son caractère. » Le généreux vin de Fielding, entre les mains de Smollett, s'est tourné en eau-de-vie de cabaret. Ses héros sont égoïstes, ils se vengent barbarement; Roderick exploite son fidèle Strap, et finit par le marier à une prostituée. Pérégrine attaque par le complot le plus lâche et le plus brutal l'honneur d'une jeune fille qu'il doit épouser, et qui est la sœur de son meilleur ami. On prend en haine son caractère rancunier, concentré, opiniâtre, qui est tout à la fois celui d'un roi absolu habitué à se contenter aux dépens du bonheur des autres et celui d'un rustre qui n'a de l'éducation que le vernis. On serait inquiet de vivre auprès de lui; il n'est bon qu'à choquer ou à tyranniser les autres. On l'évite comme une bête dangereuse; l'afflux soudain de la passion animale et le torrent de la volonté fixe sont si forts en lui que, lorsqu'il manque son but, il extravague, il met l'épée à la main contre l'aubergiste; il faut le saigner, il devient fou. Jusqu'à ses générosités, tout est gâté chez lui par l'orgueil; jusqu'à ses gaietés, tout est assombri chez lui par la dureté. Ses amusemens sont barbares et ceux de Smollett sont du même goût. Il outre les caricatures; il croit nous divertir en nous montrant des bouches fendues jusqu'aux oreilles et des nez longs d'un demi-pied; il exagère un préjugé national ou un tic de métier jusqu'à y absorber tout l'homme; il entre-choque les plus repoussans des grotesques, un lieutenant Lishamago à demi rôti par les Indiens rouges, des loups de mer qui passent leur vie à vociférer et à travestir toutes les idées dans leur jargon nautique, de vieilles filles laides comme des guenons, sèches comme des squelettes, âpres comme du vinaigre, des maniaques enfoncés dans la pédanterie, dans l'hypocondrie, dans la misanthropie, dans le silence. Bien loin de les esquisser en passant, comme Gil-Blas, il appuie le trait désagréablement avec insistance, et le surcharge de tous les détails, sans considérer s'ils sont trop nombreux, sans reconnaître qu'ils sont excessifs, sans sentir qu'ils sont odieux, sans éprouver qu'ils

sont dégoûtans. Son public est au niveau de son énergie et de sa rudesse, et, pour remuer de tels nerfs, un écrivain ne peut pas frapper trop fort.

Mais en même temps, pour civiliser cette barbarie et maîtriser cette violence, une faculté paraît, commune à tous, auteur et public : la sérieuse réflexion attachée à observer les caractères. C'est vers le dedans de l'homme que leurs yeux se tournent. Ils notent exactement les particularités de l'individu et les marquent d'une empreinte si précise que leurs personnages deviennent des types que l'on n'oublie plus. Ils sont psychologues. *Every man in his humour*, ce titre d'une comédie du vieux Ben-Jonson indique combien ce goût, chez eux, est ancien et national. Smollett, sur cette donnée, écrit un roman entier, *Humphrey Clinker*. Point d'action; le livre est un recueil de lettres écrites pendant un voyage en Écosse et en Angleterre. Chacun des voyageurs, suivant son tour d'esprit, juge différemment des mêmes objets. Un vieux gentilhomme généreux, grognon, qui s'occupe à se croire malade, une vieille fille revêche en quête d'un mari, une femme de chambre naïve et vaniteuse qui estropie vaillamment l'orthographe, une file d'originaux qui tour à tour apportent leurs bizarreries sur la scène, voilà les personnages; le plaisir du lecteur consiste à reconnaître leur humeur dans leur style, à prévoir leurs sottises, à sentir le fil qui tire chacun de leurs gestes, à vérifier la concordance de leurs idées et de leurs actions. Poussez à l'excès cette étude des particularités humaines, vous verrez naître le talent de Sterne. Figurez-vous un homme qui se met en voyage ayant sur les yeux une paire de lunettes extraordinairement grossissantes. Un poil sur sa main, une tache à la nappe, le pli d'un habit qui remue, l'intéresseront; à ce compte, il n'ira pas bien loin, emploiera la journée à faire six pas et ne sortira pas de sa chambre. Pareillement Sterne écrit quatre volumes pour raconter la naissance de son héros. Il aperçoit l'infiniment petit et décrit l'imperceptible. Un homme fait sa raie de travers, cela tient, selon Sterne, à l'ensemble de son caractère, lequel tient à celui de son père, de sa mère, de son oncle et de tous ses aïeux; cela tient à la structure de son cerveau, qui tient aux circonstances de sa conception et de sa naissance, lesquelles tiennent aux manies de ses parens, à l'humeur du moment, aux conversations de l'heure précédente, aux contrariétés du dernier curé, à une coupure du pouce, à vingt nœuds faits sur un sac, à je ne sais combien de choses encore. Les six ou huit volumes de *Tristram Shandy* sont employés à les compter, car le moindre et le plus plat des accidens, un éternument, une barbe mal faite, traîne derrière soi un réseau inextricable de causes entre-croisées les unes dans les autres, qui, en haut, en bas, à

droite, à gauche, par des prolongemens et des ramifications invisibles, s'enfoncent au plus profond des caractères et dans les plus lointains des événemens. Au lieu d'extraire, comme le reste des romanciers, la grosse racine principale, Sterne, avec des ménagemens et des réussites merveilleuses, s'applique à retirer l'écheveau embrouillé des filamens innombrables qui sinueusement plongent et s'éparpillent pour aller de tous côtés pomper la séve et la vie. Si grêles, si entrelacés, si enfouis qu'ils soient, il atteint jusqu'à eux; il les démêle, il ne les casse point, il les rapporte à la lumière, et là où nous n'imaginions qu'une simple tige, nous contemplons avec étonnement la population et la végétation souterraine des fibres multipliées et des fibrilles par qui la plante visible végète et se soutient.

Voilà certes un talent étrange, composé d'aveuglement et de clairvoyance, et qui ressemble à ces maladies de la rétine dans lesquelles le nerf surexcité devient à la fois obtus et perspicace, incapable d'apercevoir ce que les yeux les plus ordinaires atteignent, capable d'apercevoir ce que les yeux les plus perçans ne saisissent pas. En effet, Sterne est un malade humoriste et excentrique, ecclésiastique et libertin, joueur de violon et philosophe, qui en toutes choses prend le contre-pied d'autrui. Son livre est comme un grand magasin de bric-à-brac où les curiosités de tout siècle, de toute espèce et de tout pays gisent entassées pêle-mêle : textes d'excommunication, consultations médicales, passages d'auteurs inconnus ou imaginaires, bribes d'érudition scolastique, enfilades d'histoires saugrenues, dissertations, digressions, apostrophes au lecteur. Sa plume le mène : ni suite, ni plan; tout au contraire, quand il rencontre l'ordre, il le défait exprès; d'un coup de pied, il fait rouler sur son histoire commencée la pile des in-folio voisins et gambade par-dessus. Il s'amuse à nous désappointer, à nous dérouter par les interruptions et les attentes. La gravité lui déplaît, il la traite d'hypocrite; à son gré, la folie vaut mieux, et il se peint dans Yorick. Chez un esprit bien bâti, les idées défilent en procession avec un mouvement ou une accélération uniforme; dans cette tête bizarre, elles sautillent comme une cohue de masques en carnaval, par bandes, chacune tirant sa voisine par les pieds, par la tête, par un pan d'habit, avec le remue-ménage le plus universel et le plus imprévu. Toutes ses petites phrases coupées sont des soubresauts; on halète à les lire. Le ton ne reste jamais deux minutes le même : le rire vient, puis un commencement d'émotion, puis le scandale, puis l'étonnement, puis l'attendrissement, puis encore le rire. Le malin bouffon tire et brouille les fils de tous nos sentimens, et nous fait aller deci, delà, baroquement, comme des marionnettes. Entre tous ces fils, il y en

a deux qu'il tire plus volontiers que les autres. Comme tous les gens qui ont des nerfs, il est sujet aux attendrissemens : non qu'il soit vraiment bon et tendre, au contraire sa vie est d'un égoïste; mais à de certains jours il a besoin de pleurer, et nous fait pleurer avec lui. Il s'émeut pour un oiseau captif, pour un pauvre âne qui, accoutumé aux coups, le regarde d'un air résigné, « comme pour lui dire de ne point le battre trop fort, mais que cependant, s'il veut, il peut le battre. » Il écrira deux pages sur l'attitude de cet âne, et Priam aux pieds d'Achille n'était pas plus touchant.

C'est ainsi qu'il rencontrera dans un silence, dans un juron, dans la plus mince action domestique, des délicatesses exquises et de petits héroïsmes, sortes de fleurs charmantes invisibles à tout autre, et qui poussent dans la poudre du plus sec chemin. Un jour l'oncle Toby, le pauvre capitaine invalide, attrape, après de longs essais inutiles, une grosse mouche bourdonnante qui l'a cruellement tourmenté pendant tout le dîner; il se lève, traverse la chambre sur sa jambe souffrante, et, ouvrant la fenêtre : « Va-t'en, pauvre diablesse, va-t'en; pourquoi est-ce que je te ferais du mal? Le monde certainement est assez large pour nous contenir tous les deux, toi et moi. » Cette sensibilité de femme est trop fine, on ne peut la décrire; il faudrait traduire une histoire entière, celle de Lefèvre par exemple, pour en faire respirer le parfum; ce parfum s'évapore sitôt qu'on y touche, et ressemble à la faible senteur fugitive des plantes qu'on a portées un instant dans la chambre d'un convalescent. Ce qui en augmente encore la douceur triste, c'est le contraste des polissonneries qui, comme une haie d'orties, les environnent de toutes parts. Sterne, comme tous les gens dont la machine est surexcitée, a des appétits baroques. Il aime les nudités, non par sentiment du beau à la façon des peintres, non par sensualité et franchise à l'exemple de Fielding, non par recherche du plaisir, ainsi que les Dorat, les Boufflers et tous les fins voluptueux qui riment et s'égaient en ce moment de l'autre côté de la Manche. S'il va aux endroits sales, c'est qu'ils sont interdits et point fréquentés. Ce qu'il y cherche, c'est la singularité et le scandale. Ce qui l'affriande dans le fruit défendu, ce n'est pas le fruit, c'est la défense, car celui où il mord de préférence est tout flétri ou piqué aux vers. Qu'un épicurien ait du plaisir à détailler les jolis péchés d'une jolie femme, rien d'étonnant; mais qu'un romancier se complaise à surveiller les suites de la chute d'un marron brûlant dans une culotte et les questions de la veuve Wadman sur la portée des blessures de l'aine, cela ne s'explique que par un dévergondage d'imagination pervertie qui trouve son amusement dans les idées répugnantes, comme les palais gâtés trouvent leur contentement dans la saveur âcre du fromage avancé. Aussi, pour lire Sterne, faut-il

attendre les jours de caprice, de *spleen* et de pluie, où à force d'agacement nerveux on est dégoûté de la raison. En effet ses personnages sont aussi déraisonnables que lui-même. Il ne voit en l'homme que la manie, et ce qu'il appelle le *dada*, le goût des fortifications dans l'oncle Tobie, la manie des tirades oratoires et des systèmes philosophiques dans M. Shandy. Ce dada, à son gré, est comme une verrue, d'abord si petite qu'on l'aperçoit à peine, et seulement lorsqu'elle est sous un bon jour; mais la voilà qui peu à peu grossit, se couvre de poils, rougit et bourgeonne tout alentour; son propriétaire, qui en jouit et l'admire, la nourrit, jusqu'à ce qu'enfin elle se change en loupe énorme, et que le visage entier disparaisse sous l'excroissance parasite qui l'envahit. Personne n'a égalé Sterne dans l'histoire de ces hypertrophies humaines; il pose le germe, l'alimente par degrés, il fait ramper alentour les filamens propagateurs, il montre les petites veines et les artérioles microscopiques qui s'abouchent dans son intérieur, il compte les palpitations du sang qui les traverse, il explique leurs changemens de couleur et leurs augmentations de volume. L'observation psychologique atteint ici l'un de ses développemens extrêmes. Il faut un art bien avancé pour décrire, par-delà la régularité, l'exception ou la dégénérescence, et le roman anglais se complète ici en ajoutant à la peinture des formes la peinture des déformations.

V.

Le moment approche où les mœurs épurées vont, en l'épurant, lui imprimer son caractère final. Des deux grandes tendances qui se sont manifestées par lui, la brutalité native et la réflexion intense, l'une a fini par vaincre l'autre; la littérature, devenue sévère, chasse de la fiction les grossièretés de Smollett et les indécences de Sterne, et le roman tout moral, avant d'arriver dans les mains presque prudes de miss Burney, passe dans les honnêtes mains de Goldsmith. Son *Ministre de Wakefield* est « une idylle en prose, » un peu gâtée par des phrases trop bien écrites, mais au fond bourgeoise comme un tableau flamand. Regardez dans Terburg ou Miéris une femme qui fait son marché, un bourgmestre qui vide son long verre de bière; les figures sont vulgaires, les naïvetés comiques, la marmite est à la place d'honneur; pourtant ces bonnes gens sont si paisibles, si contens de leur petit bonheur régulier, qu'on leur porte envie. L'impression que laisse le livre de Goldsmith est à peu près celle-là. L'excellent docteur Primrose est un ecclésiastique de campagne dont toutes les aventures pendant longtemps consistent « à passer du lit bleu au lit brun. » Il a des cousins au quarantième degré qui vien-

nent manger son dîner et lui emprunter ses bottes. Sa femme, qui a toute l'éducation du temps, est parfaite cuisinière, sait presque lire, excelle dans les conserves, et conte à table l'histoire et les mérites de chaque plat. Ses filles aspirent à l'élégance et confectionnent des eaux de toilette dans la poêle à frire. Son fils Moïse se fait duper à la foire, et vend le poulain moyennant un assortiment de lunettes vertes. Lui, Primrose, compose des traités, que personne n'achète, contre les secondes noces des ecclésiastiques, écrit d'avance dans l'épitaphe de sa femme qu'elle fut la seule femme du docteur Primrose, et, en manière d'encouragement, encadre sur sa cheminée ce morceau d'éloquence. Cependant ce ménage va son petit train; les filles et la mère régentent un peu le père de famille; il se laisse faire en bon homme, lâche tout au plus de loin en loin quelque innocente raillerie, s'arrange dans sa nouvelle ferme avec ses deux chevaux, Blackberry à l'œil vairon et l'autre qui n'a pas de queue. « Rien ne pouvait surpasser la propreté de mes petits enclos; les ormes et les haies étaient d'une beauté inexprimable... » Notre maison « était située au pied d'une colline en pente, avec un beau taillis qui l'abritait par derrière et une rivière babillarde par devant. D'un côté une prairie et de l'autre une pelouse... Elle n'était que d'un étage et couverte de chaume, ce qui lui donnait un air très gentil. Les murs en dedans étaient soigneusement blanchis à la chaux... Quoique la même chambre nous servît de parloir et de cuisine, cela ne faisait que la rendre plus chaude. D'ailleurs, comme elle était tenue avec une extrême propreté, les plats, les assiettes, les cuivres étant bien nettoyés et tous déposés en rangées brillantes sur les rayons, l'œil était agréablement flatté et n'avait pas besoin d'un plus riche ameublement. » Ils fanent en famille, vont s'asseoir sous le chèvrefeuille pour boire une bouteille de vin de groseilles; les deux filles chantent ou les petits garçons lisent, et les parens s'amusent à regarder le champ qui descend sous leurs pieds plein de clochettes bleues et de centaurées. « Encore une bouteille, Déborah, ma chère, et toi, Moïse, une bonne chanson. Quels remercîmens ne devons-nous point au ciel pour nous avoir accordé ainsi la santé, la tranquillité, l'abondance! Je me sens plus heureux maintenant que le plus grand monarque de la terre. Il n'a pas un coin du feu pareil, ni autour de lui des visages si gais. »

Voilà le bonheur moral. Le malheur ici ne l'est pas moins. Le pauvre ministre a perdu sa fortune, et, transporté dans une petite cure, il est devenu fermier. Le *squire* du voisinage séduit et enlève sa fille aînée; le feu prend à sa maison, il a le bras brûlé jusqu'à l'épaule en sauvant ses deux petits enfans. Il est mis en prison, pour dettes, parmi des brutes et des coquins qui jurent et

blasphèment. Dans un mauvais air, sur la paille, sentant que son mal augmente, prévoyant que sa famille sera bientôt sans pain, apprenant que sa fille meurt, « son cœur se soutient pourtant; » il reste prêtre et chef de famille, prescrit à chacun des siens son emploi, encourage, console, pourvoit, ordonne, prêche les prisonniers, supporte leurs railleries grossières, les réforme, établit dans la prison le travail utile et la règle volontaire. Ce n'est pas la dureté ni le tempérament morose qui l'affermit; il n'y a pas d'âme plus paternelle, plus sociable, plus humaine, plus ouverte aux émotions douces et aux tendresses intimes. Ce n'est point l'orgueil ni la haine concentrée qui le raidit. « Je n'ai point de ressentiment à présent; quoiqu'il m'ait pris ce que je tenais plus cher que toutes les richesses, quoiqu'il ait déchiré mon cœur (car je suis malade, très malade, presque jusqu'à défaillir), pourtant cela ne m'inspirera jamais un désir de vengeance... Si ma soumission peut lui faire plaisir, qu'il sache que si je lui ai fait quelque injure, j'en suis fâché... Comme il a été autrefois mon paroissien, j'espère un jour pouvoir présenter son âme purifiée au tribunal éternel. » Rien ne sert; le misérable repousse hautainement cette prière si noble, par surcroît fait enlever la seconde fille et jeter le fils en prison sous une fausse accusation de meurtre. A ce moment-là, toutes les affections du père sont blessées, toutes ses consolations perdues, toutes ses espérances ruinées. Son cœur n'est qu'une plaie, il s'écrie; mais, revenant aussitôt à sa profession et à son devoir, il songe à préparer son fils et à se préparer lui-même pour l'autre vie, et, afin d'être utile à autant de gens qu'il pourra, il veut en même temps exhorter les prisonniers. Il « s'efforce de se lever sur sa paille, mais la force lui manque, et il n'est capable que de s'appuyer contre le mur, soutenu d'un côté par son fils et de l'autre par sa femme. » En cet état, il parle, et son sermon, qui fait contraste avec son état, n'en est que plus émouvant. C'est une dissertation à l'anglaise, toute composée de raisonnemens exacts, ayant pour but d'établir que, d'après la nature du plaisir et de la peine, les malheureux souffrent moins que les heureux de quitter la vie, et jouissent plus que les heureux d'obtenir le ciel. On y voit les sources de cette vertu, née du christianisme et de la bonté naturelle, mais alimentée longuement par la réflexion intérieure. La méditation, qui d'ordinaire ne produit que des phrases, aboutit chez lui à des actions. Véritablement ici la raison a pris le gouvernement du reste, et elle l'a pris sans opprimer le reste : rare et éloquent spectacle, qui, rassemblant et harmonisant en un seul personnage les meilleurs traits des mœurs et de la morale de ce temps et de ce pays, fait admirer et aimer la vie pieuse et réglée, domestique et disciplinée, laborieuse et rustique. La vertu

protestante et anglaise n'a point formé un modèle plus éprouvé et plus aimable. Religieux, affectueux, raisonneur, il concilie des dispositions qui semblaient s'exclure; ecclésiastique, cultivateur, père de famille, il relève des caractères qui ne semblaient propres qu'à fournir des comiques et des bourgeois.

VI.

Au centre de ce groupe se tient debout un personnage étrange, le plus accrédité de son temps, sorte de dictateur littéraire; Richardson est son ami et lui fournit des essais pour son journal; Goldsmith, avec une vanité naïve, l'admire en souffrant d'être toujours primé par lui; miss Burney imite son style, et le révère comme un père. L'historien Gibbon, le peintre Reynolds, l'acteur Garrick, l'orateur Burke, l'indianiste Jones, viennent à son club lui donner la réplique. Lord Chesterfield, qui a perdu sa faveur, essaie en vain de la regagner en proposant de lui décerner, sur tous les mots de la langue, l'autorité d'un pape. Boswell le suit à la trace, note ses phrases et le soir en remplit des in-quarto. Sa critique fait loi; on se presse pour entendre sa conversation; il est l'arbitre du style. Transportons par l'imagination ce prince de l'esprit en France, parmi nos jolis salons de philosophie élégante et de mœurs épicuriennes; la violence du contraste marquera mieux que tout raisonnement la tournure et les prédilections de l'esprit anglais.

On voyait entrer un homme énorme, à carrure de taureau, grand à proportion, l'air sombre et rude, l'œil clignotant, la figure profondément cicatrisée par des scrofules, avec un habit brun et une chemise sale, mélancolique de naissance et maniaque par surcroît. Au milieu d'une compagnie, on l'entendait tout d'un coup marmotter un vers latin ou une prière. D'autres fois, dans l'embrasure d'une fenêtre, il remuait la tête, agitait son corps d'avant en arrière, avançait, puis retirait convulsivement la jambe. Son compagnon racontait qu'il avait voulu absolument arriver du pied droit, et que, n'ayant pas réussi, il avait recommencé avec une attention profonde, comptant un à un tous ses pas. On se mettait à table. Tout d'un coup il s'oubliait, se baissait, et enlevait dans sa main le soulier d'une dame. A peine servi, il se précipitait sur sa nourriture « comme un cormoran, les yeux fichés sur son assiette, ne disant pas un mot, n'écoutant pas un mot de ce qu'on disait autour de lui, » avec une telle voracité que les veines de son front s'enflaient et qu'on voyait la sueur en découler. Si par hasard le lièvre était avancé ou le pâté fait avec du beurre rance, il ne mangeait plus, il dévorait. Lorsqu'enfin son appétit était gorgé et qu'il

consentait à parler, il disputait, vociférait, faisait de la conversation un pugilat, arrachait n'importe comment la victoire, imposait son opinion doctoralement, impétueusement, et brutalisait les gens qu'il réfutait. « Monsieur, je m'aperçois que vous êtes un misérable whig. — Ma chère dame, ne parlez plus de ceci, la sottise ne peut être défendue que par la sottise. — Monsieur, j'ai voulu être incivil avec vous, pensant que vous l'étiez avec moi. » Cependant, tout en prononçant, il faisait des bruits étranges, « tantôt tournant la bouche comme s'il ruminait, tantôt sifflant à mi-voix, tantôt claquant de la langue comme quelqu'un qui glousse. » A la fin de sa période, il soufflait à la façon d'une baleine, son ventre ballottait, et il lançait une douzaine de tasses de thé dans son estomac.

Alors tout bas, avec précaution, on questionnait Garrick ou Boswell sur l'histoire et les habitudes de cet ogre grotesque. Il avait vécu en cynique et en excentrique, ayant passé sa jeunesse à lire au hasard dans une boutique, surtout des in-folio latins, même les plus ignorés, par exemple Macrobe; il avait découvert les œuvres latines de Pétrarque en cherchant des pommes, et crut trouver des ressources en proposant au public une édition de Politien. A vingt-cinq ans, il avait épousé par amour une femme de cinquante, courte, mafflue, rouge, habillée de couleurs voyantes, qui se mettait sur les joues un demi-pouce de fard, et qui avait des enfans du même âge que lui. Arrivé à Londres pour gagner son pain, les uns à ses grimaces convulsives l'avaient pris pour un idiot, les autres à l'aspect de son tronc massif lui avaient conseillé de se faire portefaix. Trente ans durant, il avait travaillé en manœuvre pour les libraires, qu'il rossait lorsqu'ils devenaient impertinens, toujours râpé, ayant une fois jeûné deux jours, content lorsqu'il pouvait dîner avec six *pence* de viande et un *penny* de pain, ayant écrit un roman en huit nuits pour payer l'enterrement de sa mère. A présent, pensionné par le roi, exempt de sa corvée journalière, il suit son indolence naturelle, reste au lit souvent jusqu'à midi et au-delà. C'est à cette heure qu'on va le voir. On monte l'escalier d'une triste maison située au nord de *Fleet-Street*, le quartier affairé de Londres, dans une cour étroite et obscure, et l'on entend en passant les gronderies de quatre femmes et d'un vieux médecin charlatan, pauvres créatures sans ressources, infirmes, et d'un mauvais caractère, qu'il a recueillies, qu'il nourrit, qui le tracassent ou qui l'insultent; on demande le docteur, un nègre ouvre; une assemblée se forme autour du lit magistral; il y a toujours à son lever quantité de gens distingués, même des dames. Ainsi entouré, il « déclame » jusqu'à l'heure du dîner, va à la taverne, puis disserte tout le soir, sort pour jouir dans les

rues de la boue et du brouillard de Londres, ramasse un ami pour converser encore, et s'emploie à prononcer des oracles et à soutenir des thèses jusqu'à quatre heures du matin.

Là-dessus nous demandons si c'est l'audace libérale de ses opinions qui séduit. Ses amis répondent qu'il n'y a pas de partisan plus intraitable de la règle. On l'appelle l'Hercule du torysme. Dès l'enfance, il a déserté les whigs, et jamais il n'a parlé d'eux que comme de malfaiteurs publics. Il les insulte jusque dans son dictionnaire. Il exalte Jacques II et Charles II comme deux des meilleurs rois qui aient jamais régné. Il justifie les taxes arbitraires que le gouvernement prétend lever sur les Américains. Il déclare que « l'esprit whig est la négation de tout principe, » que « le premier whig a été le diable, » que « la couronne n'a pas assez de pouvoir, » que « le genre humain ne peut être heureux que dans un état d'inégalité et de subordination. » Pour nous, Français du temps, admirateurs du *Contrat social*, nous sentons bien vite que nous ne sommes plus en France. Et que sentirons-nous, bon Dieu! quand, un instant après, nous entendrons le docteur continuer ainsi : « Rousseau est un des pires hommes qu'il y ait, un coquin qui mérite d'être chassé de toute société, comme il l'a été. C'est une honte qu'il soit protégé dans notre pays. Je signerais une sentence de déportation contre lui plus volontiers que contre aucun des drôles qui sont sortis d'Old Bailey depuis bien des années. Oui, je voudrais le voir travailler dans les plantations. » — Il paraît qu'on ne goûte pas dans ce pays les novateurs philosophes; voyons si Voltaire sera plus épargné : « De Rousseau ou de lui, il est difficile de décider lequel est le plus grand vaurien. » — A la bonne heure, ceci est net. Mais quoi! est-ce qu'on ne peut pas chercher la vérité en dehors d'une église établie? Non, « aucun honnête homme ne peut être déiste, car aucun homme ne peut l'être après avoir examiné loyalement les preuves du christianisme. » — Voilà un chrétien péremptoire; nous n'en avons guère en France d'aussi décidés. Bien plus, il est anglican, passionné pour la hiérarchie, admirateur de l'ordre établi, hostile aux dissidens. Vous le verrez saluer un archevêque avec une vénération particulière. Vous l'entendrez blâmer un de ses amis d'avoir oublié le nom de Jésus-Christ en récitant les grâces. Si vous lui parlez d'une méthodiste qui convertit les gens, il vous dira qu'une femme qui prêche est comme un chien qui marche sur les pattes de derrière, que cela est curieux, mais n'est point beau. Il est conservateur et ne craint point d'être suranné. Sachez qu'il est allé à une heure du matin dans l'église de Saint-Jean de Clerkenwell pour interroger un esprit tourmenté qui revenait. Si vous aviez entre les mains son journal, vous y trouveriez des prières ferventes,

des examens de conscience et des résolutions de conduite. Avec des préjugés et des ridicules, il a la profonde conviction, la foi active, la sévère piété morale. Il est chrétien de cœur et de conscience, de raisonnement et de pratique. La pensée de Dieu, la crainte du jugement final, le préoccupent et le réforment. « Garrick, dit-il un jour, je n'irai plus dans vos coulisses, car les bas de soie et les poitrines blanches de vos actrices excitent mes instincts amoureux. » Il se reproche son indolence, il implore la grâce de Dieu, il est humble et il a des scrupules. — Tout cela est bien étrange. Nous demandons aux gens ce qui peut leur plaire dans cet ours bourru, qui a des habitudes de bedeau et des inclinations de constable. On nous répond qu'à Londres on est moins exigeant qu'à Paris en fait d'agrément et de politesse, qu'on y permet à l'énergie d'être rude et à la vertu d'être bizarre, qu'on y souffre une conversation militante, que l'opinion publique est tout entière du côté de la constitution et du christianisme, et qu'elle a bien fait de prendre pour maître l'homme qui par son style et ses préceptes s'accommode le mieux à son penchant.

Sur ce mot, nous nous faisons apporter ses livres, et au bout d'une heure nous remarquons que, quel que soit l'ouvrage, tragédie ou dictionnaire, biographie ou essai, il garde toujours le même ton. « Docteur, lui disait Goldsmith, si vous faisiez une fable sur les petits poissons, vous les feriez parler comme des baleines. » En effet, sa phrase est toujours la période solennelle et majestueuse, où chaque substantif marche en cérémonie, accompagné de son épithète, où les grands mots pompeux ronflent comme un orgue, où chaque proposition s'étale équilibrée par une proposition d'égale longueur, où la pensée se développe avec la régularité compassée et la splendeur officielle d'une procession. La prose classique atteint la perfection chez lui comme la poésie classique chez Pope. L'art ne peut être plus consommé ni la nature plus violentée. Personne n'a enserré les idées dans des compartimens plus rigides; personne n'a donné un relief plus fort à la dissertation et à la preuve; personne n'a imposé plus despotiquement au récit et au dialogue les formes de l'argumentation et de la tirade; personne n'a mutilé plus universellement la liberté ondoyante de la conversation et de la vie par des antithèses et des mots d'auteur. C'est l'achèvement et l'excès, le triomphe et la tyrannie du style oratoire. Nous comprenons maintenant qu'un âge oratoire le reconnaisse pour maître, et qu'on lui attribue dans l'éloquence la primauté qu'on reconnaît à Pope dans les vers.

Reste à savoir quelles idées l'ont rendu populaire. C'est ici que l'étonnement d'un Français redouble. Nous avons beau feuilleter son

dictionnaire, ses huit volumes d'essais, ses dix volumes de vies, ses innombrables articles, ses entretiens si précieusement recueillis; nous bâillons. Ses vérités sont trop vraies; nous savions d'avance ses préceptes par cœur. Nous apprenons de lui que la vie est courte et que nous devons mettre à profit le peu de momens qui nous sont accordés (1), qu'une mère ne doit pas élever son fils comme un petit-maître, que l'homme doit se repentir de ses fautes, et cependant éviter la superstition, qu'en toute affaire il faut être actif et non pressé. Nous le remercions de ces sages conseils, mais nous nous disons tout bas que nous nous en serions bien passés. Nous voudrions savoir quels sont les amateurs d'ennui qui en ont acheté tout d'un coup treize mille exemplaires. Nous nous rappelons alors qu'en Angleterre les sermons plaisent, et ces *Essais* sont des sermons. Nous découvrons que des gens réfléchis n'ont pas besoin d'idées aventurées et piquantes, mais de vérités palpables et profitables. Ils demandent qu'on leur fournisse une provision utile de documens authentiques sur l'homme et sa vie, et ne demandent rien de plus. Peu importe que l'idée soit vulgaire; la viande et le pain aussi sont vulgaires, et n'en sont pas moins bons. Ils veulent être renseignés sur les espèces et les degrés du bonheur et du malheur, sur les variétés et les suites des conditions et des caractères, sur les avantages et les inconvéniens de la ville et de la campagne, de la science et de l'ignorance, de la richesse et de la médiocrité, parce qu'ils sont moralistes et utilitaires, parce qu'ils cherchent dans un livre des lumières qui les détournent de la sottise et des motifs qui les confirment dans l'honnêteté, parce qu'ils cultivent en eux le *sense*, c'est-à-dire la raison pratique. Un peu de fiction, quelques portraits, le moindre agrément suffira pour l'orner; cette substantielle nourriture n'a besoin que d'un assaisonnement très simple; ce n'est point la nouveauté du mets ni la cuisine friande, mais la solidité et la salubrité qu'on y recherche. A ce titre, les *Essais* sont un aliment national. C'est parce qu'ils sont pour nous insipides et lourds que le goût d'un Anglais s'en accommode; nous comprenons à présent pourquoi ils prennent comme favori et révèrent comme philosophe le respectable et insupportable Samuel Johnson.

VII.

Je voudrais rassembler tous ces traits, voir des figures. Il n'y a que les couleurs et les formes qui achèvent une idée. Pour savoir, il faut voir. Allons au musée des estampes : Hogarth, le peintre

(1) *Rambler*, 108, 109, 110, 111.

national, l'ami de Fielding, le contemporain de Jonhson, l'exact imitateur des mœurs nous montrera le dehors comme ils nous ont montré le dedans.

Nous entrons dans cette grande bibliothèque des arts. La noble chose que la peinture! Elle embellit tout, même le vice. Aux quatre murs, sous ces vitres transparentes et reluisantes, les torses se soulèvent, les chairs palpitent, la tiède rosée du sang court sous la peau veinée, les visages parlans se détachent dans la lumière; il semble que le laid, le vulgaire et l'odieux aient disparu du monde. Je ne juge plus les caractères, je laisse là les règles morales. Je ne suis plus tenté d'approuver ni de haïr. Un homme ici n'est qu'une tache de couleur, tout au plus un emmanchement de muscles; je ne sais plus s'il est assassin.

La vie, le déploiement heureux, entier, surabondant, l'épanouissement des puissances naturelles et corporelles, voilà ce qui de tous côtés afflue vers les yeux et les réjouit. Nos membres involontairement se remuent par l'imitation contagieuse des mouvemens et des formes. Devant ces lions de Rubens, dont les voix profondes montent comme un tonnerre vers la gueule de l'antre, devant ces croupes colossales qui se tordent, devant ces mufles qui remuent des crânes, l'animal en nous frémit par sympathie, et il nous semble que nous allons faire sortir de notre poitrine une clameur égale à leur rugissement.

En vain l'art a-t-il dégénéré; même chez des Français, chez des faiseurs d'épigrammes, chez des abbés poudrés du XVIIIe siècle, il reste lui-même. La beauté est partie, mais la grâce demeure. Ces jolis minois fripons, ces fins corsages de guêpe, ces bras mignons plongés dans un nid de dentelles, ces nonchalantes promenades parmi des bosquets et des jets d'eau qui gazouillent, ces rêveries galantes dans un haut appartement festonné de guirlandes, tout ce monde délicat et coquet est encore charmant. L'artiste, alors comme autrefois, cueille dans les choses la fleur, et ne s'inquiète pas du reste.

Mais Hogarth, qu'est-ce qu'il a voulu? qui a jamais vu un pareil peintre? Est-ce un peintre? Les autres donnent envie de voir ce qu'ils représentent; il donne envie de ne pas voir ce qu'il veut représenter.

Y a-t-il rien de plus agréable à peindre qu'une ivresse de nuit, de bonnes trognes insouciantes, et la riche lumière noyée d'ombres qui vient jouer sur des habits chiffonnés et des corps appesantis? Chez lui au contraire, quelles figures! La méchanceté, la stupidité, tout l'ignoble venin des plus ignobles passions humaines en suinte et en distille. L'un flageole debout, écœuré, pendant qu'un hoquet entr'ouvre ses lèvres écumantes; l'autre hurle rauquement, en

mauvais dogue; celui-ci, crâne chauve et fendu, raccommodé par places, tombe en avant, précipité sur la poitrine, avec un sourire d'idiot malade. On feuillette, et la file des physionomies odieuses ou bestiales va s'allongeant sans s'épuiser : traits contractés ou difformes, fronts bosselés ou empâtés de chair suante, rictus hideux distendus par un rire féroce; celui-ci a eu le nez mangé; son voisin, borgne, à tête carrée, tout bourgeonné de verrues sanguinolentes, rouge sous la blancheur crue de sa perruque, fume silencieusement, gonflé de rancune et de spleen; un autre, vieillard avec sa béquille, écarlate et bouffi, le menton débordant jusque sur la poitrine, regarde avec les yeux fixes et saillans d'un crabe. C'est la bête que Hogarth montre dans l'homme, bien pis, la bête folle ou meurtrière, affaissée ou enragée. Voyez cet assassin arrêté sur le corps de sa maîtresse égorgée, les yeux tors, la bouche contractée, grinçant à l'idée du sang qui l'éclabousse et le dénonce, ou ce joueur ruiné qui vient d'arracher sa perruque et sa cravate, et crie à genoux, les dents serrées et le poing levé vers le ciel. Regardez encore cet hôpital de maniaques, le sale idiot au visage terreux, aux cheveux crasseux, aux griffes salies, qui croit jouer du violon et qui s'est coiffé d'un cahier de musique; le superstitieux qui se tord convulsivement sur la paille, les mains jointes, sentant la griffe du diable dans ses entrailles; le furieux hagard et nu qu'on enchaîne, et qui s'arrache avec les ongles des morceaux de chair. Détestables Yahous que vous êtes, et qui prétendez usurper la lumière bénie, dans quel cerveau avez-vous pu naître, et pourquoi un peintre est-il venu salir les yeux de votre aspect?

C'est que ces yeux étaient anglais, et que les sens ici sont barbares. Laissons à la porte nos répugnances, et regardons les choses comme les gens de ce pays, non par le dehors, mais par le dedans. Tout le courant de la pensée publique se porte ici vers l'observation de l'âme, et la peinture entraînée roule avec les lettres dans le même canal. Oubliez donc les contours, ils ne sont que des lignes; le corps n'est ici que pour traduire l'esprit. Ce nez tortu, ces bourgeons sur une joue vineuse, ce geste hébété de la brute somnolente, ces traits grimés, ces formes avilies, ne servent qu'à faire saillir le naturel, le métier, la manie, l'habitude. Ce ne sont plus des membres et des têtes qu'ils nous montre, c'est la débauche, c'est l'ivrognerie, c'est la brutalité, c'est la haine, c'est le désespoir, ce sont toutes les maladies et les difformités de ces volontés trop âpres et trop dures, c'est la ménagerie forcenée de toutes les passions. Non qu'il les déchaîne; ce rude bourgeois dogmatique et chrétien manie plus vigoureusement qu'aucun de ses confrères le gros gourdin de la morale. C'est un *policeman* mangeur de bœuf qui s'est chargé

d'instruire et de corriger des boxeurs ivrognes. D'un tel homme à de tels hommes, les ménagemens seraient de trop. Au bas de chaque cage, il enferme un vice, il en inscrit le nom, il y ajoute la condamnation prononcée par l'Écriture; il l'étale dans sa laideur, il l'enfonce dans son ordure, il le traîne à son supplice, en sorte qu'il n'y a pas de conscience si faussée qui ne le reconnaisse, ni de conscience si endurcie qui ne le prenne en horreur.

Regardez bien, voici des leçons qui portent : celle-ci est contre le gin. Sur un escalier, en pleine rue, gît une femme ivrogne, à demi nue, les seins pendans, les jambes scrofuleuses; elle sourit idiotement, et son enfant, qu'elle laisse tomber sur le pavé, se brise le crâne. Au-dessous un pâle squelette, les yeux clos, s'affaisse tenant en main son verre. Alentour l'orgie et le délire précipitent l'un contre l'autre des spectres déguenillés. Un misérable qui s'est pendu vacille dans une mansarde. Des fossoyeurs mettent au cercueil un cadavre de femme nue. Un affamé ronge côte à côte avec un chien un os qui n'a plus de viande. A côté de lui, des petites filles trinquent, et une jeune femme fait avaler du gin à son enfant à la mamelle. Un fou embroche son enfant, l'emporte; il danse en riant, et la mère le voit.

Encore un tableau et une leçon, cette fois contre la cruauté. Le jeune homme barbare, devenu assassin, a été pendu, et on le dissèque. Il est là sur une table, et le président tranquillement indique de sa baguette les endroits où il faut travailler. Sur ce geste, les opérateurs taillent et tirent. L'un est aux pieds; le second, homme expert, vieux boucher sardonique, empoigne un couteau d'une main qui fera bien son office, et fourre l'autre dans les entrailles qu'on dévide plus bas pour les mettre dans un seau. Le dernier carabin extirpe l'œil, et la bouche contractée a l'air de hurler sous sa main. Cependant un chien attrape le cœur qui traîne à terre; des fémurs et des crânes bouillent en manière d'accompagnement dans une chaudière, et les docteurs tout alentour échangent de sang-froid des plaisanteries chirurgicales sur le sujet qui, morceau par morceau, va s'en aller sous leur scalpel.

Vous direz que des leçons de ce goût sont bonnes pour des barbares et que vous n'aimez qu'à demi ces prédicateurs officiels ou laïques, de Foë, Hogarth, Smollett, Richardson, Johnson et les autres; je réponds que les moralistes sont utiles, et que ceux-ci ont changé une barbarie en civilisation.

H. Taine.

LA

PRESQU'ILE D'ADEN

ET LA POLITIQUE ANGLAISE

DANS LES MERS ARABIQUES

Grâce à la vapeur qui raccourcit les distances, le vieux monde oriental s'ouvre de plus en plus, on l'a souvent remarqué, à l'influence européenne. Le Caire n'est qu'à huit jours de Paris, en quatorze jours on sort de la Mer-Rouge, en moins de vingt on peut toucher aux rivages de l'Inde. Les races immobiles de l'Orient, qui ne s'inquiètent guère de ce phénomène, dont elles ignorent la loi, seront peu à peu absorbées par l'Europe. L'Angleterre, plus qu'aucune autre nation, est allée au-devant des merveilleux progrès que permet la vapeur, et l'on peut dire qu'elle s'en est servie pour asseoir sa puissance dans l'Inde et même dans tout l'Orient. La navigation de la Mer-Rouge, du Golfe-Persique, celle du Tigre et de l'Euphrate est aujourd'hui aux mains des Anglais, grâce à leurs puissantes lignes de *steamers*. Tous les ports de l'Océan-Indien, où du reste ils trônent en maîtres, voient aussi flotter leur pavillon. Non contens d'une influence si largement acquise, les Anglais ont consolidé leur domination par des conquêtes qu'on était loin de prévoir, et la presqu'île d'Aden, d'où ils commandent les mers arabiques, est en leur pouvoir depuis plus de vingt ans. De ce point, ils rayonnent sur toute la Mer-Rouge et sur les côtes orientales de l'Afrique.

Il m'a paru intéressant de rassembler quelques souvenirs sur ce coin de l'Arabie, désormais colonie anglaise, et de suivre la Grande-

Bretagne dans ses occupations successives. Aujourd'hui que la marine française est devenue plus puissante qu'aux meilleurs temps de l'ancienne monarchie, l'étude de la politique maritime de l'Angleterre peut être d'un grand enseignement pour la France. La question tire d'ailleurs une importance nouvelle du percement de l'isthme de Suez et de la récente occupation par l'Angleterre de l'archipel de Dahlac sur les côtes d'Abyssinie. On sait aussi que très prochainement nos comptoirs de l'Inde et de l'Indo-Chine, ainsi que notre belle colonie de La Réunion, doivent être rattachés à la métropole par une ligne de bateaux à vapeur qui vont entrer en concurrence avec les lignes anglaises. Enfin il ne faut pas perdre de vue qu'une question désormais à l'ordre du jour pour la France, la question de Madagascar, se trouve intimement liée à toutes celles qui s'agitent ou sont près de s'agiter dans la Mer-Rouge et le golfe d'Aden.

I. — STEAMER-POINT ET LA VILLE ARABE D'ADEN.

Le voyageur parti de Bombay sur l'un de ces grands navires à vapeur, véritables villes flottantes que la compagnie anglaise *péninsulaire et orientale* promène à travers les mers, arrive au bout de peu de jours en vue des côtes d'Arabie. A peine la terre est-elle signalée, que du haut d'une montagne ardue un mât de pavillon s'agite, le drapeau de la fière Albion déroule au vent sa double croix, le canon répète ce salut, et les échos de la plage annoncent au pays musulman la venue d'un navire chrétien. Le rivage, que l'on effleure presque, offre à l'œil des passagers un aspect d'une étrange nature. Un rideau de hautes montagnes s'élève à pic; sur leurs flancs déchiquetés et à pentes raides sont suspendus d'immenses blocs de rochers qui tombent parfois à la mer. Rien de régulier dans ces énormes masses vomies par le feu central du globe; partout le chaos, un mélange de couleurs tranchantes; partout des terrains calcinés, irrécusables témoins d'un immense incendie : on dirait le pays des villes maudites brûlé jadis par les feux du ciel.

Pendant que, surpris de cette vue, les voyageurs n'ont d'yeux que pour regarder la terre, les marins, tout entiers à la manœuvre, semblent prévenir les ordres du capitaine monté sur la passerelle. Le *study* sacramentel est répété sur le pont du lieutenant au timonier, tandis que le machiniste du bord, descendu vers ses chaudières, reçoit par signes mécaniques, sans l'aide du porte-voix, les instructions du commandant. A l'arrière, le second officier, debout sur les bastingages, suit attentivement la marche du navire, étu-

diant de ce poste élevé les mouvemens de la proue qui fend les ondes. Tout à coup, au commandement de *port* ou *babord la barre*, on double une pointe; quelques maisons étalent leurs blanches façades sur le rivage, ici moins à pic, et bientôt le *steamer*, vomissant par ses cheminées une fumée noire qui retombe en poussière et la vapeur d'eau qui se résout en pluie, vient jeter l'ancre au milieu d'une baie tranquille. Dans la rade se montrent quelques navires clair-semés, et à terre d'immenses tas de charbon, rangés en ordre, signalent les établissemens de la compagnie maritime. Sur la plage et sur les hauteurs, les magasins de quelques riches marchands et la demeure du *résident politique* déroulent leurs gracieuses *varangues*. C'est là *Steamer-Point* ou, si l'on veut, la presqu'île d'Aden, aujourd'hui au pouvoir des Anglais.

Le navire n'a pas encore arrêté sa marche, que déjà une foule de barques légères, parties du rivage, nagent vers le colosse à force de rames. Le premier qui monte à bord est le négociant parsis agent de la compagnie anglaise; il remet aux officiers leurs paquets et leurs dépêches, reçues par la malle d'Europe, qui relâche aussi sur ce point. La large baie pourrait recevoir une flotte. C'est le rendez-vous commun de tous les navires de la Compagnie orientale, dont les vapeurs partis de Suez relient entre elles et à l'Europe toutes les stations de la mer des Indes : les Seychelles, Maurice et La Réunion, îles perdues dans l'immensité de l'Océan; Bombay, Ceylan, Madras et Calcutta, les reines du grand empire indo-britannique; Hong-kong, Amoy et Shang-haï, ces places commerciales ravies aux Chinois; enfin la Pointe du roi George, Melbourne et Sydney, ces trois grands entrepôts de l'Australie, île aussi grande que l'Europe et le pays des *gold fields* ou champs d'or. L'Angleterre, aujourd'hui plus puissante que ne le fut jamais l'Espagne, peut dire comme autrefois Charles-Quint, et avec plus de raison, que le soleil ne se couche pas sur ses vastes possessions maritimes.

L'arrivée de tous les *steamers* venant de tant de points différens se succède à Aden avec cette régularité mathématique que permet la vapeur, et que les vents et les tempêtes peuvent à peine déranger. Deux navires au moins vont et viennent chaque semaine, l'un arrivant de la mer des Indes, l'autre venant de Suez. Dès qu'ils ont jeté l'ancre et salué d'un coup de canon la terre désormais anglaise devant laquelle se déploie leur pavillon, les passagers, toujours désireux de fouler le sol après les longs ennuis de la traversée, descendent en hâte pour se rendre sur le rivage. Un frêle esquif, conduit par des noirs soumalis, qui plient en cadence sous leur rame en forme de palette, les porte à terre en quelques secondes. Ils n'ont pas encore débarqué que déjà Moutto Carpain, le fidèle ser-

viteur de Cowasjee, l'hôtelier guèbre, leur présente le prospectus de son maître. Le papier est écrit en anglais, la seule langue aujourd'hui en usage sur toute l'étendue des mers; mais Moutto Carpain est polyglotte, il parle avec l'anglais l'arabe et le parsis, et comme il est né à Pondichéry, il détaille au besoin en français tous les agrémens et toutes les merveilles de la boutique de Cowasjee. Deux fois, à mon passage à Aden, j'ai retrouvé à son poste ce cicerone d'un nouveau genre, et je me suis toujours demandé, en le voyant, s'il était jamais sorti de l'Inde un type plus remarquable pour servir d'étude à l'artiste. J'aimais à contempler cette figure expressive, mélange de naïveté et de finesse, et cette tête chevelue coiffée d'un immense turban digne des tropiques, deux fois plus grand que celui d'un Turc. Je regardais avec plaisir cette face plus basanée que celle d'un vieux créole, ces yeux noirs brillans comme le feu, cette double rangée de dents blanches découverte par un continuel sourire, ce type caucasien parfait, et je trouvai dans la figure de mon Hindou un ensemble régulier composant un portrait des plus pittoresques. La stature est digne des traits, et Moutto Carpain enveloppé dans son cafetan de cachemire me semblait réaliser l'image d'un de ces Romains que l'antiquité nous représente solennellement drapés dans leur toge.

Invinciblement attiré par ses avances polies, même à une première rencontre, je me dirigeais vers la demeure de son patron, tandis qu'il m'expliquait en chemin qu'à l'hôtel et au café de Cowasjee se trouvait joint un immense bazar où toutes les curiosités de l'Inde et de la Chine sont élégamment rassemblées. Malgré le déclin du jour, la chaleur était encore brûlante, car le climat d'Aden est un de ces étés tropicaux que les nuits même ne tempèrent point. Une foule de jeunes noirs inoccupés me suivaient pas à pas, m'éventant à droite, à gauche, par derrière, et j'arrivai de la sorte sous la *varangue* de Cowasjee. Là je me laissai tomber dans un large fauteuil de rotin, où je m'étendis entouré de mes négrillons, dont une partie, continuant à m'éventer d'une main, me tendait l'autre en réclamant un pourboire, pendant que le reste de la troupe manœuvrait au-dessus de ma tête un énorme *punka*. Ce vaste éventail de l'Inde, attaché au plafond pour rafraîchir toute la galerie, m'envoyait à travers la figure des bouffées d'air ou mieux des coups de vent. Dans la salle, une jeune *lady*, moins sybarite que moi, écrivait à la hâte ses impressions de voyage sur un calepin déjà presque rempli. Dans son empressement, elle avait oublié d'enlever ses gants. Pour l'éclairer, on avait déposé près d'elle une énorme lanterne, en attendant que les lustres de cristal, non encore allumés, répandissent leur douce lumière sur cette table de travail improvisée. Pendant ce

temps, le mari de la jeune voyageuse allait et venait, à la recherche d'un verre d'eau pour étancher la soif de sa blonde moitié. C'est ainsi que les Anglais en voyage gardent partout leur cachet distinctif.

Dans l'intérieur du café, des officiers en garnison à Aden, bravant la chaleur, jouaient une partie de billard, et sous la galerie, des passagers, venus comme moi par le navire, essayaient de combattre le climat brûlant de l'Arabie en s'abreuvant de boissons fraîches. Autour des voyageurs se tenaient debout quelques marchands israélites aux yeux ternes, à la figure blême et sale, les cheveux tombant sur la joue en une longue mèche frisée, et les vêtemens en lambeaux. Ils offraient à tout venant des plumes d'autruche de la plus belle blancheur, des turbans de mousseline pour garantir la tête des coups de soleil, des casques légers feutrés avec les fils de l'aloès, et que tous les Européens portent dans l'Inde. Quelques-uns présentaient des formes pittoresques, incroyables : on eût dit le casque de Romulus ou bien encore l'armet de Mambrin. Si quelque chose peut égaler l'étrangeté de ces coiffures, c'est le sérieux avec lequel les portent les Anglais.

J'eus, comme tous mes compagnons de voyage, à subir les importunités des marchands juifs, qui vinrent aussi m'entourer, et voulaient me contraindre au rôle d'acheteur. Celui-ci m'offrait une fine écharpe pour en orner mon chapeau en guise de turban; celui-là me présentait un bonnet rond recouvert de plumes noires et d'un effet encore plus original que celui des casques indiens; cet autre enfin essayait de me tenter par des bijoux en filigrane, que les Juifs d'Aden, rivaux de ceux de Gênes et de Venise, excellent à fabriquer. Je remis à un autre moment des achats qui ne m'inquiétaient guère, laissant un de mes voisins, un Parisien pour la première fois échappé de son nid, acheter au prix de quinze francs une plume d'autruche qui en valait bien cinq, et en orner victorieusement son chapeau. Pour moi, autant pour échapper aux fatigantes obsessions de ces Juifs que pour finir agréablement ma soirée, j'entrai dans le bazar de Cowasjee. Une forte odeur de bois de sandal y annonçait la qualité de quelques-uns des produits en vente. Tous ces précieux objets étaient artistement arrangés derrière des vitrines que le visiteur pouvait librement ouvrir. La compagnie était nombreuse, car deux vapeurs, celui de Suez et celui de l'Inde, venaient de déverser leurs passagers sur la plage de *Steamer-Point*. Le bazar était brillamment illuminé, et Cowasjee et les siens étaient rayonnans de joie. Ils n'en faisaient pas pour cela plus d'avances aux visiteurs, j'entends de ces avances indiscrètes dont les marchands d'autres pays n'accablent que trop souvent leurs pratiques. Cowasjee au con-

traire saluait poliment tout le monde, ouvrait les vitrines à qui n'osait pas tourner la clé soi-même, présentait les objets demandés et se bornait à en indiquer le prix. Pas d'éloges sur la qualité de la marchandise, pas de mensonges surtout, et j'ai entendu moi-même l'honnête Parsis avouer à un acheteur hésitant sur un très beau coffret sculpté qu'en effet la serrure n'était pas de première qualité, et qu'elle était, comme la boîte, de fabrication chinoise. Au reste il n'y a pas à marchander avec les Parsis, et le premier prix qu'ils indiquent est celui auquel ils se tiennent : on perd son temps à demander un rabais.

Le bazar de Cowasjee, comme celui de trois autres marchands ses compatriotes et ses voisins, regorge de curiosités. Il donne aux voyageurs qui viennent d'Europe un avant-goût des merveilles de l'Inde, et permet à ceux qui s'en retournent de compléter leurs achats en cas de quelque oubli. Les boîtes et les coffrets de sandal naïvement fouillés, les laques chinoises et japonaises, les éventails en papier de riz, les crêpes et les écharpes de soie, les foulards légers et les mousselines transparentes, les petites statuettes portant le vêtement national et représentant les différentes castes de l'Inde, enfin une foule de bibelots de tout genre s'y trouvent heureusement réunis. Les succursales des Parsis à *Steamer-Point* n'ont rien à envier à leurs grandes maisons de Bombay. Il faut dire aussi, à l'éloge de ces braves marchands, que sur la terre arabique ils vivent tous entre eux dans la meilleure intelligence, comme il convient à des compatriotes et à des coreligionnaires. Aucun ne cherche à dénigrer son concurrent, quoique tous les bazars de *Steamer-Point* se trouvent pour ainsi dire réunis sous la même varangue. Tous ces Parsis sont du reste gens de très bonne compagnie; ils ont reçu la meilleure éducation, parlent et écrivent couramment plusieurs langues, et entretiennent des relations suivies, non-seulement avec l'Inde, mais encore avec l'Europe.

En sortant du bazar de Cowasjee, je retrouvai à la porte les marchands juifs que j'y avais laissés. Ils continuèrent à m'accabler de sollicitations, et ne furent guère plus heureux qu'à notre première rencontre; mais comme Moutto Carpain m'avait prévenu que la plupart joignaient à la profession de marchands ambulans celle d'entrepreneurs de voitures, je traitai avec l'un d'eux pour aller le lendemain de très bonne heure visiter la ville d'Aden.

A l'heure dite, un véhicule aussi misérable que les chevaux et leur conducteur m'attendait au rivage. Malgré l'avis d'un concurrent qui crut devoir me prévenir que les bêtes n'arriveraient jamais, je montai en voiture. Pour reconnaître cette marque de confiance, un autre Juif, quelque peu parent du conducteur, s'élança

sur le siége de derrière comme un valet de bonne maison; puis, voyant que le triste attelage chargé de nous traîner tous se montrait sourd aux cris et aux coups de fouet du cocher, il se mit à marcher à côté des chevaux en les piquant de l'aiguillon. Je m'inquiétai peu de ce contre-temps, et je fus bientôt tout entier au paysage qui se déroulait autour de moi. La route est magnifiquement tracée au bord de la mer. A droite s'élèvent en amphithéâtre des montagnes escarpées, que le Shumshum, point culminant de cette partie de l'Arabie, domine de toute sa hauteur; à gauche, la mer vient lécher les talus du chemin, et au-dessus de l'eau se dressent un ou deux îlots fortifiés. De temps à autre, on rencontre une caravane de chameaux, intelligentes bêtes qui marchent avec gravité et lenteur, et semblent avoir conscience des précieuses marchandises dont elles sont le plus souvent chargées. En Arabie comme en Égypte, les chameaux des caravanes m'ont toujours rappelé le mulet du fabuliste portant l'argent de la gabelle, et qui,

> *Tout* glorieux d'une charge si belle,
> N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.

On rencontre aussi sur la route d'Aden quelques autruches en liberté, à moitié plumées, et courant (si courir se peut dire à propos de ces lourds volatiles) au milieu des champs dénudés. Certains moutons d'espèce curieuse, à la queue traînante et chargée de graisse, quelques maigres chèvres dont on emprisonne prudemment les mamelles dans une poche imperméable, complètent le bilan zoologique de cette pauvre contrée, non moins mal partagée pour les productions végétales. Çà et là, une touffe d'herbe rabougrie lève sa tige, bientôt calcinée, et les rares botanistes qui vont herborisant par ces tristes et pierreuses campagnes ne font jamais qu'un bien maigre butin.

Mais si le sol de la péninsule adénique ne se présente que sous le plus misérable aspect, le pays est par lui-même assez curieux pour satisfaire le voyageur. On rencontre tout le long de la route de riches équipages de Parsis ou d'Anglais résidens qui vont faire leurs emplettes à Aden, ou bien les matelots de quelque navire en rade, qui ne se sentent pas de joie en parcourant une si étrange contrée. Montés sur des ânes et des mules d'Arabie que leurs loueurs ont l'habitude d'orner de plumes et de grelots, ils galopent tout le long du chemin, narguant hautement les piétons. Ceux-ci vont par groupes pittoresques. Ce sont tantôt des chameliers marchant lentement à côté de leurs bêtes, tantôt des Bédouins du désert égarés sur ce point civilisé de l'Arabie, ou bien des cipayes de l'Inde à la cas-

quette de toile blanche ombrageant une figure basanée, ou bien enfin des *coolies*, des *lascars* venus de Bombay, de Madras ou de Calcutta; d'autres fois ce sont des Juifs sales et maigres que l'on devine d'une lieue à leur type caractéristique. Établis dans cette partie de l'Arabie depuis la destruction du temple par Nabuchodonosor, ils sont restés reconnaissables après 2,500 ans d'exil.

Près de la route, à droite, est un amas de cahutes de paille, village qui a ses rues et ses places, et où je m'arrêtai un instant. J'y remarquai des Arabes et des nègres soumalis. Les hommes sont occupés à la pêche, pendant que les femmes, sur le seuil de leur misérable demeure, tressent des nattes ou des paniers. Quelques Soumalis vont en bandes sur la route : ils frappent le voyageur par la beauté de leur type, qui, à part la couleur, est purement caucasien : le nez est aquilin, l'œil ovale, la lèvre mince, la figure allongée, le front élevé et jamais déprimé. Les cheveux sont curieusement tressés en longues mèches jaunes flottant tout autour de la tête. C'est un signe de beauté auquel le Soumali tient beaucoup, et il l'acquiert patiemment en se rasant le crâne, en le couvrant d'une couche d'argile et de chaux, et en teignant ensuite les cheveux avec de la chaux vive à mesure qu'ils croissent. Ces longues mèches qui flottent au vent donneraient aux Soumalis l'aspect d'autant de diables, s'ils ne rachetaient par leur beau type l'étrangeté de leur vilaine coiffure. Il est curieux de passer en revue tant de races différentes sur un si court espace; chacune garde son caractère distinct, et l'on peut voir au bord de la mer un groupe d'Indiens musulmans occupés à leurs ablutions sans souci des nombreux passans. Il est vrai que les femmes arabes marchent toujours la tête voilée.

Le spectacle dont je jouissais sur la route d'Aden n'était pas le seul à fixer mon attention. Sur la mer, un *boutre* occupé à la pêche avait laissé tomber sa voile. La fumée des fours à chaux, où l'on brûle les coraux du rivage, se répandait au-dessus de l'eau en nuées blanchâtres, au milieu desquelles on distinguait à peine le bateau pêcheur, et au loin, à l'horizon, sur une plage de sable où les vagues viennent mourir indécises de leur limite, se dressaient quelques bouquets de palmiers. La vapeur du matin permettait à peine de distinguer le fort et la ville de Lahej, que cachent aussi les arbres. C'est derrière cette plaine que s'étend l'Yémen ou l'Arabie heureuse. C'est la patrie, autrefois si vantée, de l'encens et de la myrrhe; c'est là que fut le paradis terrestre suivant de doctes musulmans. Au temps de Salomon, c'était là qu'on voyait Ophir, la grande place du commerce phénicien. Ce pays avait tenté Alexandre, et il voulait y fixer sa résidence après la conquête de l'Inde, quand la mort vint

couper court à ses projets. Aujourd'hui tout est tombé, tout a disparu; des ruines sans nom couvrent le sol; la terre elle-même a perdu son ancienne fertilité, et les fruits de l'Yémen, jadis si réputés, n'offrent plus aucune saveur. Les Arabes jaloux n'en persistent pas moins à défendre par les armes l'accès de cette contrée à tout Européen; l'Yémen est toujours pour eux, comme au temps du prophète, la *perle de l'Arabie*, et l'exemple des Anglais s'emparant de la pointe d'Aden et la fortifiant n'est pas de nature à encourager les tribus du désert à se montrer pacifiques et hospitalières.

Les fortifications imprenables d'Aden n'étonnent pas seulement les Arabes, elles émerveillent aussi le voyageur civilisé. En suivant la route de *Steamer-Point* à Aden, quand la mer eut disparu, je vis se dresser devant moi une montagne à pic couronnée de bastions, de redans, de casemates, sillonnée de chemins couverts. Ce ne sont que fossés, talus et ponts-levis. En certains points, on peut amener l'eau et, inondant les fossés, rendre l'attaque encore plus difficile. Une porte gardée par des sentinelles armées livrait à peine passage à ma voiture, et le cipaye me salua, obéissant à la consigne, qui lui enjoint de porter les armes à tout Européen. Un espace immense était devant moi où sont les arsenaux et les magasins, les casernes et les cantines, les bassins d'eau douce. Tout autour, jusque sur les sommets les plus ardus, court une triple rangée de remparts; ils composent un système de défense aussi savant qu'habile, et, sans être du métier, on sent qu'il y a là une forteresse imprenable, ou du moins faite pour être disputée pied à pied. Aden est bien le Gibraltar de la Mer-Rouge, comme l'ont nommé les Anglais. Plus terrible que son aîné, qui ne défend qu'une mer intérieure, ce nouveau Gibraltar commande la grande route des Indes par l'isthme de Suez. Il la protége si bien que pas un navire débouquant du détroit de Bab-el-Mandeb ne saurait éviter le feu de ses canons. Au reste Périm est là comme une avant-garde d'Aden, Périm, que les Anglais fortifient lentement, sous prétexte d'y élever un phare, et devant laquelle on est forcé de passer, que l'on navigue à la voile ou à la vapeur. Le canal est même si étroit que du navire on distingue aisément le gardien du phare hissant le pavillon anglais pour saluer le vapeur qui passe, et que la fumée du canon auquel il met le feu vient quelquefois jusqu'à bord.

Je sortis par un tunnel de la triple circonvallation dans laquelle je m'étais engagé, et, en débouchant de ce tunnel, j'aperçus dans une étroite plaine la ville arabe d'Aden, environnée de montagnes aussi hautes que celles que je venais de quitter. Tous ces terrains si accidentés, si tourmentés, sont de nature volcanique. Partout où se rencontre un espace plat, c'est la mer qui a consenti à l'abandonner

à la terre, et qui a laissé comme témoins de son retrait des bancs de sable, où sont restés en place des débris de coraux et de coquilles. Ces débris se rencontrent en grand nombre dans l'espace vide au centre des fortifications et dans la plaine où est bâtie Aden. La ville est percée de rues larges, bien ouvertes, dont l'une forme l'artère principale de la cité. Une foule nombreuse s'y presse à toute heure du jour, et les femmes marchent voilées, comme dans tous les pays arabes. Au mouvement extérieur, on juge de l'importance de la ville, et le nombre des habitans dépasse aujourd'hui vingt-cinq mille âmes. Les mosquées se distinguent à leurs dômes arrondis, et à côté les minarets élèvent vers le ciel leurs flèches aiguës. Les maisons blanches à un étage développent leurs élégans *moucharabiehs*, fenêtres et balcons découpés à jour, et dans les magasins ouverts les marchands accroupis, fumant leur *narguileh* à bout d'ambre, attendent patiemment les chalands. La tête couverte d'un énorme turban et vêtus d'un cafetan bleu, ils demeurent silencieux des heures entières. Leur sérieux et leur gravité contrastent singulièrement avec les espiègleries des jeunes enfans. Ceux-ci poursuivent par bandes le voyageur dans la rue en lui demandant le *bakhchich*, légère aumône que dans tous les pays musulmans on prélève sur les étrangers. Il n'est sorte d'importunités dont on ne les accable pour arriver au bakhchich désiré. Les enfans pleurent à chaudes larmes, simulant une longue faim; d'autres proposent une lutte entre eux pour que le bakhchich soit la récompense du vainqueur.

Accompagné d'une vingtaine de ces gamins, j'arrivai sur la grande place du marché, où des chameaux étendus par terre se reposaient de leurs fatigues à côté des chameliers endormis. Des moutons étaient parqués en un point séparé de la place, et tout le long du marché des sacs de dattes, de pistaches et d'oranges étaient exposés en vente, sans que les possesseurs daignassent faire la moindre avance aux passans. Je touchai à tout, et pas un marchand ne se dérangea pour m'encourager à lui faire des achats. J'admirai cette étonnante uniformité du caractère arabe, qu'on retrouve partout le même, des rivages du Maroc à ceux de l'Arabie. Les villes offrent aussi partout un cachet d'identité qui étonne, et Aden me rappelait à s'y méprendre certains quartiers du Caire, d'Alexandrie et de Suez. Partout des bazars pour les trafiquans et des caravansérails pour les voyageurs; des cafés où les conteurs, les musiciens et les poètes viennent charmer les fumeurs de haschich, que les almées provoquent par leurs danses; partout des mosquées et des minarets où le muezzin appelle les croyans à la prière; aux maisons, des balcons et des fenêtres grillées, des cours étroites à l'intérieur, et tout

cela du même style et depuis des siècles. C'est l'impassible immobilité du fatalisme mahométan.

Aussi ce qui m'attirait surtout à Aden, c'était moins la ville arabe que ses merveilleuses citernes, que l'on ne saurait se dispenser d'aller voir. Elles sont à droite de la ville, en venant de *Steamer-Point*. Avant d'y arriver, on passe auprès de quelques puits d'eau saumâtre où les Arabes viennent remplir des outres dont ils chargent ensuite leurs bourriquets. Un maigre palmier ou un grêle mimosa ombrage la margelle du puits : on dirait que ces arbres ont choisi exprès cette place, la seule où un peu d'humidité naturelle permette quelque végétation. Autour du puits sont les Arabes silencieux, chacun muni de sa corde, chacun attendant patiemment son tour. Les ânes, prévoyant un départ prochain, se sont assis par terre et semblent interroger leur maître. La corde, lancée au fond du puits et balancée à plusieurs reprises, finit par amener un peu d'eau dans une toile imperméable en forme d'entonnoir. C'est par ce système, aussi lent que primitif, que se remplissent peu à peu les outres, qui repartent ensuite pour la ville. J'oubliai presque les citernes devant cette scène biblique. Il fallut que mon compagnon me tirât par le bras pour me rendre à la réalité et me rappeler que notre promenade avait un autre but.

Les citernes où nous nous rendîmes sont le travail le plus gigantesque que les Anglais aient construit à Aden; elles sont plus remarquables encore que leurs imprenables forteresses et plus utiles au moins à la prospérité de ce pays. Aux flancs d'une montagne entr'ouverte, qu'une violente commotion géologique aura disjointe, sont établis d'énormes réservoirs en maçonnerie hydraulique. Les fondations sont jetées dans le roc, et les murs principaux ont une épaisseur de plusieurs mètres, comme il convient à des constructions de ce genre. La profondeur des bassins est considérable. Quand ils sont vides, des marches permettent de descendre jusqu'au fond, et comme ces bassins sont disposés en étage, on monte de l'un à l'autre par des escaliers extérieurs. Latéralement à chaque réservoir principal sont ménagés des bassins plus petits. Les moindres accidens du terrain ont été mis à profit, de façon à utiliser les plus minces filets d'eau. Les couronnemens des barrages sont en pierre de taille, et la construction dans son ensemble présente ce caractère d'imposante solidité qui défie le temps. La longueur totale des bassins atteint 250 mètres, et la plus grande largeur du premier en dépasse 50. Ce grand ouvrage est aujourd'hui à peine terminé, et l'on enduisait de stuc le réservoir principal quand je visitai les travaux au mois de juillet 1861. Ce stuc recouvre comme d'un vernis imperméable les paremens intérieurs de chaque citerne et prévient la filtration de l'eau.

Les Anglais ont consacré des sommes énormes à la construction des citernes d'Aden; mais il est juste de dire que l'idée première de ce travail revient aux Arabes. Des bassins en ruine existaient en effet sur ce point, quand les Anglais en ont entrepris non-seulement la réparation, mais le rétablissement sur une bien plus large échelle. Quelques auteurs font même remonter jusqu'à Salomon la première époque de la construction de ces réservoirs, et il existe non loin d'Aden des traces d'un ancien aqueduc qui conduisait l'eau aux citernes. Cet aqueduc traverse une contrée dont les Arabes sont restés seuls maîtres, et c'est sur les eaux pluviales que l'on a principalement compté pour l'alimentation des bassins modernes. Il pleut rarement à Aden, mais il y pleut par torrens, et la pente raide des montagnes, l'imperméabilité du roc et l'absence de terre végétale empêchent toute déperdition de l'eau. Aussi ai-je vu les bassins supérieurs, chacun d'une capacité considérable, remplis jusqu'aux bords. Quand tous les réservoirs fonctionneront, on estime que le volume total dépassera 80 millions de litres. Malheureusement les citernes ne sont pas couvertes, et l'on peut se demander si ce n'est pas une faute que l'expérience indiquera. L'eau présente dans les bassins déjà remplis une couleur d'un vert sombre, due sans doute à quelque végétation rudimentaire dans le fond et sur les parois. car la surface du liquide reste claire et d'une grande transparence jusqu'à une profondeur de plusieurs pieds. Cette eau sera du reste toujours préférable à celle des puits voisins, qui est saumâtre et chargée de parties salines. Non-seulement les citernes alimenteront la ville d'Aden, qui renferme plus de 25,000 âmes, mais encore toute la garnison établie dans les forts, au nombre de près de 2,000 soldats, enfin tous les bâtimens à vapeur relâchant à *Steamer-Point*, et qui aujourd'hui n'embarquent encore que de l'eau de mer distillée, apportée par des bateaux plats en même temps que le charbon. Les navires à voiles, qui s'alimentent aux mêmes sources que les bateaux à vapeur, profiteront également de l'eau plus potable des citernes.

II. — LE COMMERCE, L'HISTOIRE ET LA POPULATION D'ADEN.

Aden est non-seulement célèbre par ses gigantesques réservoirs, mais encore par son port de mer, que la baie de *Steamer-Point* tend néanmoins à détrôner, étant plus sûre et plus facilement accessible par tous les temps. En face du port d'Aden est l'île volcanique de Sirah, où les Arabes prétendent que Caïn, vagabond sur la terre après le meurtre d'Abel, vint se réfugier. Un fait qui paraît plus certain, c'est que l'île a dû être jointe au continent, dont elle a été

sans doute séparée dans quelque convulsion de la nature. Le sol de cette partie de l'Arabie est loin en effet d'avoir pris son assiette, et le fond de la mer y renferme encore des volcans en activité. J'ai vu moi-même cette année le vapeur *Norna*, ancré dans la baie de *Steamer-Point*, environné un matin de pierres ponces rougeâtres flottant à la surface de l'eau, et vomies la nuit par un cratère sous-marin.

Steamer-Point est le port de relâche de tous les grands navires; mais les Arabes, les Soumalis, les banians de Bombay, préfèrent toujours l'ancien port d'Aden. Les *boutres* de tous ces marins ignorans ne se mettent à la mer qu'avec les moussons favorables, qui, soufflant six mois dans une direction et six mois dans une autre, permettent au moins deux voyages par an. Il n'y a plus qu'à mettre la voile au vent, et c'est l'Éole indien qui se charge du soin de la traversée.

Les Soumalis apportent de leur pays de Soumal, qui borde la côte orientale d'Afrique vers l'île de Socotora, de la gomme, des aromates, de l'ambre jaune, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des moutons, des bœufs et des mules. Berberah est le principal port où s'embarquent tous ces produits; il est situé sur le rivage africain, en face d'Aden, et il s'y tient toutes les années une foire célèbre, où les caravanes arrivent des plus lointaines contrées de l'intérieur. C'est après cette foire que la plupart des Soumalis dirigent leurs marchandises sur Aden. Quelques négriers arrivent aussi de la côte de Soumal, chargés d'esclaves pour l'Arabie; mais les croiseurs anglais font souvent des razzias, et ne s'inquiètent guère que les Arabes traitent leurs esclaves avec plus d'humanité qu'on ne le fait ailleurs. Les noirs délivrés sont engagés par la Compagnie orientale, et travaillent dans les entrepôts de charbon de *Steamer-Point*. Ils disposent le combustible en tas réguliers sur le rivage, et à l'arrivée de chaque *steamer* l'amènent à bord et le descendent dans les soutes. Les Soumalis reçoivent pour ce travail un salaire journalier d'un shilling, soit 1 franc 25 centimes. D'une sobriété exemplaire, ils ne vivent que d'un peu de riz. Ils ne font guère plus de frais pour leur vêtement, qui consiste en une simple écharpe de soie jaune dont ils s'enveloppent les reins. Ils iraient volontiers tout nus, si la pudeur britannique ne s'y opposait point. Quelques-uns promènent en mer les passagers des nombreux vapeurs relâchant à *Steamer-Point*. Les plus jeunes ou les plus paresseux se bornent à éventer les voyageurs dès leur descente sur le rivage, en leur demandant le bakhchich; d'autres enfin, venus autour du vapeur avec les canots, vont chercher jusqu'au fond de la mer, en dépit des requins, les pièces de monnaie qu'on leur jette.

Les Soumalis sont dans leur pays un peuple pasteur. Ils ne viennent à Aden que pour amasser un petit pécule, et dès que leur but est atteint, ils cèdent la place à d'autres, et retournent chez eux s'adonner au soin des troupeaux (1). Ils ont formé à *Steamer-Point* une petite ville à part au-delà des monumentales constructions de la plage, occupée par les résidences des négocians parsis, les administrations de la poste et du télégraphe électrique, enfin les établissemens de la Compagnie orientale. Leur village est modestement caché derrière ces habitations luxueuses : il est composé de cahutes en paille et en bambou; mais il n'en possède pas moins ses places et ses cafés, ses magasins et ses bazars.

A côté des Soumalis, et se livrant à un trafic plus actif et plus régulier, il faut citer les Arabes. Ils font à Aden le commerce du café, de l'encens, de la myrrhe, des grains, du bétail et des fruits. Le café est en grande partie expédié de Moka et du port plus voisin d'Hodeïda, heureux rival du premier, autrefois si fameux. Ces deux ports sont dans la Mer-Rouge; mais Aden entretient aussi des relations avec Mascate, à l'entrée du Golfe-Persique. Cette ville est la capitale de la province d'Oman, où règne, sous la suzeraineté nominale de la Porte, un iman indépendant, qui possède également Zanzibar, sur la côte orientale d'Afrique. L'iman fait non-seulement le commerce avec Aden, mais encore avec Madagascar, les Comores, Maurice et Bourbon. Il a même expédié des navires en France, et les négocians de Marseille font des affaires avec lui.

Les banians de Bombay, marchands hindous, se font remarquer à côté des Arabes, et contribuent pour une large part au mouvement commercial d'Aden. Quelques-uns sont très riches, et la majeure partie du commerce de ces contrées est depuis des siècles entre leurs mains. Ils importent en Arabie du riz et des toiles de l'Inde, des objets de fantaisie en bois de sandal, des meubles, des tissus et des laques de Chine, et ils repartent quand leur chargement est vendu et la saison favorable. Les banians de l'Inde, comme les Soumalis et les Arabes, naviguent sur des *boutres* dont la forme, aujourd'hui insolite, rappelle celle des navires de l'antiquité. Une voile carrée et quelques paires de rames sont encore les seuls moteurs de ces bâtimens primitifs, et l'on peut dire que la navigation des

(1) Quelques-unes des tribus du Soumal se livrent aussi au pillage, et malheur aux navires que la tempête jette à la côte. Un bâtiment français, échoué en 1861 sur ces rives inhospitalières, a été pillé par les indigènes, et une femme qui se trouvait à bord emmenée par eux dans l'intérieur. Le vapeur anglais venant des Seychelles prit pour une lumière allumée sur le rivage le signal des malheureux naufragés. Ils ne furent recueillis que quelques jours après par un trois-mâts amené par hasard vers ces parages, et qui les conduisit à Aden.

mers arabiques est restée pour les naturels ce qu'elle était sous Salomon.

Le commerce qui se fait aujourd'hui à Aden est loin de valoir d'ailleurs celui qui s'y faisait jadis, quand elle était le grand entrepôt de la Mer-Rouge au temps des Phéniciens. Elle portait alors le nom d'Héden, et elle est désignée sous ce nom dans un des cantiques d'Ézéchiel célébrant les gloires de Tyr, dont Aden était l'un des comptoirs (1). Le dépôt central des marchandises de l'Inde, de la Perse et de l'Éthiopie, destinées à l'Europe, continua d'être établi à Aden sous les Grecs, et plus tard sous les Romains. Ptolémée, Strabon, Pline, tous les anciens géographes, mentionnent successivement cette place, que les cartes latines désignaient sous le nom caractéristique d'*Arabiæ emporium*. Aden était à cette époque et elle est restée pendant tout le moyen âge le pays de l'or et des pierres précieuses, de l'encens et de la myrrhe. Elle était restée aussi, malgré la concurrence des caravanes, le grand entrepôt des épices de l'Inde, des mousselines de la Perse, des soieries de la Chine, et ce n'est que lorsque les Portugais eurent découvert une autre route maritime, celle du cap de Bonne-Espérance, que la prospérité commerciale d'Aden commença à diminuer. Albuquerque en 1513 essaya de prendre la ville. N'ayant pu y réussir, il la bombarda et en incendia le port. Comme vice-roi des Indes, il voyait de mauvais œil le commerce encore florissant de l'Arabie faire une sérieuse concurrence aux comptoirs déjà établis par les Portugais à Goa et à Diu. Depuis lors, Aden a toujours été déclinant, et si elle a repris de nos jours quelque importance, c'est que l'ancienne voie commerciale par l'isthme de Suez, voie de beaucoup la plus courte pour le commerce de l'Inde, est de nouveau rentrée en faveur grâce aux lignes de vapeurs anglais.

Ce fut vers la fin du siècle dernier que l'Angleterre jeta les yeux sur Aden. Le général Bonaparte songeait alors pour la première fois à ce grand projet qu'il caressa toute sa vie et n'exécuta jamais, celui d'une formidable attaque de l'Inde pour frapper la Grande-Bretagne dans sa puissance coloniale. Dès cette époque, les Anglais occupèrent aussi Périm, et comprirent la haute importance de cette position, que les Arabes ont nommée à si juste titre la clé de la Mer-Rouge. Solidement établis sur ce point, les Anglais y eussent arrêté au passage l'armée navale que Bonaparte voulut un instant envoyer de Suez. Cette armée ne partit pas, car le général du directoire fut ramené d'Égypte en Europe par des intérêts plus graves : il oublia momentanément son expédition de l'Inde; mais les Anglais,

(1) Ézechiel, chap. XXVII, verset 23.

avertis par le danger, ne s'arrêtèrent point en si bonne voie. En 1802, ils conclurent un traité de commerce et d'amitié avec le sultan de Lahej, dont dépendait Aden. En 1829, on les retrouve à Aden embarquant du charbon sur le premier *steamer* qui ait fait le voyage de la Mer-Rouge. En 1835, ils reparaissent sur cette partie de la côte de l'Arabie, dont le capitaine de vaisseau Haines fait, par ordre de l'amirauté, le relevé hydrographique. Tous les points du rivage sont interrogés, la mer est sondée à toutes ses profondeurs, et d'admirables cartes sont dressées avec les noms anglais et arabes de chaque localité. Enfin en 1839, sous le spécieux prétexte d'actes de piraterie exercés deux années auparavant par les Arabes sur un navire appartenant à une princesse indienne, les Anglais, voyant le temps se perdre en négociations et le sultan de Lahej refuser de livrer Aden même à prix d'argent, bombardèrent la ville et la prirent d'assaut. L'armée assiégeante eut à peine quinze hommes tués ou blessés, et le combat du 16 janvier 1839 rendit l'Angleterre maîtresse de toute la péninsule adénique. Aucune réclamation ne s'éleva du côté des cabinets européens. Il est vrai qu'on était loin de deviner alors de quelle importance capitale pouvait être dans l'avenir ce petit coin de terre arraché à l'Arabie. Les Anglais seuls comprenaient toute la valeur de cette nouvelle conquête. On a vu qu'ils la couvaient depuis quarante ans; on connaît tout le parti qu'ils en ont su tirer (1).

A peine Aden fut-il tombé au pouvoir des Anglais qu'ils s'empressèrent de conclure un traité de paix et d'amitié avec les tribus voisines. Le sultan de Lahej fit aussi sa soumission, et Aden commença d'entrer dans une ère nouvelle de prospérité. Ses maisons étaient en ruine depuis des siècles, ses rues désertes, ses mosquées délabrées. La ville ne comptait plus que quinze cents âmes, y compris la garnison. Au moment où je l'ai visitée, elle renfermait plus de vingt-cinq mille habitans de races diverses, mais presque toutes adonnées au commerce : Arabes, Indiens, Africains. Les dénombremens partiels d'une population si mêlée ne sont point aisés à établir, surtout à cause des difficultés que les musulmans apportent toujours dans les recensemens tentés par l'Angleterre. D'après des chiffres recueillis sur les lieux, il m'est cependant possible de donner

(1) La presqu'île d'Aden forme le point le plus méridional de l'Arabie; elle est située par environ 13 degrés de latitude nord. La forme en est légèrement ovale; le pourtour est de 24 kilomètres, la plus grande longueur de 8, et la plus grande largeur de 5. Elle est unie au continent par une langue étroite de terres basses, recouvertes par les plus hautes marées. Le port arabe est à l'est, et le port anglais à l'ouest de cet isthme, que protégent les fortifications d'Aden. La distance entre les deux ports est de 9 à 10 kilomètres par la route de *Steamer-Point*.

quelques approximations. Ainsi, sur les 25,000 âmes qui composent la population d'Aden, on compte environ 8,500 Arabes, mahométans ou juifs; 10,500 Indiens, mahométans, hindous ou parsis, et 6,000 Africains, principalement des Soumalis. Je passe sous silence 2,000 Européens. Ces derniers sont surtout des soldats et des employés du gouvernement anglais avec leur famille; il y a aussi parmi eux quelques commerçans.

Dans le nombre des Arabes figurent les Akhdams, dont le chiffre dépasse 1,500, et qui composent une race curieuse que je ne saurais passer sous silence, car on ne la rencontre que dans l'Yémen. Le nom d'*akhdam* en arabe (au singulier *khadim*) signifie esclave ou domestique, et dénote immédiatement l'infériorité de la classe à laquelle appartiennent les Akhdams. On ne sait pas à quelle époque ils se sont établis dans l'Yémen, et ils n'ont conservé eux-mêmes aucune tradition à ce sujet. Il est probable qu'il descendent des anciens maîtres du pays, les Éthiopiens, chassés par les Arabes et les Perses au VIe siècle de notre ère. Ce qui tend à confirmer cette opinion, c'est que le type des Akhdams présente une grande analogie avec celui des Abyssiniens : ils ont les cheveux lisses, le nez aquilin, les lèvres minces et la peau noire. Les Akhdams occupent dans Aden un quartier séparé, et les Arabes leur abandonnent toutes les fonctions qu'ils considèrent comme dégradantes, telles que celles de barbiers, musiciens ambulans, forgerons, crieurs publics. Les Akhdams sont les parias d'Aden : il ne leur est pas permis de manger avec les Arabes de race pure, et ils ne peuvent se marier qu'entre eux.

Quant aux Arabes indigènes qui peuplent la ville, ils viennent surtout du dehors : ce sont des Jebbelis, habitans des contrées montagneuses de l'Yémen. Ces Auvergnats de l'Arabie descendent en nombre à Aden, et viennent y amasser quelque argent en s'occupant comme brocanteurs, petits boutiquiers, bateliers ou pêcheurs; d'autres se louent comme journaliers.

Au nombre des Arabes, il faut aussi compter les Juifs d'Aden. Ils ont conservé plus que partout ailleurs leur type si caractéristique. D'après leur propre tradition, ils descendent des Israélites qui abandonnèrent la Palestine à l'époque de la conquête de Nabuchodonosor. Une partie des fugitifs vint se réfugier dans les heureuses et fertiles plaines de l'Yémen. Les Juifs ne tardèrent pas à dominer les Arabes; mais à l'époque où Mahomet prêcha sa religion, que toute l'Arabie embrassa si vite, une terrible persécution fut dirigée contre les Juifs de l'Yémen, rebelles à la foi nouvelle. Leur nombre diminua rapidement, car les persécutions continuèrent longtemps, suivies de massacres terribles. Malgré tant d'élémens de destruction, les Juifs

n'ont pas disparu de l'Arabie, et on en compte au moins douze ou quinze cents à Aden seulement. Ils s'y montrent sous leur plus triste aspect et dans leur saleté la plus hideuse. Les métiers qu'ils exercent de préférence sont ceux de maçons et de plâtriers; ils aiment aussi à travailler l'argent et à préparer les plumes d'autruche. A *Steamer-Point*, ils louent aux passagers des ânes, des mules et des voitures; mais partout ils sont honnis, et le dernier des Soumalis n'a pas d'expression assez forte pour exprimer son dédain contre le Juif.

Quant aux Indiens, ils composent la portion la plus notable de la population d'Aden. Presque tous sont mahométans. Ils se sont arrêtés dans la ville arabe en route vers La Mecque ou de retour de ce grand pèlerinage, que tout bon croyant doit accomplir au moins une fois dans sa vie. Aden offre ainsi aux musulmans de l'Inde une étape avantageuse, et beaucoup, au milieu des fructueuses occupations qu'ils y trouvent, oublient entièrement et la Kaaba et le prophète. Les cipayes de l'armée anglaise, les domestiques des Européens et des Parsis, les marchands banians figurent aussi au nombre des Indiens; mais parmi eux une grande partie ne suit pas la religion de Mahomet; ils sont restés fidèles à l'antique culte de Brahmah. Pour les Parsis, ils continuent, comme au temps de Zoroastre, d'adorer le feu et le soleil. A Aden, à *Steamer-Point*, comme à Bombay et dans toute l'Inde, ils n'ont pas abandonné la vieille foi de leurs pères, et voient toujours dans les quatre élémens, mais surtout dans le feu, une émanation de l'être suprême. Les Parsis n'enterrent pas leurs morts; ils les abandonnent à l'action de l'air et des oiseaux de proie. Au milieu de l'espace libre entre les fortifications d'Aden s'élève une tour en maçonnerie dans laquelle sont déposés les cadavres, et où viennent s'abattre les corbeaux. Les ossemens sont ensuite jetés dans une fosse commune au pied de la tour. Cette façon étrange dont les Parsis traitent leurs morts contraste singulièrement avec les habitudes musulmanes. Les cimetières arabes d'Aden et de *Steamer-Point* annoncent en effet le plus grand respect des morts, et c'est là d'ailleurs un des points sur lesquels la loi du prophète s'explique catégoriquement.

Les Parsis ont un temple à Aden, mais je n'ai pu ni le visiter, ni demander aux *mages* qui le gardent si le feu entretenu avec tant de soin dans cette chapelle vénérée provient de celui qu'alluma Zoroastre il y a quatre mille ans, et si on l'alimente toujours avec du bois de rose et de sandal. Cowasjee, le marchand guèbre de *Steamer-Point*, ne m'a pas non plus renseigné sur ces détails; dans tous les cas, je n'ai jamais pu obtenir de lui du feu pour allumer mon cigare, jamais je ne l'ai vu fumer, jamais il n'éteint lui-même

les lustres de son brillant bazar. Moutto Carpain m'a même avoué que son patron, malgré ses richesses, n'a chez lui aucune arme à feu pour se défendre en cas de surprise.

On connaît le pittoresque costume des Parsis, composé d'une chemise, d'un pantalon et d'un cafetan de mousseline blanche, et chacun a vu, au moins en peinture, leur bonnet traditionnel. Les femmes parsies ont emprunté aux Indiennes leurs nombreux bijoux et leurs somptueuses parures; leurs enfans sont aussi très richement habillés, et portent des vêtemens de soie et de petits bonnets brodés d'or. Tous les riches Parsis de *Steamer-Point* habitent des appartemens meublés à l'européenne, et Cowasjee a fait disposer pour l'agrément des passagers qui le visitent de vastes salons munis de larges fauteuils, de moelleux canapés, décorés de tableaux et de glaces, et où l'on trouve même une bibliothèque. La salle est ventilée par un *punka*, et, pour peu qu'on en manifeste le désir, Cowasjee peut rafraîchir le visiteur altéré par un vin de Champagne des meilleurs crus.

Pour terminer la revue des différentes races indigènes ou émigrées cantonnées dans la presqu'île d'Aden, il me reste à parler des Africains. Ceux-ci sont principalement des Soumalis, que le lecteur connaît déjà dans leurs traits principaux, ou bien d'autres noirs de l'Afrique, esclaves échappés ou délivrés par les croiseurs. Ils sont occupés, comme les Soumalis, sur les dépôts de charbon de *Steamer-Point* ou à bord des bateaux et des boutres; ils n'offrent d'ailleurs dans leurs mœurs et leurs types aucune particularité intéressante.

Toutes les races, d'origines et de mœurs si diverses, qui composent la population d'Aden, vivent en parfaite intelligence avec les Anglais, hormis les Arabes, propriétaires dépossédés de la péninsule adénique et ennemis jurés de tous les peuples non musulmans. Malgré les traités signés, les sultans de Lahej et les tribus sous leurs ordres n'ont jamais montré des dispositions fort bienveillantes envers les Anglais, et à plusieurs reprises, depuis l'occupation britannique, ils ont tenté de reprendre Aden par un coup de main. D'autres fois ils ont voulu empêcher l'approvisionnement régulier de la ville par les caravanes de l'Yémen. Ces actes d'agression se continuent de nos jours, et les Bédouins persistent encore à recevoir à coups de fusil tous les Européens, même les touristes isolés qui, par simple curiosité, viennent s'égarer sur leur territoire.

En dépit de tant d'hostilités, les Anglais ont de plus en plus assis leur domination sur cette portion de la mer des Indes. En 1840, en vue des éventualités possibles de la question d'Orient, si agitée à cette époque, ils ont occupé les îles Moussah, dans la baie de Tajoura, à l'extrême limite sud du rivage abyssinien. A plusieurs re-

prises, et notamment en 1856, ils ont érigé l'archipel de Kouria-Mouriah en colonie britannique. L'exploitation du maigre guano de ces îles a été le prétexte de leur occupation, mais le but caché était d'asseoir une position navale entre Aden et Mascate. Là ne s'est pas arrêté l'empiétement des Anglais : en 1857, en vue du percement probable de l'isthme de Suez, ils prennent de nouveau possession de Périm, et achètent à la Porte quelques autres îlots de la Mer-Rouge. En février 1859, ils s'installent à Camaran, devant le port d'Hodeïda. Enfin en octobre 1861 nous les voyons chercher à s'emparer de l'archipel de Dahlac, qui commande le port d'Arkiko, l'ancienne Adoulis. Ils y pourront en effet mieux surveiller la France, qui a acquis ce port de l'Abyssinie, comme l'entrepôt futur des charbons et des marchandises de la compagnie des services maritimes, à laquelle vient d'être accordée la concession des paquebots à vapeur français de la mer des Indes. Les Anglais ont pensé avec raison que nos *steamers* allaient faire à ceux de leur compagnie une sérieuse concurrence.

Le commerce d'Aden, celui du port arabe comme celui de *Steamer-Point*, est concentré presque tout entier entre les mains des Anglais. Après eux viennent les Américains, ces grands et hardis marchands que l'on retrouve sur toutes les places. En dernier lieu apparaissent les Français et divers représentans des puissances maritimes européennes de second ordre, comme les Hambourgeois, les Hollandais, les Suédois, dont les navires viennent par moment jeter l'ancre devant *Steamer-Point*. Quelques négocians français n'ont pas été heureux à Aden. Une maison de Marseille, qui fait de grandes affaires avec le pacha d'Égypte, avait eu l'idée d'entreprendre le cabotage avec les différens ports de la Mer-Rouge : c'était surtout en vue de l'achat des cafés de l'Arabie, notamment le café moka, trop souvent mélangé par fraude avec le café venu de l'Inde. Cette maison, d'ailleurs très riche, n'a pu continuer ce commerce, et le petit vapeur qu'elle avait frété à cet effet a dû être proposé au président Geffrard de la république haïtienne. Un autre négociant français, du nom de Lambert, qui faisait le commerce entre Aden et les ports voisins de l'Afrique, notamment celui de Berberah, a été assassiné, il y a près de deux ans, par les matelots de son navire, en vue des côtes de Soumal. Une corvette française, qui se trouvait au mouillage dans la baie de *Steamer-Point* en mars 1861, se préparait à tirer vengeance de cet attentat, ou du moins à en rechercher les raisons.

Le mouvement du port d'Aden en 1857-58, date la plus récente dont j'aie pu connaître les chiffres, est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 318 navires jaugeant 170,000 tonneaux. Les neuf dixièmes de ces navires appartenaient à la Grande-Bretagne. Quant

au commerce des caravanes qui apportent sur le marché d'Aden les denrées de l'intérieur, on peut l'évaluer à cent mille charges de chameaux par année, dont la valeur totale est de 4 lacs de roupies, soit 1 million de francs (1). Plus de 2,000 barques de cabotage, surtout des boutres arabes, ont également fréquenté ces eaux en 1857-58. Tous ces petits bâtimens représentent ensemble une jauge de près de 50,000 tonneaux. Les importations et exportations ont atteint le chiffre de 29 millions de francs, dont environ un tiers pour le mouvement des métaux précieux, lingots ou pièces monnayées. Parmi les articles d'importation figure en première ligne la houille pour une valeur qui dépasse 3,500,000 francs, et qui, au taux moyen de 60 francs la tonne de houille, prise à bord, représente un transport annuel de 60,000 tonnes de charbon, soit près du tiers du poids de toutes les marchandises importées et exportées à Aden. Ce simple aperçu permet d'apprécier d'un coup d'œil toute l'importance commerciale que l'Angleterre emprunte à ses mines de houille. On peut appeler les Anglais les grands marchands de charbon du globe, comme on a nommé les Américains, qui naviguent au plus bas prix, les rouliers de la mer. On ne saurait se dissimuler qu'il y a là pour ces deux peuples un genre de supériorité dû à des causes toutes spéciales, et qu'il sera bien difficile de leur ravir.

Les exportations ou plutôt les réexportations du port d'Aden consistent surtout en café, ivoire, gommes, safran, dattes, perles de la Mer-Rouge, etc. L'industrie de la ville est nulle ou à peu près, et le véritable commerce d'Aden est un commerce d'entrepôt. Les Anglais ont compris cette situation spéciale, et un acte du parlement britannique, promulgué en 1850, a déclaré Aden port franc. Le résultat de cette mesure a été surprenant, si bien que le chiffre total représentant la valeur du commerce d'importation et d'exportation pendant les années 1850-57, est presque quadruple du chiffre qui correspond à la période septennale qui a précédé l'ouverture du port d'Aden. Tels sont les heureux effets qu'amène avec elle la liberté commerciale.

III. — LA POLITIQUE MARITIME DE L'ANGLETERRE, LA QUESTION DE L'ISTHME DE SUEZ ET CELLE DE MADAGASCAR.

Aden offre à l'Angleterre une position exceptionnelle, d'une inappréciable valeur. C'est une véritable base d'opérations d'où elle prépare chacune de ses occupations dans la Mer-Rouge, son exten-

(1) La roupie de l'Inde vaut 2 francs 50 centimes et le lac 100,000 roupies.

sion graduelle dans le golfe d'Arabie et le long de la côte orientale d'Afrique. D'Aden on peut même rayonner jusque dans le Golfe-Persique, et jamais poste plus favorable n'a été occupé par une nation maritime. L'isthme de Suez peut être percé, mais on ne franchira point le détroit de Bab-el-Mandeb sans la permission de l'Angleterre.

Pour pallier ces empiétemens successifs, ces occupations souvent violentes, l'Angleterre met toujours en avant les plus louables motifs. A Aden, c'est une représaille exercée contre des pirates, c'est une conquête que justifient les lois de la guerre : on ne dit pas qu'on élève une imprenable forteresse commandant les mers arabiques. Les îles Moussah, dans la baie de Tajoura, sont achetées par les Anglais vers l'époque de la guerre d'Orient, sans doute pour mettre leur nouvelle conquête à l'abri d'une attaque; mais de Moussah on a un pied sur la côte abyssinienne. Le groupe des îles Kouria-Mouriah est acquis de l'iman de Mascate pour exploiter le guano répandu sur cet archipel, et pour faire de la principale de ces îles le point d'attache du câble télégraphique qui doit unir l'Inde à l'Europe; mais cet archipel peut au besoin abriter une flotte, et c'est en même temps une nouvelle étape vers Mascate et le Golfe-Persique. Périm est occupé pour y établir un phare dont la lumière guide la navigation des vapeurs anglais qui sillonnent la Mer-Rouge; mais Périm est aussi la clé du Golfe-Arabique, et la possession de Périm rend nul, s'il plaît aux Anglais, le percement de l'isthme de Suez, l'union des deux mers devient une fiction. L'île de Camaran est achetée, dit-on, d'un cheikh arabe en vue d'utiliser l'heureux mouillage qu'elle présente, d'ailleurs cette île était inhabitée; mais elle commande le port d'Hodeïda, dont le commerce a remplacé celui de Moka, et si la concurrence qu'Hodeïda fait à Aden devenait trop sérieuse, les forts de Camaran pourraient ruiner la ville qu'ils semblent protéger. Là ne s'arrêtent pas les empiétemens de l'Angleterre, et l'archipel de Dahlac vient d'être occupé par elle. Sous prétexte d'y élever un phare, toujours pour guider ses nombreux vapeurs, la Grande-Bretagne plante aujourd'hui son pavillon à Dahlac. Ici l'on ne peut pas dire que ce point est inhabité et appartient au premier occupant, car de nombreux pêcheurs y sont de tout temps établis. Le but réel des Anglais, en s'installant sur ce groupe d'îles, est, nous l'avons vu, de surveiller le port d'Arkiko, l'ancienne Adoulis, que la France a acquis de l'Abyssinie à la suite du voyage d'exploration du capitaine Russel dans la Mer-Rouge. Arkiko convient parfaitement comme port de ravitaillement et d'entrepôt pour la ligne française des Indes que le gouvernement vient de concéder; mais les Anglais, prenant

pied à Dahlac, nous surveillent, occupent une situation meilleure, et au besoin empêcheront nos établissemens de se former.

L'Angleterre, du reste, n'est-elle pas déjà maîtresse de tout le transit de la mer des Indes? Seule la puissante Compagnie péninsulaire et orientale possède une flotte formidable de cinquante-deux bateaux à vapeur, à roues ou à hélices, d'une capacité totale de 72,000 tonneaux et d'une force de près de 18,000 chevaux. Comment la France, qui s'y est prise si tard, puisque les bateaux de la Compagnie de navigation à vapeur de l'Indo-Chine n'ont pas encore quitté les chantiers, pourra-t-elle lutter avec avantage contre de si terribles concurrens? Nous n'avons d'ailleurs, hormis Arkiko, aucune position, aucun port de ravitaillement ou de relâche dans les mers arabiques, tandis que les Anglais, non contens de tous les points que déjà ils occupent, ont aussi fondé des comptoirs à Berberah, sur la côte africaine, en face d'Aden, ainsi que dans l'îlot d'Abd-el-Kouri, près de Socotora, et dans la grande île elle-même. Si Djeddah avait pu être occupé après les massacres de 1858, nul doute que les Anglais ne s'y fussent établis en maîtres, car ce port est le plus important de la Mer-Rouge.

Ce n'est pas que je veuille blâmer quand même la politique maritime de la Grande-Bretagne, et que je ne souhaite point voir la France entrer dans une semblable voie. Un des phénomènes sociaux qui caractérisent notre siècle, c'est le progrès de la civilisation, toujours plus rapide et plus actif; c'est la barbarie traquée dans ses dernières limites, et près de disparaître de la surface du globe pour faire place aux nations éclairées. A ce point de vue, j'accepte les acquisitions continuelles de l'Angleterre dans les mers arabiques, ses empiétemens, ses occupations violentes, comme on voudra les appeler, et j'aime mieux l'étendard de la croix que celui du croissant. Si c'est une loi morale que le bien ne se fasse pas sans un peu de mal, les tentatives de l'Angleterre sont excusables, quand elle vient remplacer par sa dévorante activité l'improductive immobilité des races musulmanes. Néanmoins ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que si le progrès est une des conditions qui règlent le mouvement social de notre époque, la liberté d'action et la fraternelle alliance des peuples civilisés en sont forcément la conséquence, et l'Angleterre ne semble point tenir assez de compte de ces nouvelles conditions. Depuis le commencement de ce siècle, sa politique maritime repose sur un esprit d'égoïsme dont elle n'a donné que trop de preuves. Pour ne pas sortir dès à présent des limites de cette étude, je ne veux examiner que la conduite de l'Angleterre à propos du percement de l'isthme de Suez. Il n'y a pas à revenir sur le fond de cette question, déjà tant de fois débattue, notamment dans différens travaux de la *Revue*. Que le percement

de l'isthme soit ou non exécutable, et que les navires marchands prennent désormais la voie de la Mer-Rouge au lieu de celle du cap de Bonne-Espérance, c'est une affaire que l'expérience seule videra. Cependant on peut presque affirmer que l'ouverture du canal de Suez n'est pas impossible, non plus que la construction de ports dans la Méditerranée et la Mer-Rouge, et nul ne doute sérieusement que l'on n'arrive à mener à bonne fin tous ces grands projets. Nous sommes au temps des merveilles en fait de constructions industrielles, et le siècle qui a vu l'établissement du chemin de fer de Panama et l'ouverture du port d'Aspinwall verra également s'opérer le percement de l'isthme de Suez; mais il n'est pas douteux que beaucoup de navires à voiles ne préfèrent toujours l'ancienne voie. Le détroit de Gibraltar n'est pas accessible en tout temps; la Méditerranée est une mer aux vents changeans; elle est quelquefois difficilement navigable; elle offre du reste trop peu d'espace pour qu'un navire puisse s'y diriger comme sur l'Océan. La Mer-Rouge présente encore moins de facilités : elle est très peu large, semée d'écueils et de courans, les bateaux à vapeur ont toutes les peines du monde à s'y diriger; enfin, à certaines époques de l'année, il y règne des moussons qui empêcheront l'aller ou le retour régulier des grands navires à voile. A d'autres momens, surtout pendant la canicule, la température y devient intolérable; cette mer étroite, bordée de hautes montagnes, réverbère une chaleur de feu; le soleil darde ses rayons enflammés, l'air se raréfie, et l'on voit des passagers à bord des vapeurs anglais tomber comme asphyxiés ou frappés de la foudre (1). Aussi beaucoup de voyageurs de l'Inde et tous les créoles de Maurice et de Bourbon redoutent tellement la traversée de la Mer-Rouge, de juin à octobre, que très peu s'embarquent dans cette saison. Le temps du voyage d'Aden à Suez n'est cependant que de six ou sept jours. Que l'on juge des inconvéniens de la navigation sur un navire à voiles! Il est vrai que le danger ne menacerait ici que des marins exercés, et non plus des passagers timides. Je laisse donc de côté cette objection, et je me reporte à des considérations purement maritimes.

Depuis les belles découvertes du capitaine Maury, la navigation sur les grands océans a fait des progrès qu'on ne saurait oublier. Les navires partis aujourd'hui de Boston ou de New-York font quelquefois en moins de trois mois le trajet de six mille lieues qui sépare ces ports de celui de San-Francisco. La routine a été abandonnée. Les anciennes lignes tracées par les Espagnols et les Portugais, au XVe et au XVIe siècle, ne sont plus suivies que par quelques

(1) Les Arabes ont sans doute voulu désigner à la fois tous les inconvéniens de la navigation de la Mer-Rouge par le nom de *Bab el Mandeb*, ou *Porte de la Mort*, donné à l'étroit canal qui fait communiquer cette mer avec le golfe d'Aden.

vieux marins naviguant par habitude, ennemis du changement. Le capitaine Maury a tenu compte des courans de l'atmosphère et de la mer, qu'avant lui l'on négligeait trop; il a coordonné les observations recueillies par tous les navigateurs qui l'ont précédé, et il a pu ainsi tracer des routes qui, pour les voiliers qui les ont suivies, ont diminué d'un tiers et quelquefois de moitié le temps de la traversée. La forme des navires a été aussi modifiée, et les clippers à quatre mâts, à la forme élancée, dépassent les bateaux à vapeur eux-mêmes, quand ils ont le vent favorable. Aussi les Américains n'ont-ils jamais songé au percement de l'isthme de Panama, laissant l'Europe se bercer de la douce illusion de réussir dans cette entreprise, reconnue par eux inutile au point de vue commercial.

Ce qui est vrai pour l'isthme de Panama l'est aussi pour l'isthme de Suez, et l'on a peine à comprendre que les Anglais se soient opposés et s'opposent encore avec tant d'ardeur à l'exécution de ce projet, qui ne peut produire les immenses résultats qu'on en espère. Le temps n'est guère un élément avec lequel il faille compter dans la plupart des transports sur mer, et bien des marchandises encombrantes éviteront le passage des isthmes, qui sera toujours plus cher que celui de l'Océan. De tous les ports de l'Atlantique expédiant à la voile pour l'Inde, le trajet par Suez sera du reste presque aussi long que celui par le Cap. Les Anglais le savent, ils l'ont écrit, et cependant l'Angleterre suscite tous les jours une foule de difficultés à l'entreprise du percement de l'isthme. Les Anglais semblent craindre que le canal de Suez ne déplace le commerce européen et ne fasse de Marseille et de Trieste les rivales de Londres et de Liverpool; ce résultat n'est pas probable, car Marseille et Trieste ne possèdent pas les hardis négocians que renferme l'Angleterre, et n'ont point comme elle les produits d'inépuisables mines de houille et d'immenses manufactures au service du monde entier. Les Anglais craignent aussi sans doute que le commerce de la Mer-Rouge ne devienne plus important une fois le canal inter-maritime ouvert. Le cabotage de la Mer-Rouge pourra ainsi tout au plus doubler d'importance, et le mouvement des boutres arabes allant des côtes d'Abyssinie et d'Égypte à celles d'Arabie, puis de là peut-être dans la Méditerranée, n'a rien qui doive inquiéter les Anglais, dont les navires, en un seul voyage, portent autant de fret que vingt boutres réunis. Le fait qui préoccupe sérieusement l'Angleterre, c'est la diminution de son influence en Égypte et dans tout l'Orient, dans l'Inde même, si le canal vient à s'ouvrir, et qu'on y puisse circuler avec avantage; mais il y a place en Orient pour tout le monde, et dans tous les cas on aimerait mieux voir l'Angleterre ne mettre en avant que cette seule objection, au lieu de prétendre que l'isthme de Suez ne peut être percé, et que tout l'art de l'ingénieur sera mis en défaut par d'in-

surmontables difficultés. Cependant on en a surmonté de bien plus grandes. Les Anglais eux-mêmes n'ont-ils pas franchi le détroit de Menai par un pont tubulaire dû au génie de Stephenson, et sur lequel passent tous les jours des locomotives? N'ont-ils pas jeté sur le fleuve Saint-Laurent le plus hardi, le plus long des ponts connus, acceptant le défi que leur ont porté leurs frères les Américains en élevant le fameux pont suspendu du Niagara? Ne sont-ce pas enfin les Anglais qui ont ouvert sous la Tamise le tunnel de Londres et lancé sur l'Océan le *Great-Eastern*, ce Léviathan des mers? Ils ont prouvé par leur exemple même que l'art de l'ingénieur ne saurait aujourd'hui être pris en défaut, et que le mot impossible doit être rayé du dictionnaire scientifique.

Quand les Anglais cherchent à empêcher le percement de l'isthme de Suez sous le prétexte de difficultés imaginaires, n'a-t-on pas le droit de leur demander en quel nom ils prétendent arrêter cette entreprise internationale? Si elle offre dans l'exécution des difficultés insurmontables, tant pis; mais il est certain que les hommes de l'art ne sortiront pas sans profit de cette lutte. Là n'est donc point la question à examiner, et comme l'Égypte n'appartient pas encore à l'Angleterre, celle-ci n'a nul pouvoir d'empêcher les travaux qui s'y font. Il vaut mieux que les Anglais jettent le masque, et déclarent ouvertement qu'ils ne veulent pas le percement de l'isthme de Suez parce qu'ils prétendent garder pour eux non-seulement l'influence politique sur les affaires de l'Orient, mais aussi la navigation de la Mer-Rouge, et avec elle tout le trafic de la mer des Indes. C'est pour cela qu'ils ont pris également le pas dans le Golfe-Persique, et qu'ils ont fait récemment étudier la grande voie ferrée de l'Europe dans l'Inde par les vallées du Tigre et de l'Euphrate, dont leurs vapeurs sillonnent depuis longtemps les eaux.

Cette prétention jalouse des Anglais de vouloir seuls dominer dans l'Océan-Indien, de vouloir que les détroits ne soient ouverts que pour eux, est-elle encore acceptable aujourd'hui? Aucune nation peut-être plus que la France n'a eu à souffrir de cette égoïste ambition, et il serait temps que notre marine, qu'on retrouve maintenant partout à côté de la marine anglaise, ne se montrât plus simple spectatrice quand les Anglais agissent si hardiment. Nous voulons établir une ligne de vapeurs sur l'Indo-Chine par l'isthme de Suez, nous avons sondé la Mer-Rouge sur toutes ses côtes, nous avons fait notre choix, et le port d'Adoulis nous a été cédé par le gouvernement abyssinien. Les Anglais apportent dans leurs allures moins de convenance que nous. Ils ont toujours l'œil au guet, ils se sont aujourd'hui installés hardiment à Dahlac et établis de leur propre autorité devant le port même d'Adoulis. Or si une telle politique n'est pas blâmable, si elle est toute dans les intérêts de l'An-

gleterre, pourquoi la France de son côté n'en adopterait-elle point une semblable?

Ce n'est pas du reste seulement dans la Mer-Rouge que la politique maritime de l'Angleterre repose sur un principe d'acquisitions habiles et savamment préparées. Gibraltar et Malte, ces deux clés de la Méditerranée, appartiennent aujourd'hui aux Anglais, et les traités ont reconnu cette occupation, que la guerre avait seule un moment autorisée. Les fortifications de Malte et de Gibraltar, élevées par l'Angleterre, n'ont d'égales que celles d'Aden; puis, comme si ce n'était point assez de mettre les clés de la Méditerranée dans les mains de la Grande-Bretagne, les Iles-Ioniennes, grâce à un protectorat qu'elles répudient hautement, sont également reconnues possessions britanniques, et de la sorte la navigation de l'Adriatique se fait presque sous la surveillance des Anglais.

Sur les côtes orientales et occidentales de l'Afrique, l'Angleterre signe des conventions avec les chefs de tribus depuis qu'elle a dans toutes ses colonies aboli la traite et l'esclavage. Ces conventions favorisent l'établissement de comptoirs, permettent d'étudier le pays, d'en apprécier les ressources, et de préparer pour plus tard une sérieuse installation. Cela ne coûte que quelques barils de poudre, quelques fusils rouillés et un uniforme d'officier-général dont on fait cadeau au roi nègre, avec des colliers en verroterie pour ses femmes. Séduit par tous ces présens, le moricaud promet d'empêcher la traite, de ne plus vendre d'esclaves, et ne voit pas qu'on prend pied chez lui.

La vieille reine de Madagascar, Ranavalo, vient de mourir. Qu'ont fait les Anglais? Fidèles à leur système de politique maritime, qui consiste à s'immiscer partout, ils ont envoyé au fils de la reine, Rakout, proclamé roi sous le nom de Radam II, des ambassadeurs chargés de présens et d'écus. Ces ambassadeurs sont partis de l'île Maurice, sur un navire de guerre, avec les ordres de leur gouvernement. Qu'a fait le chef de l'île voisine, La Réunion? Il a formellement désapprouvé, au nom de l'administration, tous les journaux de la colonie, après quelques jours de discussion, sur la question de Madagascar, qui intéresse cependant à un si haut degré tous les créoles de Bourbon. Un seul navire est parti de Saint-Denis, c'est le petit vapeur *Mascareignes*, appartenant à un riche négociant, M. de Rontaunay, qui entretient des traitans à Tamatave. Quelques Français accompagnaient M. de Rontaunay : le préfet apostolique de Madagascar, entraîné par son zèle religieux, et MM. Laborde et Lambert, l'un ancien résident, l'autre ancien traitant à Tamatave. Tous deux, chassés jadis par l'ombrageuse reine Ranavalo, allaient revoir leur vieil ami Rakout, qui les a, dit-on, faits ministres; mais aucune ambassade officielle, soit de La Réunion, soit de Paris, n'a

encore été envoyée à Rakout, que l'on dit cependant favorable aux idées et à la civilisation de la France. Les Anglais ont déjà gagné dans cette affaire beaucoup plus de terrain que nous, et cependant la grande île est reconnue colonie française depuis le XVIIe siècle. Des édits de Louis XIII et de Louis XIV l'ont successivement réunie à la couronne, et le grand roi et son ministre Colbert l'avaient même décorée du nom heureux de France orientale.

Cette île est riche en productions de toute sorte : la végétation des climats tropicaux et des climats tempérés y réussit également, et les terres y sont d'une fertilité exceptionnelle. Les forêts y sont encore vierges, et offrent de précieuses essences aux constructions maritimes et civiles, notamment le bois de teck, qu'on ne retrouve que dans l'Inde, et qui jouit de l'importante propriété de ne point se pourrir. De riches mines de fer, de plomb, d'argent et de cuivre, dont j'ai vu moi-même de précieux échantillons, n'y attendent que le pic du mineur. Des eaux minérales s'y rencontrent en abondance. Des houillères y ont déjà produit un combustible qui a fait ses preuves, et qui serait du meilleur emploi pour notre marine à vapeur et nos sucreries coloniales de Mayotte, Nossibé, Sainte-Marie et l'île de La Réunion; les diverses qualités de cette houille sont également bonnes pour la fabrication du gaz. Des filons de cristal de roche, des sables qui roulent des pierres précieuses et peut-être de l'or, des mines de sel, des carrières de granit, de marbre, de pouzzolane, peuvent tenter également le colon. Des baies magnifiques découpent le rivage, et offriraient un sûr abri à notre station navale de l'Afrique orientale, qui ne sait aujourd'hui où se réfugier, l'île Bourbon n'ayant pas même un port. Enfin le climat est des plus favorables, à part quelques points du littoral où règnent des fièvres endémiques, qui disparaîtraient facilement par un bon aménagement des eaux. J'ajouterai que Madagascar est un pays aussi vaste que la France, et que la plupart des tribus qui l'habitent sont à demi civilisées. Tous les indigènes, hormis la tribu guerrière des Hovas, qui étend sur l'île sa domination abhorrée, accueilleraient les Français avec des cris de joie. Déjà les Saklaves et les Bétanimènes ont appris à connaître *les blancs de la grande terre*, comme ils nous ont gracieusement appelés; mais les blancs de la grande terre ne font rien, et les Anglais sont aujourd'hui presque maîtres à Madagascar.

Si les Anglais parviennent à capter la confiance de Rakout, comme ils ont capté jadis celle de Radam Ier, époux et prédécesseur de Ranavalo, c'en est fait de notre influence dans la grande île. De nouveau ils armeront les Hovas contre nous, comme ils l'ont fait secrètement au temps de Radam, et peut-être, dans une descente mal combinée, serons-nous encore repoussés par les indigènes.

Madagascar n'en est pas moins déclaré par les traités mêmes de 1815 possession et colonie française. Nous pouvons nous y établir avec bien plus de droit que les Anglais ne l'ont fait à Aden et à Périm, et il est impossible que la France ait promis à l'Angleterre de n'entreprendre sur Madagascar aucune tentative de sérieuse colonisation. C'est au contraire vers la grande île qu'il faudrait dès à présent songer à envoyer l'excédant de notre population continentale; tout y appelle les Français, et, en colonisant Madagascar, ils se laveraient d'un reproche qu'on ne leur adresse aujourd'hui que trop souvent, celui de ne plus savoir fonder de colonies. Ce qu'il y aurait surtout à leur reprocher, c'est de ne plus savoir fonder de colonies libres, les seules qui puissent vraiment prospérer et grandir; mais ici le blâme paraît devoir moins peser sur la nation que sur l'état, comme l'exemple de l'Algérie le prouve. Les Français sont plus hardis voyageurs et meilleurs colons qu'on ne le croit. Quinze mille de nos compatriotes sont encore en Californie, gaiement occupés sur les *placers* ou dans les villes de ce naissant état. A six mille lieues de la France, ils ont pris goût à la vie d'aventures. Et pourquoi? C'est qu'ils jouissent en Californie de larges concessions de terres et d'une grande liberté de mouvement sous un gouvernement civil, non pas sous un pouvoir militaire, qui ne saurait convenir aux colonies en voie de formation.

La colonisation de Madagascar ne pourrait-elle donc être entreprise dans ces conditions? Ne serait-il pas temps de développer à la fois notre commerce colonial et notre marine marchande, pépinière de la marine de l'état? Cette dernière a reparu sur toutes les mers, et notre pavillon, autrefois absent, flotte aujourd'hui partout à côté de celui de l'Angleterre. Je l'ai moi-même salué, dans de récens voyages, devant Suez, Aden, les Seychelles et l'île Maurice. Dans ces deux dernières colonies, qui appartenaient naguère à la France, j'ai trouvé de vieux créoles émus de revoir les trois couleurs et restés Français malgré les traités et la distance : à la même époque, notre drapeau se déroulait aussi sans doute devant Mascate et Zanzibar et devant les rivages malgaches; mais si notre marine promène ainsi à travers le monde la grandeur et l'éclat de la France, que ce ne soit pas au moins sans quelque profit réel. Encore une fois, si la politique que nos voisins suivent sur les mers est bonne et admissible, nous devons l'imiter nous-mêmes; si elle est blâmable, ce n'est pas notre attitude actuelle qui en arrêtera les effets.

L. Simonin.

UN RECUEIL

DE

RÊVERIES PROTESTANTES

VESPER, par l'auteur des *Horizons Prochains;* Paris, 1 vol., 1861.

Voici le plus joli livre qui ait encore paru dans cette saison d'hiver. Il se présente revêtu d'une robe de couleur émeraude, la couleur de l'espérance et de la religion protestante, ainsi que nous l'avons expliqué autrefois, lorsque nous avons parlé des livres précédens de l'auteur. Il possède un titre poétique, gai et attendrissant à la fois, *Vesper*, et porte pour épigraphe ces deux vers de Dante, qui lui composent une devise admirablement appropriée à son caractère et à son écusson :

Era gia l'ora che volge il disio,
A naviganti, e'ntenerisce il cuore.

« Il était déjà l'heure qui attendrit les cœurs de ceux qui vont sur mer et qui y remue les regrets désireux... » De même que les tercets merveilleux qui ouvrent le huitième chant du *Purgatoire*, et d'où ces deux vers sont extraits, ce petit livre exprime toute la poésie des heures du soir. Lui aussi, il est fait pour attendrir les cœurs purifiés par le purgatoire de la vie et pour remuer dans les âmes religieuses le regret de la patrie absente. Il raconte dans un double sens, moral et naturel, les sentimens et les rêveries du soir, soir de la journée et soir de la vie. C'est là son caractère et son cachet propre, ce qui distingue la musique charmante et rare qu'il nous fait entendre de la musique que nous avaient fait entendre ses

aînés. Essayons de faire comprendre au lecteur la gamme particulière de cette musique.

Ce sont encore des horizons que Mme de Gasparin (puisque nous avons eu une première fois l'indiscrétion de nommer l'auteur, il n'en coûte rien de la renouveler) déroule sous nos yeux, mais non plus ces horizons prochains de la terre vers lesquels elle s'était tant de fois élancée dans la pleine ardeur de la vie et dans le zèle actif de la charité pratique, ni ces horizons célestes qu'elle ouvrait aux âmes chrétiennes, comme un champ nouveau et plus vaste promis à leur besoin d'amour et à leur vaillance morale. Ses nouveaux horizons sont ces horizons si doux et si tristes que déroulent les heures du soir, ces horizons où le ciel et la terre se confondent, où la lumière, près de retourner à sa source divine, enveloppe la terre d'une dernière étreinte, rayonnante et prolongée, et où la terre, comme attendrie par ce baiser d'adieu, laisse échapper avec plus d'abondance ses parfums, ses soupirs et ses larmes. Pour peu que vous ayez l'âme poétique et religieuse, vous les avez certainement senties et comprises, ces heures touchantes du crépuscule, symbole visible des existences qui ont été purement et noblement dépensées.

Ne trouvez-vous pas en effet qu'il y a quelque analogie entre le soir d'un beau jour et le soir d'une âme noble? Une lumière radieuse sans être éblouissante, à la fois douce et intense, pénètre et colore de ses flots dorés cette atmosphère que traversaient, sans en altérer la limpidité, les flèches du plus ardent midi, et qui maintenant, devenue poreuse en quelque sorte, rend jusqu'au dernier atome des rayons qu'elle a reçus tout le jour et s'imbibe de ceux qui lui viennent encore. La chaleur du jour se fond en une douce tiédeur qui amollit les plantes et fait fumer vers le ciel les parfums qu'elles dégagent : la rosée tombe lentement sur la terre, pareille à des larmes longtemps contenues; la sonorité de l'air est doublée; le moindre atome conquiert le privilége de faire entendre sa voix, tout à l'heure perdue dans le tumulte de la journée. Avez-vous entendu les mugissemens des bestiaux qui reviennent de l'abreuvoir? Ils se prolongent avec une ampleur qu'ils n'avaient pas avant le déclin de la lumière. Ce tableau est aussi celui de l'âme sous les influences de la jeunesse déclinante. Alors elle entre dans un état de recueillement animé, plein de bourdonnemens et de bruits, qui est aussi loin de l'activité de midi que de la paix de la nuit. Il se trouve qu'aucune des expériences de la vie n'a été perdue; l'âme rend aussi la lumière qu'elle a reçue et se montre comme enveloppée dans un halo de souvenirs. Les images que l'on croyait effacées reparaissent transfigurées, la mémoire laisse échapper ses secrets oubliés, les paysages autrefois parcourus déploient leurs anciennes magnificences,

les vieilles figures connues apparaissent telles qu'elles étaient avant leurs rides, les voix des morts parlent. L'esprit retrouve par le regret quelque chose de la vivacité des premières impressions, et devient capable de s'y complaire et de les décrire, ce qu'il n'avait jamais pu faire pendant les années oublieuses et ingrates de la jeunesse. Les incidens les plus futiles acquièrent un charme rétrospectif, les personnages les plus dédaignés gagnent une valeur posthume, tout reprend sa juste place dans ce vaste tableau de la mémoire. Les souvenirs de la réalité la plus prochaine s'y mêlent aux souvenirs du passé le plus lointain, sans se confondre cependant, car les plans de ce tableau sont si bien ménagés que les personnages des diverses époques de la vie peuvent pour ainsi dire passer de l'un à l'autre sans anachronisme. Ils vont comme en visite les uns chez les autres et se rencontrent sans embarras. Tel ami de l'adolescence se présente au coin du bois que nous connaissons depuis hier seulement, et l'on voit telle figure des plus récentes années descendre vers le lointain des souvenirs d'enfance. Et l'âme qui est enveloppée dans ce bourdonnant recueillement reste étonnée d'avoir tant vécu, tant senti, tant aimé, tant souffert; elle se dit que désormais il n'y a plus de place en elle que pour quelques joies discrètes et rares et pour les suprêmes espérances.

Voilà quelques-uns des sentimens que Mme de Gasparin présente au public sous le titre symbolique de *Vesper*. Le lecteur établira sans trop de peine les analogies qui rattachent le soir de la journée au soir de la jeunesse; mais qu'il ne sépare jamais dans son imagination le tableau du crépuscule des histoires que raconte le livre et des rêveries qui s'en échappent, car ce sont des histoires qui doivent être en quelque sorte vêtues d'une ombre légère, des rêveries qui n'ont tout leur prix que rattachées à la sensation que donne la lumière déclinante. S'il veut goûter réellement ce livre, son imagination doit se résigner à faire un doux effort; qu'elle ait toujours présent un des beaux soleils couchans de Claude Lorrain, tombant non plus sur des temples et des palais, mais sur une campagne verte, feuillue, moussue, comme saurait la peindre Théodore Rousseau par exemple, et dans cette campagne qu'elle regarde se mouvoir un monde très varié de petites figures, figures rustiques pour la plupart, gens de village et de mœurs sévères et simples, quelques-unes très aristocratiques, avec le mélange de négligence et de raffinement de personnes titrées et riches qui prennent leur villégiature, d'autres enfin vêtues de costumes étrangers et ajoutant un charme exotique à ces peintures familières.

Tout cela est bien quintessencié et bien précieux, diront peut-être quelques lecteurs dont j'ai prévu l'objection. J'accepte volontiers le reproche, si j'ai réussi à ce prix à leur faire comprendre les

sentimens que je voulais leur expliquer. Je crois qu'il ne faut pas redouter d'être précieux ou emphatique une fois par hasard, et lorsque la *préciosité* et l'emphase sont nécessaires et inévitables. L'emphase et la préciosité ne sont des défauts que lorsqu'ils sont le ton habituel de l'âme, son mode favori d'expression, sa seconde nature; mais si, pour entrer dans la connaissance vraie et intime de certains sentimens, je suis obligé de raffiner ma pensée et pour ainsi dire de vaporiser mon langage, je ne dois pas hésiter, puisque la connaissance de la vérité est à ce prix, et que je ne puis espérer de la faire comprendre que par ce moyen. Que ce soit là mon excuse auprès du lecteur, et qu'il fasse retomber sur moi seul et non sur l'auteur de *Vesper* ce reproche, s'il était tenté de me l'adresser. Notez en effet que les sentimens exprimés par l'auteur, pour être délicats et fins, ne sont rien moins que subtils et quintessenciés. Ils sont pleins de séve, de substance et de flamme au contraire; seulement ils sont de telle nature que, pour les faire comprendre de ceux qui ne les connaîtraient pas, j'ai été obligé d'en composer un *extrait* qui en donnât le parfum en quelques lignes, comme une goutte d'essence donne le résumé du parfum d'une plante.

Ne cherchez pas dans ce petit livre d'autre unité que celle que j'ai essayé de vous faire saisir. Ces rêveries et ces anecdotes sont toutes des rêveries et des anecdotes du soir; elles sont toutes sorties de la même préoccupation d'âme, du même recueillement animé, du même bourdonnement de souvenirs; voilà le lien subtil qui seul les réunit. C'est un recueil de causeries, brisées et abondantes à la fois, pleines de vivacités de langage, d'accens variés, de mots heureux spontanément inventés, d'éclats de gaieté inattendue et originale, d'affaissemens mélancoliques, de brusqueries éloquentes, et même de temps de silence encore plus éloquens. Et tous ces tons variés, les uns très hauts comme ceux d'une voix qui appelle, les autres profonds comme une plainte, ceux-ci bas et légers comme un chuchotement, ceux-là opiniâtres et aigus comme un cri d'insecte caché dans l'herbe, ces derniers enfin gais comme une fanfare, éclatent à la fois sans discordance. Pas de transition laborieuse qui vous avertisse que vous passez d'un ton à un autre, nul souci des prétendues règles de l'art : une ligne, un point, et les inflexions de la voix sont changées; mais en revanche, quel respect naïf et vrai pour la sincérité de sa pensée! Comme la parole de l'écrivain suit et interprète docilement tous les mouvemens de son âme turbulente, toutes les boutades fantasques et toutes les mutineries de son zèle religieux! Ces notes si diverses éclatent à la fois, dis-je, et cependant sans discordance, dans un désordre qui n'a rien d'offensant pour l'oreille, car la vie lui imprime l'harmonie. Par là son livre offre encore une ressemblance avec cette musique du soir où les

mille voix de la nature éclatent à la même heure, les plus petites comme les plus puissantes, les plus subtiles comme les plus robustes, ressemblance cherchée, dirait-on, par Mme de Gasparin comme pour justifier une fois de plus le titre de *Vesper*, qu'elle a choisi. Elle-même a décrit, dans une préface vive et courte, cette anarchie mélodieuse du soir, et sa description peut exactement s'appliquer à la turbulence harmonique des sentimens exprimés dans son livre. « Là-bas, dans les prés, à mesure que des souffles capricieux courent sur les trèfles en fleur, un petit cri limpide se répète de touffe en touffe, l'appel de la caille. Fluide, j'allais dire transparent, l'oreille trompée le confond presque avec la goutte d'eau qui filtre de ces longues mousses dans le bassin rustique. Sous les herbes, des violonistes de grand courage, sauterelles, scarabées, jouent tant que se promène la lune par le ciel étoilé. Ce qu'ils jouent? D'énergiques fantaisies, de vaillantes fanfares, comme si l'intrépidité allait en sens inverse de la place qu'on tient en ce monde. Au bord d'une flaque d'eau endormie sous le cresson, voici des rêveurs; chacun soupire sa plainte, un son doux, uniforme, tout pénétré de mélancolie. Les haleines qui passent dans les branches tour à tour émeuvent l'air d'un bruissement large ou l'agitent d'un frémissement subtil, suivant que la feuillée est épaisse ou menue. »

Cette anarchie mélodieuse est familière à Mme de Gasparin; nous la connaissions déjà par ses précédens écrits : noble anarchie qui a sa cause dans le plus grand des sentimens, et qui témoigne d'une nature dont l'essence est l'amour de tout ce qui appartient au royaume du bien moral. Combien cette turbulence est supérieure à cette discipline scolastique qui agit sur l'être par voie de mutilation, et qui, transportant dans le monde moral et religieux les conventions et les artifices du monde social, impose à l'âme de se contraindre pour aimer, de n'aimer qu'avec bienséance et selon des règles de progression bien connues! Mme de Gasparin ignore ces artifices et ces ménagemens de la discipline littéraire et philosophique de nos écoles. Cette anarchie mélodieuse que nous signalons n'est pas autre chose qu'une sainte émeute de toutes les activités de la nature et de toutes les facultés de l'esprit, emportées par l'ardeur du zèle religieux, empressées de se devancer pour le service de Dieu, se pressant, se culbutant, se blessant pour arriver les premières. Toutes à la fois, mémoire, imagination, sympathie, rêverie de l'heure présente, élèvent la voix pour crier à l'unisson : Que ce soit moi, Seigneur! Un même désir divin enflamme tous les agens de cette révolte pieuse et charmante et donne à leurs discordes, dont Dieu est la cause et la fin, le sceau de l'unité.

J'ai dit anarchie mélodieuse; je devrais dire aussi démocratie divine. L'âme de Mme de Gasparin ne connaît pas de priviléges ni

de hiérarchie dans les œuvres de Dieu. Toutes lui sont bonnes, pourvu que toutes l'aident également à servir la cause de Dieu et qu'elle le reconnaisse en elles. Elle ne fait entre les choses aucune différence de rang, de grandeur, de forme, et au moment même où elle vient de pousser un cri d'admiration devant les lignes majestueuses ou sauvages d'un paysage des montagnes, elle se porte avec une gaieté naïve sur un atome lumineux dansant au soleil, ou s'absorbe tout entière dans la contemplation d'une fleur perdue dans les broussailles. L'atome et la fleur ont eu aussi complétement que le paysage le privilége de s'emparer de son âme tout entière, et si vous la consultiez, elle vous répondrait que ce n'est que justice, puisque l'atome et la fleur ont eu sur elle la même puissance que le paysage, celle de remuer en elle les sources vives de la sympathie. Son admiration n'est pas proportionnée à la grandeur des objets. Dès qu'une chose manifeste le rayon moral, elle n'est plus pour elle ni grande, ni petite : elle est divine. Elle est divine, et tout le reste est affaire de hasard et d'illusion d'optique. D'ailleurs l'amour a de merveilleuses ressources de compensation. Cette chose est grande, tant mieux, l'âme est forcée de dilater son respect et son adoration; elle est petite et fragile, tant mieux encore, elle n'en est que plus précieuse et plus digne de tendresse. N'ai-je pas eu raison de parler de démocratie divine? Vous connaissez la vieille prière biblique, cette prière à la fois touchante et solennelle qui s'échappa des lèvres des jeunes Hébreux jetés dans la fournaise ardente, et où tous les êtres de la création, les plus humbles comme les plus grands, sont invités à s'associer dans la louange de Dieu : « Le cèdre au sommet des monts te bénit, et le brin d'herbe dans la vallée te bénit, Seigneur; le lion dans son désert te bénit, et le ver de terre te bénit... » Le livre de Mme de Gasparin vous donnera de cette prière une paraphrase vive, éloquente, avec des applications toutes modernes et pleines d'*actualité*. Elle aussi a entendu le cèdre sur la montagne et l'hysope au flanc du mur chanter également les louanges de Dieu, et elle a noté également leurs prières. Elle a vu briller la lumière divine sous le ciel embrasé de l'Égypte, et elle en décrit les splendeurs avec enthousiasme; mais elle l'a vue aussi s'allumer comme une lampe familière dans les demeures de ses humbles villages de Suisse et du Jura, et elle le raconte avec attendrissement. Si dans les bénédictions que toutes les créatures animées envoient vers Dieu elle fait une exception, c'est en faveur de celles des humbles et des petits. Elle va vers les êtres ignorés, honnis, méprisés, et les sollicite au nom du Christ : « Cœur comprimé, donne tes larmes; fleur bizarre, exhale tes parfums! »

C'est donc aux petits qu'elle s'adresse pour lui fournir les preuves que l'homme est une créature divine. Les preuves ordinaires que

fournit la grande humanité sont pour elle bien moins concluantes. Un grand génie, un grand saint sont bien des preuves de la haute valeur de l'homme, mais des preuves qui ne concluent pas pour l'humanité entière. De tels hommes peuvent être les élus de Dieu, et l'humanité n'être cependant qu'une ménagerie de brutes aux instincts pervers. Voulez-vous savoir si l'humanité est de race divine, adressez-vous plus bas. Ce pauvre vieux domestique nègre prête à rire, n'est-il pas vrai? avec sa politesse timide et son visage noir ridé comme une vieille botte luisante... Et cependant c'est de ce personnage que l'auteur s'est servi pour montrer la grandeur propre à l'humilité. Que le roi David pousse vers Dieu un cri désespéré lorsqu'il a été précipité des sommets lumineux dans l'abîme plein de ténèbres, cela est trop naturel et nous touchera moins certainement que l'appel muet de quelque pauvre créature qui a toujours vécu au fond de l'abîme et ses pleurs de reconnaissance pour le faible rayon de lumière qui arrive jusqu'à elle. Les deux larmes qui jaillissent des yeux de la malheureuse créature que l'auteur appelle Mme Alfred parlent de la miséricorde divine plus éloquemment que la plus belle prière. Et le petit Juif polonais que Mme de Gasparin nous montre rôdant, solitaire et timide, sous les ombrages de Kreuznach (la petite ville d'eaux n'est-elle pas Kreuznach?), comme il exprime bien toutes les grandeurs de sa race, son patriotisme spirituel, son invincible espoir, son souvenir obstiné! Ce ne sont pas les grandes individualités de la race juive qui lui ont révélé le génie hébraïque, c'est un des échantillons les plus méprisés, les plus persécutés, les plus honnis de cette nation errante. La vertu de l'abnégation, de l'oubli de soi, est représentée par la personne vaillante d'une petite bourgeoise sans beauté, sans charme pour les yeux vulgaires et *superficiels*, baroque même et presque ridicule, et prêtant à rire aux cœurs qui l'aimaient et l'appréciaient. Et quel théâtre l'auteur a-t-il choisi pour la scène où il a voulu montrer la puissance de ces paroles de pardon dont la portée est incalculable, de ces paroles qui lient quand on les refuse, qui délient quand on les prononce? Un pauvre cabaret de village où gît un homme lâchement, prosaïquement assassiné. Je ne connais pas de preuves plus touchantes de l'origine divine de l'homme et de la vérité du dogme chrétien de l'égalité des âmes que celles qui sont données par ce petit livre. Il en est peut-être de plus logiques et de plus rationnelles; il n'en est pas de plus exquises et de plus originales

Ces preuves sont originales, et là même est leur grande force. Elles n'ont pas la banalité larmoyante et facile des preuves ordinaires par lesquelles tant d'honnêtes écrivains religieux, à bout de ressources d'esprit, ont coutume de démontrer Dieu sensible au cœur.

Les lieux-communs de la sentimentalité religieuse ne viennent jamais, Dieu merci, déshonorer les pages de l'auteur. Elle a une manière à elle de pleurer comme de sourire, vive, rapide, un peu bizarre, car la bizarrerie ne lui déplaît pas. Elle aime à exprimer d'un trait pénétrant et poétique ces contrastes mobiles où les âmes vraies se révèlent comme dans un éclair : par exemple une larme qui brille sur un visage gai, un sourire qui réchauffe une physionomie mélancolique, deux yeux inondés de la lumière humide qui naît de l'attendrissement du cœur, l'épanouissement sympathiquement drolatique d'une belle âme sur un visage excentrique. Tous ces jeux de la lumière morale sur le visage humain sont du domaine de Mme de Gasparin. Et ses personnages, comme ils sont vrais et en même temps originaux! Toutes les bizarres petites figures qu'elle nous présente sont vraiment pour nous de nouvelles connaissances. Comme elles ressemblent peu à tous les héros ordinaires dont la littérature courante nous présente les images mille fois répétées! Ce sont des exceptions, mais des exceptions qu'on n'oublie plus, et qui restent dans la mémoire comme des types (oui, des types, quoique l'auteur les dessine en quelques traits rapides et se contente de quelques paroles pour leur faire exprimer leurs sentimens) de certains états de l'âme, de certaines situations morales, de travers et de plis particuliers du caractère humain. Les silhouettes et les ébauches de portraits de Mme de Gasparin satisfont aux deux grandes conditions de tout art, car ses petits personnages sont à la fois des individus et des types; ce sont des individus qu'elle seule a vus, et que le lecteur n'avait jamais soupçonnés avant qu'ils lui fussent présentés, et cependant ce sont des types, tout microscopiques qu'ils soient, car le lecteur les comprend à première vue et les rattache sans effort à l'humanité générale. Jamais excentriques, — ces personnages sont tous ou excentriques ou placés dans des conditions excentriques, — n'ont été plus faciles à ramener au centre commun de l'humanité.

Voulez-vous connaître quelques-uns des personnages de ce Lilliput moral? Ce ne sont pas des jeunes premiers, je vous en préviens, ni des pères nobles, ni des duègnes majestueuses, ni des soubrettes fines et déliées. Vous ne trouverez dans le répertoire protestant de Mme de Gasparin aucun des types du répertoire romanesque ordinaire. Ils ne brillent pas par la beauté; ils paraîtraient même laids à un œil vulgaire. Ils ne brillent pas davantage (à une seule exception près) par l'élégance, ni par cette qualité que dans le monde on nomme l'esprit. Si vous les introduisiez subitement dans un salon parisien, ils attireraient des sourires sur toutes les lèvres, tant ils paraîtraient gauches, timides et singulièrement accoutrés; mais ils valent mieux que leur apparence humble et chétive, et ils

méritent mieux que cette admiration superficielle des oisifs qu'ils n'obtiendraient probablement pas, car ils méritent l'attention de l'observateur et du moraliste. Voici Mme Alfred par exemple, une femme jeune, infirme, spirituelle et pauvre, réduite à compter pour vivre sur le bon vouloir capricieux et la charité intermittente de son prochain. Toutes les qualités par lesquelles on peut être heureux, elle les possède; mais Dieu a changé ces moyens de bonheur en instrumens de souffrance. Elle avait un mari qu'elle aimait; il est mort. Elle est jolie, gaie, remuante; la paralysie la cloue sur sa chaise. Elle a le goût de la propreté et de l'élégance; elle est plus que pauvre, elle est indigente. Elle possède une rare décision de caractère : paralysée comme la voilà, elle est réduite à lutter contre une puissance invisible, et sa fermeté se transforme en orgueil stérile. Cette lutte inégale a fini par engendrer non pas l'abattement de l'âme, non pas même la révolte, mais un certain mépris de Dieu. « Quand, de ses lèvres sardoniques, elle me dit : Qu'ai-je donc fait au *bon* Dieu? appuyant d'un accent moqueur sur l'épithète, le frisson me prend. » Volontiers elle prononcerait cette parole impie qui fut prononcée par un autre infortuné auquel on conseillait de songer à Dieu : « Dieu, mais je le connais beaucoup. Nous sommes en compte courant de mauvais procédés. »

Cependant cette âme desséchée a un amour, ce cœur solitaire a une consolation : un beau coq orgueilleux, arrogant et irascible. Un jour le coq mourut, ce fut le coup de grâce pour la malheureuse. « Elle se tenait sur son séant, plus pâle que de coutume; sa lèvre se relevait dédaigneuse, ses yeux étincelaient. Ce fut presque d'une voix de triomphe qu'elle m'adressa ces paroles qu'entrecoupait un souffle haletant : Mon coq est mort. Dieu me l'a fait mourir. Je n'étais pas assez malheureuse! Il lui fallait cela, m'ôter mon dernier plaisir. N'est-il pas le *bon?* » Cette petite histoire de coq mort serre le cœur aussi fortement qu'un drame, tant, à force de la sentir elle-même, Mme de Gasparin vous fait comprendre et partager la souffrance particulière à l'infortunée, tant elle s'est bien ingéniée à nous expliquer cette personnalité « bizarre et profondément égoïste, nous dit-elle, sans faiblesse pour elle-même; un enfant gâté qui conservait dans l'absolue misère, dans l'entière solitude, tous les caprices, toutes les sécheresses et aussi les grâces, parfois les bontés fantasques dont les reines de la mode trompent l'ennui de leurs boudoirs. » Telle qu'elle était cependant, on se sentait attiré vers elle, on l'aimait avec irritation, avec dépit; mais on l'aimait. C'est que l'étincelle de l'humaine affection vivait encore sous les cendres de ce cœur refroidi. Un jour le coq fut remplacé par un robuste bantam, don personnel de l'auteur. « Elle avait pris le coq, elle le tenait dans ses bras, elle le considérait. Le bantam, fasciné sous le rayonnement de

cette prunelle plus éclatante que la sienne, fléchissait avec un roucoulement guttural et doux. Un instant s'écoula dans cette contemplation muette; on eût dit que le souvenir du grand coq noir tenait Mme Alfred indécise. Tout à coup d'une vive étreinte elle éleva le bantam à la hauteur de son visage : — Va! toi, je t'aimerai! — Elle me regarda, le couvrit de baisers, lui donna la volée, puis, saisissant sous son oreiller un petit ouvrage de femme, elle me le montra triomphante. — Pour vous! je l'ai fait avec *cela*. — Elle me tendait ses doigts paralysés. Je les pris ces pauvres doigts, je pris ses mains : — N'est-ce pas, c'est bon d'aimer! Merci, merci pour votre bonne pensée, merci pour tous ces points faits avec souffrance. — Mme Alfred riait, mais au fond de ses yeux noirs je voyais une larme. Cette larme se gonfla; elle descendit, elle mouilla son froid visage. Dieu en met de telles en ses vaisseaux. »

Singulier vase d'élection que Dieu a choisi là que cette petite femme sèche et orgueilleuse! dira peut-être le lecteur avec une légèreté pharisaïque. En voici un plus singulier encore, dans lequel il a plu à Dieu de répandre tous les baumes et tous les parfums de la vertu peu commune nommée humilité. Kalempin est un domestique nègre vieux et laid. C'est la parfaite antithèse de Mme Alfred. Il est content de tout, reconnaissant de tout, étonné des plus légères marques de bonté et d'attention. « Il y a des gens qui sont humbles par vertu. Il leur a fallu, pour en venir là, beaucoup de combats et beaucoup de prières. Kalempin, non. Kalempin était humble, parce que tout naturellement il ne pensait aucun bien de lui... En présence de cet être modeste et silencieux qui recevait le moindre don comme une manne céleste, il se dressait en moi soudain une de ces interrogations dont l'austérité glace le sang... Lorsqu'il vous est arrivé de rencontrer ces âmes petites à leur opinion, et qui vous admirent, n'est-ce pas? vous avez plongé dans le mépris de vous-même. Oh! les belles illusions des autres! Non pas les louanges, monnaie fruste dont chacun sait la vanité, mais l'admiration, je répète le mot, d'un cœur naïf qui vous croit vraiment bon, vraiment épris de l'amour de Dieu! Les voiles tombent, notre visage se montre à nous comme il est... » — « Kalempin, ajoute l'auteur, aurait été bien étonné du chemin qu'il me fait faire. » Sans doute le vieux nègre eût hésité à comprendre que son pauvre individu fût capable d'inspirer à une personne *blanche*, d'un si grand esprit, d'une piété si fervente et qui devait être si agréable à Dieu, un tel retour sur elle-même, un tel examen de conscience; son humilité se serait effrayée de l'admiration qu'elle faisait naître, car cette humilité était complète, et c'est à peine s'il se jugeait digne de lever les yeux vers le ciel. Jésus était-il venu pour racheter les noirs avec le reste des hommes? Kalempin l'espérait, mais n'osait y compter.

Et cette humilité profonde prenait parfois des formes charmantes; en voici un exemple. Il avait un petit-fils qu'il aimait avec tendresse et auquel il se plaisait à raconter les légendes de l'enfance du Christ. « Puis arrivaient les rois mages dans leur attirail, tels que les avait vus Kalempin en quelque vieille toile : des coffrets d'or, des encensoirs aux mains, sur la tête des tiares, et traînant leurs manteaux de brocart, l'un d'eux tout noir. — Comme vous, grand-père! — Le grand-père souriait. Se comparer à un roi mage, lui! Pourtant, des trois, l'un avait la peau couleur d'ébène; la chose était sûre : maintes fois, durant ses longues contemplations, le cœur du vieux nègre en avait tressailli. Et l'enfant regardait tout pensif son grand-père; un saint respect pénétrait son âme; peu s'en fallait qu'il ne lui vît sur la tête quelque mitre orientale constellée de pierreries. » Un jour l'enfant qu'il entourait d'une si vive tendresse tomba malade et fut longtemps en danger de mort; alors cette humilité que nous venons de voir charmante s'éleva jusqu'à la grandeur. « Ce que Dieu voulait faire, Dieu le ferait: qu'y pourrait-il, lui, pauvre nègre? Il ne disputait pas, il ne se soumettait pas, il attendait le coup. » Mme de Gasparin a trouvé de pathétiques paroles pour rendre les alternatives d'abattement et d'espérance de cette âme résignée, modeste dans le désespoir, modeste aussi dans la reconnaissance. Une douce lueur éclaire les dernières pages de cette jolie nouvelle, une lueur vraiment religieuse. On dirait un rayon égaré de cette lumière qui enveloppe si mollement les anges de Rembrandt et baigne les traits de ses personnages divins. Le Dieu qui brise celui qui résiste et qui sauve celui qui s'abandonne sans retour entre invisible dans la pauvre chambrette, il ressuscite l'enfant. « Toutes les timidités du vieux nègre lui revenaient à mesure que se faisait une lueur. Il frissonnait au voisinage de l'espoir. Lui, une telle grâce! Il errait, il chancelait, ses mains vacillantes pouvaient à peine soutenir son enfant; il n'osait le contempler, il n'osait rendre grâce, il se trouvait audacieux... Longtemps on eût pu voir l'enfant et le vieillard, penchés sur les Évangiles, épeler en suivant du doigt les mots. Et quand ils arrivaient au tombeau de Lazare, quand ils rencontraient le cortége de Naïm, le grand-père et le petit-fils se regardaient. »

L'abnégation et l'oubli de soi-même, la charité pratique, active, laborieuse, le dévouement sans espoir de retour sont représentés par un personnage qui n'est guère mieux partagé que le pauvre Kalempin. Les personnages de Mme de Gasparin ne sont pas en effet des protégés de la nature. La nature n'a rien fait pour eux, ils ne sont quelque chose que par la grâce divine, et le peu qu'ils obtiennent de la nature, ils l'obtiennent par le pouvoir de la grâce. Et cependant parmi les protégés de la nature en est-il beaucoup qui soient

aussi dignes d'intérêt et de sympathie que la personne dont nous allons vous présenter le portrait? Jeanne était la fille d'un docteur de village, avare, égoïste et sec. « Il la tenait de près, l'aimait peu, exigeait d'elle tout le travail d'une servante et ne lui donnait pas de gages. » Un despotisme sourd, monotone, sans compensation d'aucune espèce, pesait sur elle; elle ne s'en plaignait pas. Elle ne s'apercevait pas de son malheur, bien mieux, elle était heureuse. Comment s'y prenait-elle pour accomplir sur elle-même ce miracle et se créer une si bienfaisante illusion? Mme de Gasparin va vous l'apprendre elle-même. Nous bornerons notre tâche à glaner dans ses pages quelques-uns des traits qui peuvent le mieux donner la ressemblance de son héroïne. « Sa figure ressemblait à sa destinée; mal accoutrée, mal bâtie, Jeanne n'avait ni traits, ni teint, ni taille. Elle était grande et osseuse. Son visage ne soutenait le regard que parce qu'il y brillait une invincible bonne humeur. Elle portait sur la tête, depuis dix ans, une horrible capote de soie incolore, bosselée par l'âge, plus encore par les évolutions que lui imposait une incroyable pétulance de mouvemens. Cette capote tournait comme les girouettes du manoir; véritable rose des vents, elle était le plus fidèle interprète des émotions de sa propriétaire. La robe, un sac, s'attachait comme elle pouvait sur le mannequin. En vain des sollicitudes affectueuses s'étaient efforcées de rajeunir un peu la toilette de Jeanne; la fille du docteur, en trois coups de ses mains nerveuses, désorganisait le tout. Saisir, regarder, tourner, retourner, plier deçà, tirer delà, ôter, mettre, empiler dans une armoire, le tour était fait. Jeanne avait de bonnes amitiés par où vivait son cœur, de ces amitiés qui vous prennent comme vous êtes, sans phrases, de ces amitiés où d'emblée l'esprit se dilate, où les mots viennent comme ils peuvent, où l'on peut être sot, de méchante humeur à son aise, sans rien perdre... Jeanne, qui ne possédait rien, trouvait moyen de donner. Son intelligence était incessamment bandée sur ce point : rendre service. Elle y portait toutes les puissances de son activité. Elle avait l'obligeance tyrannique, la bonté presque terrible. Si vous y joignez des habitudes de sévère économie, un jugement inexorable dans sa rectitude, vous comprendrez de quel air se faisaient, j'allais dire s'exécutaient ses visites aux indigens du village... Mme la *docteuse*, ainsi l'appelait-on dans la contrée, effectuait de véritables descentes militaires partout où siégeait la misère indolente. Elle poussait la porte, sa capote grise plantée tout d'une pièce sur la tête, en guerre et joviale. D'un coup d'œil elle avait vu, toisé, jugé. Pas de marmite qui lui échappât, pas de nippe jetée sous l'armoire qu'elle n'avisât. Elle ouvrait les tiroirs, les arrangeait prestement devant la ménagère abasourdie, saisissait le balai, ramenait en pleine lumière les tas

de poussière amoncelés sous les meubles, examinait au jour les chemises du mari, passait les doigts dans les trous, retirait du feu la bûche qui brûlait par le milieu, attrapait le marmot au passage et le débarbouillait en un clin d'œil. Avec cela, peu de mots et nets... Les choses et les bêtes prenaient au contact de ce caractère original des allures qu'on ne leur voyait point ailleurs. Les chats de mademoiselle avaient leur physionomie et leurs habitudes bien à eux, ses poules pondaient double, ses légumes croissaient d'un autre air, ses roses étaient de moitié plus grandes que les roses du voisin, ses œillets plus vivaces, son réséda plus odorant... » N'est-ce pas que voilà une figure originale, curieuse, vivante, et qui fait honneur au peintre qui l'a choisie pour modèle? Vous qui avez souvent entendu parler et qui avez souvent peut-être parlé vous-même de la sécheresse genevoise, dites-moi si ce portrait genevois n'est pas digne d'un Hollandais de la meilleure école, d'un van Ostade par exemple?

Mme de Gasparin est en effet en littérature un peintre de genre des plus rares et des plus exquis; elle a les deux grandes qualités qui constituent le peintre de genre excellent, la fidélité à la nature sans servilité minutieuse et la rêverie personnelle. La plupart des peintres de genre, en littérature comme en peinture, croient devoir exagérer la première de ces qualités et se dispenser de la seconde, et c'est pourquoi on compte si peu de tableaux de genre qui soient vraiment poétiques, même parmi les Hollandais, qui sont pourtant passés maîtres en cet art. Un véritable peintre de la réalité (et tout peintre de genre est avant tout un peintre de la réalité) doit, s'il veut être vrai et vivant, exprimer du même coup deux choses : la scène ou la personne qui pose sous ses yeux, et la sensation physique de plaisir, la volupté ou l'émotion morale qu'il éprouve devant cette personne ou cette scène. Ainsi pense Mme de Gasparin. Elle exprime du même coup et l'objet qu'elle voit, et l'impression qu'elle ressent à la vue de cet objet. En quelques traits larges, vifs et rapides, elle dessine la scène et le personnage qu'elle veut faire connaître, puis elle laisse sa rêverie disposer à son gré sur cette scène ou autour de cette personne les magies de la lumière et des ombres. Un tableau de genre où la rêverie personnelle de l'artiste n'apparaît pas n'est-il pas comme un paysage qui serait privé d'atmosphère, ou comme un objet naturel sur lequel la lumière ne tomberait pas? Mme de Gasparin n'oublie jamais qu'elle est elle-même une partie de la réalité qu'elle veut reproduire; aussi possède-t-elle ce don qui distingue en peinture un van Ostade d'un Gérard Dow, ou, pour prendre des noms modernes, un Decamps d'un Meissonier. Nul doute qu'elle n'eût renoncé à nous montrer ses petites scènes et ses petites figures, s'il lui avait fallu avoir recours à l'imitation

minutieuse, à la patience studieuse de certains peintres de genre, car ces méthodes chinoises ne sauraient convenir à sa nature remuante et ardente. Elle y met plus d'emportement et de vivacité; elle ouvre brusquement la lanterne sourde du souvenir, et voilà tout un petit monde qui s'agite soudain sous ce rayon; elle laisse échapper un flot de rêverie, et voilà que de cette vapeur lumineuse sort une figure poétique; elle laisse couler une larme, et voilà que sur ce miroir microscopique, comme par un art magique, une physionomie invisible apparaît, une scène lointaine, un paysage. Telles sont ses méthodes pour saisir la réalité : il y en a de plus studieuses et de plus prudentes; il n'y en a pas d'aussi sûres, d'aussi vraies, et qui aillent plus directement au but. Elle connaît d'instinct cette maxime qu'il faut toujours recommander aux artistes et aux poètes, trop enclins d'ordinaire à l'oublier : si vous voulez saisir la vie, cherchez-la avec des instrumens qui soient eux-mêmes vivans, avec des outils qui soient eux-mêmes animés, des outils enchantés qui parlent et qui sentent.

J'en ai dit assez pour donner au lecteur le ton et l'esprit du livre et lui faire comprendre la nature particulière du petit monde qui s'y agite. Je n'insisterai pas davantage. Vous lirez l'histoire de *Lady Mary*, peinture profonde et cruelle, qui dévoile un de ces secrets du cœur auxquels on n'ose croire lorsqu'on ne les a pas surpris soi-même, un de ces secrets qui font tomber les bras de découragement, et qui, sans nous irriter contre la nature humaine, l'humilient pour jamais à nos yeux dès qu'ils nous sont révélés. Vous lirez les rêveries qui précèdent l'anecdote de *l'Homme assassiné*, le récit de la visite de l'auteur au logis du petit Juif d'Allemagne, et les portraits de vieilles gens qu'elle a dessinés de mémoire sur les données des souvenirs d'enfance. De telles choses ne se racontent ni ne s'analysent, pas plus que ne se racontent un chant d'oiseau, un murmure de ruisseau, ou les nuances aussitôt disparues qu'aperçues d'une lumière qui change de seconde en seconde. Le charme des écrits de Mme de Gasparin consiste moins dans la pensée que dans le mouvement de la pensée. Sa rêverie n'est pas contemplative, elle est mobile et ardente, et c'est dans sa mobilité qu'il faut la saisir pour en bien comprendre la beauté. Elle a, ai-je dit autrefois, la vaillance de ces petits êtres ailés qui s'agitent infatigablement jusqu'aux dernières heures du soir, et tant qu'il reste un rayon de lumière; mais une abeille posée sur une plante n'est plus le même être qu'une abeille bourdonnant au soleil; un papillon posé sur une fleur, les ailes repliées, n'est plus le même être que le gracieux enfant de l'air qui s'envole si légèrement vers l'azur. Il en est un peu ainsi de la rêverie de Mme de Gasparin. Vouloir la juger *au repos*, vouloir la faire comprendre par la citation ou l'analyse, ce serait se

proposer une tâche impossible. Il y manquerait toujours, quelque soin qu'on y mît, le bourdonnement de la pensée, les caprices rapides, l'agilité et l'animation du vol. J'ai cherché une dernière citation qui pût justifier l'impuissance de l'analyse à exprimer un tel mouvement, et j'ai été assez heureux pour la rencontrer. Lisez les quelques lignes qui suivent, et dites-moi s'il est facile de fixer une pensée soulevée à la fois par tant de souffles, et où parlent tant de voix tout ensemble. « La fleur rouge! Je n'y pensais plus : les papillons l'avaient emportée. Je pensais que la vie est belle par une matinée de printemps, que c'est un bonheur d'ouvrir les lèvres et d'aspirer l'air frais, que c'est une fête d'ouvrir les yeux et de regarder la terre en robe de noce, que c'est une ivresse d'ouvrir les mains et de cueillir des gerbes de bonne odeur. Puis je pensais au Dieu des cieux : la voûte immense me parlait de sa puissance. Je pensais au Seigneur des petits : les moucherons voletant çà et là me parlaient de sa bonté. Un livre que j'avais me parlait de son amour; une voix au dedans me parlait de ma misère, et de ces accens si divers émanait l'harmonie, un accord tout pareil à celui qui éclatait dans les prés en fleurs. » Voilà bien en effet l'image de son talent; mais c'est vraiment un miracle que j'aie pu rencontrer dix lignes donnant avec une telle exactitude la réduction de cette image sans lui faire rien perdre de sa mobilité et de ses contrastes capricieux.

Le volume se termine par une rêverie où l'auteur prend à partie la sombre pessimiste Hawthorne et son attristante nouvelle, *le Jeune Goodman Brown*. Cette rêverie, qui porte pour titre *Emmanuel*, est la conclusion légitime du livre. Là apparaît enfin, sous sa forme la plus familière, un personnage qui passe invisible à travers toutes les nouvelles et toutes les rêveries de l'auteur, mais duquel émanent la lumière dont elles sont inondées et les parfums dont elles sont imprégnées. Il était présent, dis-je, quoique invisible, dans tous les lieux où nous promène Mme de Gasparin; c'est lui qui prononça par la bouche de l'homme assassiné les paroles du pardon, lui qui mit les larmes de tendresse et de regret dans les yeux de Mme Alfred, lui qui entra dans la chambre du vieux nègre Kalempin pour y renouveler le miracle de Naïm, lui qui pénétrait dans les maisons des pauvres avec la fille du docteur, et qui voilait miséricordieusement à ses regards les misères de son existence opprimée, lui qui remit aux mains du vieux Juif la belle Bible hébraïque, afin de donner au proscrit la vision divine de cette Jérusalem si désirée. Ce personnage invisible se révèle à la fin et se nomme, non pas du nom majestueux et douloureux qu'il porta parmi les hommes, mais du nom gracieux que lui donnèrent les anges lorsqu'ils présentèrent autrefois à sa mère le beurre et le miel. L'ap-

parition inattendue, quoique partout préparée, du personnage de Jésus dans le livre de Mme de Gasparin a rappelé à mon souvenir un certain tableau anglais qui figurait à la grande exposition de 1856, et qui avait pour moi je ne sais quel irrésistible attrait. Autour de ce tableau figuraient d'autres œuvres plus admirées de la foule, les animaux si coquets et si élégans de Landseer, les féeries de M. Paton, les bizarreries originales de M. Millais; mais un charme particulier m'attirait toujours vers cette petite toile, œuvre d'un préraphaélite d'ailleurs renommé, M. Hunt, qu'illuminait un rayon de véritable poésie religieuse. Le Christ, divin *watchman*, fait sa ronde de minuit. Il n'est pas enveloppé de gloire et de majesté; il porte, comme un visiteur ami ou un bon voisin, une petite lanterne qui éclaire d'un jour familier sa physionomie pleine de mansuétude. Il a sans doute déjà frappé à bien des portes, il n'a pas toujours trouvé ceux qu'il cherchait; mais la légèreté et l'endurcissement des cœurs humains n'ont pu lasser sa patience et épuiser sa douceur. Il frappe encore : une porte s'ouvre, et l'on aperçoit une figure partagée entre l'hésitation et le bon vouloir. Faut-il laisser entrer le visiteur? Il est bien tard, et on ne l'attendait pas. Il est venu, selon sa promesse, à l'improviste, et comme un voleur. C'est à peu près ainsi qu'il passe dans l'aimable livre de Mme de Gasparin, inconnu, s'adressant à tous familièrement et sans se nommer. Il s'est caché et dissimulé, car il ne voulait point parler à ceux qui le cherchaient, mais à ceux qui ne l'attendaient pas. S'il s'était nommé, combien parmi ceux-là auraient fermé leur porte et leur cœur! Il a donc pris, par un stratagème, la forme qui pouvait séduire les indifférens et les hostiles, il a donné à sa voix le son qui pouvait les toucher, et ils ont été séduits et touchés. La fraude divine a réussi, car, sachez-le bien, ô littérateur-juré, insensible à tout, si ce n'est aux belles paroles et aux harmonies de la phrase, c'était lui qui vous parlait dans ces expressions vives et dans ces phrases pleines de mouvement; c'était lui qui faisait réfléchir votre esprit, ô moraliste dont la curiosité est la vie, et qui l'arrêtait sur quelque problème psychologique bien raffiné et bien subtil, choisi exprès pour vous amuser; c'était lui qui touchait votre cœur, mondains et mondaines, et qui réveillait en vous les meilleures aspirations de votre nature assoupie, lorsque vous avez ouvert ce livre avec l'espoir d'y trouver une de ces distractions païennes dans lesquelles s'écoule votre vie.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

NUIT DES MORTS

LÉGENDE GÉORGIENNE.

A M. LE BARON PAUL THÉNARD.

Je vous envoie de Tiflis une légende géorgienne. Tiflis est le centre de l'isthme caucasique, foulé par tant de peuples, arrosé de tant de sang, et où chaque peuplade a laissé de douloureux et poétiques souvenirs; mais tout est grâce sous le beau ciel d'Asie, et l'imagination orientale a semé çà et là « ses fleurs et ses perles, » comme dit le poète Hafiz. Les contes et les traditions abondent au Caucase, surtout dans la Géorgie, vaste cimetière de nations disparues, où se sont si souvent heurtées et égorgées la civilisation chrétienne et la barbarie mahométane.

A vingt-six verstes de Tiflis sommeille l'ancienne capitale de la Géorgie, cité dont l'origine se perd dans une obscurité qui échappe à l'histoire. *Mtzkhèta* (nous l'appellerons Khèta, par pitié pour les oreilles françaises) est à cette heure un misérable village qui garde encore de sa splendeur passée une grande cathédrale où reposent les tombeaux des rois géorgiens. En face de Mtzkhèta, séparées d'elle par le Koura et la rivière de l'Aragwi, qui y jette ses eaux, s'élèvent, au sommet d'un roc à pic, les ruines majestueuses du couvent de la Sainte-Croix, en langue géorgienne *Tzminda-Djwari*. D'après une croyance religieuse et populaire, tous les ans, dans la nuit du 2 novembre, fête des Morts, sur le plateau du monastère de la Sainte-Croix, d'où l'on découvre un merveilleux spectacle, — à l'ouest la riche vallée de Moukran, à l'est Tiflis, au nord la chaîne du Caucase et la cime du Kazbek, où fut enchaîné Prométhée, — Satan vient passer en revue tous les criminels et les pécheurs des âges antérieurs. Quel tableau que ce rude paysage, par une nuit noire et neigeuse, à la lueur d'un immense

foyer! Chaque âme errante va reprendre son corps dans le tombeau; les trépassés pullulent, et la lugubre procession défile devant le roi du mal. Ces âmes sont-elles condamnées à un éternel voyage à travers l'espace? Non, mais l'amour seul peut leur ouvrir les portes interdites du paradis.

Aucun livre géorgien n'a recueilli cette légende, dont j'ai ramassé les lambeaux épars en parcourant les campagnes. Les paysans de Géorgie, accroupis devant l'âtre de leur chaumière, buvant et fumant, se content à la veillée les histoires gaies ou terribles des temps passés. Cette légende a été sans doute apportée en Géorgie par les Génois, ces chevaliers errans de la civilisation au moyen âge. Les Tcherkesses se souviennent encore aujourd'hui des *Iguénoas* ou Génois; ils admirent leurs armes, et quelques-uns d'entre eux en ont reçu en héritage de leurs ancêtres. Il est rare de ne pas voir un Tcherkesse, en passant devant une église ou une chapelle génoise, sauter de son cheval et réciter sa prière musulmane. Quoi qu'il en soit, cette fleur transplantée d'Italie, à laquelle j'ai tâché de garder tous ses parfums, s'est transformée en Orient et revêtue de couleurs particulières et locales.

I.

Voyageur curieux, par un soir de novembre,
Dont l'âpreté neigeuse engourdit chaque membre,
J'errais, et mon cheval, qui n'obéissait plus,
M'emportait à travers des chemins inconnus.
Devant moi s'allongeait la sévère étendue,
Et Tiflis avait fui, dans ses brumes perdue.
Sur ma selle persane indolemment bercé,
Je songeais à la France, aux amours du passé,
Lorsque la nuit tomba, lugubre de silence,
Sur trente monts blanchis et sur la plaine immense.
Le cheval écumait et galopait toujours.
Khèta parut enfin avec ses vieilles tours,
Sa grande cathédrale et son pauvre village.
Le cheval traversa la rivière à la nage.
En vain pour l'arrêter je caressais son flanc;
J'étais las; mes deux mains étaient teintes de sang;
Un cri rauque sortit du fond de ma poitrine.
Lui, d'un pied fort et sûr, qui mordait la colline,
Hennissant, ruisselant de sueur, il monta
Sur le vaste plateau qui couronne Khèta,
Et soudain se cabra, comme en un rêve étrange
Se réveille en sursaut un remords qui se venge.

Il s'abattit, leva ses naseaux tout sanglans
Et s'affaissa, vaincu, sur ses jarrets tremblans.
Je tombai sur son corps, brisé de lassitude;
J'étais seul, j'avais froid au cœur; la bise rude
Promenait sous mes yeux des apparitions;
Mon esprit seul vivait, en proie aux visions.

Novembre, le mois noir, souverain des ténèbres,
Entassait sous les cieux ses épaisseurs funèbres.
Les démons acharnés qui hurlent dans le vent
Secouaient des hauts pins le panache mouvant:
Il neigeait sur les monts, il neigeait; l'avalanche
Menaçait les rochers de sa crinière blanche;
Les loups et les chacals, ces affamés rôdeurs,
Effrayaient les vallons de sauvages clameurs.
La lamentable nuit, sans lune et sans étoiles,
Écrasait l'univers sous le poids de ses voiles;
L'air était déchiré du cri sec des corbeaux,
Qui flairaient la chair morte et l'odeur des tombeaux;
L'hiver triomphait seul à l'horizon sans borne,
Et l'heure gémissait dans le fond du ciel morne,
Comme un appel plaintif au jugement dernier.

On entendait au loin le bruit d'un cavalier.

Le Caucase, où seul l'aigle ose essayer son aile,
Couronné des splendeurs de sa neige éternelle,
Au nord dresse son front de géant; au midi
S'égare dans la nue un monument hardi,
Clos encor de ses tours, granitique ceinture,
Où le lierre se tord en anneaux de verdure.
C'est un couvent désert, des Persans dévasté,
Lieu redoutable à l'homme et des esprits hanté.
Chaque pierre qui tombe a gardé la mémoire
D'un martyre chrétien, d'une lugubre histoire.
Au pied du pic altier, le Koura bruissant
Semble rouler des rocs ou des vagues de sang,
Comme si le passé, chanté par son flot rude,
S'était réfugié dans cette solitude!
Reine et veuve, Khèta, cité de trois mille ans,
Cache sa pauvreté sous ses longs voiles blancs.
Là, dans les claires nuits, l'antique cathédrale
Allonge sur le sol son ombre sépulcrale;

Là dort votre poussière, ô rois géorgiens!
On sent flotter dans l'air des souvenirs anciens,
Un passé tout vivant encore, où les légendes
Ont gravé sur l'or fin les fleurs de leurs guirlandes.
Une fois l'an, les morts, par cette nuit de deuil,
Pour l'expiation se lèvent du cercueil :
Au temps du Christ, dit-on, la place fut choisie
Pour les crimes d'Europe et les crimes d'Asie.
Victimes et bourreaux, les esclaves, les rois,
Cadavres dans la tombe, âmes devant la croix,
N'ont jamais fui, Seigneur, ta divine justice.
L'heure venue, il faut que ta loi s'accomplisse;
Mais, ô fils de Japhet, et toi, race de Sem,
Un souffle de pardon vient de Jérusalem.

Se souvient-il du Christ, ce vieux cloître en ruine?
Où sont les moines grecs qui frappaient leur poitrine?
Où sont les chants sacrés qui de l'aurore au soir
Se mêlaient aux parfums du mystique encensoir?
L'Évangile est fermé pour jamais, et la lampe
Ne dore plus l'autel où la vipère rampe.
Des troncs amoncelés, des sapins foudroyés,
Des chênes de cent ans par l'ouragan broyés,
Sont gisans pêle-mêle autour du couvent sombre.

Les pas du cavalier se rapprochaient dans l'ombre.

Minuit, l'heure funèbre, à des clochers lointains
Rhythma son épouvante et ses bruits incertains,
Et les sons affaiblis de distance en distance
Des sonores ravins troublèrent le silence.
Une femme, hôte obscur de ce sinistre lieu,
Portant entre ses mains un brasier tout en feu,
Sortit du monastère et rassembla des branches
Que le givre étoilait de ses paillettes blanches.
Cette femme, ou plutôt ce fantôme, semblait
Avoir vécu trois fois, et tout son corps tremblait;
Des guenilles moulaient sa maigreur de squelette;
Son chef était branlant; sa bouche violette
Murmurait de vains mots emportés par les vents.
Par la mort oubliée au milieu des vivans,
La centenaire, ouvrant sa vitreuse prunelle,
Contempla l'incendie allumé devant elle,
Et dit soudain : « C'est lui! Voici le cavalier! »

Un orageux galop brûlait l'étroit sentier.

II.

Un grand homme, vêtu comme un ange de gloire,
Dont le vent hérissait la chevelure noire,
Apparut et sauta d'un cheval indompté,
Qui, sans rênes ni selle, allait en liberté.
Il jeta sur le sol son manteau. « Le temps presse,
Cria-t-il d'une voix mâle; du vin, l'hôtesse,
Chaud comme le soleil, rouge comme le sang!
Que l'on m'apporte à boire en un vase puissant :
Une corne de buffle est pour moi trop petite.
Cours, ma gorge est en feu, femme, et ma soif s'irrite. »
La vieille, qui revint, lui versa jusqu'aux bords
Cette liqueur qui tue et l'homme et le remords.
L'écume ensanglanta la coupe large et pleine;
Le géant altéré la tarit d'une haleine,
Et s'assit sur le tronc d'un chêne calciné.
La femme dit alors : « Maître, l'heure a sonné.
— C'est bien! répondit-il; attise-moi ces flammes.
Les tombeaux vont s'ouvrir : je viens chercher des âmes;
Dieu ne les aura pas toutes, j'en veux ma part. »
Un éclair infernal embrasa son regard.

L'on entendit glisser à travers les broussailles
Un bruit confus, semblable au chant des funérailles,
Et des spectres humains, s'avançant deux à deux,
Revêtus d'un drap blanc qui traînait derrière eux,
Se groupèrent en cercle autour de l'âtre en flamme,
Acteurs mystérieux de ce nocturne drame!
La pluie avait jaspé de tons jaunes et verts
Des suaires troués par la rage des vers.
Des spectres étaient nus, morts dans une bataille;
D'autres avaient des draps trop petits pour leur taille;
Fiers comme au dernier jour, d'autres portaient encor
De pompeux vêtemens brodés de soie et d'or.
Aux quatre coins du ciel il neigeait; l'âpre bise,
Dispersant les flocons dans la brume indécise,
Fouettait l'ardent foyer comme un feu de l'enfer,
Que la vieille irritait d'une fourche de fer.
Les fantômes, courbés sous leur lourde pensée,
Attendaient leur destin, mornes, tête baissée.

La femme s'éloigna. L'homme, dressant son front,
Où la foudre divine imprima son affront,

Dit : « Confessez, pécheurs, vos fautes sur la terre!
Dieu, qui sonde les reins, vous défend de les taire,
Lui qui doit séparer l'ivraie et le froment.
Ouvrez vos cœurs : voici l'heure du jugement,
Le supplice éternel ou l'éternelle joie!
Comme juge, vers vous, Dieu lui-même m'envoie. »
Les groupes consternés tremblaient en l'écoutant.
Or ce juge envoyé d'en haut, c'était Satan,
Satan, prince du mal, instigateur des crimes,
Qui venait demander au péché ses victimes!
Secouant les ennuis de leur pesant sommeil,
Comme à l'heure où pour eux s'éteignit le soleil,
Les funèbres dormeurs, hôtes du cimetière,
Reprenaient leur pensée et leur forme première;
Et ces demi-vivans de la tombe échappés,
Drapés dans leurs linceuls, dans leurs forfaits drapés,
Accouraient pour savoir, sous le firmament sombre,
L'arrêt inexorable et le poids de leur ombre.
O novembre de glace! ô triste nuit des morts!
Fête de la douleur, du crime et des remords!

III.

La flamme colorait, en s'élançant de l'âtre,
L'immobile troupeau d'une teinte verdâtre.
Solitude et silence! horreur! On voyait seuls,
Aux coups de l'aquilon, frissonner les linceuls.
Sans s'émouvoir du choc des stridentes rafales,
L'ange maudit compta toutes ces têtes pâles,
Tous ces morts plus nombreux que le sable des mers,
Muets, et qui semblaient dormir les yeux ouverts.
Un sourire d'orgueil adoucit son visage.
« Cette immense moisson du mal est mon ouvrage,
Pensa-t-il; les voilà, misérables et nus,
En face de secrets à la terre inconnus!...
Ton tonnerre a brisé mes deux ailes d'archange;
Tu m'as chassé du ciel, Jéhovah! Je me venge :
Je frappe, je corromps, ma haine verse à flots
Sur le lâche univers le crime et les sanglots.
Le Christ même n'a pu terrasser mon courage;
A l'arbre de la croix j'arrache son feuillage,
Qui de fleurs et de fruits couvre l'humanité,
Et je suis encor roi dans mon éternité. »

Ce peuple blanc, pareil aux feuilles automnales,
S'agita sous l'ennui des hontes sépulcrales,
Et, lourds de vieux remords, ces spectres voyageurs
Jetèrent sur leur dos leurs capuchons vengeurs.
Ce fut parmi les morts une confuse plainte,
Des cris entremêlés sur la montagne sainte;
Comme les vents d'hiver qui pleurent dans les bois,
On entendit gémir leurs innombrables voix.
L'un disait : « Je suis las de rouler dans l'espace. »
Un autre blasphémait, d'autres demandaient grâce;
Mais Satan leur cria : « Silence! apparaissez!
« Levez-vous tour à tour, ô morts des temps passés! »

Un fantôme, les flancs ceints d'une peau de chèvre,
Du sang noir sur les bras, de l'écume à la levre,
Livide, vers Satan le premier s'avança,
Et dit ces mots : « Je suis Caïn! » puis il passa.
Soudain, comme la mer par une forte houle,
Un mouvement d'effroi fit onduler la foule;
Mais Satan regarda d'un œil sinistre et doux
S'enfuir loin du pardon l'assassin au poil roux.

Sous des rosiers en fleurs, à l'ombre des platanes,
Deux villes d'Orient, jumelles courtisanes,
Du vin des voluptés s'enivraient tous les soirs;
Les femmes sans époux pleuraient à leurs miroirs,
Car un immonde amour séchait le cœur de l'homme.
Pour égaler au sol et Gomorrhe et Sodome,
Par ordre du Très-Haut le feu du ciel grêla.
Ce peuple de lépreux accouplés, le voilà!
Il défile, voûté sous son ignominie,
Et voyage sans fin dans la plaine infinie.

Derrière eux, le front bas, l'œil louche, sombre et seul,
Un spectre qui manqua des honneurs du linceul
Marchait nu-pieds, vêtu de la tunique juive.
Son col était cerclé par une pourpre vive.
Quel est-il? Écoutez! Satan parle tout bas :
« C'est mon fils bien-aimé, celui-là, c'est Judas,
Le frère du serpent, tentateur de la femme. »
Le traître s'approcha lentement de la flamme
Et jeta dans le feu les trente deniers d'or,
Qui sous ses doigts crispés rejaillissaient encor;

Il les jetait toujours, mais l'infâme monnaie
Tachait, toujours tachait sa main comme une plaie.
Toi qui fus mis en croix pour avoir trop aimé,
Christ, c'est là ton bourreau, qui, d'un baiser armé,
Parjure, déchira les sept voiles de l'arche.
Une céleste voix lui cria : « Marche, marche,
Jusqu'au jour où Jésus, le pasteur glorieux,
Pour compter ses brebis abaissera les cieux. »

Puis on vit s'avancer, majestueux et graves,
Mahomet, Tamerlan, ces conducteurs d'esclaves.
L'Arabe sur un livre usait son noir regard,
A son flanc le Mongol serrait un long poignard,
Et ces fils d'Orient passaient, l'âme sereine,
Beaux et droits dans les plis de leur robe de laine.
« L'imposteur, le faucheur d'hommes, prophète et roi,
Se dit l'ange du mal, tous les deux sont à moi,
Puisqu'en un jour d'ennui je les sacrai moi-même;
Ils ont meurtri l'Asie, et ma haine les aime.
Malheur à moi! l'amour chasse la loi de sang;
Devant l'ardente croix fuit le pâle croissant :
Incrédule au Koran et lasse enfin du glaive,
De son lit parfumé l'Asie en pleurs se lève;
Dans sa blanche poitrine un cœur a palpité,
Et sur l'Europe gronde un vent de liberté.
La liberté tuera le mal. C'est la lumière,
L'étincelle de vie animant la matière,
La respiration des peuples, et le feu
Qui me consumera : la liberté, c'est Dieu! »

Un fantôme parut, dont les mains décharnées
Annonçaient la misère ou de longues années;
Mais son suaire était d'un tissu précieux,
Souple, lamé d'argent, frangé de fils soyeux.
Ce vieillard grelottant s'adossa contre un arbre.
« J'habitais un palais de porphyre et de marbre,
Dit-il, et j'aurais pu reconstruire Babel,
Par une échelle d'or escalader le ciel!
La charité jamais n'ouvrit mon seuil avare,
Et sans douleur j'ai vu les haillons de Lazare,
Pendant qu'à pleines mains, dans mon vaste trésor,
Je remuais à flots les diamans et l'or. »
Cet or cher et maudit, qui coulait dans ses veines,
Ruisselait de ses yeux comme de deux fontaines.

« J'ai soif! » dit-il, brûlé de cuisantes chaleurs;
Une implacable voix répondit : « Bois tes pleurs. »

IV.

L'Orient, où déjà quelques ombres lointaines
S'enfuyaient, se teinta de lueurs incertaines.
Le foyer s'éteignait. Satan dit : « Hâtez-vous!
Dieu, qui commande à l'heure, est un maître jaloux;
Spectres, il vous défend la terrestre lumière,
Et vous renvoie encore au froid du cimetière. »

Comme une caravane on voyait défiler
Des fantômes muets qui semblaient s'envoler,
Corps légers retournant à leur tombe abhorrée.
Les flots croissans toujours de l'humaine marée,
Imitant le bruit sourd du plaintif Océan,
Rentraient, l'un après l'un, dans l'éternel néant.
Les ennemis du ciel et les bourreaux de l'homme,
Les uns venus de Perse et les autres de Rome,
Adorateurs du feu, juifs, musulmans, chrétiens,
Et d'autres accourus, peuples nouveaux, anciens,
De Stamboul ou de Tyr, d'Arménie ou de Grèce,
De Tiflis, de Moscou, d'Albion, de Lutèce,
De l'est et du midi, de l'ouest et du nord,
De tous les coins du globe où travaille la mort,
Hommes blonds, bruns, cuivrés, — devant l'ange rebelle
Chaque siècle apporta sa gerbe criminelle.
Les maudits égrenaient sous les cieux détestés
Le rosaire accablant de leurs iniquités;
Pour des forfaits divers, leur foule confondue
Dévorait de son vol les champs de l'étendue.
Des sanglots éclataient dans les groupes serrés,
Des blasphèmes, des cris, des bruits désespérés,
Qui troublaient le sommeil des collines prochaines
Et se mêlaient au chœur des sapins et des chênes.

Aux dernières clartés de l'âtre pâlissant,
On vit s'enfuir, le front stupide ou menaçant,
Le ramas lâche et vil des scélérats sans gloire
Dont les noms ont péri dans l'égout de l'histoire.
Comptez les grains épars du sable des déserts,
Comptez les gouttes d'eau dont se gonflent les mers,

De tous ces criminels vous n'aurez pas le nombre :
Noir secret que la Mort veut garder dans son ombre!

Le feu s'était éteint. A l'horizon changeant,
L'aube avait hasardé son écharpe d'argent;
Moins pâle, le ciel brun s'emplissait d'harmonie,
Et la procession des morts était finie.
Pendant qu'ils retournaient à l'abîme éternel,
Une voix leur cria, qui descendait du ciel :
« Vainement la douleur frappe votre poitrine,
O morts! il est trop tard : la clémence divine
Pardonne les forfaits, mais non la lâcheté;
Vous avez peur de Dieu, peur de l'éternité.
Vous tremblez tous devant la géhenne et les flammes,
Et ce n'est pas l'amour qui ramène vos âmes. »
Comme un lion vaincu, Satan se redressa,
Et sur son mâle front son poil se hérissa.
Les justes, où sont-ils? à la droite du Père,
Heureux, le cœur brûlant des feux de la prière.
Le Dieu terrible et doux, qui leur a pardonné,
Les a sauvés des yeux du souverain damné,
Parce qu'ils ont aimé la paix et la justice.
Ils cueillent les fruits d'or du jardin de délice.

Satan siffla. Magog, son docile coursier,
Accourut. Sur son dos sauta le cavalier;
Puis du couvent sortit une femme robuste :
Une corde serrait sa robe sur son buste,
C'était la Mort! — « Suis-moi, lui dit l'ange du mal,
Travaille pour l'enfer et son maître fatal.
Va! l'univers est vaste et ma haine est profonde;
Fauche, sans te lasser, l'herbe humaine du monde.
Adieu, moi je retourne au royaume sans air. »
Le cheval, qui s'enfuit, vola comme l'éclair.

Du Caucase doré, ce roi neigeux des nues,
Le soleil éclaira les cimes inconnues,
Et son rayon, frappant les terribles hauteurs,
Du roc de Prométhée alluma les blancheurs.

HENRI CANTEL.

Tiflis, novembre 1860.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1861.

Demain probablement la malle d'Amérique nous apportera le message adressé par M. Lincoln au congrès des États-Unis, qui a dû s'assembler dans les premiers jours du mois. Le langage qui sera tenu dans le message du président nous permettra de pressentir l'issue possible de ce conflit anglo-américain, qui excite depuis deux semaines tant d'appréhensions et une si vive anxiété. M. Lincoln aura publié son message à peu près au même moment où partait d'Angleterre la demande de réparation du gouvernement britannique pour l'*outrage,* comme disent nos voisins, commis sur le *Trent* par le commandant du *San-Jacinto.* M. Lincoln aura-t-il couvert d'une énergique approbation, dans son message, l'acte du capitaine Wilkes? aura-t-il proclamé la légalité de la capture de MM. Mason et Slidell? ou bien se sera-t-il servi d'expressions générales qui ne le lient d'avance à aucun parti-pris, et qui ne puissent pas l'empêcher de faire droit aux réclamations anglaises? Telles sont les questions que l'on se pose en se demandant si c'est la guerre ou la paix qui doit sortir du conflit actuel : c'est la guerre, si M. Lincoln s'est coupé toute retraite vers des concessions honorables; au contraire on se croit en droit de compter sur des négociations conciliantes dans le cas où le gouvernement américain n'aurait rien compromis par la teneur du message présidentiel.

Nous sommes si rapprochés de l'information officielle qui mettra fin à ce doute, qu'il semblerait oiseux de chercher à devancer par des conjectures les nouvelles qui seront reçues demain en Angleterre. Au risque pourtant d'être démentis presque sur-le-champ par ces nouvelles, nous devons constater l'impression qui prévaut aujourd'hui touchant l'issue de l'affaire américaine. Cette impression est bien moins mêlée d'alarmes qu'il y a quinze jours. Des éclaircissemens successifs sont venus atténuer les craintes que l'on avait conçues au premier abord. Il paraît certain maintenant que le commodore Wilkes a agi sous sa propre responsabilité, et non d'après des instructions spéciales de son gouvernement. La visite du *Trent,* la cap-

ture de MM. Mason et Slidell n'ont plus alors, comme on l'avait redouté au premier moment, le caractère d'un acte prémédité de la politique américaine. Ce dessein absurde que l'on avait prêté à M. Lincoln ou à ses ministres de provoquer gratuitement l'Angleterre s'évanouit dès lors comme une vaine hypothèse. C'est dans ce sens que le vénérable général Scott a expliqué publiquement les paroles qui lui avaient été attribuées à tort. Les nouvelles postérieures d'Amérique ont confirmé de plus en plus l'assertion du général Scott. La presse américaine s'est montrée beaucoup moins violente qu'on ne l'avait supposé. Des journaux qui passent pour être les organes les plus directs du gouvernement de Washington ont discuté froidement la légalité de la capture des commissaires du sud, ont avoué qu'il serait impolitique de compliquer la situation présente des États-Unis d'une querelle avec l'Angleterre, et ont même eu l'air de vouloir préparer l'opinion à la réparation que pourrait demander l'Angleterre en prétendant avec une jactance un peu forcée que la restitution des commissaires saisis serait un triomphe pour M. Lincoln! Mais l'on a eu, sur ce qui s'est passé au sein du gouvernement américain, des informations plus importantes. S'il est un homme dont l'opinion doive aujourd'hui peser d'un grand poids dans les conseils de ce gouvernement, cet homme est sans contredit le général Mac-Lellan; ce général représente l'intérêt, l'esprit, les ressources et les chances de la guerre entreprise pour le maintien de l'union. L'on sait positivement que le général Mac-Lellan a déclaré à son gouvernement que, si par une fausse mesure on donnait à l'armée du sud le concours des flottes anglaises, que, si on appelait par une telle témérité les vaisseaux britanniques dans la Chesapeake, il lui serait impossible de demeurer dans sa position actuelle, où il serait menacé sur son flanc, où il serait exposé à voir couper sa base d'opérations, de telle sorte que la première conséquence de la guerre avec l'Angleterre serait d'obliger l'armée américaine à battre en retraite devant les troupes rebelles et à céder un terrain immense à la cause sécessioniste.

De tels avis, présentés par une autorité si compétente, ont dû être pris en sérieuse considération par le président, qui est connu d'ailleurs pour être peu disposé à suivre dans ses emportemens et ses témérités le membre le plus aventureux de son ministère, M. Seward. Un hardi conseil, et qu'il eût été d'une politique singulièrement habile de suivre sur-le-champ, a été donné, dit-on, au président: on lui a conseillé de mettre en liberté MM. Mason et Slidell sans attendre les réclamations anglaises. Tous les hommes politiques des États-Unis qui sont en Europe tombent au surplus d'accord sur la nécessité et la justice de la restitution des commissaires saisis à bord du *Trent*. Le général Scott, qui, malgré ses soixante-dix-sept années et ses infirmités, a quitté la France, où il arrivait à peine et où il venait chercher le repos, pour retourner en Amérique, rapportera à ses compatriotes les impressions de l'opinion européenne, et il est impossible que ses conseils n'empruntent pas une autorité touchante à la marque de dévouement qu'il

donne à sa patrie. Il faut reconnaître enfin que jamais peuple et gouvernement n'ont été en position de faire dans des conditions plus honorables la concession qui est aujourd'hui demandée à l'Amérique. En désavouant une capture opérée par l'initiative arbitraire d'un officier naval sans aucune des garanties de la justice légale, sans l'intervention et la sanction d'une cour d'amirauté, les États-Unis, loin de renoncer à aucun de leurs principes politiques, ne feraient que rendre hommage à la doctrine qu'ils ont professée en tout temps sur le droit des neutres. Ce serait en réalité un vrai triomphe pour cette doctrine de l'appliquer ainsi au profit d'une nation et d'un gouvernement qui ont toujours contesté ou violé les droits des neutres, mais qui seraient désormais contraints à l'abandon de leurs prétentions arbitraires par l'autorité éclatante d'un tel précédent.

Il est téméraire, nous l'avouons, d'exprimer une confiance que l'événement de demain peut déjouer. Cependant nous osons encore espérer que la voix de la raison et de l'équité se fera entendre et pourra prévenir entre l'Angleterre et les États-Unis cette lutte fratricide qu'un instant on a pu croire imminente. C'est en tout cas le devoir et l'intérêt de la France de consacrer tous ses efforts au succès d'une politique de conciliation entre ces deux grands peuples; mais si cette fois encore la sagesse et l'humanité doivent échouer, s'il faut qu'une lutte atroce s'engage entre l'Angleterre et les *States*, le devoir et l'intérêt de la France sont très nettement tracés : comme nous le déclarions il y a quinze jours, dès la première alerte, nous devons rester neutres. Nous ne saurions protester avec trop d'énergie contre les tendances directes et détournées manifestées à cette occasion par la presse qui se dit « indépendante et dévouée, » et qui semble vouloir compromettre la politique de la France dans la cause de l'Angleterre contre les États-Unis en détresse.

Nous ne sommes point injustes envers l'Angleterre. Nous comprenons l'émotion dont la nation anglaise a été saisie à la nouvelle de la capture de MM. Mason et Slidell. Elle était offensée dans son orgueil maritime par la visite et la coercition qu'un de ses navires avait subies. Elle était frappée dans son honneur par la violation du droit d'asile commise à bord du *Trent*. Nous comprenons encore que de grands intérêts puissent déterminer l'Angleterre à s'emparer de l'occasion que lui offre la brutalité d'un commodore pour hâter la dissolution de la grande république américaine. Il n'est pas nécessaire de parler des ressentimens qu'ont pu inspirer à la politique anglaise les concessions pénibles qu'elle a cru devoir faire à d'autres époques aux prétentions des États-Unis. Des intérêts de deux natures, les uns politiques, les autres commerciaux, peuvent porter l'Angleterre à tirer profit des embarras présens des états du nord. Les États-Unis sont la seule puissance qui ait eu jusqu'à présent la force ou la bonne chance de faire reculer la politique anglaise. Pour cette politique, tout affaiblissement des États-Unis peut donc paraître un avantage. Le coton jouant un si grand rôle dans la vie économique de l'Angleterre, le gouvernement anglais peut être entraîné à

conquérir par un coup de main le pain quotidien de son industrie. Loin de nous la pensée que de tels mobiles dussent justifier tous les procédés sommaires dont on prête aujourd'hui le dessein à l'Angleterre : qu'il existe en Angleterre des mobiles naturels d'hostilité contre les États-Unis, c'est tout ce que nous consentons à constater. Et cependant chez nos voisins reconnaissons-le à leur honneur, il se trouve des esprits sages et prépondérans, des âmes généreuses, des voix éloquentes qui, même au moment où les passions nationales sont au comble de l'effervescence, savent demeurer fidèles au devoir de l'impartialité et de la modération, et ne désespèrent pas de détourner leur pays de la politique à outrance à laquelle on l'excite. Nous faisions naguère allusion aux prophétiques conseils que lord Stanley donnait à ses concitoyens peu de jours avant la funeste affaire du *Trent* : « Notre devoir est d'observer envers les États-Unis une neutralité stricte en paroles aussi bien qu'en actions, de ne pas témoigner d'irritation au sujet des difficultés accidentelles inévitables dans le cours d'une telle lutte, de défendre avec fermeté, mais avec modération, ceux de nos droits qui seraient attaqués, en laissant aux mauvaises passions le temps de s'évaporer, et surtout de ne pas prendre avantage, même en apparence, de l'affaiblissement temporel de l'Amérique pour rien tenter qui pût être considéré par cette puissance comme un empiétement sur ses droits. » Ces nobles pensées, quoique exprimées avant l'incident actuel, ne sont point restées sans écho en Angleterre. M. Bright les rappelait dans le magnifique discours qu'il a prononcé à Rochdale sur les affaires d'Amérique. Nous n'avons pas l'habitude de reporter sur les opinions de M. Bright l'admiration que nous professons pour son talent. Les appréciations que cet orateur a souvent présentées sur la politique intérieure de la France n'ont pas été toujours telles, il s'en faut, qu'elles dussent mériter l'approbation et la sympathie du parti libéral. Le déclin de sa popularité en Angleterre, la défaveur qui le suit depuis quelque temps, nous sont expliqués par des défauts d'esprit politique dont il a souvent la maladresse de faire étalage avec une choquante jactance; mais nous avons oublié tous nos griefs contre M. Bright en lisant son admirable harangue de Rochdale. Là l'orateur ne donnait plus la représentation du rôle d'un tribun paradoxal; l'homme politique embrassait dans une mâle étreinte tout l'ensemble de cette lamentable crise américaine, et l'émotion humaine et virile palpitait dans toutes ses paroles. Personne n'a mieux fait comprendre encore à quel point dans cette guerre civile la cause de la justice, de la légalité, de la civilisation libérale, est identifiée avec la cause du nord. Personne n'a mieux montré à l'Angleterre ce qu'elle sacrifierait au point de vue des sympathies politiques et des intérêts, si elle se laissait aller, en un moment d'emportement, à consommer avec l'Amérique une rupture irrévocable. Lors même toutefois que la passion anglaise demeurerait sourde à des conseils si sages et à des appels si chaleureux, du moins, répétons-le, les influences auxquelles elle céderait ont l'apparence du sentiment patriotique et de l'in-

térêt politique et commercial; elles sont vivaces, elles sont naturelles, elles sont intelligibles.

Mais en serait-il de même pour la France, si elle se laissait entraîner hors de la neutralité par les insinuations ineptes ou perfides de cette presse « indépendante et dévouée » qui a conçu l'étrange pensée de nous associer à l'Angleterre dans le cas où ce pays se croirait obligé à faire la guerre à l'Amérique? Pour nous, il est manifeste qu'aucun intérêt, ni politique, ni commercial, ne nous pousse à prendre part à une telle guerre, que tous les intérêts au contraire nous lient à la neutralité. Certes la façon dont les commissaires du sud ont été saisis à bord du *Trent* est une violation du droit des neutres : la France répudierait réellement tous ses principes, si elle donnait à un tel acte son approbation; mais lors même que les États-Unis, sous l'empire de circonstances qui nous sont étrangères, s'opiniâtreraient à refuser toute satisfaction au gouvernement anglais, aurions-nous sérieusement le droit de nous alarmer et de prendre les armes contre la prétention de l'Amérique, comme si elle menaçait et atteignait véritablement tous les neutres? Dans l'histoire maritime des États-Unis, l'affaire du *Trent* n'est qu'une exception isolée. Toute l'histoire des États-Unis, leurs conditions d'existence, les nécessités de leur avenir sont en contradiction avec cette exception, et empêchent l'Amérique de l'ériger en une règle du droit maritime. Quel danger y a-t-il que les états du nord appliquent cette règle aux autres neutres? Où sont leurs escadres? Où sont à travers le monde leurs stations maritimes? où sont les instrumens à l'aide desquels ils pourraient aspirer à la suprématie des mers? Qu'il plaise aux États-Unis de ne rien céder sur l'affaire du *Trent* et de ne pas retirer le prétexte de guerre qu'un de leurs officiers a fourni à l'Angleterre, sans doute nous le regretterons profondément dans leur intérêt; mais il ne nous sera pas permis de voir dans cette manifestation d'hostilité du peuple américain contre la politique anglaise une menace pour nos principes et notre sécurité en matière de droit maritime. Les États-Unis ne cesseront pas pour cela d'être ce qu'ils ont toujours été, les défenseurs de la liberté des mers. Nous commettrions le contre-sens politique le plus absurde, si, nous méprenant sur la portée d'un prétexte de guerre, nous allions aider la puissance qui prétend à la suprématie maritime à démembrer et à diminuer une des puissances dont la force et la prospérité sont le plus nécessaires au maintien de l'équilibre des mers. La France moderne, la France de la révolution est trop jeune encore et a subi de trop fréquentes secousses pour avoir déjà des traditions politiques nombreuses; mais, parmi nos rares traditions, l'alliance des États-Unis est la plus ancienne : elle est étroitement associée aux origines de notre révolution, elle représente un de nos intérêts les plus certains, l'intérêt de pouvoir opposer un contre-poids à l'Angleterre sur l'Océan. Pourquoi, au mépris de cette tradition, au mépris des affinités qui se sont manifestées à plusieurs reprises entre nos aspirations politiques et celles des États-Unis, nous hâterions-nous de reconnaître la confédéra-

tion du sud et de consacrer le démembrement de la grande république? Le froid et astucieux message de M. Jefferson Davis peut-il nous faire oublier qu'au fond la principale cause de la formation de la confédération nouvelle, c'est l'esclavage érigé en institution permanente? Le langage de M. Davis peut-il nous donner le change sur le caractère de la conspiration odieuse qu'a couvée la triste administration de M. Buchanan, sur l'habileté corruptrice avec laquelle les ministres du dernier président, qui composent aujourd'hui le gouvernement des confédérés, se sont servis du pouvoir fédéral pour ruiner et désarmer ce pouvoir aux mains de leurs successeurs et pour démanteler par la ruse avant de la détruire par la violence la constitution des États-Unis? Toutes les idées généreuses nous interdisent de donner à la confédération du sud une reconnaissance hâtive. Serions-nous poussés par l'intérêt matériel? Nous aussi, dit-on, nous avons besoin de coton; nous prenons la plus grande partie de nos tabacs dans les états du sud, aujourd'hui fermés par le blocus, et l'on sait de quelle ressource est la consommation de ce tabac pour notre revenu financier. Mais si la guerre devait éclater entre l'Angleterre et les États-Unis, nous n'aurions pas besoin de nous en mêler pour obtenir le coton et le tabac que les confédérés auraient à nous vendre. La première conséquence de cette guerre serait le débloquement des ports du sud opéré par les escadres anglaises. Les neutres n'étant tenus de respecter que les blocus effectifs, les ports du sud nous seraient ouverts, et nous y pourrions trafiquer sans être belligérans. Au contraire, au point de vue des intérêts matériels, la neutralité nous offrirait de grands profits. Une partie considérable du commerce des belligérans (et ici les belligérans seraient les deux premières nations commerçantes du monde), nous empruntant notre pavillon, élargirait la clientèle de notre marine marchande. Les intérêts égoïstes s'accordent ainsi avec les principes libéraux pour nous recommander la neutralité. Efforçons-nous donc, si notre influence à Londres comme à Washington y peut quelque chose, de prévenir la guerre; mais, si la guerre éclate, ayons le ferme dessein de n'y point prendre part, écartons la coupable idée d'aller porter, au moment de ses désastres, des coups funestes à un gouvernement tourmenté par une révolution. Nous qui, république, avons été traqués par une coalition de rois, ne formons point une coalition contre une république en convulsion. Toute autre conduite serait le reniement insensé de l'esprit de la révolution française et une trahison coupable des plus manifestes intérêts de la France.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le public français partage avec une remarquable unanimité l'opinion favorable au maintien de notre neutralité. L'on a peine à s'expliquer la pensée qui a pu diriger dans une voie différente une portion de cette presse que l'on appelait naguère officieuse, mais qui a pris soin de nous déclarer avec un certain éclat qu'elle était définitivement rendue à l'indépendance. A-t-on voulu simplement faire une avance à l'Angleterre et lui prodiguer en un moment diffi-

cile des témoignages d'amitié? Nous pensons pour notre part que, si elle était forcée d'en venir aux mains avec les États-Unis, elle se soucierait médiocrement de notre concours, qui embarrasserait son action, au lieu de la rendre plus efficace. Quant aux témoignages d'amitié venant de journaux qui lui ont plus d'une fois lancé l'injure avec un remarquable accord, ils ne sont guère faits pour toucher les Anglais, qui ont le bon sens et le bon goût de ne faire cas des manifestations d'opinion que lorsqu'elles se produisent dans une presse libre. Si nos anti-Américains n'ont fait que céder à ce penchant ridicule qui porte certaines personnes à vouloir que la France se mêle à tout ce qui se passe dans le monde, il nous semble que les réformes financières qui nous ont été récemment annoncées auraient dû nous guérir de cette inquiète maladie.

La première vertu de ces réformes doit être en effet d'engager la France à se replier sur elle-même et à moins songer aux aventures qui pourraient au dehors la solliciter. L'examen de conscience financier que nous avons à faire, la confession publique qui le suivra, la recherche, l'examen, la discussion des ressources que nous aurons à nous procurer, et pour éteindre les découverts du passé et pour subvenir aux dépenses du présent et de l'avenir, voilà des occupations intérieures très graves, très nombreuses, très intéressantes, qui nous devraient détourner d'aller chercher des distractions à l'extérieur. Les finances d'ailleurs sont un appareil sensible auquel viennent aboutir toutes les parties de la politique, et il ne sera pas possible d'entamer un véritable débat financier, dans le cadre nouveau où sera établi le prochain budget, sans que toutes les questions politiques importantes qui naissent de notre situation soient agitées et ventilées. Nous voyons avec plaisir que le gouvernement paraît comprendre cette unité naturelle des diverses parties de la politique venant converger aux finances. *Le Moniteur* a publié hier un décret remarquable, conçu évidemment dans ce courant d'idées. Il importe essentiellement à l'ordre des finances, tel est le considérant de ce décret, que les charges des budgets ne puissent être augmentées sans que le ministre des finances ait été mis en mesure d'apprécier et de faire connaître au chef de l'état s'il existe des ressources suffisantes pour y pourvoir. En conséquence, à l'avenir aucun décret autorisant ou ordonnant des travaux ou des mesures quelconques pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires ne sera soumis à la signature impériale, s'il n'est accompagné de l'avis du ministre des finances. Cette mesure est importante à plusieurs égards, et il nous semble que la presse et le public n'en ont point encore aperçu suffisamment la signification. Rien de plus logique et de plus naturel que de rapporter au ministre des finances dépositaire ou créateur des ressources toutes les mesures qui entraînent des dépenses, car ce ministre seul peut juger si le gouvernement est en état de satisfaire aux engagemens qu'il contracte. Jusqu'à présent, voici comment les choses se passaient dans la pratique. Chaque ministre, dans son travail particulier avec l'empereur, obtenait la signature des décrets qui concer-

naient son département. Ainsi émis, les décrets, au point de vue des dépenses, devenaient des engagemens revêtus de la signature impériale. La situation du ministre des finances était singulièrement difficile; n'ayant pas été admis à l'appréciation et au contrôle de la mesure, il se trouvait dans la position d'un honnête caissier qui ne peut pas supporter l'idée de laisser protester la signature de son patron, et qui crée de la circulation, c'est-à-dire de la dette flottante, afin de faire honneur à ses échéances. Mais, dira-t-on, le ministre des finances avait une ressource : après la signature impériale, les décrets sont portés au conseil d'état; que n'allait-il de sa personne combattre les décrets malencontreux devant le conseil, et se défendre, lui ministre payeur, contre les importunités périlleuses et coûteuses des ministres dépensiers? Les ministres qui ont gouverné les finances depuis dix ans étaient de nature pacifique, et il faut convenir d'ailleurs que des duels de ministres eussent été un spectacle peu édifiant pour le conseil d'état et pour le public. On est, par le décret du 1er décembre, rentré dans la vérité des choses.

Désormais le ministre des finances reprend une légitime prépondérance; toutes les mesures politiques qui engagent les ressources de l'état viennent se coordonner et se centraliser autour de lui; il devient, pour employer une désignation de l'ancien régime qui n'entraînait pourtant pas une autorité égale, un contrôleur-général. La responsabilité du ministre des finances croît ainsi dans la même mesure que son pouvoir, et l'on a une garantie de bonne gestion financière. Qu'il nous soit également permis de nous féliciter de cette heureuse innovation au point de vue politique. Le décret du 1er décembre n'émane pas d'une théorie; il est l'effet d'une nécessité pratique, mais il porte des conséquences plus étendues qu'on ne le croirait au premier abord. A l'action isolée et indépendante des ministres il tend à substituer l'unité d'un ministère, ce qui s'appelle dans la langue du système représentatif le cabinet. Les lecteurs de l'admirable histoire de Macaulay n'ont pas oublié l'importance que l'illustre historien donne au cabinet parmi les rouages constitutionnels de l'Angleterre. Ils se souviennent de la sagacité animée avec laquelle Macaulay raconte comment, en avançant dans le règne de Guillaume III, on fut amené par la force des choses à quitter le système de l'action isolée et indépendante des ministres pour arriver lentement à la formation d'un cabinet solidaire et homogène. Le décret du 1er décembre est le symptôme d'un travail qui s'opère évidemment chez nous avec une logique latente. Ce travail a pour nous l'intérêt d'une expérience de physique. Comme le savant voit les lois de la nature agir sous ses yeux avec la régularité certaine qui lui est connue d'avance, nous voyons avec satisfaction, mais sans surprise, les nécessités mêmes du gouvernement produire lentement les combinaisons que les fausses théories ont pu troubler parfois, mais que la nature des choses rétablit infailliblement tôt ou tard.

Nous avions touché en passant au côté financier par lequel la question

romaine se présente à la France. Un journal, en récapitulant les dépenses de l'occupation de Rome depuis l'origine, a montré sans peine que les frais de cette occupation forment une somme considérable qui a contribué d'autant à augmenter le passif de notre situation financière; mais il ne faudrait pas croire que c'est réellement là tout ce que nous coûte le système incompréhensible que nous suivons dans les affaires de Rome. La France n'est pas liée seulement, par la coopération militaire et politique qu'elle lui a donnée, à la création et aux chances du nouveau royaume italien. Les capitaux français, lorsqu'il y a quelques mois l'Italie fit appel au crédit, se sont engagés avec empressement et avec confiance dans l'emprunt de 500 millions contracté par le gouvernement de Turin. On peut dire que c'est le marché français qui supporte presque exclusivement le fardeau de cet emprunt. De là naît une solidarité passagère, si l'on veut, mais pour le moment très réelle, entre le crédit italien et notre propre crédit. Les fonds italiens, qui flottent sur le marché français en quantités considérables, ne peuvent pas être affectés défavorablement sans que la rente française reçoive le contrecoup de cette dépréciation. Or, par l'effet du système que nous suivons à Rome, avec l'inquiétude que ce système entretient en Italie, avec les difficultés qu'il crée indirectement au gouvernement de Turin, où il use les hommes d'état et fatigue l'opinion, l'emprunt italien a subi une dépréciation considérable, qui, se traduisant en pertes sensibles pour les capitalistes français, est une cause très réelle d'embarras en ce moment pour notre propre crédit public.

L'on a suivi avec intérêt les débats du parlement de Turin, et pourtant l'on savait d'avance que ce n'est pas à Turin que pouvait se faire entendre le mot décisif de la situation, que ce mot ne peut être prononcé qu'à Paris. Dans cette attente forcée dont nul ne nous dit le terme, ce que nous regretterions surtout, c'est que les questions de personnes ne prissent en Italie une importance excessive, et que ce grand sentiment de patriotisme qui avait jusqu'à présent soutenu le mouvement de la péninsule ne fît place à des conflits de mesquines jalousies et de petites rivalités d'ambition. On s'est beaucoup disputé au parlement sur des questions d'administration intérieure. A nos yeux, le malaise qui se trahit dans les questions administratives est dominé par le malaise qui existe dans la situation politique. Le gouvernement de Turin apporterait plus de force et de sûreté dans l'administration des provinces, s'il n'était point entravé dans son développement politique par le triste *statu quo* romain. Ni les hommes de la gauche, ni ceux du centre gauche ne feraient mieux que M. Ricasoli et ses collègues, vraisemblablement ils ne feraient pas aussi bien. Il n'était permis à M. Ricasoli que de poser et d'ouvrir la question romaine dans le cadre tracé par M. de Cavour. C'est ce qu'il a fait avec une sincérité et une dignité que personne assurément n'eût dépassées. La route de Rome étant fermée, il n'est pas d'esprit subtil et fécond en ressources qui eût pu agir avec plus d'efficacité que le ministre actuel. A sa place, nous ne voyons pas que M. de Cavour

eût pu trouver une autre conduite à suivre que de quitter peut-être le ministère et de prendre patience en passant à d'autres les responsabilités du pouvoir. Des ambitieux de génie ne devraient pas en ce moment disputer ouvertement ou sourdement le pouvoir à M. Ricasoli, et les bons citoyens devraient lui savoir gré de la patriotique abnégation qui lui donne la force d'y rester. Il manque au cabinet de M. Ricasoli un ministre de l'intérieur, et il est à désirer que cette place soit bientôt remplie par un bon administrateur; mais nous doutons qu'aucune autre combinaison pût réunir un nombre d'hommes aussi distingués que les ministres intelligens et laborieux qui composent l'administration actuelle. Des hommes tels que les généraux della Rovere et Menabrea, ou tels que MM. Peruzzi et Bastogi, ne seraient pas aisément remplacés. Nous regrettons que la presse française, la presse officieuse surtout, donne trop d'importance aux questions personnelles qui s'agitent en Italie. Ce sont des journaux officieux qui ont eu chez nous la funeste idée d'aigrir les divisions intestines dont l'Italie peut être le théâtre en groupant ces divisions sous les dénominations de parti anglais et de parti français : c'est avec de tels mots, imprudemment lancés, que l'on crée les antagonismes que l'on a l'air de déplorer, et que l'on allume des luttes d'influences déplorables. La presse française ferait mieux sans contredit de se préoccuper avant tout de ce qui engage notre responsabilité et nos intérêts dans les affaires italiennes, c'est-à-dire de la question de Rome. Nous avons parlé de finances à propos de la question romaine. Il est possible qu'avant peu un incident financier vienne nous causer à Rome une désagréable surprise. On assure que le parti national se propose d'inaugurer un système de résistance passive au gouvernement pontifical en organisant le refus de l'impôt. Que feront nos soldats en face de cette émeute pacifique? Prêterons-nous des garnisaires aux collecteurs des taxes pontificales?

La discussion de l'adresse dans la chambre des représentans de Belgique vient de se terminer après avoir duré plusieurs semaines. Ces débats, surtout dans les deux dernières séances, ont présenté un grand intérêt. La question de confiance, c'est-à-dire l'adhésion de la chambre à la politique du ministère, était nettement posée dans les deux derniers paragraphes de l'adresse. La droite a choisi ce terrain pour y faire assaut de libéralisme avec le ministère. Cette lutte vaut la peine d'être observée. Il n'y a pas sur le continent de pays qui puisse présenter un spectacle aussi consolant. Les deux grands partis qui sont maintenant aux prises dans toute l'Europe, le parti conservateur, plus particulièrement dévoué aux intérêts religieux, et le parti libéral, existent depuis longtemps en Belgique; mais c'est la bonne fortune de ce pays que le parti catholique y soit au fond et s'y fasse honneur d'être libéral. Le chef de la droite, M. le comte de Theux, a discuté l'ensemble de la politique du parti qui s'appelle plus spécialement libéral depuis l'année 1847 jusqu'à l'heure présente. Il a soutenu cette thèse, quelque peu paradoxale, que depuis 1830 le parti conservateur a toujours été le parti de la liberté, tandis que, suivant lui, le parti dit

libéral se serait montré, dès même les discussions du congrès, l'adversaire des libertés constitutionnelles. Un autre orateur très distingué de la droite, M. Dechamps, a repris le même point de vue et l'a développé sous une forme plus littéraire. Suivant lui, le parti libéral serait bien plutôt le parti de l'état, défendant toujours le monopole de l'état contre le monopole de la liberté individuelle. « Vous vous donnez pour le parti libéral, s'est-il écrié, vous qui ne voulez pas de la liberté qui profite à vos adversaires! Non, vous n'êtes pas le parti libéral, vous êtes le parti doctrinaire! » Le rapporteur de l'adresse, M. Orts, a répondu à M. Dechamps; mais c'est M. Frère-Orban qui a répliqué à M. de Theux. Le ministre des finances a parlé avec son éloquence ordinaire, avec une grande force d'argumentation et une profonde connaissance de l'histoire des partis en Belgique depuis la révolution. De telles discussions, d'où il ressort qu'en définitive la liberté est entrée dans les mœurs d'un peuple et que chaque parti en est également épris, ne font pas peu d'honneur à la Belgique. La Hollande, qui a recommencé, elle aussi, la vie parlementaire, a eu des agitations dans son cabinet et dans ses chambres, mais ne nous offre pas des débats aussi brillans et d'une portée aussi générale que ceux du parlement belge. C'est en Hollande le budget qui, affecté d'un déficit de 5 ou 6 millions de florins, a provoqué une opposition très violente. Le ministre des affaires étrangères, le baron van Zuylen, qui a quitté son portefeuille par suite de mésintelligences avec son collègue des colonies, M. Loudon, n'a été remplacé que provisoirement. La Hollande a d'assez bonnes nouvelles de ses colonies orientales; elle a obtenu dans le Banjermassin, au sud de Bornéo, la soumission d'un chef d'insurgés. Le gouvernement a proposé un nouveau projet d'émancipation des esclaves de Surinam.

Les récentes élections prussiennes sont un des symptômes actuels de la politique continentale. Ces élections donnent une majorité considérable au parti libéral, qui se décompose en deux sections, les libéraux ministériels et les libéraux plus avancés. Les premiers auront 150 voix dans la chambre populaire, et les seconds 120; le reste, c'est-à-dire une très faible minorité, appartient au parti rétrograde. Faut-il voir dans cette victoire du libéralisme une réaction du pays contre les tendances féodales que le roi aurait montrées depuis son couronnement? La session prussienne, après un tel mouvement électoral, présentera sans doute un vif intérêt. Dans l'Allemagne méridionale, les adversaires des prétentions de la Prusse s'applaudissent du succès que les démocrates ont obtenu dans les élections; ils préfèrent la franchise des démocrates à la politique du parti de Gotha. Ils citent d'ailleurs avec éloges un discours de l'un des chefs du parti libéral avancé, M. Waldeck, qui a déclaré que c'est par le développement de ses institutions, par l'exemple de libéralisme qu'elle donnera aux autres états, et non par des conquêtes, que la Prusse doit travailler à mériter l'hégémonie.

Nous ne pouvons terminer ces pages sans exprimer l'indignation qu'inspirent à tous les hommes de cœur les violentes mesures que les agens du

gouvernement russe appliquent à la Pologne. La condamnation de l'administrateur du diocèse de Varsovie, d'un prêtre et d'un vieillard, à l'exil en Sibérie, l'enrôlement forcé des prêtres et des prisonniers dépassent la mesure d'oppression dont on peut même de loin endurer le spectacle. L'empereur Alexandre est mal conseillé; nous ne voulons pas croire que ses agens laissent la vérité parvenir jusqu'à lui. Ce prince a montré qu'il aspirait à l'estime de l'Europe libérale, et nous espérons qu'il ne souffrira pas que sa bonne renommée soit compromise par des actes pareils commis en son nom.

E. FORCADE.

Les vives et profondes impressions qu'a éveillées la mort du roi dom Pedro V ne sont point effacées en Portugal. Le nouveau roi dom Louis n'a pas eu encore le temps de faire acte de souverain; il s'est renfermé dans son deuil, se bornant à confirmer pour le moment le ministère qu'il trouvait au pouvoir. Un mauvais sort d'ailleurs semble peser sur ce petit pays. Un autre frère du roi est encore gravement malade, le duc de Saldañha est mort aussi presque en même temps. Tous ces coups répétés ont frappé l'imagination populaire au point de lui imprimer un ébranlement profond et de lui montrer une sorte de malignité mystérieuse dans cette obstination du malheur. Les masses ne raisonnent pas, elles ont tout soupçonné, même quelque crime longuement prémédité et qui serait absurde. A tout prendre, il ne faut voir ici que la marque de l'affection dévouée et touchante que ce petit pays a pour la famille royale, qu'il avait surtout pour ce jeune roi mort récemment avant d'avoir pu faire tout le bien qu'il voulait, mais après avoir assez vécu pour s'être fait aimer et estimer de son peuple. Dom Pedro V méritait cette affection populaire qui éclate aujourd'hui dans le deuil.

C'était sur le trône le type curieux et attachant d'un prince sincère, honnête, laborieux, libéral, d'un esprit très cultivé, quoique un peu lent et un peu timide. Il n'avait au monde qu'une passion, si on peut lui donner ce nom, celle de gouverner utilement et libéralement; il était pénétré des devoirs de la royauté. Souvent il voyait ses ministres se tromper ou ne pas faire ce qui aurait dû être fait, il les critiquait et même les persiflait quelquefois; mais il respectait en eux la loi et la volonté du parlement, il les consultait toujours et ne s'écartait pas de leurs conseils, et si on lui faisait remarquer cette contradiction entre ses critiques et ses actes, il répondait qu'en faisant son devoir de roi constitutionnel, il ne restait pas moins citoyen et gardait les libertés du citoyen. Il ne regrettait nullement les prérogatives du pouvoir absolu; mais on sentait que souvent il étouffait le désir de mieux faire, il refoulait une certaine ambition du bien et se consumait lentement. Honnête homme avant tout, il repoussait doucement la corruption et l'éloignait par instinct. Il avait une haute et sérieuse vertu, et dans sa famille on l'appelait, dit-on, *le père*. Il était curieux de voir ce jeune homme choyé de son peuple, estimé de tous, dégoûté de la vie, allant chercher dans son éducation allemande des rêves confus, mêlant un

grand bon sens au philosophisme de Heidelberg, étudiant à s'épuiser et faisant parfois des discours où passait comme un éclair mystique. Il savait d'ailleurs garder d'une façon remarquable sa dignité de rôi, n'ayant pour son compte aucune rancune personnelle, mais ayant de la peine à pardonner à ceux qui avaient autrefois humilié sa mère doña Maria. Dom Pedro aimait aussi les appareils militaires, les manœuvres, les soldats; il s'essayait aux plus rudes fatigues, et il y soumettait les siens. C'est peut-être ce qui a hâté sa mort. Il voulut l'été dernier parcourir l'Alemtejo à cheval, et il rapporta, dit-on, de ce voyage le germe du mal qui l'a tué prématurément. Il a disparu dans la fleur de la jeunesse et d'une honnête popularité, laissant la royauté aimée et respectée en Portugal, et le nouveau règne ne fera qu'affermir sans nul doute ce précieux héritage. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Le théâtre de l'Opéra est assez bien lancé cette année. On s'y remue, on s'y ingénie à combiner des choses nouvelles, on essaie des ténors, on semble enfin se préoccuper de l'avenir de ce grand établissement lyrique, où rien ne peut être improvisé. *Alceste* soutient sa vieille renommée, et les amateurs d'élite, dont Paris et la France renferment un si grand nombre, accourent à ce noble spectacle et applaudissent ce qui ne cessera d'être admirable que le jour où on aura perdu le sens de la grandeur et du pathétique.

Un joli ballet, *l'Étoile de Messine*, a été donné le 20 novembre avec assez d'éclat. C'est l'œuvre presque de trois Italiens, de Mme Ferraris d'abord, pour qui le *scenario* a été conçu, d'un M. Borri, chorégraphe habile qui nous vient du pays où l'on a inventé les fêtes galantes, et de M. le comte Gabrielli, l'arrangeur de la triste musique qu'on y a ajoutée. Qu'a donc fait M. Gabrielli pour mériter l'honneur de faire entendre ses fades pots-pourris dans la salle de l'Opéra? Il y a dans Paris vingt compositeurs plus instruits, mieux inspirés que lui, et qui seraient heureux de faire danser aux sons de leur chalumeau une ballerine aussi charmante et aussi inventive que Mme Ferraris. Pourquoi s'adresser à des incapables *fuorusciti*, quand on a sous la main des hommes de talent, *nés Français et chrétiens*, comme dit le moraliste? C'est M. Paul Foucher qui raconte cette lamentable histoire d'une ballerine *di piazza* qui parcourt le monde sur la pointe de ses jolis pieds, et qui s'éprend tout à coup d'un amour funeste pour don Raphaël de Lemos, fils du gouverneur de Messine. Elle expire, la pauvre Gazella, en voyant sortir de l'église son bien-aimé donnant le bras à la comtesse Aldini, qu'il vient d'épouser. L'intérêt de ce ballet est dans les groupes, dans les évolutions dessinées par M. Borri, surtout dans le talent de Mme Ferraris, qui a plus d'esprit et de grâce au bout de ses pieds mignons qu'il n'y a de fausses notes dans la musique de M. Gabrielli. Quand me sera-t-il donné de voir un ballet comme je me l'imagine? Une légende d'or, un songe d'une nuit d'été rêvé par un Shakspeare, illustré par un Beethoven ou par un Mendelssohn!

Eh quoi! directeurs de théâtres petits ou grands, vous ne voyez pas qu'il y a une révolution à faire dans la poétique du ballet, qu'il y a un monde d'adorables fantaisies à tirer de ce cadre vieilli et usé? Il ne s'est pas rencontré un homme assez avisé pour demander à Alfred de Musset, quand le monde possédait cette fleur de poésie, un *scenario*, un conte bleu de sa façon, rempli d'amour, de caprices, de désespoirs et de sublimes incantations. Le chant mêlé à la danse, la féerie succédant à l'expression des sentimens humains, la pantomime achevant le sens de la parole, la musique partout et toujours variant ses rhythmes et ses modes, et remplissant le cadre de ses harmonies mystérieuses : comprenez-vous mon rêve? Allez donc trouver M. Doré, proposez-lui de tirer de *la Divine Comédie*, qu'il vient d'illustrer, un immense *scenario* où le ciel et la terre, l'enfer, le purgatoire et le paradis s'entr'ouvriront sur la scène de l'Opéra; qu'on y chante, qu'on y danse et qu'on y parle tour à tour, et que, du fond de l'abîme, on entende s'élever ce lai d'un amour immortel :

Amor condusse noi ad una morte.

Pourquoi me refuserais-je le plaisir de dire un mot du festival qui a eu lieu à l'Opéra, le 23 novembre, au bénéfice de la caisse des pensions des artistes de ce théâtre? Est-ce parce que mon cœur y a éprouvé une joie bien légitime? La vie est trop courte pour ne pas marquer d'un clou d'or les instans bienheureux que nous accorde la Providence. Le programme de ce festival était rempli de toute sorte de morceaux assez mal choisis pour une pareille circonstance. Mme Viardot a eu le tort d'y chanter deux vieux airs, l'un de Graün et l'autre de Hasse, qui n'avaient aucune chance d'être appréciés par un auditoire aussi mêlé. Après avoir dit avec une grande bravoure un menuet d'un opéra de Hasse, l'orchestre exécuta un fragment de la symphonie de *Roméo et Juliette*, de M. Berlioz. A l'audition de cette musique puérile et prétentieuse, le public de l'Opéra s'est comporté exactement comme celui du Conservatoire l'année dernière : il s'est mis à rire. La séance s'est terminée par un coup de foudre, par la bénédiction des poignards du quatrième acte des *Huguenots*, que le public a fait recommencer.

Je voudrais bien parler de l'Opéra-Comique sans colère, sans amertume, et pouvoir dire que ce théâtre éminemment national est dans l'état le plus prospère, qu'il n'y manque ni voix, ni talens, ni répertoire intéressant. Le répertoire de l'Opéra-Comique, s'il était bien aménagé, est vraiment le plus riche que possède aucun théâtre de Paris : les chefs-d'œuvre y abondent, et il n'y a qu'à tendre la main pour trouver un joyau qui attirerait la foule à ce spectacle, heureux mélange d'esprit et de sentiment, de gaieté et de douleur, de prose et de poésie; mais comment veut-on qu'on se plaise à entendre *la Sirène*, qu'on a reprise le 4 novembre avec M. Roger, qui ne donne plus qu'à grand'peine un son musical, et avec Mlle Marimon, qui fait des efforts inouis pour chanter faux? Est-ce avec la voix sourde et usée de M. Battaille qu'on me fera supporter *l'Étoile du Nord*, où Mlle Saint-Urbain a été dernièrement si bien jugée par le public impatient? J'aime mieux la drôlerie du prince Poniatowski, *Au Travers du Mur*, que des chefs-d'œuvre si tristement exécutés. Mlle Bélia, remplaçant dans *le Postillon de Longjumeau* Mme Faure-Lefèvre, manque de tout, excepté d'audace. Si

je m'attardais à apprécier le personnel insignifiant qui encombre le théâtre de l'Opéra-Comique, ces petites voix criardes de femme qui ont été affilées sur la meule du Conservatoire, ces ténors engorgés, ces basses gutturales chantant des opérettes sans nom, on croirait que j'exagère la situation du second théâtre lyrique de la France, où l'on ne peut entendre sans frémir ni *Zampa,* ni *le Pré aux Clercs,* ni *la Dame Blanche,* ni *le Domino noir,* ni aucun des beaux et charmans chefs-d'œuvre qu'on y a vus naître.

Ce n'est pas l'ouvrage en trois actes qu'on a donné récemment, le 11 décembre, sous ce titre : *les Recruteurs,* qui relèvera le théâtre de l'Opéra-Comique. Il serait difficile de voir quelque chose de plus affligeant; depuis la catastrophe de feu *Barkouf* de M. Offenbach, il ne s'est rien produit de semblable. La musique est pourtant l'œuvre d'un homme de talent, d'un organiste fort connu et fort apprécié du beau monde parisien qui va chercher à l'église ce qu'il demande au théâtre, d'agréables distractions. M. Lefébure-Wély, qui tire de l'orgue, ce magnifique instrument du christianisme, toute sorte de jolis effets, a voulu s'essayer aussi dans la musique dramatique, qui est en France la seule ressource des compositeurs. Il nous est impossible de dire que M. Lefébure-Wély a réussi dans sa périlleuse tentative, et, sans insister davantage sur une œuvre qui, selon nous, ne possède aucune des qualités qui constituent le succès durable, nous laisserons le public juger lui-même le poème, la musique et l'exécution des *Recruteurs.*

Le Théâtre-Italien fait de louables efforts pour varier son répertoire et pour contenter un public qui a perdu l'envie d'être difficile. Là aussi les signes du temps se font sentir par l'absence de grands virtuoses, par la rareté surtout de ténors et de vraies voix de basse qu'on ne sait plus où trouver. Si au moins on suppléait à l'éclat de ces phénomènes qu'on appelle Rubini, Lablache, Grisi, Sontag, Malibran, par le soin de l'exécution générale, par les ensembles, par l'observation scrupuleuse des nuances et des mouvemens! Mais il n'y a qu'à entendre *le Barbier de Séville* chanté avec une superbe désinvolture par M. Mario et dirigé par M. Bonetti, le chef d'orchestre, pour se faire une idée de la licence qu'on se donne vis-à-vis d'un chef-d'œuvre que tout le monde sait par cœur. M. Mario ne chante du bout des lèvres que la moitié de la cavatine *Ecco ridente in cielo;* il ne dit que la moitié du duo avec Figaro, dont le dernier mouvement est tellement précipité qu'il n'existe plus de division de temps ni de rhythme reconnaissable. Il en est de même du quintette du second acte, — *La testa vi gira,* — chef-d'œuvre de grâce, d'entrain et de gaieté maligne, dont ils font un gâchis de sons par la rapidité avec laquelle ils bredouillent le rhythme délicat qui circule à travers ce chant joyeux. Le public ne dit rien de ces énormités, et la critique pas davantage. C'est ainsi que les choses s'altèrent peu à peu, que la tradition se perd, et qu'il viendra un moment où la musique de Rossini n'aura plus de sens pour les oreilles corrompues par la violente sonorité de M. Verdi. Cependant on a eu la bonne pensée de reprendre au Théâtre-Italien *Don Pasquale* de Donizetti, qu'on n'y avait pas entendu depuis longtemps. Cette charmante improvisation, — car *Don Pasquale* a été composé dans le court espace de dix-huit jours pour des chanteurs tels que Lablache, Tamburini, Mario et Mme Grisi,

alors dans tout l'éclat de sa beauté et de son talent, — *Don Pasquale,* disons-nous, n'a pas été rendu avec la gaieté et le *brio* qu'on pouvait désirer. Mlle Battu, dans le rôle de Dorina, qu'elle abordait pour la première fois, n'a pas le charme de voix et de femme qu'il faut, et M. Zucchini, qui est un artiste de talent, ne possède pas la voix de basse qu'exige un rôle qui a été écrit pour Lablache. M. Bélart, qui ne brille guère par l'élégance, a dit avec assez de charme la jolie sérénade où M. Mario était autrefois ravissant.

La reprise de *Rigoletto* de M. Verdi a été plus heureuse, parce qu'on y a vu un artiste distingué, M. delle Sedie, jouer en grand comédien le rôle important du père de Gilda. Il a été surtout remarquable dans la scène et le duo du second acte, dont il a bien dit la phrase vigoureuse, *Vendetta, tremenda vendetta.* Il a été bien secondé par Mlle Battu, qui, dans le rôle charmant de Gilda, qu'elle chantait aussi pour la première fois, a fait preuve d'intelligence et de talent. Nous voudrions n'avoir que des complimens à adresser à Mlle Battu, qui fait toujours de son mieux et qui fait souvent très bien. Nos réserves ne portent que sur la nature exiguë de son organe, sur certains défauts de prononciation, sur le timbre tout parisien de sa voix de soprano, qui n'a pas été pénétrée par le beau soleil de l'Italie. Ce n'est pas la faute de Mlle Battu si ces qualités désirables lui manquent; mais ce n'est pas la nôtre non plus, ni celle du public qui va entendre de la musique et des chanteurs italiens. On a repris aussi tout récemment au Théâtre-Italien un vieil opéra de Donizetti, *Anna Bolena,* que ce charmant compositeur avait écrit à Milan en 1831 pour trois chanteurs de premier ordre, pour la Pasta, Rubini et Galli. Quelques années après, *Anna Bolena* fut chantée à Paris par Mme Grisi, Rubini et Lablache, qui, dans le rôle de Henri VIII, était d'une beauté effrayante. Le costume seul de Lablache dans le personnage du roi d'Angleterre, dont il s'était étudié à reproduire la physionomie, avait produit à Londres une très grande sensation. Quant à Rubini chantant la cavatine de Percy :

Da quel di che lei perduta
Disperato in bando andai,

il faut plaindre ceux qui n'ont pu apprécier un si admirable exemple de l'art de chanter. Et si l'on a eu le bonheur d'entendre Rubini dérouler les notes douloureuses de l'*andante* de ce morceau et pousser les éclats de joie divine de l'*allegro* qui suit :

Ah! così nei di ridenti
Del primier felice amore,

il ne faut pas demander à aucun virtuose de vous procurer des sensations pareilles. Aussi, en assistant à la seconde représentation de la reprise d'*Anna Bolena,* n'ai-je pas fait un crime à ce pauvre M. Bélart de n'être que la caricature de Rubini dans le rôle de Percy. Il a pourtant quelques sons agréables dans la voix, M. Bélart; mais quel triste chanteur, qui ne sait pas respirer, et qui coupe chaque phrase par une espèce de hoquet qu'il voudrait nous faire accepter pour un sanglot de sa douleur absente! M. Badiali est mieux dans le personnage de Henri VIII, qu'il joue et qu'il chante avec talent. Mme Alboni, dont la belle voix de contralto aspire un

peu à descendre, a de beaux momens dans *Anna Bolena*, où elle se fait vivement applaudir, particulièrement dans la seconde partie de la cavatine finale : — *Copia iniqua*.

On ne peut pas dire qu'*Anna Bolena* soit une partition bien originale. L'imitation du style et des idées de Rossini y est flagrante, surtout l'imitation de la *Semiramide*. L'air de Percy et le quintette du premier acte, le trio, le second air de Percy, — *Vivi tu*, — et la cavatine de la fin que chante la reine marchant à la mort sont les morceaux les plus saillans d'un opéra dont le style est faible, inégal et rempli de ces *concetti* de vocalisation qui sont propres à l'école italienne. J'avoue que je commence à me fatiguer de ces étranges contre-sens de l'*opera seria*, et que je trouve que, par-delà les monts, on abuse du droit d'être absurde en fait de musique dramatique. Si M. Verdi avait été un homme de génie et un meilleur musicien qu'il n'est, la réforme qu'il a apportée dans l'*opera seria* de son pays eût été définitive et aurait pu être l'origine d'une école salutaire et féconde.

Le Théâtre-Lyrique fait également de courageux efforts pour atteindre le but de ses désirs, qui est de vivre modestement en attendant des jours plus prospères. Après la reprise de *Jaguarita l'Indienne* de M. Halévy, où Mme Cabel fait toute sorte de prouesses vocales, au grand ébahissement des sauvages et des Hollandais, on a donné plusieurs opérettes en un acte, qui ne sont pas destinées à faire de vieux jours. *Le Café du Roi*, paroles de M. Meilhac et musique de M. Deffès, est une historiette du règne de Louis XV le *Bien-Aimé*, où le compositeur s'est essayé, pour la seconde fois, à reproduire quelques vieux fredons de Lully et de Rameau. *La Nuit aux Gondoles*, de M. Prosper Pascal, avait des prétentions plus hautes, que le public n'a pas encouragées. Et pourtant M. Prosper Pascal est un esprit cultivé, un musicien délicat, qui vise à la poésie et qui l'atteint parfois. Il lui manque de l'expérience dans l'art d'exprimer sa pensée, l'habitude de s'entendre et de pouvoir se corriger. *La Tyrolienne* est encore un opéra-comique en un acte qui ne fera pas la fortune du Théâtre-Lyrique, qui a produit ce beau rosier le 6 décembre. Il est de la façon de MM. Saint-Georges et Dartois, musique de M. Leblicq, un Belge blond, dont c'est le premier rêve d'amour. Dans *la Tyrolienne*, il y a un chasseur qui est très content de son sort et qui chante une romance en l'honneur de sa carabine; il y a une espèce de *cicisbei* russe, qui n'est pas moins content de lui, et qui chante à son tour : — *Ah! quel plaisir d'être Russe!* — Il y a une cantatrice qui vient de Saint-Pétersbourg chargée de gloire et de roubles, et qui chante le bonheur d'être une virtuose célèbre avec une petite voix aigrelette qui a été limée au Conservatoire de Paris, où ils n'en font pas d'autres. Elle se nomme Mlle Baretti. Quant à la musique de M. Leblicq, c'est un tissu de lieux-communs qui courent les rues de Paris depuis trente ans. Je souhaite au Théâtre-Lyrique une meilleure rencontre, un véritable succès, dont il me semble avoir grand besoin. Il ne trouvera pas ce phénix parmi les compositeurs belges qui nous inondent, et qui tous n'ont guère plus d'idées que M. Gevaërt.

Un homme actif et intelligent dont nous avons eu souvent l'occasion de mentionner le nom ici, M. Pasdeloup, le fondateur et le directeur de la société musicale des *Jeunes artistes*, vient d'accomplir un acte plus méritoire

encore, qui a eu un plein succès. Doublant ou triplant son vaillant orchestre, il l'a transporté dans la grande salle du Cirque-Napoléon, située boulevard des Filles-du-Calvaire, c'est-à-dire au centre de la population ouvrière de Paris, qu'il a conviée à de nobles fêtes de l'art. Pour les prix modiques de 75 centimes, de 1 franc 25 centimes et de 2 francs 50 centimes, il a donné une série de séances où il a fait entendre les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale. Un public compacte et varié, composé des divers élémens de la nouvelle société française, est accouru aux *concerts populaires de musique classique* et a montré une rare intelligence des beautés qu'on déroulait devant lui. Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Weber, Rossini et M. Auber ont été compris et acclamés par quatre mille auditeurs émus. C'est un spectacle touchant pour l'âme du poète comme pour l'intelligence du philosophe et du véritable chrétien que de voir cette grande salle du Cirque-Napoléon remplie jusqu'aux combles d'un peuple laborieux et intelligent qui tressaille et qui éclate en doux transports aux magiques accords d'une symphonie de Beethoven ou de Mozart. Vous niez le progrès, ingrats que vous êtes ; vous contestez les bienfaits de cette grande révolution française qui nous a tirés tous du néant, qui a développé en nous le sens du juste et la notion du beau : allez donc aux *concerts populaires de musique classique,* et vous en sortirez convaincus que Dieu est grand et que l'homme est sa plus noble créature, que la société de notre temps n'a rien à envier à celle des siècles passés, et que la démocratie, surtout la démocratie française, est digne de sa glorieuse destinée. Par la fondation et la direction des *concerts populaires de musique classique,* qui attirent tous les dimanches une foule enthousiaste au Cirque-Napoléon, M. Pasdeloup a bien mérité de l'art et de l'autorité supérieure, qui doit avoir souci de la bonne éducation publique.

Je ne puis mieux terminer ce court résumé des faits accomplis dans l'art musical qu'en annonçant l'apparition du bel ouvrage que publie M. Farrenc : *le Trésor des Pianistes.* J'ai là sous les yeux la première livraison contenant douze sonates d'Emmanuel Bach, deux livres de pièces de Rameau, six sonates de Durante et six de Porpora. Cela forme un volume in-folio gravé avec un grand soin, accompagné de biographies et de notes explicatives sur le style de chaque maître. Un second cahier, portant le titre de *Préliminaires,* contient la préface, une introduction, l'histoire du piano, des observations générales sur l'exécution des différens morceaux, un traité des agrémens qui est du plus haut intérêt historique. Cette publication, qui fait tant d'honneur à l'activité et au goût de M. Farrenc, s'adresse à tous les vrais amateurs, à tout professeur de piano, à tout organiste qui s'élève au-dessus du commun et qui veut se rendre compte de la marche de l'esprit humain dans une branche aussi importante de l'art. On ne comprend bien l'art de son temps qu'en remontant à la source des élémens qui le composent. Cela est surtout indispensable au critique et au professeur. *Le Trésor des Pianistes* vous met sous les yeux toutes les formes musicales qui se sont produites depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à nos jours. En lisant une sonate de Durante ou de Porpora, d'Emmanuel Bach ou de Rameau, on sent mieux les chefs-d'œuvre de la musique moderne. D'ailleurs chaque époque a ses nécessités. Les Romains, venus après les

Grecs, héritiers de leur civilisation, étaient obligés d'en étudier les monumens. Nous qui vivons dans un siècle curieux et investigateur, nous ne pouvons ignorer impunément ce qui s'est fait avant nous. Aussi la connaissance de l'histoire de l'art est-elle aujourd'hui indispensable à tout esprit un peu cultivé. Un autre fait qui vient à l'appui de ce besoin de l'histoire qui se fait sentir de nos jours, c'est la publication de la deuxième édition de la *Biographie universelle des Musiciens*, par M. Fétis, qui poursuit son cours et dont le troisième volume vient de paraître.

Faisons maintenant le signe de la croix, car l'année qui va finir dans quelques jours aura été propice à l'art le plus charmant qu'aient inventé les hommes à l'aide de Dieu. Un Tudesque perturbateur de la beauté, M. Richard Wagner, a reçu à Paris la juste récompense de son audace; le génie de Gluck a soulevé la pierre de son tombeau, *Alceste* a été restaurée par une grande cantatrice dramatique et nous a fait entendre de sublimes accens, qui font le désespoir de tous les compositeurs de *canzonette;* M. Pasdeloup a fait une tentative heureuse en mettant les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale à la portée de tous; la musique sans style et sans idées a été malmenée au Conservatoire et au *festival* de l'Opéra. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes connus. P. SCUDO.

Dans les relations les plus détaillées de la bataille de Ligny (16 juin 1815), on s'accordait à dire que le colonel Tiburce Sébastiani commanda la division Girard après que les généraux eurent été mis hors de combat. Les écrivains qui m'ont précédé, et chez lesquels j'ai puisé cette assertion, n'ont pas été contredits (1). Je me suis conformé, après eux, à ce qui pouvait passer pour un fait accepté. Les fils du général Matis, poussés par un sentiment respectable, réclament l'honneur de ce commandement pour leur père, déjà colonel en 1811, qui s'était signalé au siége de Sagonte et commandait en 1815 le 82e à Ligny. Les preuves qu'ils allèguent pour cette revendication sont l'ancienneté du grade, les souvenirs d'anciens officiers du 82e, et par-dessus tout l'assertion du général Matis dans ses mémoires posthumes et encore inédits. On y lit en effet ce qui suit : « Le général de brigade Villiers prit le commandement de la division et moi, celui de sa brigade. Il fit avancer la seconde brigade et marcha sur les Prussiens, mais à peine avions-nous parcouru un quart de lieue qu'il fut blessé d'une balle à la main et me remit le commandement de la division. » E. QUINET.

Dans la livraison du 1er octobre, deux fautes d'impression ont altéré le sens en deux endroits; elles doivent être corrigées comme il suit :

Page 555, ligne 26, au lieu de : *éloquemment*, lisez : *noblement*.

Page 563, ligne 23, au lieu de : *la France près de sa perte*, lisez : *la France*.

(1) Le capitaine de Mauduit, *les Derniers Jours de la grande armée*, p. 73, 1848. — Le colonel Charras, *Campagne de 1815*, p. 144-155, 1857.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1861

Livraison du 1er Novembre.

Le Drac, par M. George SAND 5
L'Ile Maurice et la Société mauricienne, par M. L. SIMONIN 61
La Politique du Libre Échange. — II. — Le Régime économique de la France depuis 1789. — I. — La Révolution et l'Empire, par M. André COCHUT.. 95
Deux Élégies polonaises, par M. Sigismond Krasinski 123
Les Causes et les Caractères de la Guerre civile aux États-Unis, par M. Auguste LAUGEL 140
De Lunatico, Scènes de la Vie anglaise, par M. E.-D. FORGUES 163
Du Gouvernement représentatif a propos d'un livre récent de M. Stuart Mill, par M. DUPONT-WHITE 187
L'Ile de Chypre, Souvenirs d'une Mission scientifique, par M. Albert GAUDRY. 212
Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire 238
Revue Musicale, par M. P. SCUDO 250

Livraison du 15 Novembre.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XIII. — Scènes et Mœurs du Turf. — Les Courses d'Epsom, les Écuries de New-Market, Tattersall's, par M. Alphonse ESQUIROS 257
La Politique du Libre Échange. — III. — Le Régime économique de la France depuis 1789. — II. — La Restauration, le Gouvernement de 1830 et le nouvel Empire, par M. André COCHUT 311
Le Merveilleux autrefois et aujourd'hui, par M. Paul de RÉMUSAT 347
Le Paysan d'Alaise, Récit jurassien, par M. Charles TOUBIN 371
Un Nouvel Essai d'Esthétique, par M. Émile SAISSET 405

O.K.M.

Une Interprétation pittoresque de Dante. — *L'Enfer* avec les dessins de M. Doré, par M. Émile MONTÉGUT 433
La Hongrie et l'Alimentation de l'Europe, par M. F. BONTOUX, directeur commercial des chemins de fer Sud-Autrichiens-Lombards 467
Revue Musicale. — *L'Alceste* de Gluck, par M. P. SCUDO 485
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire 503
Essais et Notices. — La Flotte autrichienne en 1861, par M. H. de LA PLANCHE 516

Livraison du 1er Décembre

Les Mœurs et les Lettres a la fin du XVIIIe siècle en Angleterre. — I. — La Religion et la Politique, par M. H. TAINE 521
Les Derniers Anthropophages. — Occupation de l'Archipel Viti par l'Angleterre, Mœurs des Indigènes, par M. Alfred JACOBS 566
La Monarchie de 1830 et les Mémoires de M. Guizot, par M. L. VITET, de l'Académie Française 590
Les Commencemens de la Liberté a Rome, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie Française 613
Une Famille américaine. — *La Perle de l'île d'Orr*, de mistress Harriet Beecher-Stowe, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY 637
Le Journal d'un Homme de trop, par M. Ivan TOURGUENEF 655
Le Roman et les Romanciers de l'année 1861, par M. Armand de PONTMARTIN 700
Pellegrino Rossi, l'Italie et la Papauté, par M. Charles de MAZADE 718
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire 754
Essais et Notices. — Les Européens au Japon depuis les derniers traités, par M. Rodolphe LINDAU 764

Livraison du 15 Décembre

La Seine maritime. — III. — Rouen, par M. J.-J. BAUDE, de l'Institut 777
L'Autriche en 1861, ses Diètes et son Parlement, par M. BAILLEUX de MARISY 822
Les Écoles italiennes et l'Académie de Peinture en France, par M. Henri DELABORDE 861
La Fille du roi Bruce, Récit de la Vie bohème, par M. E.-D. FORGUES 892
Les Mœurs et les Lettres au XVIIIe siècle en Angleterre. — II. — Le Roman et les Romanciers, par M. H. TAINE 914
La Presqu'île d'Aden et la Politique anglaise dans les mers arabiques, par M. L. SIMONIN 957
Un Recueil de Rêveries protestantes, de Mme de Gasparin, par M. Émile MONTÉGUT 986
La Nuit des Morts, Légende géorgienne, par M. Henri CANTEL 1002
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire 1012
Revue Musicale, par M. P. SCUDO 1024

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.